

98  
THC

SOURCES CHRÉTIENNES

*Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.*

*Directeur : C. Mondésert, s. j.*

N° 98

THÉODORET DE CYR

# CORRESPONDANCE

II

(Epist. Sirm. 1-95)

TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION ET NOTES

PAR

**Yvan AZÉMA**

Agrégé de l'Université  
Docteur ès lettres

*Cet ouvrage est publié avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1964

## ABRÉVIATIONS <sup>1</sup>

- AB* = *Analecta Bollandiana*, Bruxelles 1882, etc.  
*Chalcedon* = *Das Konzil von Chalkedon. Geschichte und Gegenwart*. Ed. : A. GRILLMEIER et H. BACHT, Würzburg I (1952), II (1953), III (1954).  
*DACL* = *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, éd. : F. CABROL et H. LEClercQ, Paris 1907-1953.  
*DAGR* = *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, par CH. DAREMBERG et E. SAGLIO, Paris 1877-1919.  
*D Sp* = *Dictionnaire de spiritualité*, éd. M. VILLER, Paris 1932, etc.  
*DTP* = *Divus Thomas*, Piacenza 1880, etc.  
*EO* = *Échos d'Orient*, Paris 1897-1942.  
*ETR* = *Études Théologiques et Religieuses*, publiées par la Faculté de Théologie protestante de Montpellier, 1925, etc.  
*JThSt* = *Journal of Theological Studies*, Londres 1900-1905 ; Oxford 1906-1949 ; N. S. : Oxford 1950, etc.  
*MSR* = *Mélanges de Science Religieuse*, Lille 1944, etc.  
*O Ch* = *Orientalia Christiana*, Rome 1923-1934.  
*OCP* = *Orientalia Christiana Periodica*, Rome 1935, etc.  
*PGL* = *Patristic Greek Lexicon*, ed. by G. W. H. LAMPE, Oxford, Clarendon Press, 1961, etc. (fasc. 1 et 2).

1. Pour les ouvrages déjà utilisés dans le premier volume, voir le tableau des abréviations, t. I, p. 7.

- RAM = *Revue d'Ascétique et de Mystique*, Toulouse 1920, etc.
- REG = *Revue des Études Grecques*, Paris 1888, etc.
- RHE = *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, Louvain 1900, etc.
- RSPT = *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, Paris 1907, etc.
- RSR = *Recherches de Science Religieuse*, Paris 1910, etc.
- RSRUS = *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg et Paris 1921, etc.
- SAM = *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist. Klasse, Munich 1871, etc.
- SD = *Studies and Documents*, éd. par K. LAKE, et S. LAKE, Londres et Philadelphie 1934, etc.

## AVANT-PROPOS<sup>1</sup>

Les lettres de la *Collectio Sirmondiana*, ainsi appelée du nom de leur premier éditeur, le jésuite Jacques Sirmond, sont au nombre de 147, constituant ainsi le lot le plus important qui nous ait été conservé de la Correspondance de l'évêque de Cyr.

### 1. Les manuscrits.

Plusieurs manuscrits nous en ont transmis le texte : un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Naples, le *Neapolitanus-Vindobonensis* 6 (*Cavalc.* 32 = *Vindob. Suppl. gr.* 54 = *Kollar XXIII*), saec. XI, dont il sera parlé en détail, un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, le *Vaticanus graecus* 630 (*olim* 427), saec. XVI med.<sup>2</sup>, enfin un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Berlin, le *Berolensis graecus* 41 (1445 *Philippicus* = 86 *Meerm.* = 138 *Clar.*), saec. XVI<sup>3</sup>. Le *Codex Patmen-*

1. Sur la Correspondance en général voir *Introd.*, t. I, SC 40 (1955).

2. Décrit en détail par Mgr DEVRESSE : *Codices Vaticani graeci*, t. III, Codd. 604-866 recens. R. DEVRESSE, Vatican 1950, p. 36. Voir aussi Ed. SCHWARTZ, *Acta conciliorum oecumenicorum* II, 1, 2, Préface, p. XI. Par suite d'une erreur de pagination les pages 80-97 sont absentes, mais le texte se continue en fait sans lacune et le manuscrit est complet.

3. Sur le manuscrit de Berlin, voir W. STUEMUND et L. COHN, *Verzeichnis der griech. Handschriften der Königl. Bibliothek zu Berlin*, t. I (1890), p. 14. Comme tous les manuscrits ayant appartenu à la bibliothèque du collège de Clermont et mis en vente, en 1764,

sis 706, saec. XI-XII<sup>1</sup>, contient sous les numéros XXIV, XXV, XXVI, XXI et XVI le texte des épîtres 19, 20, 22, 23 et 58 de la même collection, fournissant pour chacune de ces épîtres quelques leçons nouvelles<sup>2</sup>.

L'examen détaillé que nous avons fait des trois premiers manuscrits d'après les photographies mises à notre disposition par l'*Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, nous a conduit à une double certitude. D'une part le *Vaticanus* 630 dérive du manuscrit de Naples dont il n'est qu'une copie<sup>3</sup>. Ce manuscrit, orné aux armes de Paul III, qui fut pape de 1534 à 1549, et qui porte l'inscription *Liberalitate Pauli III Pont. Max.*, d'une fort belle écriture et fort soigné, est sans corrections ultérieures ni notes marginales; simplement le copiste ayant en neuf passages (p. 13, 49, 73, 102, 106, 107, 126, 154, 159) oublié au cours de son travail un ou plusieurs mots, a lui-même rétabli dans la marge le texte omis, auquel il renvoie par un signe d'appel; il rectifie aussi parfois les erreurs d'accentuation commises par son modèle.

Il apparaît, d'autre part, que le *Berolensis* 41 est bien, lui aussi, dérivé du *Neapolitanus*, copié sinon sur l'exemplaire même de Naples, du moins sur un représentant de sa famille. Ce manuscrit, moins soigné que le précédent, et qui omet par erreur la lettre 175 à Jean de Germanicie, se trouve déparé par un assez grand nombre de fautes; aussi les corrections y sont-elles nombreuses, les unes du

après la suppression de l'ordre des jésuites, ce manuscrit porte la mention, inscrite sur le premier feuillet : *paraphé au désir de l'arrest du 5 juillet 1763*.

1. Sur ce manuscrit, voir t. I, *Introd.*, p. 66 s.

2. M. l'abbé M. RICHARD a bien voulu nous signaler l'existence d'un autre manuscrit, aujourd'hui inaccessible, des lettres de Théodore, qui ne semble pas avoir été très remarqué jusqu'ici : *Cheltenham, Phillipicus 16.410* : Theodoretii epistulae graecae 8<sup>o</sup> chart. saec. XVI, 205 ff., reliure aux armes d'Alexandre Farnèse. Ce manuscrit est depuis 1946 aux mains de la firme William H. Robinson Ltd (16 & 17 Pall Mall, Londres). Selon M. Richard, il est à peu près certain que ce manuscrit dérive du manuscrit de Naples.

3. Telle était déjà l'opinion de SCHWARTZ (cf. *ACO* II, 1, 2, Préf., p. XI).

copiste lui-même qui, en se relisant, a rectifié d'après le modèle qu'il transcrivait, d'autres, en plus grand nombre et d'une main postérieure, toujours effectuées d'après le texte napolitain. Quelques conjectures, apparemment de la même main qui a fait les corrections, et dont certaines peuvent être retenues, se lisent dans la marge : elles n'ont en principe pas plus d'autorité que les conjectures arbitraires d'un philologue moderne.

Un seul manuscrit fait donc autorité pour l'établissement de notre texte : le *Neapolitanus*. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ce manuscrit a fait partie d'un lot appartenant aux moines du couvent des Augustins de S. Giovanni a Carbonera de Naples, où il se trouvait parmi une centaine d'autres manuscrits grecs, dont quelques-uns fort anciens. La bibliothèque de ce monastère, qui semble avoir été à une époque antérieure plus riche qu'elle ne l'était alors, avait appartenu au cardinal Scipandus<sup>1</sup>.

Entrés<sup>2</sup>, en 1718, à la demande de l'empereur d'Autriche Charles VI, dans la bibliothèque impériale de Vienne, ces manuscrits y restèrent jusqu'en 1914. A cette date, le *Codex Neapolitanus* fut envoyé à Strasbourg pour être étudié par Schwartz, qui n'eut pas le temps de l'utiliser avant la déclaration de guerre. Caché alors dans les caves de la bibliothèque de cette ville, il paraît y être demeuré jusqu'en novembre 1918. Ce n'est qu'en 1923 que les manuscrits napolitains furent enfin remis à la bibliothèque nationale de Naples où ils se trouvent

1. Cf. B. DE MONTFAUCON, *Palaeographia graeca* (1708), p. xxiii (recensio bibliothecarum graecarum, in quibus manuscripti codices exstant).

2. Sur l'histoire détaillée de ces manuscrits depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, que nous nous bornons ici à résumer, voir E. MARTINI, « Sui codici Napoletani restituti dall'Austria », in *Atti della Reale Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti* (di Napoli), Nuova Serie, Naples, t. IX, 1926, p. 157-182 : mss grecs, p. 164-168, et aussi Bartolommeo CAPESSE, « Sulla spogliazione della Bibliotheca napoletana nel 1718 », in *Archivio storico per la province napoletana*, a. III (1878), p. 561 s.

aujourd'hui<sup>1</sup>. Ces manuscrits sont au nombre de 98, dont 22 grecs. Ceux-ci sont mentionnés et décrits par Kollar dans son Catalogue (*Ad Fr. Kollarii, Ad Petri Lambecii Commentariorum de Augustissima Bibliotheca Caesarea Vindobonensi libros VIII Supplementorum liber primus posthumus*, Vienne 1790), p. 194-208. C'est à ce lot qu'appartient notre *Neapolitanus-Vindobonensis* 6.

C'est un in-quarto, en parchemin, de 202 folios numérotés, d'une belle écriture, datant du XI<sup>e</sup> siècle. Chaque page contient 18 lignes, sauf seize qui en ont 19<sup>2</sup> et une seule 17<sup>3</sup>. Le premier folio porte mention, en latin, du nom des plus anciens propriétaires du manuscrit; on y lit : *Monasterium Constantinopolitanorum ad Chalcopulas dictum*, et aussi : *Iste liber est Athanasii ep. Hieracensis*. L'épître à Sporacius contre Nestorius — certainement apocryphe<sup>4</sup> — y occupe les folios 1-9<sup>v</sup>. Le texte des 147 lettres que nous éditons s'étend du folio 10<sup>r</sup> au folio 202<sup>v</sup>. Malheureusement le manuscrit n'est plus aujourd'hui en parfait état. D'une part, l'ordre des feuillets a été troublé, les folios 174<sup>r</sup>-183<sup>v</sup> et 184<sup>r</sup>-202<sup>v</sup> se trouvant intervertis. D'autre part, le manuscrit contient deux lacunes, l'une après le folio 181<sup>v</sup>, l'autre à la suite du folio 183<sup>v</sup>, où le texte s'arrête brusquement sur les mots ἐρωτῶμεν δὲ ὑμᾶς. Ces lacunes sont indiquées dans le manuscrit par une main récente, qui en a précisé l'importance par référence à l'édition de Sirmond, et Kollar les signale dans sa description, en les expliquant soit par une cou-

1. Sur cette restitution voir E. MARTINI, « Per la rivendicazione dei codici napoletani », in *Bollettino del Bibliofilo*, a. I (Napoli 1918-19) fasc. 4-5, 11-12, G. COGGIOLA, « Il ricupero dei cimelli bibliografici italiani », in *Emporium*, vol. XLIX, n° 292 (avril 1919) et E. MODIGLIANI, *Catalogo degli oggetti d'arte e di storia restituiti dall'Austria Ungheria ed esposti nel R. Palazzo Venezia in Roma*, Rome 1923.

2. Fol. 15<sup>v</sup>, 22<sup>r</sup>, 31<sup>r</sup>, 37<sup>r</sup>, 44<sup>r</sup>, 56<sup>r</sup>, 59<sup>v</sup>, 59<sup>v</sup>, 60<sup>v</sup>, 70<sup>r</sup>, 115<sup>v</sup>, 123<sup>v</sup>, 138<sup>v</sup>, 142<sup>v</sup>, 144<sup>r</sup>, 187<sup>v</sup>.

3. Fol. 36<sup>v</sup>.

4. Ce texte ne fait que répéter littéralement le ch. 12 du liv. IV de l'*Haer. fab. Comp.* (PG 83, 432-437).

pable négligence chez ceux à qui appartenait le manuscrit soit par l'injure du temps. Elles affectent l'une et l'autre l'épître 147 à Jean l'économiste (= Sirmond 1032, 13 - 1037, 43; 1039 s.; Schulze-Nösselt 1260, 21 - 1269, 22; 1271, 21 - 1274)<sup>1</sup>.

## 2. Les éditions.

Les lettres de la *Collectio Sirmondiana* furent éditées pour la première fois en 1642 par le Père Jacques Sirmond, au tome III (p. 898-1044) des œuvres complètes de l'évêque de Cyr<sup>2</sup> à la suite de l'*Histoire Religieuse*. Sirmond, le premier, utilisa pour en établir le texte le manuscrit de Naples, ainsi que le prouvent à la fois l'adresse au lecteur<sup>3</sup>, les leçons adoptées et le témoignage explicite du cardinal Barberini qui, en février 1639, écrivait au savant jésuite : *Nunc Theodoretum tuum expectamus..., codicem neapolitanum ab Holstenio obiter inspectum brevi ad nos perlatum iri spero*<sup>4</sup>. Cependant un certain nombre de leçons retenues nous prouve qu'il utilisa aussi le *Berolensis* 44, qui se trouvait alors dans la bibliothèque du collège de Clermont.

1. Pour la partie du texte comprise dans ces deux lacunes nous avons eu naturellement recours au *Vaticanus* 630 et au *Berolensis* 44.

2. « Beati Theodreti episcopi Cyri opera omnia in quatuor tomos distributa, quorum plurima graece, quaedam etiam latine nunc primum prodeunt : graeca cum manuscriptis exemplaribus diligenter collata, latinae versiones ad graecarum normam exactae et recognitae. Cura et studio Jacobi Sirmondi Societatis Jesu presbyterii. Lutetiae Parisiorum sumptibus Sebastiani Cramoisy et Gabrielis Cramoisy, MDCXLII, cum privilegio regis », 4 vol. in-fol. — Le texte est suivi d'un *index epistolarum Theodreti*.

3. « In his Vaticanum codicem exhibuimus, quo etiam usus est Cardinalis Baronius in Annalibus. Postea Neapolitanum alterum nacti, varias ex eo lectiones Vaticano apographo castigatiores selegimus suoque loco edendas curavimus ».

4. *Sirmondi opera*, Venise 1728, t. IV, p. 508.

En 1769 Næsselt, à qui Schulze, qui préparait une nouvelle édition des œuvres de Théodoret<sup>1</sup>, avait confié le soin d'éditer la Correspondance, reprit généralement le texte de Sirmond, non toutefois sans le vérifier à son tour dans le *Codex Neapolitanus*, dont il adopta contre Sirmond un certain nombre de leçons. C'est le texte de Næsselt qui se trouve reproduit au tome 83 de la Patrologie grecque de Migne (c. 1173 B-1409 A).

### 3. La lettre 83.

Il faut faire un sort particulier à l'épître 83, adressée à Dioscore, qui figure aussi ailleurs que dans les manuscrits dont il a été jusqu'ici parlé. Cette lettre, en effet, est entrée dans une collection de lettres d'auteurs divers qui a été introduite dans une des collections des actes de Chalcédoine. Il faut citer :

1) un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Vienne, auquel nous n'avons pas eu accès, le *Vindobonensis hist. gr. 27*, saec. XII, l'un des principaux manuscrits des actes du Concile. Ce manuscrit fut acheté à Constantinople par l'ambassadeur de l'empereur Maximilien II d'Autriche auprès des Turcs, Ogier de Busbeck, qui le fit passer ensuite dans la bibliothèque impériale (sur ce manuscrit cf. E. Schwartz in *Abhandlg. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, XXXII, 2, p. 8 s.).

2) un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, le *Vaticanus graecus 1455*, saec. XIV<sup>2</sup>, en papier de soie, recueil très mélangé contenant une collection de lettres rela-

1. « Beati Theodoretii episcopi Cyri opera omnia ex recensione Jacobi Sirmondi denuo edidit, graeca e codicibus locupletavit, antiquiores editiones adhibuit, versionem latinam recognovit [et variantes lectiones adiecit Ioan. Ludov. Schulze. Halae MDCCI.XIX]. L'édition parut de 1769 à 1774, en 5 tomes et 10 vol. in-8°. La correspondance occupe la deuxième partie du tome IV (p. 1060-1274), parue en 1772.

2. Brève description dans H. LIETZMANN, *Apollinaris von Laodicea und seine Schule, Texte und Untersuchungen*, Tübingen 1904, p. 100.

tives au concile de Chalcédoine éditée par Schwartz (*ACO II*, 1, 1)<sup>1</sup>. La lettre 83 de Théodoret est placée entre une lettre de saint Léon et une autre d'Anatole de Constantinople aux fol. 207<sup>v</sup>-209<sup>r</sup>, dont nous avons pu avoir les photographies.

Selon Schwartz, c'est d'un manuscrit très semblable au *Vindobonensis hist. gr. 27* qu'aurait été transcrite dans le *Vaticanus gr. 1455* la deuxième partie de la collection des épîtres (14-22) qui font suite à la seconde action de Chalcédoine relative à Dioscore. Cela expliquerait assez bien l'accord que l'on constate presque toujours, à propos de la lettre 83, entre ces deux manuscrits et, au contraire, les différences qui existent entre eux et le manuscrit de Naples et ses dérivés.

3) une traduction latine (A) éditée pour la première fois par Schwartz (*ACO I*, 5, pars 2, p. 315-318) figurant dans le *Codex Veronensis 59*, saec. VI, fol. 77<sup>v</sup> (incipit epistula sanctissimi Theodoretii episcopi Cyri ad Dioscorum Alexandrinum post primam ante secundam Ephesenam).

4) enfin, des fragments syriaques (Σ) contenus dans le manuscrit *Mus. Brit. Add. 12156*, saec. VI<sup>2</sup>.

De l'épître 83 le Père Garnier, dans son *Auctarium* (p.101-106) paru en 1684<sup>3</sup>, donna après Sirmond une

1. Sur les collections publiées par E. Schwartz et les raisons pour lesquelles ces lettres ont été retenues, voir P. GALTIER, « Le centenaire d'Éphèse. Rome et le concile », dans *RSR* 21 (1931), 169-199, 269-298.

2. Sur ce manuscrit, sans doute antérieur à 562, voir W. WRIGHT, *Catalogue of Syriac manuscripts in the British Museum, acquired since the year 1838*, t. II, Londres 1871, p. 639-648, où il porte le n° DCCXXIX.

3. « Beati Theodoretii episcopi Cyri operum tomus V, nunc primum in lumen editus, cura et studio Joannis Garnerii, presbyterii e Societate Jesu, opus posthumum, Paris, MDCLXXXIV », in-fol. — Le P. Garnier étant mort en 1681, l'ouvrage parut par les soins du P. Hardouin, son successeur à la tête de la bibliothèque du collège de Clermont. Le livre contient cinq dissertations dont la seconde traite des ouvrages de l'évêque de Cyr. Dans la partie réservée à la *Correspondance*, Garnier étudie les circonstances dans lesquelles les lettres ont été écrites, leurs destinataires et leur contenu.

nouvelle édition d'après le *Vat. gr.* 1455, ainsi que le prouvent d'une manière évidente les leçons adoptées, préférant ainsi assez souvent l'autorité de ce manuscrit à celle du manuscrit de Naples. Næsselt reprit le texte de Garnier, non toutefois sans recevoir, lorsqu'elles lui paraissaient meilleures, les leçons du *Neapolitanus*. Enfin Schwartz, utilisant tout le matériel décrit plus haut, a donné de cette lettre (*ACO* II, 1, 2, p. 48-52) une excellente édition critique, sans avoir pu cependant mettre à profit le manuscrit de Naples.

#### 4. La présente édition.

Si méritoire que soit en général le travail accompli par nos prédécesseurs et quelle que soit la valeur du texte déjà proposé dans les éditions antérieures, la lecture que nous avons faite, à notre tour, du manuscrit de Naples nous a permis de penser que ce texte était encore perfectible en certains passages. C'est pourquoi, si le texte que nous proposons ici ne diffère pas profondément de celui de Næsselt, le dernier éditeur de la Correspondance, on verra qu'il s'en écarte cependant parfois. Notre souci, quant à nous, a été de rester le plus fidèle possible au texte du *Neapolitanus*. Il apparaît, en effet, que les cas où une correction au texte qu'il nous offre peut se justifier sont somme toute assez rares. C'est pourquoi nous n'avons avancé de conjecture que d'une manière exceptionnelle.

L'épître à Jean de Germanicie, qui avait été omise par Sirmond au tome III de son édition des œuvres de Théodoret et rejetée sous le numéro 147 à la fin du tome IV (p. 702-704), où elle fait suite à l'écrit contre Nestorius adressé à Sporacius et faussement attribué à l'évêque de Cyr<sup>1</sup>, porte en fait dans les manuscrits le numéro 125. Nous l'avons naturellement rétablie à sa vraie place dans notre édition. De là une double numérotation à partir de la lettre 125, le premier numéro étant celui de l'épître dans les manuscrits, le second, indiqué entre

1. Voir *supra*, p. 12, n. 4.

parenthèses, celui qui lui avait été attribué par Sirmond et toujours maintenu après lui. On trouvera à la fin du tome III un tableau de concordance entre les deux numérotations, celle des éditions antérieures et la nôtre.

Comme dans le premier volume, nous avons marqué les *incipit* des folios — ici en fonction du *Neapolitanus* — à l'intérieur du texte et indiqué dans la marge le numéro du folio correspondant. Il nous est parfois arrivé, dans la disposition même du texte et, par suite, de la traduction, de ne pas suivre la division adoptée dans les éditions antérieures. En quelques cas, en effet, il nous est apparu que cette division ne respectait pas le sens.

D'une façon générale, nous avons suivi, pour la rédaction de l'apparat critique, les principes qui nous avaient déjà guidé dans l'édition de la *Collectio Patmensis*<sup>1</sup>. Nous avons donc, ici comme là, supprimé tout ce qui ne nous paraissait pas présenter un intérêt véritable. Ainsi n'avons-nous pas cru devoir mentionner toutes les notes marginales, d'ailleurs peu nombreuses et, sauf trois ou quatre, sans intérêt, qui figurent dans le manuscrit de Naples. Ces notes sont diverses, les unes cherchent à qualifier le genre des lettres, d'autres sont des corrections ou des gloses, soit du copiste lui-même, soit d'une main postérieure, parfois même très récente. Au reste, le lecteur (xvi<sup>e</sup> siècle ?) qui avait entrepris de qualifier le genre des lettres paraît s'être vite lassé, puisque de telles notes n'existent plus après le folio 32. De même nous avons délibérément renoncé à faire mention de toutes les variantes orthographiques sans grande importance, telles que *v* épheleistiques et *ı* souscrits omis, visant seulement à fournir l'essentiel.

Une première traduction de ces lettres fut établie au xvi<sup>e</sup> siècle par Federicus Metius à l'intention du cardinal Baronius, sur un manuscrit du Vatican, qui est certainement le *Vaticanus* 630, copie du *Neapolitanus*. C'est d'après cette traduction que Baronius cite dans ses *Annales ecclesiastici* un assez grand nombre de fragments

1. Cf. t. I, *Introd.*, p. 70.  
*Correspondance*. II.

des lettres de l'évêque de Cyr, parfois même des épîtres entières. Dans son avertissement au lecteur, Sirmond explique que cette première traduction ne fut jamais publiée et déclare ignorer ce qu'elle est devenue. Aussi, lorsqu'il édita la Correspondance, dut-il en établir lui-même une nouvelle<sup>1</sup>. C'est cette traduction qui a été reprise par Nœsselt, avec quelques légères modifications, dues aux leçons nouvelles adoptées, et qui se trouve reproduite telle quelle dans Migne.

Par contre, pas plus que de la *Collectio Patmensis* il n'existait jusqu'ici de traduction française de cette collection, qui n'a fait non plus l'objet d'aucune étude philologique<sup>2</sup>. Cette situation, en un sens avantageuse, n'a pas été sans nous créer, en certains cas, quelque difficulté. Notre plus grand souci a été de donner de ces textes souvent délicats une traduction à la fois agréable et exacte, parfois même aussi littérale que possible dans les passages à caractère proprement théologique.

Dans les notes nous sommes surtout attaché à résoudre des problèmes de chronologie et d'identification, soit des destinataires des lettres, soit d'autres personnages, au total assez nombreux, auxquels il est fait ici ou là allusion. Cependant, sur ces deux points, nous nous sommes souvent borné à renvoyer le lecteur à l'Introduction générale et notamment au chapitre consacré aux correspondants. Mais, par ailleurs, nous n'avons pas hésité à multiplier les notes susceptibles de faciliter d'une manière ou d'une autre la lecture de ces lettres, si importantes pour la connaissance non seulement de la personnalité de l'évêque de Cyr, mais aussi de sa doctrine et de l'histoire religieuse de son temps<sup>3</sup>.

1. *Quid ea Romae postea factum sit nescimus, nisi quod in lucem constat non eruisse. Quocirca... ne Latina versio deesset, quia Metiana carebamus, nostram substituímus.*

2. A l'inverse de la *Coll. Patm.* (cf. t. I, *Introd.*, p. 69-70 et les notes).

3. Au R. P. Canivet, qui a été cette fois encore notre réviseur et à qui notre travail doit mainte amélioration, nous sommes heureux d'exprimer ici notre gratitude pour la conscience autant que pour l'amabilité avec lesquelles il a bien voulu s'acquitter de sa tâche.

## SIGLES

N	= Neapolitanus-Vindobonensis 6	xi <sup>e</sup> s.
Z	= Vaticanus gr. 630	milieu du xvi <sup>e</sup> s.
A	= Berolensis gr. 41	xvi <sup>e</sup> s.

Les cinq manuscrits suivants n'interviennent pas pour l'ensemble de l'édition : le troisième est utilisé pour les ép. 19, 20, 22, 23, 53, les quatre autres pour l'ép. 83.

Λ	= Veronensis 59	vi <sup>e</sup> s.
Σ	= Brit. Mus. Add. 12156.	milieu du vi <sup>e</sup> s.
P	= Patmensis 706	xi <sup>e</sup> -xii <sup>e</sup> s.
B	= Vindobonensis hist. gr. 27	xiii <sup>e</sup> s.
V	= Vaticanus gr. 1455	xiv <sup>e</sup> s.
	codd. = consensus codicum NZA.	
	Sirm. = Sirmond, <i>Beati Theodoret Opera</i> , Paris 1642.	
	Noes. = Schulze et Nœsselt, <i>Beati Theodoret Opera IV</i> , 2, Halle 1772.	
	Auct. = Garnier, <i>Beati Theodoret Auctarium</i> , Paris 1684.	
	Sakk. = Sakkélion, <i>Τοῦ μακαριωτάτου Θεοδορήτου ἐπισκόπου Κέρου ἐπιστολαὶ δύοιν δεοῦσαι πενήχοντα</i> , Athènes, 1885.	

A partir de l'ép. 125, chaque épître est affectée de deux numéros : le premier est celui qu'elle porte dans les manuscrits, le second celui qui lui est attribué dans les éditions antérieures. Une table de concordance est placée à la fin du dernier volume.

ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ  
ΘΕΟΔΩΡΗΤΟΥ ΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΥΡΡΟΥ

Ι. ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΗ  
ΠΡΟΣ ΔΙΑΦ[ΟΡ]Ο[Ν] Φ[ΙΛ]Ο[Ν].

10<sup>v</sup>

5 Τῷ θαυμαστῷ συμβούλῳ τὸν συνετὸν ἀκροατὴν ὁ προφητι-  
κὸς συνέλεξε λόγος. Ἐγὼ δὲ σου τῇ δεινότητι οὐχ ὡς ἀκρο-  
ατῆ συνετῷ, ἀλλ' ὡς κριτῆ σοφῷ τε καὶ ἀληθεῖ, τὴν εἰς τὸν  
θεῖον Ἀπόστολον συγγραφείσαν μοι δέδωκα βιβλον. Καὶ καθά-  
περ οἱ χρυσοῦχοι τῇ βασάνῳ προσφέρουσι τὸν χρυσόν, ἰδεῖν  
10 ἐθέλοντες εἰ ἀκίδηλός τε καὶ ἀπεφθοσ, οὕτως ἐγὼ τῇ σῆ  
θεοσεβείᾳ τὸ σύγγραμμα προσεσήνοχα, γινῶναι βουλόμενος,  
εἴτε εὖ ἔχει, εἴτε τινὸς δεῖται καθάρσεως. Ἄλλὰ καὶ ἀναγνοῦς  
καὶ πέμψας, οὐδὲν ἡμῖν, ὃ φίλη κεφαλή, τῶν εἰρημένων περὶ  
τούτου δεδήλωκας. Ἡ δὲ σιγή με παρασκευάζει τοπάζειν,  
15 ὡς τάναντία περὶ ταύτης ψηφισάμενος ὁ κριτὴς οὐκ ἠθέλησε  
διὰ τοῦ μηνύσαι λυπήσασθαι. Ἄβσον τοίηνυν τὴν ὑποψίαν καὶ τὴν 11<sup>r</sup>  
περὶ τοῦ συγγράμματος ψήφον δηλώσαι μοι καταξίωσον.

2. Τῷ ΑΥΤῷ.

Οὐκ οἶμαι τοὺς θερμῶς ἀγαπῶντας ταῖς τῶν ἀγαπωμένων  
20 ὁδοῖσι κρίνειν ὀρθῶς· κλέπτει γὰρ ὁ πόθος τὸ δίκαιον. Καὶ γὰρ

Titulus : ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ ΘΕΟΔΩΡΗΤΟΥ ΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΥΡ-  
ΡΟΥ Α ΘΕΟΔΩΡΗΤΟΥ ΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΥΡΡΟΥ (ΚΥΡΟΥ Ζ)  
ΚΑΤΑ ΝΕΣΤΟΡΙΟΥ ΠΡΟΣ ΣΦΩΡΑΚΙΟΝ ΝΖ *Theodoretī epis-  
tula contra Nestorium et aliae epistulae* latine i. mg. N || 4 πρὸς διά-  
φ[ορ]ο[ν] φ[ιλ]ο[ν] sic legend. putavi

1. En proposant de résoudre ainsi les deux abréviations conte-  
nues dans le manuscrit : διαφ[ορ]ο[ν] φ[ιλ]ο[ν]. De même que la sui-  
vante, l'ép. 1 ne porte en tête ni le nom ni la fonction du destina-  
taire, qui est le même dans les deux cas. Toutefois les titres donnés  
à ce correspondant montrent qu'il s'agit d'un homme d'Église,  
peut-être un évêque, mais rien ne prouve que cet évêque soit Euthe-

LETTRES  
DE  
THÉODORET ÉVÊQUE DE CYR

1. DU MÊME, LETTRE A UN AMI RÉSERVÉ<sup>1</sup>.

La parole du prophète a rapproché de l'excellent con-  
seiller l'auditeur prudent<sup>2</sup>. Pour moi, en offrant à ta  
Sainteté le livre que j'ai écrit sur le divin Apôtre<sup>3</sup>, j'espé-  
rais trouver en elle non un auditeur prudent, mais un  
juge savant et sincère. Et de même que les orfèvres  
approchent l'or de la pierre lorsqu'ils veulent voir si le  
métal est pur et bien affiné, de même moi aussi, si j'ai  
envoyé à ta Piété mon ouvrage, c'est avec le désir de  
savoir s'il est satisfaisant ou s'il a besoin de quelque  
correction. Cependant après l'avoir lu, tu nous l'as ren-  
voyé, tête chère, sans nous rien découvrir de ce que tu  
en as dit. Or ton silence m'amène à supposer que le juge,  
ayant porté sur ce livre une opinion défavorable, n'a pas  
voulu me contrister en me la manifestant. Dissipe donc  
ce soupçon et daigne me faire connaître ton jugement  
sur l'ouvrage.

2. AU MÊME<sup>4</sup>.

Je ne crois pas que ceux qui aiment d'un ardent amour  
jugent bien les fruits de ceux qu'ils aiment : car l'amour

rius de Tyane, comme l'avancait GARNIER (*Diss.* II, PG 84, 255 B),  
s'appuyant seulement sur l'amitié qui unissait les deux hommes. —  
Date : sans doute peu avant 448, car l'ép. 82 à Eusèbe d'Ancyre, qui  
est sûrement antérieure à 449 (peut-être 448), mentionne déjà le  
*Commentaire de saint Paul* dont il est ici question, avant la lettre  
113 au pape Léon, qui est de sept.-oct. 449 (cf. t. I, p. 34).

2. Cf. *Is.* 3, 3.

3. Le *Commentaire des Épîtres de saint Paul* (PG 82, 35-878), le  
seul des ouvrages de Théodoret sur le N. T. qui nous soit parvenu.

4. Cf. ép. 1, n. 1. — Il y a tout lieu de penser que l'épître 2 est la

οἱ πατέρες ὄρα λάμπειν τὰ δυσειδῆ παῖδια νομίζουσι· καὶ παῖδες ὠσαύτως τὸ τῶν πατέρων εἰδεχθῆς οὐχ ὀρώσιν· οὕτω καὶ ἀδελφὸς ἀδελφὸν βλέπει, οὐχ ὡς ἡ φύσις, ἀλλ' ὡς ἡ διάθεσις δεικνυσιν. Οὕτω τὴν σὴν θειότητα κρίναι τοῖς ἡμῶν 5 ὑπελήφα λόγους, τοῦ φίλτρου τὴν ψήφον ἐξενεγκόντος. Μεγίστη γὰρ ἀληθῶς ἡ τῆς ἀγάπης ἰσχύς, καὶ συσκιάζει πολλάκις τῶν φίλων οὐ μικρὰ πλημμελήματα. Ταύτης ἔχων τὸν πλοῦτον, ὦ φίλη μοι κεφαλῇ, εὐφημίας τοὺς ἡμετέρους ἐταινίωσας λόγους· ἐγὼ δὲ σου τὴν θεοσέβειαν | ἐπαγγέλλω τὸν ἀγαθὸν 11 ἂντιβολῆσαι Δεσπότην, βεβαιῶσαι τοῖς ἔργοις τὴν εὐφημίαν, καὶ δεῖξαι τὸν ἐπαινούμενον, ὅποιον τῶν ἐπαινούμενων ζωγραφοῦσιν οἱ λόγοι.

### 3. ΕΙΡΗΝΑΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

15 Ὁ μὲν θεὸς Ἀπόστολος τὰς τοιαύτας ἀπαγορεύει συγκρίσεις. Ῥωμαῖοις γὰρ ἐπιστέλλων οὕτως ἔφη· Ὡστε μὴ πρὸ καιροῦ τι κρίνετε, ἕως ἂν ἔλθῃ ὁ Κύριος, ὃς καὶ φωτίσει τὰ κρυπτά τοῦ σκοτίους καὶ φανερώσει τὰς βουλὰς τῶν καρδιῶν καὶ τότε ὁ ἔπαινος γενήσεται 20 ἐκάστῳ ἀπὸ τοῦ Θεοῦ. Μάλα δὲ εἰκότως τοῦτο πεποίηκεν. Ἡμεῖς μὲν γὰρ μόνον ὀρώμεν τὰ πράγματα· ὁ δὲ τῶν ὄλων

8 μοι codd. : om. Sirm. || 8-9 ἐταινίωσας codd. : ἐταινίωσας scr. Sirm., ut vid., non recte || 9 ἐπαγγέλλω N : ἐ s. l. A ἀπ- Z τῆ θεοσεβεία παραγγέλλω i. mg. A non eadem manu || 10 ἔργοις i. mg. A alia manu : λόγοις NZ

réponse à une lettre dans laquelle l'ami, dont Théodoret avait sollicité l'avis, lui a fait connaître enfin son sentiment.

1. Sur Irénée cf. t. I, p. 29-30. — Si à la suite de GARNIER (*Diss. II ad ep. 3, PG 84, 255-256*), dont l'hypothèse a été retenue par K. GÜNTHER (*Theodoret von Cyrus und die Kämpfe in der orientalischen Kirche vom Tode Cyrills bis zur Einberufung des sogenannten Räterkonzils* (Progr.), Aschaffenburg, 1913, IV, p. 31) et par Ed. SCHWARTZ (*ACO I, 4, p. XIII*), on admet que le cas de conscience proposé à Théodoret par l'évêque de Cyr est non seulement pratique, comme l'observait déjà TILLEMONT (*Mém. hist. eccl.*, XV, 266),

abuse le jugement. C'est ainsi que les pères trouvent dans la laideur de leurs enfants une beauté éclatante, que les enfants également ne voient pas la laideur de leurs pères, que, de même encore, un frère voit son frère, non tel que la nature, mais tel que son amour le lui montre. C'est ainsi, je crois bien, que ta Sainteté a jugé mes écrits : l'affection t'a dicté la sentence. Car réellement immense est la force de l'amour, qui souvent jette une ombre sur les plus grands défauts de ceux qu'on aime. C'est parce que tu possèdes ce trésor de l'amour que tu as, ô tête qui m'est chère, paré de tes louanges mes écrits ; pour moi, je demande à ta Piété de supplier le bon Maître que les faits viennent confirmer ta louange et que celui qu'on loue apparaisse tel que le dépeignent les paroles de ceux qui le louent.

### 3. A L'ÉVÊQUE IRÉNÉE <sup>1</sup>.

Sans doute le divin Apôtre interdit-il semblables conjectures puisque, écrivant aux Romains, il s'exprime ainsi : « C'est pourquoi ne jugez rien avant le temps jusqu'à ce que vienne le Seigneur : il mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et manifestera les desseins des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due <sup>2</sup>. » Et il a bien raison de parler ainsi. Car, pour notre part, nous ne voyons que les actes, tandis

mais d'une brûlante actualité et que c'est Irénée lui-même qui est placé devant un cas de ce genre, on comprendra alors la mort dont il est question dans l'ép. comme étant la perte de son diocèse et les idoles à adorer comme étant la doctrine monophysite. Or Théodoret l'engage à ne céder qu'à la force : ce conseil ne pouvait être donné qu'en 448, au temps où l'on discutait encore sur l'édit impérial et où l'on se demandait si telle était bien la volonté de l'empereur. Dans ce cas, l'ép. 3 daterait de la même époque que l'ép. 110.

2. *I Cor.* 4, 5, attribué par erreur à l'*Ép. aux Romains*, où il est vrai que saint Paul parle aussi (2, 16 s.) du jugement de Dieu au dernier jour.

Θεός και τῶν ταῦτα δρώντων ἐπίσταται τὸν σκοπὸν, καὶ  
 τούτῳ μᾶλλον ἢ τοῖς ἔργοις δικάζων ἐκφέρει τὴν ψήφον.  
 Οὕτω στεφανῶσει τὸν θεῖον Ἀπόστολον γενόμενον τοῖς | Ἰου- 12<sup>r</sup>  
 δαίοις ὡς Ἰουδαῖον, καὶ τοῖς κατὰ νόμον ὡς ὑπὸ νόμον, καὶ  
 5 τοῖς ἀνόμοις ὡς ἄνομον. Διὰ γὰρ τὴν τῶν πολλῶν ὀφέλειαν  
 τοῖς τῆς ὑποκρίσεως προσωπειοῖς ἐχρήσατο· οὐ κόλακος  
 ἀσπαζόμενος βίον, καὶ κέρδος ἐπιζήμιον ἑαυτῷ μηχανώμενος·  
 ἀλλ' οἷς τὴν διδασκαλίαν προσέφερε τὴν ὀφέλειαν πραγμα-  
 τευόμενος. Ὁ μὲν οὖν θεσπέσιος Παῦλος, ὡς ἔφην ἤδη, τὸ  
 10 θεῖον ἀναμένειν κελεύει κριτήριον. Ἐπειδὴ δὲ καὶ τῶν μειζό-  
 νων κατατολμῶμεν, καὶ θεολογίας τῆς ὑπὲρ νοῦν καὶ λόγον  
 ἀπτόμεθα, οὐ βλασφημίας ἀφορμὰς κατὰ τοὺς ἀνοσίους ἐπι-  
 ζητοῦντες αἰρετικούς, ἀλλὰ τὴν ἐκείνων ἀσέβειαν ἐξελέγ-  
 χοντες καὶ ὡς χωροῦμεν τὸν Ποιητὴν ἀνυμνοῦντες, οὐδὲν  
 15 ἀπεικὸς δρῶντες ἂν πρὸς τὴν ὑμετέραν ἀποκρινόμενοι πεύσιν.

| Ὑπέθεσθε τῷ λόγῳ δυσσεβῆ δικαστὴν, ἄρσειν δεδωκότα 12<sup>v</sup>  
 δύο τισὶν ἀθληταῖς εὐσεβείας, ὥστε δυοῖν θάτερον δρᾶσαι, ἢ  
 θῆσαι δαίμοσιν, ἢ σφᾶς εἰς τὸ πέλαγος βῆσαι· καὶ τὸν μὲν  
 ἀρπάσαι τὸ δεύτερον, καὶ προθύμως εἰς τὸν βυθὸν κυβιστησάι·  
 20 τὸν δὲ μηδέτερον ἐλέσθαι· ἀλλὰ τὴν τῶν εἰδώλων λατρείαν  
 παραπλησίως τῷ προτέρῳ βδελύξασθαι, ἑαυτὸν δὲ μὴ παρα-  
 δοῦναι τοῖς κύμασιν, ἀλλ' ἀναμεῖναι βίᾳ τοῦτο παρ' ἑτέρου  
 παθεῖν. Οὕτω ταῦτα τῷ λόγῳ διασκευάσαντες, ἤρεσθε πότε-  
 ρος αὐτοῖν ἄμεινον δεδρακέναι δοκεῖ. Ἐγὼ δὲ οἶμαι καὶ ὑμῖν  
 25 συνδοκεῖν τὸν δεύτερον ἀξιαγαστότερον εἶναι. Οὐδὲ γὰρ προσ-  
 ταττόμενον χρὴ τινα ἑαυτὸν ὑπεξάγειν, ἀλλὰ προσμένειν ἢ  
 τὸν αὐτόματον ἢ τὸν βίαιον θάνατον. Καὶ τοῦτο διδάσκων ὁ

3 ἀπόστολον NZ : Παῦλον a. corr. A || 4 ὡς ὑπὸ νόμον N et add.  
 s. l. A alia manu : om. Z νόμου Sirm., ut app., sine sensu || 17 δυοῖν  
 e corr. A : δεῖν NZ || 21 βδελύξασθαι A : βδελύ- NZ || 25 ante  
 προσταττόμενον verbum μὴ i. mg. add. A, ut vid., non recte

1. Sur le mot σκοπός, que nous traduisons par *intention*, voir  
 l'art. de M. HART, « Le guetteur et la cible, les deux sens de σκοπός  
 dans la langue religieuse des chrétiens », in REG, t. LXXIV, 1961,  
 p. 450-468.

2. Cf. I Cor. 9, 20-21.

que le Dieu de l'univers connaît aussi l'intention<sup>1</sup> de  
 ceux qui les accomplissent et c'est en jugeant sur cette  
 intention plus que sur les actes qu'il porte sa sentence.  
 Ainsi couronnera-t-il le divin Apôtre qui s'est fait  
 Juif avec les Juifs et qui s'est comporté avec ceux qui  
 vivaient selon la Loi comme s'il était sous la Loi et avec  
 ceux qui vivaient sans la Loi comme s'il n'avait pas eu  
 de Loi<sup>2</sup>. C'est, en effet, pour se rendre utile au grand  
 nombre qu'il a pris les masques de la comédie, non qu'il  
 embrassât le genre de vie d'un flatteur ni qu'il cherchât  
 à se procurer un bénéfice condamnable, mais parce qu'il  
 voulait le bien de ceux à qui il donnait son enseignement.  
 Ainsi donc l'admirable Paul, comme je l'ai dit, nous invite  
 à attendre le jugement de Dieu. Mais puisque notre  
 audace va plus loin et que nous abordons la science des  
 choses divines qui transcende la pensée et les mots, non  
 pour chercher des occasions de blasphémer, comme font  
 les hérétiques impies, mais, au contraire, pour confondre  
 leur impiété et célébrer autant qu'il nous est possible  
 les louanges du Créateur, nous ne ferons rien qui ne  
 convienne en répondant à votre question.

Vous avez supposé dans votre raisonnement le cas  
 d'un juge impie qui a donné à deux athlètes de la foi le  
 choix entre deux attitudes : ou sacrifier aux démons, ou  
 se précipiter dans la mer ; l'un a choisi promptement la  
 deuxième solution et a sauté avec empressement dans  
 les flots, tandis que le second n'a adopté aucune des deux  
 attitudes, mais, tout en haïssant autant que le premier  
 le culte des idoles, au lieu de se livrer aux flots, a attendu  
 qu'un autre lui infligeât de force ce traitement. Les faits  
 ainsi exposés, vous m'avez demandé lequel des deux  
 paraît avoir le mieux agi. Pour ma part, je pense que  
 vous considérez avec moi que c'est l'attitude du second  
 qui est la plus louable. Car personne ne doit s'ôter à lui-  
 même la vie, même s'il en a reçu l'ordre, mais doit  
 attendre que la mort vienne, naturelle ou violente. C'est

Δεσπότης τοὺς ἐν τῆδε τῇ πόλει διωκομένους φεύγειν εἰς <sup>13</sup>  
 ἑτέραν παρεκελεύσατο· καὶ αὐθις κάκεινην ἀμείβειν καὶ εἰς  
 ἑτέραν ἀπιέναι πόλιν ἐκέλευσε. Ταῦτα πεπαιδευμένος ὁ θεῖος  
 Ἀπόστολος τοῦ ἔθνάρχου τὰς χεῖρας διέφυγε καὶ οὐδὲ τῆς  
 5 φυγῆς τὸν τρόπον ἐσίγησεν· ἀλλ' ὑπέδειξε τὴν σαργάνην τῆ  
 λόγῳ καὶ τὸ τεῖχος καὶ τὴν θυρίδα, αὐχῶν ἐπὶ τούτοις καὶ  
 σεμνυνόμενος. Ὅ γὰρ θεῖος νόμος τὸ δοκοῦν αἰσχρὸν ἐποiei  
 σεμνόν. Οὕτω ποτὲ μὲν Φαρισαῖον, ποτὲ δὲ Ῥωμαῖον ἑαυτὸν  
 10 προσηγόρευεν· οὐ τὸν θάνατον δειμαίνων, ἀλλ' ἐννόμως ἄγω-  
 νιζόμενος. Οὕτως ἐπεκαλέσατο Καίσαρα, τὰς τῶν Ἰουδαίων  
 ἐπιβουλὰς προμαθών· καὶ τὸν ἀδελφίδου δὲ πρὸς τὸν χιλιάρ-  
 χον ἔπεμψε καὶ τὰ τυρευθέντα μεμήνυκεν, οὐ τῆς παρουσίας  
 βιοτῆς ἐφιέμενος, ἀλλὰ τοῖς θεοῖς νόμοις ἐπόμενος. | Οὐ γὰρ <sup>13</sup>  
 δὴ βούλεται ἡμῶς ὁ Δεσπότης εἰς προῦπτον ἑαυτοῦς ἐμβάλ-  
 15 λειν. Καὶ τοῦτο ἡμᾶς οὐ διὰ λόγων μόνον, ἀλλὰ καὶ διὰ πραγ-  
 μάτων ἐδίδαξεν. Πολλάκις γὰρ τὰς μαιφόνους τῶν Ἰουδαίων  
 ἐξέκλινε χεῖρας. Καὶ ὁ μέγας δὲ Πέτρος, τῶν ἀποστόλων ὁ  
 πρῶτος, ἀπολυθεὶς τῶν δεσμῶν καὶ τὰς Ἡρώδου χεῖρας δια-  
 φυγῶν ἀφίκετο μὲν εἰς τὴν οἰκίαν τὴν Ἰωάννου τοῦ ἐπικαλου-  
 20 μένου Μάρκου, καὶ τὴν ἐκεῖνων φροντίδα λύσας τῇ παρουσίᾳ  
 καὶ σιγῇ ἄγειν κελεύσας εἰς οἰκίαν ἑτέραν μετέστη, πλέον  
 λαθεῖν τῇ μεταβάσει πειρώμενος. Τοῦτο τῆς φιλοσοφίας τὸ  
 εἶδος εὐρήσομεν κἂν τῇ Παλαιᾷ. Καὶ γὰρ Μωϋσῆς ἐκεῖνος ὁ  
 25 πολυῦμνητος, ἀνδρείᾳ τῇ προτεραίᾳ κατὰ τοῦ Αἰγυπτίου χρη-  
 σάμενος, εἶτα γνοὺς τῇ ὑστεραίᾳ κατὰ|δηλον τὸν φόνον γεγε- <sup>14</sup>  
 νημένον, ἀπέδρα, καὶ πολλῶν ὁδὸν ἐξήνυσεν ἡμερῶν, καὶ τὴν

<sup>7</sup> ἐποiei codd. : ποιεί Sirm., || <sup>23</sup> κἂν NZ : κἂν A || <sup>24</sup> ἀνδρείᾳ  
 NZ : -δρείᾳ A || <sup>24-25</sup> κατὰ τοῦ Αἰγυπτίου χρῆσάμενος NZ : χρῆσάμενος  
 κατὰ τοῦ Αἰγυπτίου a. corr. A

1. Cf. *Matth.* 10, 23.
2. Cf. *II Cor.* 11, 33.
3. Cf. *Act.* 23, 6 ; 22, 25.
4. *Id.* 25, 10-12.
5. *Id.* 23, 16-17.
6. Cf. *Act.* 12, 5-12.

ce que nous a enseigné le Maître lorsqu'il a invité ceux  
 qui étaient persécutés dans une ville à fuir dans une  
 autre et, de nouveau, à quitter celle-ci et à se retirer dans  
 une autre <sup>1</sup>. C'est pour avoir reçu cet enseignement que  
 le divin Paul se déroba aux mains du gouverneur et ne  
 fit même pas silence sur la manière dont il s'était enfui,  
 mais rappela dans son récit la corbeille d'osier et le mur  
 et la petite porte, se glorifiant et s'enorgueillissant de  
 tout cela <sup>2</sup>. Car la loi divine rendait honorable ce qui  
 paraît déshonorant. Ainsi se disait-il tantôt pharisien et  
 tantôt romain, non par crainte de la mort, mais pour se  
 défendre selon la loi <sup>3</sup>. Ainsi en appela-t-il à César <sup>4</sup> lors-  
 qu'il comprit le piège que lui tendaient les Juifs, envoya  
 son neveu auprès du tribun et fit révéler à celui-ci les  
 machinations dirigées contre lui <sup>5</sup>, non point par désir  
 de la vie terrestre mais pour obéir aux lois divines. Car  
 le Maître ne veut pas que nous nous jetions nous-mêmes  
 en avant. Et cela il ne nous l'a pas enseigné seulement  
 par ses paroles, mais aussi par ses actes, puisque c'est  
 souvent qu'il s'est dérobé aux mains meurtrières des  
 Juifs. Le grand Pierre, de son côté, lui, le Prince des  
 apôtres, une fois délivré de ses chaînes et après qu'il  
 eut échappé aux mains d'Hérode, arriva à la maison de  
 Jean, surnommé Marc, rassura ceux qui étaient là par  
 sa présence, leur ordonna de garder le silence et passa  
 dans une autre maison, essayant de se mieux cacher  
 en changeant de demeure <sup>6</sup>. Cette forme de sagesse,  
 nous la trouverons même dans l'Ancien Testament <sup>7</sup>.  
 C'est ainsi que le grand Moïse, cet homme si célèbre,  
 après s'être montré le premier jour courageux en face  
 de l'Égyptien, lorsqu'il eut appris, le lendemain, que le  
 crime était découvert, prit la fuite, parcourut un trajet  
 de plusieurs journées de marche et gagna le pays des

7. Pour ces deux exemples tirés de l'A. T., cf. *Ex.* 2, 15 et *I Rois* 19,  
 1 s.

Μαδιανῆτιν κατέλαβε χώραν. Οὕτως Ἥλιος ὁ πάνυ τὰς τῆς  
 Ἰεζάβελ μεμαθηκῶς ἀπειλὰς τοῖς ἀνελεῖν βουλομένοις ἑαυ-  
 τὸν οὐκ ἐξέδωκεν, ἀλλὰ τὴν οἰκουμένην καταλιπὼν ἔδραμεν  
 εἰς τὴν ἔρημον. Εἰ δὲ τὸ φυγεῖν τῶν πολεμούντων τὰς χεῖρας  
 5 ὕσιόν τε καὶ Θεῷ προσφιλές, πολλῶ δῆπουθεν δσιώτερον τὸ  
 μὴ πεισθῆναι τῷ κελεύσαντι αὐτὸν ἑαυτοῦ γενέσθαι φονέα.  
 Οὐδὲ γὰρ ὁ Κύριος εἶξεν εἰρηκῶτι τῷ διαβόλῳ· Βάλε σεαυ-  
 τὸν ἄνωθεν κάτω. Ὅτε δὲ τὰς Ἰουδαϊκὰς κατ' αὐτοῦ καθώ-  
 πλισε χεῖρας διὰ τῶν μαστίγων καὶ τῶν ἀκανθῶν καὶ τῶν ἴλων,  
 10 καὶ τῆς κτίσεως ἐπειγομένης τοῖς ἀλιτηρίοις ἐκείνοις πανω-  
 λεβριαν ἐπαγαγεῖν αὐτὸς | ὡς Δεσπότης ἐκόλωσεν, εἰδὼς τὸ 14v  
 πάθος τῷ κόσμῳ σωτήριον. Διὰ τοι τοῦτο καὶ παρὰ τὸ πάθος  
 τοῖς ἀποστόλοις ἔλεγεν· Εὐξασθε μὴ εἰσελθεῖν εἰς πει-  
 ρασμὸν. Καὶ ἡμᾶς λέγειν ἐδίδαξεν· Καὶ μὴ εἰσενέγκης  
 15 ἡμᾶς εἰς πειρασμὸν.

Μετασηματίζωμεν δέ, εἰ δοκεῖ, μικρά τινα τοῦ προβλήμα-  
 τος καὶ σαφέστερον μαθησόμεθα τὴν ἀλήθειαν· καὶ ἀφελόμενοι  
 τοῦ λόγου τὴν θάλατταν, φῶμεν ξίφος ἐγχειρίσαι τὸν δικαστὴν  
 ἐκατέρῳ τῶν ἀθλητῶν καὶ προστάξαι τὸν οὐκ ἀνεχόμενον  
 20 θῦσαι, τὴν οἰκείαν ἐκτεμεῖν κεφαλὴν· τίς οὖν ἄρα εὖ φρονῶν  
 ἠνέσχετ' ἂν αἵματι οἰκείῳ φοιτῆσαι τὴν δεξιάν, καὶ δήμιος  
 ἑαυτοῦ γενέσθαι καὶ πολεμίαν ἀποφῆναι τὴν χεῖρα καὶ εἶξαι  
 τῷ παρανόμως κελεύοντι δικαστῆ; Πολλῶ τοιγαροῦν ὁ δεύτε-  
 ρος ἀξιαγαστότερος. Τῷ προτέρῳ μὲν γὰρ ἡ προθυμία μόνη  
 25 προσφέρει τὴν εὐφημίαν, | τὸν δὲ δεῦτερον πρὸς τῇ προθυμίᾳ 15r  
 καὶ ἡ εὐβουλία κοσμεῖ. Ταῦτα ἐγὼ μὲν πρὸς τὸ δεδομένον τῆς  
 γνώσεως διέκρινα μέτρον· ὁ δὲ καὶ τὰ πράγματα καὶ τὰ ἐνθυ-

9 διὰ i. mg. A non eadem manu : καὶ codd. || 23 παρανόμως codd. :  
 -νόμῳ Sirm., prob. Noess. || κελεύοντι NZ : -σαντι A || 27 διέκρινα  
 μέτρον NZ : μέτρον διέκρινα A

1. *Matth.* 4, 6.

2. Καί, qui est la leçon des manuscrits, rend la phrase grecque  
 peu intelligible, à moins de supposer l'omission d'un verbe dont les  
 trois génitifs seraient les compléments. Nous préférons adopter la  
 conjecture proposée par une autre main en marge du *Berolensis*,

Madianites. C'est ainsi qu'Élie, ayant connu les menaces  
 de Jézabel, au lieu de se livrer à ceux qui voulaient le  
 tuer, quitta le pays habité et s'enfuit dans le désert. Que  
 si échapper aux mains de ses ennemis est chose sainte  
 et plaît à Dieu, assurément est-il bien plus saint encore  
 de ne pas obéir à celui qui nous a donné l'ordre de nous  
 tuer nous-même. Car le Seigneur, lui non plus, ne céda  
 point au diable qui lui avait dit : « Jetez-vous en-bas <sup>1</sup>. »  
 Mais quand ce démon arma contre lui les mains des Juifs  
 au moyen des fouets, des épines, des clous <sup>2</sup>, comme la  
 création s'élançait, lui-même, en tant que Maître, s'opposa  
 au massacre de ces criminels, sachant que sa passion  
 apportait au monde le salut <sup>3</sup>. Aussi, au moment même  
 de sa passion, dit-il à ses apôtres : « Priez, afin que vous  
 n'entriez pas en tentation <sup>4</sup> ». Et il nous a enseigné à  
 dire : « Et ne nous induisez pas en tentation <sup>5</sup>. »

Changeons donc, si vous le voulez, quelques éléments du  
 problème et nous verrons plus clairement la vérité ;  
 supprimons le mot *mer*, disons que le juge a tendu une  
 épée à chacun des athlètes et a ordonné que celui qui  
 ne voudrait pas sacrifier aux idoles se coupât la tête :  
 quel est l'homme sensé qui accepterait de souiller sa  
 main de son sang, de devenir son propre bourreau, de  
 faire de sa main son ennemie et d'obéir aux ordres  
 iniques de ce juge ? Ainsi donc, c'est le second qui est  
 de beaucoup le plus louable. Car tandis que le premier  
 ne tire sa gloire que de son zèle, le second, outre le zèle,  
 se trouve paré de la sagesse. Telle est, quant à moi, la  
 façon dont je juge le cas, suivant la mesure de science  
 qui m'a été donnée, mais Celui qui connaît clairement

διὰ, en donnant à cette préposition un sens instrumental, que jus-  
 tifie assez bien le verbe *καθώπλισε*.

3. Cf. *Matth.* 27, 45-46. Allusion aux phénomènes miraculeux  
 qui accompagnèrent la mort du Christ.

4. *Id.* 26, 41.

5. *Lc* 11, 4.

μήματα σαφῶς ἐπιστάμενος ἐν τῇ τῆς ἐπιφανείας ἡμέρᾳ δεῖξει τὸν ἄμεινον βουλευσάμενον.

#### 4. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Ὁ ψυχῶν καὶ σωμάτων Δημιουργὸς ἑκατέρᾳ φύσει τὰ πρόσ-  
5 φορα δέδωκε καὶ κατὰ ταῦτὸν ἡμᾶς καὶ τοῖς νοητοῖς καὶ τοῖς  
αἰσθητοῖς ἐπέκλυσεν ἀγαθοῖς. Μετὰ γὰρ δὴ τῆς παναγοῦς  
ἑορτῆς καὶ τὸν τριπόθητον ἔδωκεν ὑετόν, ἵνα καθαρὰν ἀθυμίας  
τὴν πανήγυριν ἀποφήνη. Ἡμεῖς δὲ τὸν μεγαλόδωρον ὑμνή-  
σαντες Δεσπότην, τοῖς ἑορταστικοῖς συνήθως κεχρήμεθα  
10 γράμμασι καὶ, τὴν σὴν θεοσέβειαν προσφθεγγόμενοι, τὴν ἀπὸ  
τῶν προσευχῶν αἰτοῦμεν βοήθειαν. |

#### 5. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

15v

Φροντίσιν ἡμᾶς καὶ λύπαις μετὰ τὴν ἁμαρτίαν συζεύξας ὁ  
δημιουργήσας ἡμᾶς Θεὸς παρέσχεν ἡμῖν παραψυχῆς ἀφορμὰς  
15 τὰς θείας ἐν μέσῳ τεθεικῶς ἑορτάς. Αἱ γὰρ τούτων ὑποθέσεις  
καὶ τῶν θεοσδότην ἡμᾶς ἀναμνησκουσι δωρεῶν καὶ τὴν  
παντελεῆ τῶν ἀνιάρων προμηνύουσι λύσιν. Τούτων τῶν ἀγαθῶν  
καὶ νῦν ἀπολαύσαντες καὶ θυμηδίας ἀναπλησθέντες τὴν σὴν  
μεγαλοπρέπειαν προσφθεγγόμεθα καὶ τῆς φιλίας τὸ μέτρον  
20 ἐκτίνομεν κατὰ τὸν νόμον τῆς ἑορτῆς.

#### 6. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Παρέσχεν ἡμῖν ὁ φιλόθρωπος Δεσπότης μετὰ τῆς τοῦ  
φιλοχρίστου λαοῦ προθυμίας ἐπιτελέσαι τὴν θείαν καὶ σωτή-

5 ταῦτὸν scripsi : ταυτὸν codd. || Post νοητοῖς verba καὶ τοῖς  
del. Noes. || 14 ἡμᾶς om. ZA || 23 Ante τὴν verbum καὶ exp. N

1. Date : inconnue. Sur cette ép., ainsi que sur les ép. 6, 25, 26, 38, 39, 54, 56, 63, 64, cf. t. I, p. 43 et la note 4.

2. Cette ép. peut appartenir aux années 448-449, sans qu'on puisse préciser davantage. L'évêque de Cyr y loue, en effet, le Seigneur de lui fournir des occasions de consolation au milieu des tribulations. On retrouvera une allusion à ces mêmes tribulations dans

et les actes et les pensées manifesterà au jour de son avènement lequel des deux a pris la meilleure résolution.

#### 4. LETTRE FESTALE<sup>1</sup>.

Le Créateur des âmes et des corps a fait don à chacune de nos deux natures des biens qui lui conviennent et il nous a inondés tout à la fois des biens spirituels et matériels. C'est ainsi qu'avec la fête très sainte il nous a donné aussi la pluie trois fois bénie, afin d'ôter à l'assemblée tout motif de tristesse. Pour nous, en louant la munificence du Maître, nous écrivons selon la tradition une lettre à l'occasion de cette fête et, saluant ta Piété, nous lui demandons le secours de ses prières.

#### 5. LETTRE FESTALE<sup>2</sup>.

Dieu, qui nous a créés, nous ayant après le péché enchaînés aux soucis et aux peines, nous a fourni des motifs de consolation en nous ménageant les fêtes religieuses au milieu de nos tribulations. Par leur objet, en effet, ces fêtes, d'une part nous rappellent les bienfaits que Dieu nous a accordés et, d'autre part, nous annoncent la complète délivrance de nos tristesses. Jouissant dès à présent de ces bienfaits et rempli d'allégresse, nous saluons ta Magnificence et acquittons la dette de notre amitié selon la prescription de la fête.

#### 6. LETTRE FESTALE<sup>3</sup>.

Le Maître dans son amour des hommes nous a accordé de passer la sainte fête de notre salut au milieu de l'em-

les lettres 38, 39 et 40. Bien que l'idée soit exprimée d'une façon générale, il est évident que Théodoret en fait surtout une application particulière à son cas.

3. Date possible : printemps 451, donc après la réhabilitation de

ριον ἑορτὴν καὶ τοὺς τῆς πνευματικῆς ὠφελείας ἐξ αὐτῆς  
 τρυγῆσαι καρπούς. Τὴν περὶ ἡμᾶς | τοίνυν διάθεσιν τῆς σῆς 16<sup>τ</sup>  
 εὐλαθείας εἰδὼς, δῆλον αὐτῇ διὰ γραμμάτων τοῦτο ποιῶ.  
 Ἦδονται γὰρ οἱ εὖ περὶ τινὰς διακείμενοι, ὅταν τι περὶ αὐτῶν  
 5 θυμῆρες ἀκούσωσιν.

### 7. ΘΕΟΝΙΑΛΗ.

Πάλαι ἂν ἐγεγράφειν, εἰ πάλαι ἐγνώκειν τὴν τελευταίαν τοῦ  
 μεγαλοπρεπεστάτου τῆς σῆς σεμνοπρεπείας δημοζύγου. Καὶ  
 νῦν δὲ γράφω, οὐχ ἵνα τὴν τῆς ἀθυρίας ὑπερβολὴν λόγοις  
 10 παραμυθητικοῖς κατευνάσω· τοῖς γὰρ ἐπισταμένοις φιλοσοφεῖν  
 καὶ τοῦδε τοῦ βίου τὴν φύσιν ἐπεσκεμμένοις ἀπόχρη καὶ  
 μόνος ὁ λογισμὸς ἀποσκεδάσαι τῆς λύτης τὰς τρικυμίας. Κἄν  
 τῆς μακρᾶς ἐκείνης συνηθείας ἀναμνήσκῃ, αὐτὸς τοὺς  
 θεοῦ νόμους ἀναγινώσκει καὶ τοῖς ἐκείνης δάκρυσιν ἀντι-  
 15 τάττει καὶ τῆς φύσεως τὸν δρόμον καὶ τοῦ Θεοῦ τὸν ὄρον καὶ 16<sup>τ</sup>  
 τὴν ἐλπίδα τῆς ἀναστάσεως. Ταῦτ' εἰδὼς οὐ δέομαι λόγων  
 πολλῶν, ἀλλ' εἰς καιρὸν τῇ φιλοσοφίᾳ κεχρησθαι παρακαλῶ·  
 καὶ νομίσαι τοῦ κατοικομένου τὴν τελευταίαν ἀποδημίαν μακρὰν·  
 καὶ προσμεῖναι τὴν τοῦ Θεοῦ καὶ Σωτῆρος ἡμῶν ὑπόσχεσιν.

2 Post τρυγῆσαι verbum unum (sc. τοὺς) erasit N

T. ou, du moins, après le changement d'attitude du pouvoir à son  
 égard, l'évêque de Cyr annonçant en effet comme une heureuse  
 nouvelle le fait d'avoir pu passer la fête de Pâques au milieu du  
 peuple chrétien.

1. Noter l'antithèse : *φιλάνθρωπος* appliqué à Dieu, *φιλόχριστος*  
 appliqué aux hommes. Pour le sens et les emplois dans la littérature  
 chrétienne du mot *φιλάνθρωπος* appliqué à Dieu et du mot *φιλανθρω-*  
*πία* servant à désigner l'amour bienfaisant de Dieu pour l'homme,  
 voir A.-M. MALINGREY, éd. de S. JEAN CHRYSOSTOME, *Sur la Provi-*  
*dence de Dieu*, SC 79 (1961), p. 130, n. 1. Cf. aussi ép. 133, 4<sup>o</sup> n.

2. Sur cette ép. qu'aucun indice ne permet de dater et qui ouvre  
 la série assez riche des lettres de condoléances que nous offre la cor-  
 respondance, cf. t. I, p. 55.

3. C'est-à-dire : en supportant chrétiennement l'épreuve. Sur la  
 pénétration des mots du groupe de *φιλοσοφία*, tels que *φιλοσοφεῖν*,  
 dans le vocabulaire des auteurs chrétiens et les diverses réalités

pressionnement du peuple chrétien<sup>1</sup> et d'en retirer les fruits  
 utiles à notre vie spirituelle. Aussi, connaissant les sen-  
 timents de ta Piété à notre égard, je l'en informe par  
 écrit. Car lorsqu'on aime quelqu'un, on se réjouit d'ap-  
 prendre quelque heureuse nouvelle à son sujet.

### 7. A THÉONILLA<sup>2</sup>.

C'est depuis longtemps déjà que je t'aurais écrit, si  
 depuis longtemps je connaissais la mort du très magni-  
 fique époux de ta Majesté. Et si aujourd'hui je t'écris,  
 ce n'est point afin d'adoucir par des paroles de conso-  
 lation ta douleur qui est sans limite : car pour ceux qui  
 savent vivre en chrétiens<sup>3</sup> et qui ont appris ce qu'est la  
 vie présente, la seule réflexion suffit à dissiper les flots de  
 leur chagrin. Que si l'idée de cette longue vie que vous  
 avez menée ensemble te revient à l'esprit, ta raison  
 reconnaît les lois divines et aux larmes de ton chagrin  
 oppose la pensée du cours de la nature, la volonté de  
 Dieu et l'espoir de la résurrection<sup>4</sup>. Sachant cela, je n'ai  
 pas besoin de m'étendre longuement et je t'exhorte  
 seulement à user à propos de ta force d'âme, à considé-  
 rer que la mort de celui qui est parti n'est qu'un long  
 voyage et à attendre la promesse de notre Dieu et Sau-

qu'ils peuvent recouvrir à partir du IV<sup>e</sup> siècle, voir : A.-M. MALINGREY, « *Philosophia* », étude d'un groupe de mots dans la littérature grecque, des présocratiques au IV<sup>e</sup> siècle après J. C., Paris, Klincksieck, 1961, p. 207-301. Sur le sens de ces mots en particulier chez Théodoret, voir p. 288 la note 117 avec références à divers passages de l'év. de Cyr, spécialement ép. 11, 17, 29. Le plus souvent, chez notre auteur, le mot implique une valeur morale et désigne la résistance à la souffrance, devenant presque synonyme de *καρτερία*.

4. On notera dans cette phrase le mélange de thèmes de consolation communs aux païens et aux chrétiens (τῆς φύσεως τὸν δρόμον l. 15, φύσεως désignant sans doute toute la nature créée soumise au devenir et au changement) et de thèmes plus spécifiquement chrétiens (la résurrection promise aux hommes par Dieu).

Correspondance. If.

Ἄψευδής γάρ ὁ τὴν ἀνάστασιν ἐπαγγειλάμενος, μᾶλλον δὲ ἀληθείας πηγὴ.

## 8. ΕΥΓΡΑΦΙΑ.

Περιττὸν μὲν οἶμαι τὸ πάλιν ἐπιφθὰς τῇ λύπῃ προσφέρειν  
5 πνευματικὰς. Ἀπόχρη γὰρ καὶ μόνῃ τῶν σωτηρίων παθημάτων  
ἢ μνήμῃ σθέσαι καὶ τὴν ἀκμάζουσαν ἄθυμίαν. Ὑπὲρ γὰρ τῆς  
τῶν ἀνθρώπων ταῦτα γεγένηται φύσεως. Τὸν γὰρ θάνατον ὁ  
Δεσπότης κατέλυσεν, οὐχ ἵνα | ἐν σῶμα κρείττον ἀποφήνη 17<sup>r</sup>  
θανάτου· ἀλλ' ἵνα δι' ἐκεῖνου τὴν κοινὴν ἀνάστασιν πραγμα-  
10 τεύσῃται καὶ ταύτην ἡμῖν τὴν ἐλπίδα βεβαίαν παράσχη. Εἰ  
δὲ καὶ τῶν θείων ἑορτῶν παντοδαπὴν ψυχαγωγίαν προσφερου-  
σῶν οὐ καταγωνίζῃ τῆς ἀθυμίας τὸ πάθος, παρακαλῶ σου τὴν  
σεμνοπρέπειαν, τοῦ προικφοῦ γοῦν γραμματείου τὰ μετὰ τὴν  
ἐπίδοσιν ἀναγνῶναι καὶ γνῶναι σαφῶς, ὡς ἠγήσατο τοῦ γάμου  
15 τοῦ θανάτου ἢ μνήμῃ. Τὸ γὰρ θνητὸν τῆς φύσεως ἐπιστάμε-  
νοι καὶ προμηθοῦμενοι τῆς τῶν ἔτι ζώντων εἰρήνης, τὰς  
καλουμένας αἰρέσεις ἐπιτάττουσιν καὶ οὐ δυσχεραίνουσι πρὸ  
τῆς γαμικῆς συναφείας μεμνημένοι θανάτου· ἀλλὰ διαρρήδην  
βοῶσιν, εἰ μὲν ὁ ἀνὴρ προτελευτήσοι, συνέδοξε τόδε γενέσθαι·  
20 εἰ δὲ ἡ γυνὴ τοῦτο ὑπομείνοι τὸ πάθος, τόδε συνήρесе. Τί  
τοῖνυν δυσχεραίνομεν ταῦτα | πρὸ τοῦ γάμου μεμαθηκότες, καὶ 17<sup>v</sup>  
ταῦτα καθ' ἑκάστην, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἡμέραν προσμένοντες;  
Ἀνάγκη γὰρ πᾶσα διαλυθῆναι τὴν συζυγίαν, ἢ τοῦ ἀνδρὸς  
προτελευτῶντος, ἢ τῆς γυναικὸς προαπιούσης. Τοῦτον γὰρ

ὅ καὶ om. Z || 10 βεβαίαν NZ : s. l. add. A non cadem, ut vid.,  
manu

1. Cf. Tit. 1, 2 (ἄψευδής θεός).

2. Sur Eugraphie cf. t. I, p. 55. — Date vraisemblable : Pâques 449. Tout d'abord l'ép. 8 est postérieure à l'ép. 69, ainsi qu'en témoigne le mot πάλιν. D'autre part on verra qu'il est raisonnable de situer l'ép. 69 dans les années 448-449. Enfin l'auteur dit expressément que « le souvenir des souffrances rédemptrices suffit à éteindre la douleur même la plus vive ». Il paraît donc évident que cette lettre a été écrite aux environs d'une fête de Pâques et cela en un temps où Théodoret vivait relégué dans son diocèse. La seule

veur. Car Celui qui a promis la résurrection ne ment pas <sup>1</sup>, ou plutôt est la source même de la vérité.

8. A EUGRAPHIE <sup>2</sup>.

J'estime superflu d'appliquer à nouveau à ton chagrin des remèdes spirituels, car, à lui seul, le souvenir des souffrances rédemptrices suffit à éteindre la douleur même la plus vive, puisque c'est dans l'intérêt de la nature humaine que ces souffrances ont été endurées. Car, si le Maître a détruit la mort, ce n'est pas pour nous montrer le triomphe d'un seul corps, mais c'est afin d'opérer par ce corps la résurrection de tous les corps et d'affermir en nous cette espérance <sup>3</sup>. Et si — alors que les fêtes religieuses t'apportent des consolations de toutes sortes — tu ne sais pas triompher du poids de ta douleur, j'invite ta Majesté à relire dans le contrat de mariage ce qui suit la donation et à voir clairement que le souvenir de la mort a précédé le mariage. C'est, en effet, parce qu'on sait que notre nature est mortelle et par prudence à l'égard de la tranquillité de ceux qui survivront que l'on fixe ce qu'on appelle les clauses, que l'on ne met aucune mauvaise humeur à faire mention de la mort avant que les époux ne s'unissent et qu'au contraire on proclame expressément que si c'est le mari qui vient à mourir le premier, telle décision est prise, si c'est, au contraire, la femme qui subit ce sort, telle disposition se trouve fixée. Pourquoi donc nous affliger, quand nous savons cela avant le mariage et attendons cette issue pour ainsi dire chaque jour ? C'est, en effet, une nécessité absolue que le lien soit brisé, soit que l'homme meure d'abord, soit que la femme le précède. Car tel est le

date qui convienne en ce cas pour la rédaction de l'ép. est bien celle qui a été proposée plus haut.

3. Cf. I Thess. 4, 14 s.

ἔχει τὸν δρόμον ὁ βίος. Καὶ τὰ θεῖα τοῖνυν καὶ τὰ ἀνθρώπινα σαφῶς εἰδυῖά σου ἢ θαυμασιότης, σκεδασάτω τὴν ἀθυμίαν καὶ τὴν κοινὴν ἐλπίδα τῶν εὐσεβῶν προσμεινάτω.

### 9. ΑΝΕΠΙΓΡΑΦΟΣ.

5 Ἡ μὲν θεοσέβεια ὑμῶν δυσχεραίνει καὶ ἀχθεται διὰ τὴν ἀδίκως ἡμῖν καὶ δίχα κρίσεως ἐπενεχθεῖσαν ψήφον· ἐμὲ δὲ αὐτὸ τοῦτο ψυχαγωγεῖ. Εἰ μὲν γὰρ δικαίως κατεκρίθην, ἤλγησα ἄν, ὡς παρασχὼν ἀφορμὰς εὐλόγους τοῖς κατακρίνασιν. Ἐπειδὴ δὲ ἐν τούτῳ τῷ μέρει καθαρὸν μοι τὸ συνειδός,  
10 χαίρω καὶ γάννυμαι καὶ προσμένω τῶν ἄλλων | λύσιν ἁμαρτη- 18<sup>+</sup> μάτων διὰ τήνδε τὴν ἀδικίαν. Οὐδὲ γὰρ ὁ Ναβουθὲ δι' ἄλλην ἀρετὴν πολυθρόνητος, ἀλλ' ὅτι τὴν ἀδικον ἐκείνην ὑπέμεινε σφραγῆν. Εὐξασθαι δὲ παρακαλῶ παρὰ τοῦ Θεοῦ μὴ ἐγκαταλειφθῆναι ἡμᾶς, καὶ ὁ πολεμῶν πολεμεῖτω. Ἀρκεῖ γάρ μοι εἰς  
15 πᾶσαν θυμηδίαν ἢ τοῦ Θεοῦ μου εὐμένεια· κἄν αὐτὸς ἡμῖν παρῆ, τῶν λυπηρῶν ἀπάντων ὡς ἀθυρμάτων καταφρονοῦμεν.

### 10. ΗΛΙΑ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΩ.

Τοὺς νόμους εἰς ἐπικουρίαν τῶν ἀδικουμένων οἱ νομοθέται γεγράφασι, καὶ τὴν βῆτορικὴν ἀσκοῦσι τέχνην οἱ τῶν δικανικῶν  
20 ἀσπάζόμενοι βίον, ἵνα τοῖς δικαίως δεομένοις βοηθείας συνηγορῶσι. Καὶ λόγων τοῖνυν βῆτορικῶν καὶ τῆς τῶν νόμων ἐπι-

6 Verba ἐμε πασχοντα i. mg. N manu posteriore : om. ZA || 9 μοι : μου A || 12 πολυθρόνητος : -θρόνητος A

1. Cette lettre — dont nous ignorons le destinataire — pourrait être contemporaine des lettres 113-119 écrites après la déposition de Théodore par le concile d'Éphèse, c'est-à-dire dans les derniers mois de 449.

2. Cf. *III Rois* 21, 1-14. Naboth sera encore cité en exemple dans l'ép. 126.

3. Sur le mot ἐγκαταλείπειν qui appartient au vocabulaire grec de la dérélition et s'utilise en parlant d'une âme désertée par Dieu,

cours de la vie. Ainsi donc, ayant une connaissance claire à la fois de la sagesse de Dieu et de la condition humaine, que ton Excellence dissipe sa tristesse et attende que se réalise l'espérance commune à ceux qui ont la foi.

### 9. SANS TITRE<sup>1</sup>.

Votre Piété s'indigne et s'afflige de la sentence inique qui a été portée contre nous sans jugement : pour moi, c'est précisément cela qui me console. Car si j'avais été condamné selon la justice, j'aurais eu de la douleur à la pensée d'avoir fourni à mes juges de justes motifs d'accusation. Mais comme sur ce point ma conscience est pure, je suis dans la joie et l'allégresse et j'espère, grâce à cette injustice, le pardon de mes autres fautes. Car si Naboth<sup>2</sup>, de son côté, est si célèbre, ce n'est pas pour d'autre mérite que pour avoir subi la mort injuste que l'on sait. Priez donc Dieu, je vous le demande, de ne pas nous abandonner<sup>3</sup>, et que mon ennemi alors me fasse la guerre ! Car la bienveillance de mon Dieu suffit à me donner une joie complète et, s'il est lui-même à nos côtés, toutes les peines n'auront pas à nos yeux plus d'importance que des bagatelles.

### 10. AU JURISCONSULTE ÉLIE<sup>4</sup>.

Les législateurs ont écrit les lois pour porter secours aux victimes de l'injustice, et ceux qui embrassent la vie du barreau exercent leur éloquence pour défendre ceux qui ont besoin du secours de la justice. Toi donc, qui as obtenu en partage à la fois l'éloquence et la science

voir *PGL* s. v., avec références à saint Basile et à saint Jean Chrysostome, et la 5<sup>e</sup> note de l'ép. 128.

4. Élie exerçait-il sa charge à Hiérapolis, capitale de l'Euphratésie, ou à Antioche même, la grande ville de l'Orient ? — Date de l'épître : inconnue.

στήμης μεταλαχών, ὡ φίλη κεφαλή, εἰς δέον χρῆσαι τῇ τέχνῃ, καὶ βάλλε τῇ τέχνῃ τοὺς ἀδικούντας | καὶ τοῖς ὑπ' ἐκείνων 18<sup>v</sup> βαλλομένοις ἐπάμυνε, προβαλλόμενος καθάπερ ἀσπίδα τοὺς νόμους· καὶ μηδεὶς ἀδικῶν ἀπολαύετω συνηγορίας, κἄν οἰκειό-  
5 τας ᾖ. Εἰς δὲ τούτων Ἀβράμης ὁ κάκιστος· ὃς ἄγρον ἐκκλησιαστικὸν χρόνον οἰκήσας συχνόν, εἰτά τινας ἐντεθθεν εἰς κοινωνίαν τῆς κακουργίας λαβών, τετόλμηκεν· ἃ σαφῶς ὁμολόγησεν. Ἀπέστειλα δὲ σὺν αὐτῷ καὶ τὰ πεπραγμένα καὶ τοὺς ἡδικομένους καὶ τὸν εὐλαβέστατον Γερόντιον τὸν ὑποδιάκο-  
10 νον· ὃς ἵνα τοῖς νόμοις παραδῶσι τὸν ἀλιτήριον, ἀλλ' ἵνα τὴν σὴν διδάξωσιν ἃ πεπόνθασι παιδεύσιν καὶ συναλγήσαι παρασκευάσαντες πείσωσιν ἀναγκάσαι τὸν ἀνόσιον ἄνθρωπον ἀποδοῦναι τὰ συληθέντα.

#### 11. ΦΛΑΒΙΑΝῶ ΕΠΙΣΚΟΠῶ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ.

15

Φωστήρᾶ σε τῆς οἰκουμένης φανότατον ἀπέφηνεν τῶν 19<sup>r</sup> ἔλων ὁ Ποιητῆς τε καὶ Πρύτανις καὶ τὴν βασιλείαν σκοτομήνην εἰς καθαρὰν μετέβαλε μεσημβριαν. Καὶ καθάπερ τὸ παρὰ τοὺς λιμένας φρυκτωρούμενον πῦρ τοῖς ναυτιλλομένοις νύκ-  
20 τωρ ἐπιδεικνυσι τοῦ λιμένος τὸ στόμα, οὕτως ἡ τῆς σῆς ἀγιωσύνης ἀκτίς τοῖς ὑπὲρ τῆς εὐσεβείας πολεμουμένοις ἀνεφάνη μεγίστη παραψυχή, καὶ τῆς ἀποστολικῆς πίστεως ἐπέδειξε τὸν λιμένα, καὶ τοὺς τε εἰδότας θυμηδίας ἐνέπλησε, τοὺς τε ἀγνοοῦντας ἠλευθέρωσε τῶν σκοπέλων. Ἐγὼ δὲ διαφερόντως  
25 τὸν τῶν ἀγαθῶν ἀνυμνῶ χορηγόν, πρόμαχον γενναῖον εὐρών,

16-17 τῶν ἔλων NZ : ὁ τῶν ἔλων a. corr. A || 25 ἀνυμνῶ χορηγόν NZ : χορηγόν ἀνυμνῶ a. corr. A

1. Géronte ne semble pas être l'une des victimes d'Abram, mais ce sous-diacre a dû être témoin des faits et pourra donc renseigner exactement Élie.

2. Sur Flavien, cf. t. I, p. 28. — Date : sans doute déc. 448. En effet, l'ép. est destinée à célébrer la joie qu'a procurée à l'évêque de Cyr l'annonce de la condamnation d'Eutychès, qui eut lieu en nov. Elle est donc postérieure à l'ép. 104, écrit dogmatique dans lequel

du droit, ô tête qui m'est chère, use comme il convient de ton art : frappe de cette arme les oppresseurs, prête secours à ceux qu'ils frappent, en jetant devant eux les lois comme un bouclier ; par contre, qu'aucun de ceux qui commettent l'injustice n'obtienne ta protection, quels que soient les liens qui l'unissent à toi. De ce nombre est Abram, le pire des scélérats, lui qui, après avoir longtemps vécu sur une terre ecclésiastique, a pris par la suite prétexte de cela pour faire de quelques hommes les complices de sa scélératesse et qui a osé commettre des actes qu'il a avoués lui-même publiquement. Avec lui je t'ai aussi envoyé le récit de ses actions, ceux qui ont été ses victimes ainsi que le très pieux sous-diacre Géronte<sup>1</sup>, non pour qu'ils livrent aux lois le coupable, mais pour qu'ils fassent connaître à ta Science les torts qu'ils ont subis et, l'ayant poussée à la compassion, la persuadent de contraindre le scélérat à rendre ce qu'il leur a volé.

#### 11. A FLAVIEN, ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE<sup>2</sup>.

Celui qui a créé et qui dirige l'univers a fait de toi la lumière la plus éclatante de la terre et a changé le royaume plongé dans les ténèbres en un clair midi<sup>3</sup>. Et comme le phare que l'on place près des ports pour servir de signal montre la nuit aux navigateurs l'entrée du port, ainsi le rayon de ta Sainteté est apparu à ceux qui subissent des violences pour leur foi comme leur plus grand réconfort, il leur a découvert le port de la foi apostolique, a tout ensemble rempli de joie les gens instruits et délivré des écueils les ignorants. Mais moi, plus que tout autre<sup>4</sup>, je loue le Dispensateur des biens de m'avoir

Théodoret se justifie des calomnies dirigées contre lui et qui fut sans doute composé en nov. 448.

3. Cf. Apoc. 16, 10 : ἐγένετο ἡ βασιλεία αὐτοῦ ἑσχατομένη.

4. Après les remerciements au nom de l'Église tout entière, Théo-

τῷ θεῷ φόβῳ τὸ ἀνθρώπειον ἐξελαύνοντα δέος, καὶ τῶν εὐαγγελικῶν δογμάτων προθύμως προκινδυνεύοντα, καὶ τοὺς ἀποστολικούς ἀγῶνας ἀσπασίως ἀναδεχόμενον. Καὶ πᾶσα δὲ γλῶττα νῦν εἰς εὐφημίαν | κινεῖται τῆς σῆς ἀγιότητος. Οὐ<sup>19v</sup> 5 γὰρ μόνοι τῆς εὐσεβείας οἱ τρόφιμοι θαυμάζουσι τὸ τῆς πίστεως ἀκραιφνές, ἀλλὰ κα' οἱ τῆς ἀληθείας πολέμιοι λίαν ἄδουσι τὴν ἀνδρίαν. Ταῖς γὰρ τῆς ἀληθείας ἀστραπαῖς παραχωρεῖ τὸ ψεῦδος. Ταῦτα νῦν γράφω, τὸν τιμιώτατον καὶ εὐλαβέστατον Ὑπάτιον τὸν ἀναγνώστην εἰδώς, καὶ προθύμως μὲν 15 τοῖς τῆς σῆς δσιότητος διακονούμενον νεύμασι, διηνεκῶς δὲ τῶν ἀξιεπαίνων σου, δέσποτα, μεμνημένον κατορθωμάτων. Καὶ σου τὴν ἀγίαν καὶ Θεῷ φίλην περιπτυσσόμενοι κεφαλὴν ταῖς προσευχαῖς ἡμᾶς ὑπερείδειν παρακαλοῦμεν, ἵνα τὸ γοῦν λειπόμενον τῆς ζωῆς κατὰ τοὺς θελοὺς βιώσωμεν νόμους.

15

## 12. ΕΙΡΗΝΑΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

Τὸν μέγιστον ἐκείνον καὶ ἀδαμάντινον πύργον, | τὸν Ἰώβ 20<sup>r</sup> φημι, τὸν γενναῖον τῆς ἀρετῆς ἀθλητὴν, οὐδὲ ἡ τῶν συχνῶν καὶ παντοδαπῶν λυπηρῶν κατέσεισε προσβολή, ἀλλὰ μάλλον ἀκίνητόν τε καὶ ἄμαχον ἔδειξεν. Μετὰ μέντοι τῶν ἀγῶνων τὸ 20 τέλος, τὴν τῶν πειρασμῶν αἰτίαν ὁ δίκαιος νομοθέτης ἐδήλω-

18 παντοδαπῶν NZ : πάντων a. corr. A

doret manifeste à Flavien sa reconnaissance en tant que membre de l'épiscopat oriental particulièrement visé par le monophysisme.

1. Dans le procès d'Eutychès Flavien avait manifesté la pureté de sa foi lors de la séance du 12 nov., au synode de Constantinople. Sur cette séance à l'issue de laquelle Eutychès fut destitué, voir L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. III, Paris 1910, p. 402-403; FLICHE et MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. IV, Paris 1935, p. 216; et, plus récemment, P. GALTIER, « Saint Cyrille et saint Léon à Chalcédoine », dans *Chalcedon*, I, p. 350, où l'auteur montre bien comment la condamnation de l'archimandrite fut motivée par l'attachement de son accusateur, Eusèbe de Dorylée, aux enseignements de Cyrille, plus que par l'acharnement de Flavien

fait trouver un généreux défenseur qui chasse par la crainte de Dieu la peur que faisaient naître les hommes, lutte ardemment pour la doctrine de l'Évangile et supporte avec joie les combats apostoliques. C'est pourquoi toutes les langues aujourd'hui s'emploient à louer ta Sainteté. Les enfants de la piété, en effet, ne sont pas seuls à admirer la pureté de ta foi, mais même les ennemis de la vérité chantent de toute leur force ton courage<sup>1</sup>, car le mensonge le cède aux splendeurs de la vérité. Je t'écris aujourd'hui cette lettre, sachant que le très vénérable et très pieux lecteur Hypatius<sup>2</sup> obéit avec empressement aux désirs de ta Sainteté et ne cesse pas, ô maître, de rappeler tes hauts faits. Et embrassant ta tête sainte et chère à Dieu, nous te demandons de nous soutenir de tes prières afin que nous passions du moins le temps qu'il nous reste à vivre fidèle aux lois divines.

12. A L'ÉVÊQUE IRÉNÉE<sup>3</sup>.

Cette immense et illustre tour d'acier, je parle de Job, ce noble athlète de la vertu, même l'assaut d'épreuves continuelles et de toutes sortes ne réussit point à l'ébranler, mais plutôt le rendit immuable et invincible. Cependant, après la fin de ses luttes, le juste législateur lui découvrit la cause des épreuves en disant :

qui se serait peut-être montré plus conciliant sans l'intransigeance d'Eusèbe.

2. Celui qui avait apporté à Théodoret la nouvelle de la condamnation d'Eutychès et fut chargé de porter à Flavien la réponse de l'évêque de Cyr.

3. Cf. ép. 3, n. 1. — Contemporaine des lettres 8 et 69 qui, on l'a vu (cf. p. 34, n. 2), doivent être respectivement de Pâques 449 et du début de cette année ou de la fin de 448, l'ép. 12 contenant une allusion très nette aux épreuves qui s'abattirent sur le métropolitain de la Phénicie en 448, sans briser pour autant sa résolution (ainsi qu'en témoignent les ép. 3 et 16 de Théodoret), est postérieure à la déposition d'Irénée en fév. 448.

σεν, οὕτως εἰπών· Οἷε δέ με ἄλλως σοι κεχρηματικέ-  
 ναι, ἢ ἵνα δίκαιος ἀναφανῆς; Τούτων ἀκούειν τῶν λόγων  
 καὶ τὴν σὴν ὑπολαμβάνω φιλοθεῖαν, πολλὰς καὶ διαφόρους  
 προσβολὰς σκυθρωπῶν δυναμένην πραγμάτων ἐνεγκεῖν· οὐχί  
 5 φυγοῦσαν δὲ ταύτας, ἀλλὰ τὸ τῆς οἰκονομίας σταθερὸν καὶ  
 στερεώτερον διδάξασαν. Ταύτην ἰδὼν τῆς ἱερᾶς ὑμῶν ψυχῆς  
 τὴν ἀνδρείαν ὁ μεγαλόδωρος Δεσπότης οὐκ ἠνέσχετο κρύψαι  
 ἀξιόκτητον ἀθλητὴν, ἀλλ' εἰς τοὺς ἀγῶνας εἰσήγαγεν· ἵνα τὴν  
 μὲν σεβασμίαν ὑμῶν κεφαλὴν | τῷ νικηφόρῳ κατακοσμήσῃ 20  
 στεφάνῳ, ἀρχέτυπον δὲ ὠφελείας τοὺς ὑμετέρους ἄθλους  
 προσενέγκῃ τοῖς ἄλλοις. Συνήθως τοίνυν, ὦ φίλη κεφαλὴ, καὶ  
 τόνδε νίκησον τὸν ἀγῶνα καὶ φέρε γενναίως τοῦ ὑμετέρου μὲν  
 γαμβροῦ, ἐμοῦ δὲ γνησιωτάτου φίλου τὴν τελευταίην. Καὶ νίκη-  
 σον τῇ φιλοσοφίᾳ καὶ συγγένειαν καὶ μνήμην ἡβῶν ἄριστα  
 15 κεκραμένων καὶ ἐλευθερίως, νικῶσαν καὶ ζωγράφων τέχνην  
 καὶ λογογράφων ἐπιστήμην· καὶ τὴν τῆς ἀθυμίας διάλυσον  
 προσβολὴν τῇ μνήμῃ τοῦ τὰ καθ' ἡμᾶς οἰκονομοῦντος σοφῶς  
 καὶ τὸ μέλλον προορῶντος καὶ πρὸς τὸ συμφέρον ἰθύνοντος.  
 Καὶ συνησθῶμεν ἀπαλλαγέντι τῶν τοῦ βίου τρικυμιῶν· μάλλον  
 20 δὲ χάριν ὁμολογήσωμεν, ὅτι φερόμενος ἔξ οὐρίων εἰς τοὺς  
 ἀτηνέμους καθωρμίσθη λιμένας καὶ πείραν τῶν πικρῶν οὐκ  
 ἔλαβε ναυαγίων, ὧν ὅδε ὁ βίος μεστός. |

Ἄλλὰ γὰρ οἶδα περιττὸν ποιῶν τὸν γενναῖον τῆς ἀρετῆς 21<sup>r</sup>

5 οἰκονομίας codd. : φιλοσοφίας vel εὐθυμίας conj. Noes., ut vid.,  
 sine necessitate || 7 τὴν ἀνδρείαν scripsi : τὴν ἀνδρείαν codd. ἀνδρείαν  
 Sirm. ἀνδρείαν Noes.

1. Job 40, 8.

2. Allusion aux difficultés rencontrées par Irénée en fév. 448 :  
 l'empereur Théodose lui avait ordonné de quitter son évêché après  
 qu'un remplaçant lui eut été donné. Le concile de 449 devait se  
 borner à régulariser la situation en prononçant contre lui la dépositi-  
 on canonique. — Le mot οἰκονομίας, qui est la leçon des manu-  
 scrits et que nous maintenons malgré la conjecture proposée par  
 Noesselt (φιλοσοφίας ou εὐθυμίας) nous paraît désigner les disposi-  
 tions d'âme d'Irénée, son économie morale, d'où en définitive son  
 caractère.

« Penses-tu que je t'ai répondu avec une autre intention  
 que de faire apparaître ta justice<sup>1</sup>? » Ces paroles, ta  
 Piété, elle aussi, j'imagine, les entend, elle qui est capable  
 de supporter les assauts de tant de maux divers et qui,  
 au lieu d'avoir essayé de leur échapper, a manifesté,  
 au contraire, la force et la fermeté de son caractère<sup>2</sup>.  
 C'est en voyant le courage de votre sainte âme que le  
 Maître, dans sa générosité, n'a pas voulu laisser dans  
 l'ombre un athlète remarquable, mais l'a engagé dans  
 les combats afin d'orner de la couronne de la victoire  
 votre vénérable tête et d'offrir aux autres, comme d'utiles  
 modèles, vos propres luttes. Aussi, comme d'habitude,  
 ô tête qui m'est chère, remporte encore cette victoire  
 et supporte avec courage la mort de celui qui était votre  
 gendre et mon plus véritable ami<sup>3</sup>. Par ta force d'âme<sup>4</sup>  
 triomphe des liens de la famille et du souvenir d'un  
 caractère merveilleusement équilibré et généreux, supé-  
 rieur à l'art des peintres comme à la science des ora-  
 teurs, et réprime l'assaut du découragement par le souve-  
 nir<sup>5</sup> de Celui qui gouverne avec sagesse nos vies, prévoit  
 l'avenir et conduit tout en vue de notre bien. Réjouis-  
 sons-nous que celui qui nous a quittés ait été ainsi  
 délivré des flots houleux de la vie, ou plutôt rendons  
 grâce de ce que, poussé par des vents favorables, il ait  
 abordé dans les ports tranquilles sans connaître les durs  
 naufrages dont cette vie est pleine.

D'ailleurs je sais que je fais œuvre superflue en inci-

3. Sur l'identification de ce défunt, voir t. I, p. 55.

4. Sur le sens du mot φιλοσοφία, cf. p. 32, n. 3.

5. Le souvenir de Dieu, opposé au souvenir des choses du monde  
 qui passent. Thème de spiritualité patristique souvent utilisé dans  
 la littérature des premiers siècles, en particulier par saint Grégoire de  
 Nazianze et saint Basile. Sur le genre de contemplation qu'exprime  
 la formule habituelle μνήμη Θεοῦ, voir J. LEMAITRE, art. *Contempla-  
 tion* dans *DSp* II (1953) c. 1858-1862 et A. GUILLAUMONT, art. *Cor  
 et Cordis affectus*, *ib.*, c. 2286-2287. Ajouter : P. I. HAUSHERR,  
 « Comment priaient les Pères », dans *RAM* 1956, p. 23-26.

ἀγωνιστὴν καὶ τῶν ἄλλων ἀθλητῶν παιδοτρίβην εἰς καρτερίαν ἀλείφω. Γράφω δὲ ὁμῶς καὶ ἑμαυτῷ διὰ τῶνδε τῶν λόγων ψυχαγωγίαν προσφέρων. Ἡλιγησα γὰρ τῷ ὄντι τῆς ἀξιαγάτου συνουσίας ἀναμνηθεὶς. Ἄλλὰ πάλιν ὑμνησα τῶν ὄλων τὸν Πρύτανιν, καὶ τὸ συνοίσειν μέλλον εἰδόμενα καὶ πρὸς τοῦτο τὰ καθ' ἡμᾶς κυβερνῶντα. Ταῦτα μετὰ τὸ γράψαι τὰ πρότερα ὑπομνηστικὰ ὑπηγόρευσα, τινός μοι τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ φίλων μεμνηυκότος τὴν τελευτήν.

## 13. KYPΩ.

10 Τὴν μὲν Λέσβον ἀκούω τὴν νῆσον καὶ τὰς ἐν αὐτῇ πόλεις, τὴν τε Μιτυλήνην καὶ Μήθυμναν, καὶ τὰς ἄλλας· ἠγνόουν δὲ τὸν τῆς ἐν ἐκείνῃ τρεφομένης ἀμπέλου καρπὸν. Νῦν δὲ τοῦτον διὰ τῆς σῆς φιλοπονίας μεμάθηκα· καὶ θαυμάζω τό τε τοῦ <sup>21v</sup> εἶδους λευκὸν καὶ γεύσεως τὸ λεπτόν· τὴν δὲ ἡδονὴν ὁ χρόνος  
15 ἴσως προσθήσει, εἰ μὴ τροπίαν ἐργάσαιο. Λωβᾶται γὰρ καὶ οἴνοις, ὥσπερ αἶ καὶ σώμασι καὶ φυτοῖς καὶ οἰκοδομαῖς καὶ τοῖς ἄλλοις χειροποιήτοις. Ἐμοὶ δὲ ἄχρηστός ἐστι παντελῶς, εἶγε πολυχρόνιους κατὰ τὸν σὸν λόγον ποιεῖν τοὺς πίνοντας πέφυκεν. Μιακρῶν γὰρ ἔγωγε χρόνων οὐκ ἐραστής· ἐπειδὴ  
20 πολλὰ καὶ χαλεπὰ τοῦ βίου τὰ κλυδώνια· μάλλον δὲ ἥσθην τοῦ μονάζοντος τὴν ὑγίειαν μαθών. Τῷ ὄντι μὲν γὰρ εἶχον καὶ ταύτην με νύττουσαν τὴν φροντίδα· τῶν δὲ ἰατρῶν οὐκ ἐν δίκῃ κατηγοροῦν. Τοιαύτης γὰρ τὸ πάθος θεραπείας εἶδετο. Ἀπέ-  
25 μελιττουργοῦσι μέλιτται, τοῦ στόρακος περισυλῶσαι τὰ ἄνθη· |

23 κατηγοροῦν sic i. mg. A manu posteriore : -ρει NZ

1. Le gendre d'Ironée semble avoir rendu le dernier soupir à Antioche puisque c'est de là qu'un ami de Théodoret lui fit part de cette mort.

2. S'agit-il du même Cyrus à qui est adressée l'ép. 137 ? Rien ne permet de le dire sûrement. — La date est tout aussi incertaine : en effet, si la tristesse qui perce vers le milieu de la lettre pourrait

tant à la constance le courageux champion de la vertu, le maître même des autres athlètes. Si j'écris cependant, c'est pour m'apporter à moi-même par ces paroles une consolation, car j'ai réellement souffert au souvenir de liens si admirables. Toutefois j'ai chanté à nouveau les louanges du Maître de l'univers, qui sait ce qui doit être utile et conduit nos vies en vue de cette fin. J'ai rédigé cette lettre après avoir déjà écrit mes premières pensées, lorsqu'un de mes amis d'Antioche m'eut appris sa mort <sup>1</sup>.

13. A CYRUS <sup>2</sup>.

J'entends parler de l'île de Lesbos et de ses villes, Mitylène, Méthymne et les autres ; mais je ne connaissais pas le fruit que produit la vigne qui y pousse. Aujourd'hui, grâce à ton labeur, je le connais aussi et j'admire à la fois sa clarté et sa fine saveur, auxquelles le temps ajoutera peut-être la douceur, — s'il n'en fait de la piquette ! Car le temps abîme le vin aussi bien que les corps, les plantes, les édifices et tout ce qui sort de la main des hommes. Pour moi, d'ailleurs, le vin est bien inutile si, comme tu le dis, il est dans sa nature de donner la longévité à ceux qui en boivent. Car, pour ma part, ce n'est pas une longue vie que je désire, quand les tempêtes de la vie sont si nombreuses et si violentes : j'ai été plus réjoui d'apprendre la guérison du moine <sup>3</sup>. Car réellement cette inquiétude aussi me tenaillait et c'est à tort que j'accusais les médecins : voilà le remède qu'il fallait à ce mal. J'ai envoyé à ta Noblesse une cruche de miel, tel que le fabriquent les abeilles de Cilicie en butinant les fleurs du styrax.

faire supposer que, lorsqu'il la composa, l'évêque de Cyr avait rencontré déjà des difficultés, la pensée peut aussi être simplement un lieu commun et ne comporter aucune allusion particulière à ses malheurs.

3. Inconnu par ailleurs.

## 14. ΑΛΕΞΑΝΔΡΑ.

22<sup>r</sup>

Εἰ μὲν μόνην τοῦ συμβεβηκότος ὑμῖν πάθους ἐλογιζόμεν  
 τὴν φύσιν, τῶν ψυχαγωγούντων ἂν ἐδεήθην καὶ γὰρ, οὐ μόνον τῷ  
 τὰ ὑμέτερα οἰκεία κρίνειν καὶ τὰ θυμῆρη καὶ τὰ ἄλλα ὁποῖα  
 5 ποτ' ἂν ᾖ, ἀλλὰ καὶ τῷ τὴν θαυμασίαν ἐκείνην καὶ ὄντως  
 ἀξιάπαινον κεφαλὴν διαφερόντως ἡγαπηκέναι. Ὡς ἐπειδὴ δὲ  
 ὄρος αὐτὸν θεῖος ἐνθένδε μετέστησε καὶ εἰς τὴν ἀμείνω μετέ-  
 10 θηκε βιοτὴν, καὶ ἐκ τῆς ἑμαυτοῦ ψυχῆς ἀποσκεδάννυμι τῆς  
 ἀθυμίας τὸ νέφος καὶ τὴν σὴν παρακαλῶ σεμνοπρέπειαν νικη-  
 σαι τῆς ἀθυμίας τὸ πάθος τῷ λογισμῷ καὶ εἰς καιρὸν προσ-  
 ενεγκεῖν τῆ ψυχῆ τῶν θεῶν λόγων τὴν ἐπωδὴν· τοῦτου γὰρ δὴ  
 χάριν εὐθὺς ἐκ σπαραγάνων οὐκ ἴσταν θηλὴν ἔλκομεν τῆς ἱερᾶς  
 Γραφῆς τὴν μέλιτταν, ἵν' ὅταν ἡμῖν προσπέσῃ πᾶθος προσ- 22<sup>v</sup>  
 15 ενεγκόμεν ἀλεξίκακον φάρμακον τὴν διδασκαλίαν τοῦ Πνεύμα-  
 τος. Οὐδαμὲν δὲ ὡς παγχάλεπον καὶ λίαν ἔστιν ἀλγεινόν,  
 ἀξιερᾶστου τινὸς ἐν πείρᾳ γεγεννημένον ἔρημον ἐξαπίνης τοῦ  
 ποθουμένου γενέσθαι, καὶ ἐν εὐκληρίᾳ γενόμενον δυσκληρίᾳ  
 περιπεσεῖν. Ἀλλὰ τοῖς γε νοῦν ἔχουσι καὶ σώφρονι λογισμῷ  
 20 κεκρημένοις, οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων ἀδόκητον· οὐδὲν γὰρ τού-  
 των σταθερὸν οὐδὲ βέβαιον, οὐ κάλλος, οὐ πλοῦτος, οὐκ εὐεξία  
 σώματος, οὐκ ἀξιώματος ὄγκος· οὐκ ἄλλο τι τῶν παρὰ τοῖς  
 πλειστοῖς θαυματοζομένων. Οἱ μὲν γὰρ ἐξ ἄκρας εὐπορίας εἰς

1 Ἀλεξάνδρα sic. corr. Garnier in *Auct.*, p. 210 : -δρίξ codd. ||  
 3 καγὼ : καγὼ NZ καγὼ A || 5 ᾖ, ἀλλὰ sic interpuncti : ᾖ. Ἀλλὰ  
 alii || 13 μέλιτταν scripsi : μελέτην codd. || ὅταν : ὅτ' ἔν N

1. Sur Alexandra, qui devait être une pieuse et riche dame du monde, cf. t. I, p. 55. — Date probable : 448-449, d'après l'allusion à l'édit impérial qui enjoint à Théodoret de ne pas quitter sa cité épiscopale.

2. Nous proposons de lire μέλιτταν au lieu de μελέτην, leçon des manuscrits ; conformément à son habitude, Théodoret file la métaphore : μέλιτταν avec ἔλκομεν répond à θηλὴν et annonce φάρμακον.

3. Ici commence l'exposé des motifs de consolation que l'homme peut tirer de la simple raison. Il ne s'agit pourtant pas d'une ré-

14. A ALEXANDRA<sup>1</sup>.

Si je ne considérais que la nature du malheur qui vous est arrivé, j'aurais moi aussi besoin de consolateurs, non seulement parce que je fais mien tout ce qui vous touche — les événements agréables comme les autres, quels qu'ils soient —, mais aussi parce que j'ai aimé plus que quiconque cet homme admirable et véritablement digne de louanges. Mais puisque c'est un décret de la volonté divine qui l'a fait quitter cette terre pour être transporté dans une vie meilleure, je chasse de mon âme le nuage de tristesse qui l'obscurcit et j'invite ta Majesté à surmonter par la raison le poids de sa douleur et à appliquer à bon escient à son âme le baume des paroles divines. Car si, dès l'enfance, comme nous suçons le sein, nous tirons le miel de la sainte Écriture<sup>2</sup>, c'est afin que le jour où un malheur viendra nous frapper, nous puissions lui appliquer comme un remède efficace l'enseignement de l'Esprit. Nous savons certes combien il est pénible, combien il est douloureux, quand on a possédé un bien qui méritait notre amour, d'être tout à coup privé de l'objet de son affection et, quand on a connu le bonheur, de tomber dans l'infortune. Mais pour ceux qui sont doués d'intelligence et qui raisonnent avec sagesse<sup>3</sup>, pas un seul événement humain n'arrive qu'il n'ait été attendu, car rien de ce qui est humain n'est stable ni sûr, ni beauté, ni richesse, ni santé<sup>4</sup>, ni prestige du nom, ni rien de ce qu'admirent la plupart des hommes. Les uns,

flexion purement philosophique, puisque quelques citations de l'Écriture viennent appuyer de leur autorité ses enseignements.

4. Κάλλος, πλοῦτος, εὐεξία σώματος : l'échelle des biens selon Aristote. Cf. THÉODORET, *Thérapeutique des maladies helléniques* (SC 57, 1958), VI, 34-37, avec citations de PLATON (*Lois* I, 631 b-d et II, 661 c-d) et comparer avec XI, 13-14 à propos d'ARISTOTE, *Eth. Nic.*, I, 8.

πενίαν ἐσχάτην μετέπεσον· οἱ δὲ τὴν ὑγίειαν ἀποβαλόντες  
 παντοδαποῖς παλαιούσι πάθεισιν· ἄλλοι περιφανεία σεμνυό-  
 5 μενοι γένους τὸν βαρύτατον ἔλκουσι τῆς δουλείας ζυγόν. Τῷ  
 δὲ κάλλει τοῦ σώματος καὶ νόσος λωβᾶται καὶ | γῆρας λυμάλ- 23<sup>r</sup>  
 5 νεται. Μάλα δὲ σοφῶς τῶν ὄλων ὁ πρῦτανις οὐδὲν τούτων  
 εἶασε διαρκῆς οὐδὲ μόνιμον· ἵνα τὰς μεταβολὰς δεδιότες οἱ  
 τούτων τετυχηκότες καταστέλλωσι τὴν ὀφρύν, καὶ τὸν τούτων  
 εὖριπον ἐπιστάμενοι μὴ τοῖς προσκαίροις θαρρῶσιν, ἀλλ' εἰς  
 10 τὸν τῶν ἀγαθῶν χορηγὸν ἔχωσι τὰς ἐλπίδας. Ταῦτα τὴν σὴν  
 εἰδυῖαν θαυμασιότητα, τὴν ἀνθρωπιαν φύσιν καταμαθεῖν  
 ἀξιῶ· ἐδρήσεις γὰρ αὐτὴν θνητὴν οὖσαν καὶ ἐξ ἀρχῆς δεξαμέ-  
 νην τοῦ θανάτου τὸν ὄρον. Πρὸς γὰρ τὸν Ἀδὰμ ὁ τῶν ὄλων  
 ἔφη Θεός· Γῆ εἶ καὶ εἰς γῆν ἀπελεύσῃ. Ἄψευδής δὲ ὁ  
 τὴν ψῆφον ἐξενεγκών, καὶ μάρτυς ἡ πείρα. Μία γὰρ πάν-  
 15 των εἴσοδος εἰς τὸν βίον, κατὰ τὴν θείαν Γραφήν, ἕξ-  
 οδός τε ἴση, καὶ πᾶς γεννώμενος προσμένει τὸν τάφον. Καὶ  
 οὐδὲ ἴσον ἀπαντες βιοτεύουσι χρόνον· ἀλλ' οἱ μὲν πρόωροι  
 τελευτῶσιν, | οἱ δὲ εἰς ἀνδρας τελέσαντες, οἱ δὲ καὶ τῶν τοῦ 23<sup>v</sup>  
 γῆρας ἀνιαρῶν πειραθέντες· οὕτω καὶ οἱ τοῦ γάμου δεξάμενοι  
 20 τὸν ζυγὸν διαζεύγνυνται· ἀνάγκη γὰρ ἢ τὸν ἀνδρα προαπ-  
 ελθεῖν, ἢ τὴν γυναῖκα προτέραν δέξασθαι τοῦ βίου τὸ τέλος.  
 Καὶ οἱ μὲν εὐθὺς μετὰ τὴν παστάδα τοὺς θρήνους ἐδέξαντο·  
 οἱ δὲ ἄλλοι συμβίωσαντες χρόνον. Ἀπόχρη τοῖνυν καὶ τὸ  
 κοινὸν τοῦ πάθους ἀφορμὴν τῷ λογισμῷ παρασχεῖν εἰς τὸ  
 25 νικῆσαι τὸ πάθος. Καὶ πρὸς τούτοις τὸ παίδων γενέσθαι  
 πατέρα τὸν ἀπελθόντα, καὶ τούτους προσήβους καταλιπεῖν,

13 Ante θεός verbum ὁ add. Sirm., ut vid., sine necessitate ||  
 26 προσήβους NZ : προσοίκους A, ut app., sine sensu -βους i. mg. alia  
 manu

1. Sur la vicissitude des choses humaines, thème classique en pareil contexte, voir en particulier *De Providentia*, VI et VII, *passim* (PG 83, 643 B-685 C).

2. *Gen.* 3, 19.

3. *Sag.* 7, 6. Texte déjà utilisé, sans être cité, dans *De Prov.* VI (PG 83, 660 A).

4. Cf. ép. 8, où se trouve un développement analogue.

en effet, de la plus haute fortune sont tombés dans la pire misère, les autres ont perdu leur santé et sont aux prises avec des maux de toutes sortes ; d'autres, qui se glorifiaient de l'éclat de leur naissance, traînent le joug si pesant de la servitude. La maladie endommage la beauté physique et la vieillesse l'altère<sup>1</sup>. Or c'est par un effet de son extrême sagesse que le Maître de l'univers n'a accordé à aucun de ces biens ni durée, ni stabilité, afin que, craignant ces vicissitudes, ceux qui ont obtenu ces biens en partage détendent leurs sourcils et, connaissant leur instabilité, au lieu de mettre leur confiance dans les avantages passagers, tournent leurs espérances vers le Dispensateur des biens. A ton Excellence qui sait tout cela je demande de considérer avec soin la nature humaine : tu reconnaîtras alors qu'elle est mortelle et que dès l'origine elle s'est vu assigner la mort pour limite. Car le Dieu de l'univers a dit à Adam : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière<sup>2</sup>. » Or Celui qui a porté cette sentence est véridique et l'expérience en témoigne. « Il n'y a pour tous, selon la sainte Écriture, qu'une seule manière d'entrer dans la vie et, pareillement, d'en sortir<sup>3</sup> », et quiconque vient au monde attend le tombeau. La durée même de la vie n'est pas égale pour tous : les uns meurent avant l'âge, les autres une fois parvenus à l'âge d'homme, d'autres après avoir connu les maux de la vieillesse ; de même ceux aussi qu'a unis le joug du mariage voient ce joug se briser car fatalement ou l'homme part avant l'épouse ou c'est la femme qui quitte la vie la première<sup>4</sup>. Pour les uns c'est aussitôt après leurs noces qu'ils ont connu les chants funèbres, les autres après n'avoir vécu ensemble que peu de temps. Ainsi donc cette seule pensée que le malheur est commun à tous suffit à fournir à la raison un moyen de vaincre la souffrance. En outre, le fait que le défunt avait des enfants, qu'il les a laissés dans l'âge de l'adolescence, qu'il a atteint le faite des honneurs, que lors-

Correspondance. II.

καὶ εἰς αὐτὴν ἀνελεῖν τῶν ἀξιωματῶν τὴν κορυφὴν· καὶ ἐν περιφανείᾳ γενόμενον μὴ δοθῆναι τῷ φθόνῳ χάραν, ἀλλὰ αὐξήσαι τὸ φίλτρον, καὶ καταλιπεῖν κλέος ἐλευθερίας καὶ μισοπονηρίας καὶ πραότητος καὶ τῆς ἄλλης τῶν ἡθῶν ἀρετῆς, <sup>24<sup>r</sup></sup>  
 5 ἱκανὰ | ταῦτα ψυχαγωγῆσαι καὶ τοὺς λίαν τῆ λύπη δεδουλωμένους.

Ἄν δὲ δὴ καὶ τὰς θείας ἐπαγγελίας εἰς νοῦν λάβωμεν καὶ τὰς τῶν Χριστιανῶν ἐλπίδας, τὴν ἀνάστασιν λέγω, καὶ τὴν αἰώνιον ζωὴν, καὶ τὴν ἐν βασιλείᾳ διαγωγὴν, καὶ ὁ ὀφθαλμὸς <sup>10</sup> οὐκ εἶδεν, καὶ οὖς οὐκ ἤκουσε, καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ὃ ἠτοίμασεν ὁ Θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν, τίς λοιπὸν καταλειφθήσεται πρόφασις ἀθυμίας; μάλιστα τοῦ Ἀποστόλου διαρρηδὴν βοῶντος· Οὐ θέλω ὑμᾶς ἀγνοεῖν, ἀδελφοί, περὶ τῶν κοιμωμένων, ἵνα μὴ λυπησθε, ὡς καὶ οἱ <sup>15</sup> λοιποὶ οἱ μὴ ἔχοντες ἐλπίδα. Ἐγὼ δὲ οἶδα καὶ πολλοὺς τῶν οὐκ ἔχόντων ἐλπίδα λογισμῶ μόνον περιγενομένους τοῦ πάθους. Τῶν δὲ λίαν ἀτοπωτάτων, τοὺς ἐπὶ τοιαύτης ὀχουμένους ἐλπίδος χείρους εὐρεθῆναι τῶν οὐκ ἔχόντων ἐλπίδα. Ἀποδημίαν | τοίνυν παρακαλῶ μακρὰν τὴν τελευταίην λάβωμεν, <sup>24<sup>v</sup></sup>  
 20 καὶ ὡς περ εἴωθαμεν ἀποδημούντος αὐτοῦ λυπεῖσθαι μὲν, προσμένειν δὲ τὴν ἐπάνοδον, οὕτω καὶ νῦν μετρίως μὲν ὁ χωρισμὸς ἀνιάτω — τῆ φύσει γὰρ σύμμετρα παραινῶ — μὴ ὡς νεκρὸν δὲ θρηνῶμεν, ἀλλ' αὐτῷ μὲν συνησθῶμεν τῆς ἐκδημίας, καὶ τῆς ἐντεῦθεν ἀπαλλαγῆς ὅτι τῶν ἀμφιβόλων ἡλευθερώθη πραγμά-

24 ἀπαλλαγῆς ΝΖ : ἀπαγωγῆς Α sed ἀπαλλαγῆς i. mg. alia manu

1. Cf. *I Cor.* 2, 9.

2. *I Thess.* 4, 12.

3. Même idée dans l'ép. XLVII à Eurycianus (cf. t. I, p. 113 et la note 5). Ce goût de la mesure, si grec, est cependant remarquable chez un homme qui a tant admiré les grands excès ascétiques et les hommes de Dieu qui au désert dépassaient les possibilités de la nature humaine. Sur cette *σὺμμετρία* chez l'évêque de Cyr, spécialement dans l'*Histoire Religieuse*, voir P. CANIVET, « Théodoret et le monachisme syrien avant le concile de Chalcédoine », dans *Théologie de la vie monastique*, Paris, Aubier, 1961, ch. XII, p. 241-282, et surtout 262-3.

4. Nous préférons ἀπαλλαγῆς, qui est la leçon des manuscrits de

qu'il était dans tout son éclat il n'a donné aucune prise à l'envie, mais au contraire, s'est fait aimer davantage et a laissé après lui une glorieuse réputation de générosité, d'intégrité, de douceur et de toutes les autres vertus morales, voilà qui suffit à consoler ceux-là mêmes qui sont le plus esclaves de la douleur.

Si par ailleurs nous nous rappelons les promesses divines et les espérances chrétiennes — je veux parler de la résurrection, de la vie éternelle, du séjour dans le royaume et de ce que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, qui n'a point pénétré dans le cœur de l'homme, que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment <sup>1</sup> — quel prétexte désormais restera-t-il au découragement, surtout quand l'Apôtre clame expressément : « Je ne vous veux pas, frères, ignorants au sujet de ceux qui dorment : ne vous affligez point comme les autres qui n'ont pas d'espérance <sup>2</sup>. » Pour moi, je sais que beaucoup même de ceux qui n'ont pas d'espérance, par la seule raison, ont triomphé de leur douleur. Ne serait-il pas souverainement absurde que ceux qui sont portés par une telle espérance se révèlent inférieurs à ceux qui n'ont pas d'espérance ? Aussi, je vous en prie, regardons la mort comme un long voyage, et de même que, lorsqu'il partait en voyage, nous avions coutume, tout en étant peinés de son départ, d'attendre son retour, ainsi, maintenant encore, que la séparation nous attriste mais sans excès — car je ne demande que ce qui est à la mesure de notre nature <sup>3</sup> — et, au lieu de le pleurer comme un mort, réjouissons-nous avec lui de ce voyage et de ce départ loin de notre terre <sup>4</sup>, grâce à quoi il a été délivré des in-

Naples et du Vatican, à la leçon du *Berolensis* adoptée par Sirmond et Næsselt ἀπαγωγῆς, bien que ce dernier mot soit assez courant en pareil contexte pour signifier la séparation de l'âme avec le corps (cf., p. ex., saint JEAN CHRYSOSTOME, *Hom.* 15, 5 in *I Cor.*, éd. GAUME, 10, 132 B, cité dans *PGL*, I, 170 : ποῦ μετὰ τὴν ἐντεῦθεν ἀ.). Mais ἀπαλλαγῆς désigne aussi la mort dans la langue classique (cf.

των και οὐδεμίαν δέδιδε μεταβολήν, οὐ ψυχικὴν, οὐ σωματικὴν, οὐ τῶν περὶ τὸ σῶμα, ἀλλ' ἔξω τῶν ἀγῶνων γενόμενος τὰ βραβεῖα περιμένει. Ὀρφανία δὲ καὶ χηρεία μὴ λίαν ὑμᾶς ἀνιάτω· μείζονα γὰρ ἔχομεν κηδεμόνα, ὃς καὶ τοῖς ἄλλοις νομοθετεῖ ὀρφανῶν καὶ χηρῶν πολλὴν ποιεῖσθαι φροντίδα· καὶ περὶ αὐτοῦ φησὶν ὁ θεὸς Δαβὶδ· Ὀρφανὸν καὶ χήραν ἀναλήψεται, καὶ ὀδὸν ἀμαρτωλῶν ἀφανιεῖ. Αὐτῶ τοὺς ἡμετέρους ἐγχειρίσωμεν | οἶακας καὶ τῆς παντοδαπῆς 25<sup>r</sup> προμηθείας τευξόμεθα. Ἔσται γὰρ ἡμῖν παντὸς ἀνδρὸς κηδεμονικώτερος· αὐτοῦ γὰρ ἔστι φωνή· Μὴ ἐπιλήσεται γυνὴ τοῦ παιδίου αὐτῆς, ἢ τοῦ μὴ ἐλεῆσαι τὰ ἔκγονα τῆς κοιλίας αὐτῆς; Εἰ δὲ καὶ ἐπιλάβοιτο γυνὴ τοῦ ταῦτα ποιῆσαι, ἀλλ' ἐγὼ οὐκ ἐπιλήσομαι, εἶπεν ὁ Ἅγιος. Οἰκειότερος γὰρ ἡμῖν ἔστι καὶ πατὴρ καὶ μητὴρ· 10 αὐτὸς γὰρ ἡμῶν ἔστι ποιητὴς καὶ δημιουργός. Οὐ γὰρ γάμος ποιεῖ πατέρα, ἀλλ' αὐτοῦ νεύοντος γίνονται οἱ πατέρες πατέρες.

Ταῦτα γράψαι νῦν ἡναγκάσθην, ἐπειδὴ με δραμεῖν πρὸς ὑμᾶς οὐκ ἔβ τὰ δεσμά. Ἄρκεῖ δὲ καὶ μόνος ὁ θεοφιλέστατος 20 καὶ δσιώτατος ἐπίσκοπος, πᾶσαν τῇ πισιτοτάτῃ σου ψυχῇ παραψυχὴν πραγματεύσασθαι καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ καὶ θεῶ καὶ κοινωνίᾳ φροντῖδων καὶ τῇ πνευματικῇ αὐτοῦ καὶ θεοσδότῳ σοφίᾳ, | δι' ἧς κατευνασθήσεσθαι πιστεύω τῆς ἀθυμίας τὴν 25<sup>v</sup> ζάλην.

1 οὐδεμίαν : οὐδὲ μίαν N || 3 ὀρφανία codd. : -veia Sirm. || 15 ἡμῶν : codd. : ἡμῖν Sirm., prob. Noes., ut vid., sine necessitate

PLATON, *Phéd.*, 64 c, et ailleurs). Il est à noter que ni l'un ni l'autre de ces deux termes ne se trouve dans le N. T.

1. Théodoret ne croit donc pas qu'on jouit, sitôt après la mort, d'une complète béatitude, celle-ci n'étant totale qu'à la résurrection. Voir à ce sujet *Thérap.*, VIII, 41 (SC 57) et la note 5 du P. CANNIVET sur la valeur de cette opinion et sa place dans l'histoire du dogme.

2. Il faut entendre que la douleur du veuvage se double chez Alexandra de la pensée de ses enfants qui vont être orphelins : c'est pourquoi l'év. de Cyr la rassure sur le sort de ces derniers en développant le thème traditionnel de la Providence.

certitudes, n'a plus à redouter aucune vicissitude ni pour son âme ni pour son corps ni pour tout ce qui touche au corps, et, placé en dehors de la lutte, attend les récompenses<sup>1</sup>. Que la perte d'un père ou d'un mari<sup>2</sup> ne nous afflige pas outre mesure : car nous avons un protecteur plus puissant qui prescrit même aux autres de prendre grand soin des orphelins et des veuves et de qui parle le divin David lorsqu'il dit : « Il soutiendra l'orphelin et la veuve mais il rendra tortueuse la voie des pécheurs<sup>3</sup>. » A lui confions notre gouvernail et nous obtiendrons toutes sortes de soins. Il nous sera en effet d'un plus grand secours qu'aucun homme, car c'est de lui qu'est cette parole : « Une femme oubliera-t-elle son nourrisson, n'aura-t-elle pas pitié du fruit de ses entrailles ? Même s'il s'en trouvait une pour oublier, moi, je ne t'oublierai pas, dit le Saint<sup>4</sup>. » Il est plus proche de nous, en effet, qu'un père et qu'une mère, puisqu'il est, lui, notre Créateur et l'Auteur de notre vie. Car ce n'est pas le mariage qui fait la paternité, mais c'est par sa volonté que les pères deviennent pères<sup>5</sup>.

Tout cela j'ai été forcé de l'écrire aujourd'hui, puisque mes liens ne me permettent pas de courir vers vous. Mais, à lui seul, ton très cher à Dieu et très saint évêque suffit pour fournir à ton âme si croyante toute consolation à la fois par sa parole, par ses actes, par sa présence, par la part qu'il prend à tes maux et par la sagesse spirituelle qu'il a reçue de Dieu, grâce à laquelle j'ai confiance que se calmera la tempête de ta douleur<sup>6</sup>.

3. *Ps.* 145, 9 (des LXX).

4. *Is.* 49, 15. Les LXX portent Κύριος.

5. Même idée dans *De Prov.*, I (PG 83, 557 A) et dans l'ép. XLVII (t. I, p. 115 et la note 1).

6. Ce passage sur l'évêque d'Alexandra, dont la présence suffit à lui apporter le réconfort qu'elle attend, convient parfaitement à Domnus, le patriarche d'Antioche et l'ami de Théodoret. S'il s'agit bien de lui, Alexandra demeurerait donc à Antioche et, comme c'est aussi d'Antioche qu'un de ses amis a fait part à l'évêque de Cyr de

## 15. ΣΙΛΒΑΝΩ ΠΡΩΤΕΥΟΝΤΙ.

Οἶδα μὲν ὑστερήσας καὶ περὶ τοὺς παραμυθητικούς μελλή-  
 σας λόγους· ἀλλ' οὐχὶ δίχα λογισμοὶ τοῦτο δέδρακα· ἐνδοῦναι  
 γὰρ τῷ πάθει σφοδρῶ ὄντι προὔργου νενόμικα. Οὐδὲ γὰρ τῶν  
 5 ἱατρῶν οἱ σοφώτατοι ἐν τῇ τῶν πυρετῶν ἀκμῇ τὰ ἀλεξίκακα  
 προσφέρουσι φάρμακα· ἀλλ' εἰς καιρὸν τὴν ἀπὸ τῆς τέχνης  
 βοήθειαν συνεισφέρουσι. Διὰ τοι τοῦτο κάγω τὰς ὀλίγας ταύ-  
 τας ἡμέρας ἐνδεδόκα, λογισάμενος τὴν τῆς ὀδύνης ὑπερβολήν.  
 Εἰ γὰρ ἡμᾶς οὕτως ἄγαν ἤνιασεν ἡ φήμη καὶ παμπόλλης ἀθυ-  
 10 μίας ἐνέπλησε, τί οὐκ ἂν ἔπαθεν ἀνὴρ τὸν αὐτὸν ζυγὸν ἔλκων  
 καὶ εἰς μίαν σαρκός, κατὰ τὴν θείαν Γραφήν, συνάφειαν  
 ἀρ|μοσθεῖς, τῆς καὶ χρόνῳ καὶ πόθῳ γεγενημένης συναφείας 26<sup>r</sup>  
 βίᾳ διασπασθείσης; Ἄλλ' ἐκείνην μὲν τὴν ὀδύνην ἡ φύσις  
 εἰργάσατο, τὴν δὲ παραψυχὴν ὁ λογισμὸς μηχανάσθω, τό τε  
 15 τῆς φύσεως ἐπίκρηρον ἐνθυμούμενος καὶ τοῦ πάθους τὸ κοινὸν  
 καὶ τῆς ἀναστάσεως τὴν ἐλπίδα καὶ τοῦ σοφῶς τὰ καθ' ἡμᾶς  
 οἰκονομοῦντος τὸ βούλημα. Στέργειν γὰρ χρὴ τὰ παρὰ τῆς  
 ἀρρήτου σοφίας πρυτανευόμενα καὶ ταῦτα πάντως νομίζειν  
 συμφέροντα· οἱ γὰρ τοῖς εὐσεβέσι τούτοις χρώμενοι λογισμοῖς,  
 20 καὶ τῆς εὐσεβείας κομιοῦνται τὰς ἀντιδόσεις καὶ θυμηρέστε-  
 ρον βιοτεύουσι, τῆς τῶν θρήνων ἀμετρίας ἀπαλλαγέντες. Οἱ  
 δὲ τῷ πάθει δουλωθέντες, οὐδὲν μὲν κερδανοῦσιν ὀλοφυρόμε-  
 νοι, ἀνιερῶς δὲ βιώσονται καὶ παροξυνοῦσι τῶν ὄλων τὸν  
 κηδεμόνα. Δεξάσθω τοίνυν ἡ μεγαλοπρέ|πειά σου παραίνεσιν 26<sup>v</sup>  
 25 πατρικὴν, καὶ τὴν θαυμασίαν ἐκείνην εἰπάτω φωνήν· Ὁ Κύ-  
 ριος ἔδωκεν, ὁ Κύριος ἀφείλετο· ὡς τῷ Κυρίῳ ἔδο-

7 διὰ τοι scripsi : διάτοι codd. || 11 μίαν : codd. μιάς fortasse  
 legend. putavit Noes. || 24 μεγαλοπρέπειά σου : -πρέπειά σου N

la mort du gendre d'Iréné, dont il est question dans l'ép. 12, nous aurions là un indice en faveur de l'assimilation des deux défunts dont parlent les ép. 12 et 14.

1. Sur Silvain cf. t. I, p. 46. — Date de l'épître : inconnue.
2. Cf. *Gen.* 2, 24 ; *Matth.* 19, 5-6 ; *Mc* 10, 8 ; *Éphés.* 5, 31.

15. AU PRIMAT SILVAIN<sup>1</sup>.

J'ai tardé, je le sais, et j'ai été long à t'apporter les paroles de consolation, mais ce n'est pas sans calcul que j'ai agi de la sorte, car j'ai pensé qu'il était bon de céder à la douleur pendant qu'elle était dans toute sa violence. Ce n'est pas, en effet, quand la fièvre est à son paroxysme que les plus habiles médecins appliquent les remèdes salutaires, mais ils attendent le moment favorable pour apporter le secours de leur art. C'est pour cette raison que, moi aussi, je me suis accordé ce délai de quelques jours, en considérant l'immensité de ta douleur. Car si la simple nouvelle de l'événement nous a, nous, tellement frappé et nous a rempli d'un si grand découragement, quelle ne devait pas être la souffrance de celui qui portait le même joug et qui, selon le mot de la sainte Écriture, avait été uni à l'autre au point de ne plus faire qu'une seule chair<sup>2</sup>, lorsque s'est trouvée rompue avec violence une union que tout à la fois le temps et l'amour avaient formée ? Mais si la nature a produit cette douleur, que la réflexion, elle, fasse naître la consolation, en considérant le caractère périssable de notre nature, l'universalité de ce mal, l'espérance de la résurrection et la volonté de Celui qui gouverne avec sagesse toutes nos affaires. Car il faut chérir les décisions de l'ineffable sagesse et les considérer de toute façon comme utiles : ceux, en effet, qui usent de ces pieux raisonnements recevront en échange les récompenses de leur piété et vivront plus heureux, délivrés qu'ils seront de l'inconvenance des lamentations, tandis que ceux qui sont esclaves de leur douleur ne gagneront rien à se lamenter, vivront au milieu des tourments et irriteront le Protecteur de l'univers. Que ta Magnificence accueille donc cette exhortation paternelle et prononce cette admirable parole : « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a

Ξεν, οὕτως καὶ ἐγένετο· εἶη τὸ ὄνομα Κυρίου εὐλο-  
γημένον εἰς τοὺς αἰῶνας.

### 16. ΕΙΡΗΝΑΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

Οὐκ ἔστιν, ὡς ἔοικεν, οὐδὲν προσδοκῆσαι χρηστόν. Οὐ γὰρ  
5 μόνον οὐκ ἐλώφησεν, ἀλλὰ καὶ καθ' ἐκάστην, ὡς ἔπος εἰπεῖν,  
ἡμέραν κορυφοῦται τῆς Ἐκκλησίας ἢ ζάλη. Ἦκον δὲ καὶ οἱ  
τὴν σύνοδον συγκαλοῦντες, καὶ ἀπέδωκαν ἄλλοις τέ τισι τῶν  
μητροπολιτῶν, καὶ τῷ ἡμετέρῳ, τὰ τῆς κλήσεως γράμματα.  
Ἀπέστειλα δὲ καὶ τῶν γραμμάτων τὸ ἴσον τῇ σῆ̄ διοτίτητι, ἵνα  
10 γνῶς, δέσποτα, ὡς κατὰ τὸν ποιητικὸν λόγον, κακὸν κακῶ  
ἔσθήρικται, καὶ δεῖ μόνης ἡμῖν τῆς Δεσποτικῆς ἀγαθότητος,  
ἵνα παύσῃ τὸν κλύδωνα. Ῥάδιον μὲν γὰρ αὐτῷ καὶ τοῦτο, ἀλλ'  
ἡμεῖς τῆς γαλήνης ἀνάξιοι. Ἄρκει δὲ ἡμῖν τῆς ὑπομονῆς ἢ 27<sup>r</sup>  
χάρις, ὡς ἂν διὰ ταύτης κρείττους τῶν πολεμούντων γενοί-  
15 μεθα. Τοῦτο γὰρ καὶ ὁ θεὸς Ἀπόστολος ἐδίδαξεν ἡμᾶς ἐξαί-  
τειν. Ποιήσει γὰρ, φησί, σὺν τῷ πειρασμῷ καὶ τῇ  
ἐκβάσειν τοῦ δύνασθαι ὑπενεγκεῖν. Τὴν δὲ σὴν φιλο-  
θείαν παρακαλῶ ἐπιστομίζειν τοὺς μωμοσκόπους καὶ πειθῆναι  
ὡς οὐ χρὴ τοὺς ἕξω τῶν βελῶν, τὸ δὴ λεγόμενον, ὅντας σκώ-  
20 πτειν τοὺς παραταττομένους, καὶ βαλλομένους καὶ βάλλον-  
τας. Τί γὰρ διαφέρει τῷ τοιῷδε ὄπλῳ ἢ τοιῷδε τὸν ἀγωνιζό-

20 Ante τοὺς verba ὡς ἔοικεν scr. et exp. codd.

1. Job 1, 21. Les mots εἰς τοὺς αἰῶνας ne sont pas dans l'A. T. et ont été ajoutés par Théodoret.

2. Sur Irénée cf. ép. 3, n. 1. — Date : printemps ou début de l'été de 449. Sur cette lettre, dont l'importance théologique est grande, puisque Théodoret y répond aux deux griefs que lui a valus dans l'entourage d'Irénée la diffusion d'un écrit dont il est l'auteur, cf. M. RICHARD, « Un écrit de Théodoret sur l'unité du Christ après l'incarnation », dans RSRUS 14 (1934), p. 34 s. : l'écrit en question serait l'opuscule qui dans l'éd. MIGNÉ (PG 83, 1433-1441) fait suite à l'épître 151 connue sous le nom de *Lettre aux moines d'Orient* (c. 1416-1433).

ôté ; tout est arrivé comme le Seigneur l'a voulu : que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles <sup>1</sup>. »

### 16. A L'ÉVÊQUE IRÉNÉE <sup>2</sup>.

Il n'y a apparemment rien de bon à espérer. Car non seulement la tempête qui agite l'Église ne s'est pas apaisée, mais même elle monte, pour ainsi dire, chaque jour davantage. Ceux qui sont chargés de convoquer le concile sont arrivés et ont remis à d'autres métropolitains et au nôtre les lettres de convocation <sup>3</sup>. J'envoie d'ailleurs à ta Sainteté la copie même de ces lettres, afin que tu saches, maître, que, comme dit le poète <sup>4</sup>, un mal a succédé à un mal et qu'il ne nous faut rien moins que la bonté du Maître pour faire cesser la tempête. Car cela même lui est, à lui, chose facile, mais c'est nous qui ne méritons pas le calme. Cependant, la grâce de la patience nous suffit, pour nous permettre de l'emporter sur nos ennemis. C'est bien cela, en effet, que le divin Apôtre nous a appris à demander : « Avec la tentation, dit-il, il ménagera aussi une heureuse issue en vous donnant le pouvoir de la supporter <sup>5</sup>. » Pourtant je supplie ta Piété de fermer la bouche à mes détracteurs et de leur faire comprendre que ceux qui se trouvent, comme dit le proverbe, *hors de la portée des traits* <sup>6</sup> ne doivent pas se moquer de ceux qui, en pleine bataille, reçoivent les coups et en donnent. Qu'importe, en effet, que le combattant se

3. Convoqué le 30 mars, le concile devait se réunir à Éphèse le 1<sup>er</sup> août. On sait que Théodoret avait défendu d'y assister à moins d'être personnellement invité par les évêques. Le pessimisme qui emplit toute la lettre ne manque pas de clairvoyance.

4. *Iliade*, XVI, 111.

5. *I Cor.* 10, 13.

6. ZENOBIOUS, III, 62 et 89, dans *Corpus paramiograph. gr.* (éd. Leutsch et Schneidewin) t. I (1839) avec références. Souvent cité, p. opp. à l'expression ἐσω βέλους (cf. LIND. SCOTT. art. s. v. βέλους).

μενον χρήσασθαι καὶ καταβαλεῖν τὸν ἀντίπαλον; οὐδὲ γὰρ ὁ  
 μέγας Δαβὶδ παντευχία χρησάμενος κατήνεγκε τῶν ἀλλοφύ-  
 λων τὸν πρόμαχον. Ὁ δὲ Σαμψὼν ὄνου σιαγόνι χρησάμενος  
 χιλοὺς κατὰ ταῦτὸν κατηκόντισε. Καὶ οὐδεὶς ἐπιμέμφεται τῇ  
 5 νίκη οὐδὲ δειλίαν | τοῦ ἀριστέως κατηγορεῖ, ὅτι μὴ δόρυ κινῶν 27v  
 καὶ τὴν ἀσπίδα προβαλλόμενος καὶ πολλὰ ἀκοντίζων ἢ τόξα  
 τείνων τοὺς ἀντιπάλους νενίκηκεν. Οὕτω τοιγαροῦν καὶ τοὺς  
 ὑπὲρ τῆς εὐσεβείας ἀγωνιζομένους ἐξετάζειν χρή, καὶ μὴ  
 ζητεῖν ὀνόματα τὴν ἔριν ἐγείροντα, ἀλλ' ἐνθυμήματα σαφῶς  
 10 κηρύττοντα τὴν ἀλήθειαν καὶ τοὺς ἀντιτείνειν τολμῶντας  
 αἰσχύνῃς ἀναπιμπλάντα. Τί γὰρ διαφέρει ἀνθρωποτόκον ὄμοιο  
 καὶ Θεοτόκον ὀνομάσαι τὴν ἁγίαν Παρθένον, ἢ καλέσαι αὐτὴν  
 τοῦ τεχθέντος μητέρα καὶ δούλην, καὶ ἐπαγαγεῖν ὅτι μήτηρ  
 μὲν ἔστιν ὡς ἀνθρώπου τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, δούλη  
 15 δὲ ὡς Θεοῦ, καὶ τὸ μὲν πρόφασιν συκοφαντίας παρέχον σιγή-  
 σαι, τὴν αὐτὴν δὲ φάναι διάνοιαν, ἑτέρᾳ κεχημένον προσ-  
 ηγορία; Πρὸς δὲ τούτοις κάκεινο χρή συνιδεῖν, ὡς τὸ μὲν κοι-  
 νὸν ἔστιν | ὄνομα, τὸ δὲ ἴδιον τῆς Παρθένου· καὶ ὅτι περὶ 28r  
 τούτου πάσα ἡ διαμάχη γεγένηται, ὡς οὐκ ὄφελεν. Καὶ οἱ  
 20 πλείστοι δὲ τῶν ἀρχαίων Πατέρων τὴν ἐντιμωτέραν ἐπέθεσαν  
 τῇ Παρθένῳ προσηγορίαν· τοῦτο δὲ καὶ ἡ σὴ πεποίηκε θεοσέ-  
 βεια καὶ ἐν δύο καὶ ἐν τρισὶ λόγοις. Ἐχῶ δὲ τούτων ἐνίους,  
 τῆς σῆς μοι πεμψάσης φιλοθείας· καὶ τῷ Θεοτόκος τὸ ἀν-  
 θρωποτόκος οὐ παρέζευξας, δέσποτα, ἑτέροις δὲ ὀνόμασι  
 25 τὴν τούτου διάνοιαν παρεδήλωσας.

Ἐπειδὴ δὲ ἐπιμέμφεσθέ μοι καὶ ὡς τοὺς ἁγίους καὶ μακα-  
 ροὺς καταλείπει τὴν Πατέρα Διόδωρον καὶ Θεόδωρον ἐν τῷ

1 καταβαλεῖν p. corr. s. l. A eadem ut vid., manu : -βάλλειν NZ ||  
 4 ταῦτὸν scripsi : ταυτὸν codd. || 7 νενίκηκεν N : ἐνίκηκεν Z -σεν A  
 (i. mg. νενίκηκε non eadem manu) || 15 ἄντε σιγήσαι verbum παρέχον  
 om. A sed i. mg. add. alia manu || 17 κάκεινο : κακείνο N κακείνο Z A ||  
 20 ἀρχαίων A : ἀρχαιοτέρων NZ

1. Cf. *I Rois* 17, 1 s. (des LXX).

2. *Jug.* 15, 16.

3. Réfutation du deuxième grief : T. a, dans un catalogue des docteurs, sciemment omis Diodore de Tarse et Théodore de Mop-

serve de telle ou telle arme, pourvu qu'il repousse l'adver-  
 saire ? C'est ainsi que le grand David, sans avoir même  
 une armure complète, abattit le chef des Philistins<sup>1</sup>  
 et que Samson, avec une mâchoire d'âne, tua d'un seul  
 coup mille ennemis<sup>2</sup>. Et personne ne critique la victoire  
 ni n'accuse le vainqueur de lâcheté parce que c'est sans  
 brandir de lance, sans se couvrir de son bouclier, sans  
 lancer de nombreux traits ou sans tendre l'arc, qu'il a  
 vaincu ses adversaires. C'est de même, par conséquent,  
 qu'il faut juger aussi ceux qui luttent pour la foi, sans  
 chercher des mots qui suscitent la querelle, mais des  
 arguments qui fassent éclater la vérité et couvrent de  
 honte ceux qui ont l'audace d'y résister. Quelle diffé-  
 rence y a-t-il entre nommer la Vierge sainte à la fois *mère*  
*de l'homme et mère de Dieu*, ou l'appeler *mère et servante*  
*de Celui qu'elle a enfanté*, si l'on ajoute qu'elle est  
*mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ en tant qu'homme*  
*et sa servante en tant que Dieu*, et si l'on ôte son pré-  
 texte à la calomnie, tout en exprimant le même sens,  
 par le moyen d'un autre vocable ? De plus il faut ausssi  
 comprendre que si de ces deux noms l'un est commun à  
 toutes les mères, l'autre est propre à la Vierge, et que  
 c'est de là qu'est venue toute une querelle qui n'aurait  
 pas dû naître. La plupart des anciens Pères ont attribué,  
 d'ailleurs, à la Vierge le vocable le plus noble. Votre  
 Piété elle-même l'a fait dans deux et trois discours :  
 j'en possède l'un ou l'autre, que je tiens de votre Piété :  
 au *θεοτόκος* vous n'avez pas joint l'*ἀνθρωποτόκος*, maître,  
 mais par d'autres mots vous en avez exprimé le sens.

Mais<sup>3</sup> puisque vous me reprochez d'avoir aussi omis  
 les saints et bienheureux Pères Diodore et Théodore

sueste. A ce grief l'év. de Cyr répond par une affirmation des droits  
 de l'accusé. — La phrase suivante, sans verbe, pourrait à la rigueur  
 s'entendre comme dépendant de l'idée suggérée par le participe  
*καταλείπει* de la phrase précédente, mais nous pensons qu'il vaut  
 mieux considérer que le verbe (peut-être *καταλείπει*), nécessaire à  
 la syntaxe, a été omis dans les manuscrits.

καταλόγω τῶν διδασκάλων, ἀναγκαῖον ἡγησάμην καὶ περὶ τούτου βραχεῖα διεξελεῖν. Πρῶτον μὲν γάρ, ᾧ φίλη μοι κεφαλὴ, πολλοὺς καὶ ἄλλους περιφανεῖς ἄνδρας καὶ λαμπροὺς ἄγον γεγεννημένους. Ἐπειτα δὲ κάκεινο χρῆ συνιδεῖν, ὡς τὸν κατη- 28<sup>v</sup>  
 5 γορούμενον ἀναμφισβητήτους μάρτυρας προσήκει παράγειν, οἷς οὐδὲ τῶν κατηγορῶν τις ἐπιμέμψασθαι δύναται. Εἰ δὲ τοὺς παρὰ τῶν διωκόντων κατηγορουμένους ὁ διωκόμενος εἰς μαρτυρίαν καλέσῃ, οὐδὲ αὐτὸς ἂν ὁ δικάζων ἀνάσχοιτο δέξασθαι. Εἰ μὲν γὰρ ἔπαινον Πατέρων συγγράφων τούσδε τοὺς  
 10 ἀγίους παρέλιπον, ἠδίκησα ἂν, ὁμολογῶ, καὶ περὶ τοὺς διδασκάλους ἀχάριστος ἐγενόμην. Εἰ δὲ κατηγορούμενος ἀπολογία προσήνεγκα καὶ τοὺς ἀναμφισβητήτους παρήγαγον μάρτυρας, τί μάρτην οἱ τούτων οὐδὲν ἰδεῖν ἐθέλοντες ἐπιμέμφονται; Ὅπως δὲ σέβω τοὺς ἄνδρας, μάρτυς ἢ παρ' ἡμῶν ὑπὲρ αὐτῶν  
 15 συγγραφείσα βιβλος, ἐν ἣ τὴν κατ' αὐτῶν γεγεννημένην γραφὴν διελύσαμεν, οὐ δείσαντες τῶν κατηγορῶν τὴν δυναστείαν οὐδὲ τὰς | καθ' ἡμῶν γενομένας ἐπιβουλὰς. Ἄλλην τοίνυν ἐχέτω- 29<sup>r</sup>  
 20 καὶ πρῶτος ἀφορμὴν οἱ τὴν ἀδολεσχίαν ἀσπαζόμενοι. Ἐμοὶ σκοπὸς οὐ πρὸς χάριν τοῦ δεινῶς καὶ τοῦ δεινῶς πάντα λέγειν καὶ πράττειν ἄλλὰ τὴν τε τοῦ Θεοῦ Ἐκκλησίαν οἰκοδομεῖν καὶ τῆ ταύτης ἀρέσκειν νυμφῶ τε καὶ Δεσπότῃ. Ὅτι γὰρ οὐ σωματικῆς ἕνεκα θεραπείας οὐδὲ τῆς πολυφρόντιδος τιμῆς ἀντεχόμενος, ἦν δύστηνον δνομάζειν ἄκνῳ, ταθτα ποιῶ, μαρτυρεῖ μοι τὸ συνειδός. Πάλαι γὰρ ἂν αὐτόματος ἀπέστην, εἰ μὴ

3 Post ἄλλους verbum unum (fortasse καταλέλοιπα) excidisse putavi || 4 κάκεινο : κακείνο N κάκεινο Z A || χρῆ A s. l. non eadem manu : om. NZ

1. L'écrit qui a été pris à partie était bien une apologie personnelle : il ne saurait donc s'agir, comme GARNIER l'avait cru (*Diss. I*, in *PG* 84, 263 D, 332 A), de l'*Eranistes*, qui se propose de convaincre d'hérésie les disciples d'Eutychès.

2. Le traité *Pro Diodoro et Theodoro* aujourd'hui perdu, mais dont les actes du conciliabule de 449 et ceux du V<sup>e</sup> concile œcuménique nous ont conservé quelques fragments (MANSI IX, 252-254). Ce traité était une réponse à un autre traité que saint Cyrille d'Alexandrie avait composé contre ces deux théologiens du patriarcat d'Antioche. Voir L. AVRAMOWSKI, « Reste von Theodoret's Apo-

dans le catalogue des Docteurs, je crois nécessaire de toucher rapidement aussi à cette question. D'abord, ami vénéré, n'ai-je pas omis bien d'autres hommes de haute valeur et connus de tous ? Ensuite il faut bien se rendre compte aussi que l'accusé ne doit produire que des témoins qui ne soient pas douteux, que ne puisse récuser aucun des accusateurs. Que si l'inculpé faisait appel au témoignage de ceux que poursuivent ses accusateurs, le juge lui-même n'accepterait pas de les recevoir. Si, en effet, j'avais fait l'éloge des Pères en omettant ces saints que tu cites, j'aurais été injuste, je l'avoue, et coupable d'ingratitude envers ces maîtres. Mais si, étant accusé, j'ai entrepris ma défense <sup>1</sup> et n'ai produit que les témoins indiscutés, pourquoi ceux qui ne veulent rien comprendre à cela nous accusent-ils inutilement ? Quelle vénération j'ai pour ces hommes, c'est ce dont témoigne le livre que nous avons composé sur eux <sup>2</sup>, dans lequel nous avons détruit l'accusation qui était portée contre eux, sans craindre la puissance des accusateurs ni les pièges tendus contre nous. Donc, qu'ils trouvent ailleurs un prétexte à leurs arguties, ceux qui aiment parler pour ne rien dire. Pour moi, mon but n'est point de ne parler ni de n'agir que pour plaire à tel ou tel, mais de bâtir l'Église de Dieu <sup>3</sup> et de plaire à son Époux et Maître. Que ce n'est pas en vue d'un bien temporel que j'agis ainsi ni pour m'attacher à cette charge pleine de tracasseries, que j'ai quelque scrupule à appeler un malheur, ma conscience m'en rend témoignage. Car il y a longtemps que

logie für Diodor und Theodor bei Facundus», in *Studia Patristica I* (*Texte und Untersuchungen*, 63) Berlin 1957, 61-69 (52 extraits tirés de Facundus) et « Der Streit um Diodor und Theodor zwischen den beiden ephesinischen Konzilien », in *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 67 (1955/56), 252-287. L'ouvrage de Théodoret date des années 438-440 ; voir sur cette question M. RICHARD, « Proclus de Constantinople et le Théopaschisme », dans *RHE* 33 (1942), 303-331.

3. Réminiscence possible de *I Cor.* 14, 4.

τὸ θεῖον ἐδεδίειν κριτήριον. Καὶ νῦν εἶ ἴσθι, δέσποτα, ὡς τὴν ἀνάγκην προσμένω. Πελάζειν δὲ ταύτην οἶμαι· τεκμηριοὶ γὰρ τὰ τυρευόμενα.

## 17. ΚΑΣΙΑΝῆ ΔΙΑΚΟΝΩ.

5 Εἰ μὲν εἰς μόνην ἀφεάρων τὴν τοῦ πάθους ὑπερβολὴν, ἀνεβαλόμην ἂν τέως τὰ γράμματα, ἵνα λάβω τὸν χρόνον τῆς 29<sup>v</sup> θεραπείας ἐπικούρον. Ἐπειδὴ δὲ τὴν φιλοσοφίαν οἶδα τῆς σῆς θεοφιλείας, τοὺς παραμυθητικούς προσενεγκεῖν ἐθάρρησα λόγους, οὓς καὶ παρὰ τῆς φύσεως καὶ παρὰ τῆς θείας ἐδιδά-  
10 χθην Γραφῆς. Ἡ τε γὰρ φύσις τὸ ἐπικέρρον ἔχει, καὶ τῶν τοιοῦτων συμφορῶν ἅπας ὁ βίος μεστός· καὶ τῶν ὄλων ὁ Πρύτανις καὶ τοῦ παντός ὁ Κυβερνήτης, ὁ σοφὸς τὰ καθ' ἡμᾶς πρυτανεύων Δεσπότης, παντοδαπὴν ἡμῖν διὰ τῶν θείων λογίων προσφέρει παραψυχὴν· καὶ τούτων μεσταὶ μὲν τῶν ἱερῶν  
15 Εὐαγγελίων αἱ βίβλοι, μεστὰ δὲ τὰ τῶν ἁγίων ἀποστόλων συγγράμματα, καὶ τῶν τρισμακαρίων προφητῶν τὰ θεσπίσματα. Περιττὸν δὲ οἶμαι συλλέγειν ταῦτα καὶ τῆ σῆ προσφέρειν θεοσεβείᾳ, ἄνωθεν τοῖς θεοπνεύστοις ἐντεθραμμένη λόγοις, 30<sup>r</sup> καὶ πρὸς ἐκεῖνα τὸν οἰκεῖον ρυθμισάσῃ βίον, καὶ διδασκαλίᾳ  
20 ἑτέρας μὴ δεομένη. Παρακαλῶ τοίνυν ἐκεῖνων ἀναμνησθῆναι τῶν λόγων, οἳ καὶ τῶν παθῶν παρεγγυῶσιν ἡμῖν κρατεῖν, καὶ τὴν αἰώνιον ὑπισχνοῦνται ζωὴν, καὶ τοῦ θανάτου κηρύττουσι τὴν κατάλυσιν, καὶ τὴν κοινὴν πάντων ἡμῶν ἀνάστασιν ἐπαγγέλλονται· καὶ πρὸς τούτους, μᾶλλον δὲ πρὸ τούτων, ὅτι Δεσ-  
25 πότης ὁ ταῦτα οὕτω γενέσθαι κελεύσας, καὶ Δεσπότης σοφώτατος τε καὶ ἀγαθώτατος, καὶ τὸ συμφέρον ἀκριβῶς

7 Ante τὴν verbum καὶ scr. et exp. N || 8 θεοφιλείας N : -λίᾳ A || 15 τὰ del. Sirm., prob. Noes., ut vid., non recte || 17 ταῦτα p. corr. A : ταύτας NZ || 26 σοφώτατος τε ZA : -ώτατος τε N

1. Théodoret a été élu évêque malgré lui et sa charge lui pèse : thème assez commun alors chez les moines promus à l'épiscopat. Sur cette question voir P. R. OLIGER, *Les évêques réguliers. Recherches sur leur condition juridique depuis les origines du mona-*

de moi-même je l'aurais quittée si je n'avais redouté le jugement de Dieu <sup>1</sup>. Et maintenant, maître, sache bien que c'est la mort que j'attends. Je la crois proche : ce qu'on est en train de machiner le prouve.

17. A LA DIACONESSE CASIANA <sup>2</sup>.

Si je n'avais considéré que l'excès de ta douleur, j'aurais retardé le moment de t'écrire, afin de mettre le temps de mon côté pour la guérir plus facilement. Mais comme je connais la sagesse de ta Piété, je n'ai pas hésité à t'apporter les paroles de consolation que m'ont enseignées à la fois la nature et la divine Écriture. Car, d'une part, les œuvres de la nature sont périssables et toute la vie pleine de malheurs de cette sorte, mais, d'autre part, le Chef suprême, le Pilote de l'univers, le Maître qui sagement dirige toutes nos affaires, nous apporte par ses divins oracles toutes sortes de motifs de consolation : les saints Évangiles en sont pleins, pleins aussi les écrits des saints apôtres et les oracles des bienheureux prophètes. Mais il paraît superflu de les réunir ici et de les fournir à ta Piété, qui depuis longtemps s'est nourrie des livres inspirés, a réglé sa propre vie sur eux et n'a pas besoin d'un autre enseignement. Je t'engage donc à te souvenir des paroles qui nous invitent à dominer nos peines, nous promettent la vie éternelle, annoncent que nous serons délivrés de la mort et proclament notre résurrection générale ; outre cela — ou plutôt avant cela — à te souvenir qu'il y a un Maître qui a voulu que cela fût ainsi, un Maître très sage et très bon qui sait exactement

*chisme jusqu'à la fin du moyen âge*, Museum Lessianum, Sect. hist., n° 18, 1958.

2. Nous ignorons tout de Casiana dont la situation, au moment où Théodoret lui écrit, est analogue à celle d'Axia, à qui est adressée la lettre XLVIII de la *Collectio Patmensis*. — Date de l'épître : inconnue.

ἐπιστάμενος, καὶ πρὸς τοῦτο πάντως ἰθύνων τὰ πράγματα.  
 Ἔστι γὰρ ὅτε θάνατος ἀμείνων ζωῆς καὶ ὁ δοκῶν ἀνιαρὸς τῶν  
 νομιζομένων τερπνῶν ἔστι θυμηρέστερος. Δεξάσθω τοίνυν ἡ  
 θεοσέβειά σου τῆς ἑμῆς ταπεινώσεως τὴν | παρακλήσιν, ἵνα <sup>30v</sup>  
 5 τὸν τῶν ὄλων θεραπείου Δεσπότην, γενναίως ἐνεγκούσα τὰ  
 λυπηρὰ καὶ γυναιξίν ὁμοῦ καὶ ἀνδράσι φιλοσοφίας ὑπόδειγμα  
 γενομένη. Θαυμάσονται γὰρ ἅπαντες τοῦ λογισμοῦ τὴν ἀνδρίαν,  
 δεξαμένην γενναίως τοῦ πάθους τὴν προσβολὴν καὶ τὴν  
 σφοδροτάτην αὐτοῦ διαλύσασαν ἐμβολὴν τῆ μεγαλοψυχία τῆς  
 10 γνώμης. Ἔχομεν δὲ ψυχαγωγίαν ἀρκούσαν τοῦ κατοικομένου  
 παιδὸς τὰς ζωσας εἰκόνας· ἀξιεράστους γὰρ ἡμῖν καρποῦς  
 καταλέλοιπεν, παῦσαι δυναμένους τῆς ἀχθηδόνος τὴν ἀμετ-  
 ρίαν. Πρὸς δὲ τούτοις ἀντιβῶ καὶ τῆ τοῦ σώματος ἀσθενείᾳ  
 μετρησαὶ τὴν λύπην καὶ μὴ ἀυξήσαι τὰ πάθη τῆ τῆς ἀθυμίας  
 15 ὑπερβολῆ. Ἐγὼ δὲ τὸν εὐμήχανον ἱκετεύω Δεσπότην παρα-  
 σχεῖν σου τῆ θεοσεβείᾳ παραψυχῆς ἀφορμάς. |

## 18. ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΩ.

31r

Ὅταν εἰς τὸν θεῖον ἀποβλέψω νόμον, ὃς σάρκα μίαν τοὺς  
 γάμψ συναπτομένους καλεῖ, οὐκ οἶδα τίνι τρόπῳ ψυχαγωγῆσω  
 20 τὸ μέλος τὸ τῆ τομῆ χωρισθέν· λογιζομαι γὰρ τῆς δδύνης τὸ  
 μέγεθος. Ὅταν δὲ τῆς φύσεως ἐννοήσω τὸν δρόμον καὶ τὸν  
 δρον ἐκεῖνον, ὃν ὁ Δημιουργὸς ἐξενήνοχεν εἰπὼν· Γῆ εἶ, καὶ  
 εἰς γῆν ἀπελεύση· καὶ τὰ πανταχοῦ γῆς καὶ θαλάττης  
 καθ' ἑκάστην ἡμέραν γινόμενα — ἢ γὰρ ἄνδρες πρότεροι τοῦ  
 25 βίου τὸ τέρμα καταλαμβάνουσιν, ἢ γυναῖκες τοῦτο πάσχουσι

3 ἐστὶ NZ : om. A sed i. mg. add. alia manu || 19 γάμψ i. mg. A  
 non eadem manu : νόμῳ NZ in textu A || 24 γινόμενα NZ p. corr. s.  
 l. A non librarii manu : γινόμενα a. corr. A || πρότεροι codd. :  
 πρότερον corr. Sirm. ut vid., non apte

1. Les enfants du défunt, *images vivantes* de leur père.

2. Sur ce correspondant cf. t. I, p. 53-54. Il s'agit vraisemblablement d'un fonctionnaire qui ne devait pas occuper un rang des plus élevés puisque Théodoret lui dit σοῦ τὴν θαυμασιότητα. C'était peut-

ce qui nous est utile et dirige toutes choses en vue de  
 cette fin. Car parfois la mort vaut mieux que la vie et  
 cette mort qui nous semble pénible est chose plus douce  
 que ce que nous avons coutume de considérer comme  
 agréable. Que ta Piété agrée donc les consolations de  
 mon humilité, afin que tu honores le Maître de l'univers  
 en supportant généreusement les peines et en donnant  
 aux femmes aussi bien qu'aux hommes un exemple de  
 sagesse. Car tout le monde admirera la force de ta raison  
 qui aura supporté avec courage l'assaut de la douleur  
 et, par la grandeur de ses pensées, brisé ses attaques  
 les plus violentes. Nous avons, en outre, une consola-  
 tion puissante dans les images vivantes du fils qui nous a  
 quittés, puisqu'il nous a laissé des fruits dignes d'amour,  
 capables de mettre fin à l'excès de notre douleur<sup>1</sup>. Je te  
 supplie en outre de régler ton chagrin sur la faiblesse de  
 ta santé et de ne pas aggraver tes souffrances par l'excès  
 de ton abattement. Pour moi, je prie le Maître de fournir  
 par son adresse à ta Piété des motifs de réconfort.

18. A NÉOPTOLÈME<sup>2</sup>.

Lorsque je considère la loi divine qui appelle *une  
 seule chair*<sup>3</sup> ceux qui sont unis par le mariage, je ne  
 sais comment consoler le membre qui a été coupé et  
 séparé de l'autre, car je mesure l'immensité de sa dou-  
 leur. Mais lorsque, d'autre part, je songe au cours des  
 choses, à ce décret que le Créateur a publié en ces termes :  
 « Tu es poussière et tu retourneras en poussière<sup>4</sup> », et à  
 ce qui survient chaque jour en tout lieu, sur terre comme  
 sur mer — car tantôt ce sont les hommes qui parviennent  
 les premiers au terme de la vie, tantôt les femmes qui

être un archonte ou quelque autre magistrat de province. — Date  
 de l'épître : inconnue.

3. Gen. 2, 24 ; Matth. 19, 5-6 ; Mc 10, 8 ; Éphés. 5, 31.

4. Gen. 3, 19.

Correspondance. II.

πρότεραι —, πολλάς έντεσθεν άφορμάς εις ψυχαγωγίαν εύ-  
ρισκω· πρός τούτοις τάς παρά του Θεού και Σωτήρος ήμών  
παρασχεθείσας ήμίν έλπίδας· τούτου γάρ δη χάριν τὸ τῆς  
οικονομίας έτελέσθη μυστήριον, ίνα του θανάτου τὴν παύλαν  
5 μεμαθηκότες, μη λίαν άλγώμεν τῆ τῶν ποθουμένων | χωριζόμε- 31v  
νοι τελευτῆ άλλά τὴν τριπόθητον τῆς άναστάσεως έλπίδα προσ-  
μένωμεν. Ταυτά σου τὴν θαυμασιότητα και λογίσασθαι παρα-  
καλῶ και νικῆσαι τῆς άθυμίας τὸ πάθος· μάλιστα τῶν κοινῶν  
ύμῶν κλάδων και παρόντων και πᾶσαν ύμίν ποριζόντων παρα-  
10 ψυχῆς άφορμήν. Ὑμνήσωμεν τοίνυν τὸν σοφῶς τὰ καθ' ήμᾶς  
κυβερνῶντα και μη παροξύνωμεν τῆ τῶν ὀδυρμῶν άμετρία.  
Οἶδε γάρ, ὡς σοφός, τὸ συμφέρον και ὡς άγαθός τοῦτο ήμίν  
πραγματεύεται.

### 19. ΒΑΣΙΛΕΙῶ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡῶ.

15 Τοιοῦτον ήμίν ζδειξεν ή πείρα τὸν έλλογιμώτατον Ἄθανά-  
σιον τὸν βήτορα, ὁποῖον ζφησε τῆς σῆς θεοσεβείας τὰ  
γράμματα. Κοσμεῖ γάρ αὐτοῦ τὴν μὲν γλῶτταν ὁ λόγος, τὸν  
δὲ λόγον ὁ τρόπος· ὁμοῦ δὲ πάν|τα λαμπρύνει τὸ τῆς πίστεως 32r  
χρήμα. Ἄει τοίνυν ήμίν τοιαῦτα προξένει, θεοφιλέστατε.  
20 Πολλῆς γάρ, εἰ ἴσθι, διὰ ταυτησί τῆς συνουσίας θυμηδίας  
ήμᾶς ένέπλησας.

### 20. ΜΑΡΤΥΡΙῶ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡῶ.

Ἡγεῖται μὲν ή φύσις ὡς πρεσβυτέρα τῆς γνώμης· νικᾷ δὲ  
τὴν φύσιν ή γνώμη· και τούτου τεκμήριον έναργές ὁ έλλογι-

16 post ζφησε verbum εἶναι add. P || 17 ordo μὲν γάρ αὐτοῦ τὴν  
P || 19 προξένει codd. : -ξενεῖ P

1. Sur Basile cf. t. I, p. 40-42. — Date de l'épître : inconnue.  
Tout au plus peut-on dire que, puisqu'elle est éditée avec d'autres  
lettres de cette époque, elle a été écrite entre les années 443 et 448.  
Sur cette épître ainsi que sur les épîtres 20, 22, 23, cf. t. I, p. 67.

2. Inconnu par ailleurs.

subissent ce sort les premières — je trouve dans cette  
pensée bien des motifs de consolation. Je rencontre  
aussi les espérances que nous a données notre Dieu et  
Sauveur : car si le mystère de l'Incarnation s'est accom-  
pli, c'est afin qu'ayant appris que la mort a un terme,  
nous ne nous affligions pas à l'excès lorsque nous sommes  
séparés par la mort de ceux que nous aimons, mais que  
nous attendions que se réalise l'espérance trois fois bénie  
de la résurrection. Ce sont ces pensées que je demande  
à ton Excellence de considérer et c'est par elles que je  
l'invite à surmonter le poids de sa tristesse : surtout  
lorsque les rameaux issus de vous deux sont encore là  
pour vous fournir toutes sortes de consolations. Célé-  
brons donc par nos chants Celui qui gouverne sagement  
nos destinées et ne l'irritons pas par l'excès de nos lamen-  
tations. Car il sait, parce qu'il est sage, ce qui nous con-  
vient, et, parce qu'il est bon, nous le fournit.

### 19. AU PRÊTRE BASILE<sup>1</sup>.

L'expérience nous a montré que le talent du très  
éloquent orateur Athanase<sup>2</sup> était bien tel que nous  
l'avait dit la lettre de ta Piété. Car l'éloquence orne sa  
langue, ses mœurs son éloquence : mais la foi fait res-  
plendir l'ensemble. Procure-nous donc toujours, ami très  
cher à Dieu, des trésors de cette sorte. Car, sache-le,  
grande est la joie dont tu nous as comblé par ce com-  
merce-là.

### 20. AU PRÊTRE MARTYRIUS<sup>3</sup>.

Si la nature certes, parce que plus ancienne, précède  
la volonté, la volonté, elle, triomphe de la nature. Le

3. Martyrius est l'autre destinataire (cf. ép. 19) qui recommande  
à l'évêque de Cyr l'orateur Athanase. Un prêtre de ce nom écrivit  
à Alexandre de Hiérapolis au temps de la controverse nestorienne  
(ACO I, 4, p. 187, 20). — Date de l'épître : inconnue.

μώτατος Ἀθανάσιος ὁ ῥήτωρ. Αὐχῶν γὰρ πατρίδα τὴν Αἴγυπτον, οὐ μετέλαβε τῆς τοῦ ἔθνους θρασύτητος, ἀλλὰ πραότητι τὸν τρόπον ἐκέρασεν. Ἔστι δὲ καὶ τῶν θείων θερμώτατος ἔραστής. Διὰ τοι τοῦτο καὶ πλείους ἡμῖν συνδιήγαγεν ἡμέρας, 5 ὄντην ἐντεῦθεν τινὰ δρέψασθαι προσδοκῆσας. Ἐγὼ δέ, ὡς οἶσθα, θεοφιλέστατε, καὶ παρ' ἐτέρων τὰ τοιαῦτα συλλέγειν ὀκνῶ· τοσοῦτον ἀποδέω τοῖς ποθοῦσι μεταδιδόναι. Οὐδ' 32<sup>v</sup> σμικρολογία μέντοι, ἀλλ' ἀπορία τοῦτο κωλύει ποιεῖν. Εὐξάσθω τοίνυν ἡ δαιότης σου τὴν περὶ ἡμῶν δόξαν ἐμπεδωθῆναι τῆ 10 ἀληθείᾳ· ἵνα μὴ μόνον λέγηται τι περὶ ἡμῶν ἀξιέπαινον, ἀλλὰ καὶ μαρτυρῆται τοῖς ἔργοις.

## 21. ΕΥΣΕΒΙΩ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΩ.

Οἱ μὲν τὴν μεγίστην ταύτην κατασπείραντες φήμην φήθησαν ταύτη πάντως ἀνιάσειν ἡμᾶς, δυσάγγελον αὐτὴν ἄγαν 15 ὑπειληφότες. Ἡμεῖς δέ, διὰ τὴν θείαν χάριν, καὶ τὴν φήμην ἀσπασίως ἐδεξάμεθα καὶ τὴν πείραν ἀσμένως προσμένομεν· καὶ πᾶν ὅτιον ἀλγεινὸν ὑπὲρ τῶν θείων δογμάτων ἐπιφερόμενον ἡμῖν ἔστιν ἀξιέραστον. Εἰ γὰρ ἀληθῶς ταῖς Δεσποτικαῖς ἐπαγγελίαις πιστεύομεν, οὐκ ἄξια τὰ παθήματα τοῦ 20 νῦν καιροῦ πρὸς τὴν | μέλλουσαν δόξαν ἀποκαλυ- 33<sup>r</sup>

2 μετέλαβε A : -θεν NZ -χεν P || 4 post ἡμέρας verba ὃ φίλη μοι κεφαλὴ add. P || 5 ἐντεῦθεν scripsi : ἐντεῦθεν codd. ἐνταῦθα P || 7 ποθοῦσι P : προθυμοῦσι codd. || 8 σμικρολογία codd. : μικρο- P

1. Cette hostilité à l'égard des Égyptiens doit-elle faire penser que l'épître est écrite à une date où l'évêque de Cyr a déjà eu des difficultés du côté d'Alexandrie, donc à un moment assez rapproché de 448 ? Il est plus probable que Théodoret se fait ici l'écho d'une opinion généralement répandue sur les Égyptiens, voir par exemple saint JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres à Olympias* X, 14 C (SC 13, 1947).

2. Eusèbe est un jurisconsulte, un *scholasticus* dont nous ne savons rien de plus. — L'objet de cette lettre, exposé doctrinal, incline à penser qu'elle doit appartenir soit aux derniers mois de 448, soit peut-être au printemps de 449. Le bruit qui circule au moment où elle est composée doit être celui de la déposition de l'év. de Cyr,

très éloquent orateur Athanase en est un éclatant témoignage. Car cet homme qui se glorifie d'avoir l'Égypte pour patrie n'a cependant pas pris l'arrogance de sa race<sup>1</sup>, mais a tempéré par la douceur son caractère. Il est, de plus, très ardemment épris des choses divines. C'est assurément ce qui l'a fait passer plusieurs jours avec nous, espérant retirer de ce commerce quelque profit. Mais moi, comme tu le sais, ami très cher à Dieu, j'hésite à recueillir de tels avantages même auprès d'autrui, tant je suis loin de les accorder à ceux qui le désirent. Ce n'est cependant pas l'avarice mais la pauvreté qui m'empêche de le faire. Que ta Sainteté prie donc afin que la réalité vienne confirmer ce que l'on pense de nous : de sorte qu'on ne répande pas seulement sur notre compte des paroles élogieuses mais que les faits eux-mêmes leur rendent témoignage.

## 21. A L'AVOCAT EUSÈBE<sup>2</sup>.

Ceux qui ont semé cette immense rumeur<sup>3</sup> ont cru nous accabler ainsi de chagrin, s'imaginant que c'était là une très mauvaise nouvelle. Mais nous, grâce à Dieu, c'est avec plaisir que nous avons accueilli cette rumeur et d'un cœur joyeux que nous attendons l'épreuve, et toute peine qu'on pourra nous infliger pour les dogmes divins est pour nous pleinement digne d'être aimée. Car si nous avons réellement foi dans les promesses du Maître, « les souffrances de cette vie sont sans propor-

lequel a pu courir déjà en 448, puisque dès lors il est en disgrâce et voit grossir l'opposition, mais qui a pu surtout trouver crédit l'année suivante, au moment où il était question du concile d'Éphèse.

3. Les partisans de Dioscore et d'Eutychès qui voient dans Théodoret, non sans raison, le théologien le plus redoutable du patriarcat d'Antioche : la publication de l'*Eranistes*, en 447, l'avait déjà suffisamment signalé comme un adversaire déclaré du monophysisme.

φθῆναι εἰς ἡμᾶς. Καὶ τί λέγω τῶν ἐλπιζομένων ἀγαθῶν  
 τὴν ἀπόλαυσιν; Εἰ γὰρ καὶ μηδὲν ὅλως ἄθλον ὑπὲρ εὐσεβείας  
 ἀγωνιζομένοις ἐδίδοτο, ἤρκεσεν ἂν καὶ αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν ἢ  
 ἀλήθεια πείσαι τοὺς ἑαυτῆς ἔραστὰς σὺν εὐθυμίᾳ πάσῃ τοὺς  
 5 ὑπὲρ αὐτῆς κινδύνους ἀσπάσασθαι. Καὶ μάρτυς τῶν εἰρημέ-  
 νων ὁ θεὸς Ἀπόστολος διαρρήδη βοῶν· Τίς ἡμᾶς χωρίσει  
 ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Χριστοῦ; θλίψις, ἢ στενοχω-  
 ρία, ἢ διωγμός, ἢ λιμός, ἢ γυμνότης, ἢ κίνδυνος,  
 ἢ μάχαιρα; καθὼς γέγραπται, ὅτι Ἐνεκά σου θανα-  
 10 τούμεθα ὅλην τὴν ἡμέραν, ἐλογισθημεν ὡς πρόβατα  
 σφαγῆς. Καὶ διδάσκων ὡς οὐκ ἀντίδοσιν προσμένει τινά,  
 ἀλλὰ μόνον τοῦ σεσωκότος ἔρῳ, ἐπήγαγεν εὐθύς· Ἀλλ' ἐν  
 παισι τοῦτοις ὑπερνικῶμεν διὰ τοῦ ἀγαπήσαντος  
 ἡμᾶς | Χριστοῦ. Καὶ προστέθεικεν ἕτερα, δι' ὧν σαφέστερον 33v  
 15 τὸν οἰκεῖον ἐγύμνωσε πόθον· Πέπεισμαι γάρ, φησίν, ὅτι  
 οὔτε θάνατος, οὔτε ζωή, οὔτε ἄγγελοι, οὔτε δυνά-  
 μεις, οὔτε ἐνεστώτα, οὔτε μέλλοντα, οὔτε ὕψωμα,  
 οὔτε βάθος, οὔτε τις κτίσις ἑτέρα δυνήσεται ἡμᾶς  
 χωρίσαι ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Θεοῦ, τῆς ἐν Χριστῷ  
 20 Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν. Θεώρησον, ὦ φιλότις, τῆς ἀποσ-  
 τολικῆς ἀγάπης τὴν φλόγα· βλέπε τοῦ ἔρωτος τὸν πυρσόν.  
 Οὐκ δριγνῶμαι, φησί, τῶν αὐτοῦ, ἀλλ' αὐτὸν μόνον ποθῶ· καὶ  
 τοῦτον οὐ δύναμαι κατασθέσαι τὸν ἔρωτα· ἀλλ' ἐλοίμην ἂν  
 ἡδιστα καὶ τῶν παρόντων καὶ τῶν μελλόντων ἐκπεσεῖν ἀγα-  
 25 θῶν, καὶ πᾶν ὄτιον ἀλγεῖνόν καὶ νῦν παθεῖν, καὶ αὐθις ὑπο-  
 μεῖναι, ὥστε ταύτην ἄσβεστον περιφέρειν τὴν φλόγα. Ταῦτα  
 δὲ οὐ μόνον εἶπεν, ἀλλὰ καὶ δέδρακεν ὁ θεὸς | οὐτος ἀνήρ 34r

2 καὶ N : om. Z i. mg. add. A eadem, ut vid., manu || 14 προστέ-  
 θεικεν N : προτε- Z A

1. Rom. 8, 18.

2. Id. 8, 35-36. Le texte cité par saint Paul est celui du psaume  
 43, 23 d'après les LXX (éd. Rahlfs).

3. Id. 8, 37 (Χριστοῦ ne se trouve pas dans le texte du N. T.).

4. Id. 8, 38-39.

5. Commentaire libre des citations qui précèdent. On peut rap-

tion avec la gloire future qui sera révélée en nous<sup>1</sup>. »  
 Mais pourquoi parler de la jouissance des biens que  
 nous espérons ? Car quand bien même aucune récom-  
 pense ne serait donnée à ceux qui luttent pour la piété,  
 la vérité en elle-même suffirait à persuader ceux qui  
 l'aiment d'embrasser avec la plus grande joie les périls  
 qu'ils affrontent pour elle. Ce que je dis là se trouve  
 confirmé par le divin Apôtre lorsqu'il proclame expres-  
 sément : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? sera-  
 ce la tribulation ? l'angoisse ? la persécution ? la faim ?  
 la nudité ? le danger ? le glaive ? Comme il est écrit :  
 à cause de toi tout le jour nous sommes livrés à la  
 mort, et on nous regarde comme des brebis destinées  
 à la boucherie<sup>2</sup>. » Et enseignant qu'il n'attend aucune  
 récompense, mais qu'il ne fait qu'être épris du Sauveur,  
 il a ajouté aussitôt : « Mais dans toutes ces épreuves  
 nous sommes plus que vainqueurs, par le Christ qui  
 nous a aimés<sup>3</sup>. » Et il a ajouté encore d'autres paroles,  
 par lesquelles il a découvert plus clairement son amour :  
 « Car j'ai l'assurance, dit-il, que ni la mort, ni la vie,  
 ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes,  
 ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni  
 aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour  
 de Dieu dans le Christ Jésus Notre Seigneur<sup>4</sup>. » Con-  
 temple, ami, la flamme de cette charité de l'Apôtre ;  
 vois le feu de son amour. Je n'aspire pas, dit-il, à ses  
 biens, mais c'est à lui seul que va mon amour et je ne  
 peux éteindre cet amour ; mieux encore, je souhaiterais  
 de grand cœur être privé de ses biens présents et à venir,  
 supporter maintenant tous les maux et avoir à les sup-  
 porter encore, pour qu'il me soit permis de répandre  
 partout cette flamme qui ne peut s'éteindre<sup>5</sup>. Et cet  
 homme divin ne se borna pas à parler ainsi, mais il agit

procher de ce passage un commentaire analogue du même texte  
 dans le *Discours sur la charité* (PG 82, 1505 A-C).

καὶ πανταχοῦ γῆς καὶ θαλάττης μνημεῖα τῶν παθημάτων  
κατέλιπεν. Εἰς τοῦτον καὶ μέντοι καὶ εἰς τοὺς ἄλλους ἅπαν-  
τας ἀφορῶν, πατριάρχας, προφήτας, ἀποστόλους, μάρτυρας,  
ἱερέας, θυμῆρη λίαν ἠγοῦμαι τὰ νομιζόμενα σκυθρωπά. Αἰσχύ-  
νομαι γάρ, ὁμολογῶ, καὶ τοὺς ταῦτα μὲν ἥκιστα μεμαθηκότας,  
ὕπὸ δὲ μόνης ποδηγηθέντας τῆς φύσεως, καὶ ἐν τοῖς ἀγῶσι  
τῆς ἀρετῆς διαπρέψαντας. Καὶ γὰρ Σωκράτης ἐκεῖνος ὁ  
Σωφρονίσκου, τὴν τῆς συκοφαντίας ὑπομείνας γραφὴν καὶ  
τῆς τῶν κατηγορῶν κατεφρόνει ψευδολογίας καὶ τὴν ἐν τοῖς  
10 δεινοῖς εὐψυχίαν ἐδείκνυ βῶδων. Ἄνυτος δὲ καὶ Μέλητος  
ἀποκτείναι μὲν δύνανται με, βλάψαι δὲ οὐ δύναν-  
ται. Καὶ ὁ Παιανιεὺς δὲ βῆτωρ, τῆ βῆτορικῆ δεινότητι  
φιλοσοφίαν | ἀναμίξας, καὶ τήνδε τὴν γνώμην καὶ τοῖς τῆνι- 34v  
κάδε ἀνθρώποις καὶ τοῖς εἰς ὕστερον ἔσομένοις προσήνεγκεν.  
15 Πέρας μὲν γὰρ ἔστιν ἅπασιν ἀνθρώποις τοῦ βίου  
θάνατος, κἂν ἐν οἰκίσκῳ τις αὐτὸν καθελρξας τηρῆ.  
Δεῖ μὲν γὰρ τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἐγχειρεῖν μὲν  
ἅπασιν ἀεὶ τοῖς καλοῖς, τὴν ἀγαθὴν προβαλλομέ-  
νους ἐλπίδα, φέρειν δ' ἂν ὁ Θεὸς διδῶ γενναίως.  
20 Καὶ μέντοι καὶ ὁ τοῦτου πρεσβύτερος συγγραφεύς, τὸν Ὀλό-  
ρον λέγω, πολλὰς μὲν καὶ ἄλλας ἀξιωματικούς ἔγραψε γνώμας·  
ἔγραψε δὲ καὶ τήνδε· Φέρειν δὲ χρὴ τὰ τε δαιμόνια ἀν-  
αγκάλως, τὰ τε ἀπὸ τῶν πολεμίων ἀνδρείως. Καὶ τί

2 εἰς<sup>2</sup> add. Sirm. || 2-3 ἅπασιν NZ : om. A || 10 Μέλητος  
NZ : Μέλιτος A || 12 Ante δὲ verbum μὲν scr. et exp. N || 16 Ante  
θάνατος verbum ὁ s. l. A alia manu || αὐτὸν A : αὐτόν NZ || 23 πολεμίων  
scripsi : -μων codd.

1. Écrivant à un ami cultivé, Théodoret se souvient de sa formation classique et va agrémente sa lettre de citations d'auteurs. La variété de ces citations et les précisions dont il les accompagne montrent l'étendue et la sûreté de sa culture littéraire.

2. PLATON, *Apol.*, 30 c : citation non textuelle. Autres citations de cet ouvrage (p. ex. 17 b-c et 18 a) dans *Thérapeutique*, I, 30, et ailleurs. Sur ces citations qui justifient la culture de Théodoret, voir P. CANIVET, *Histoire d'une entreprise apologétique au V<sup>e</sup> siècle*, Paris 1957, p. 230 (n° 191) et p. 231 (n° 192), ce qui concerne les anecdotes sur le courage philosophique. On notera que les citations

de même, et partout, sur terre et sur mer, laissa des souvenirs de ses souffrances. Et quand je contemple cet homme, de même que tous les autres, patriarches, prophètes, apôtres, martyrs et prêtres, je considère comme source de joie ce qui passe d'ordinaire pour affligeant. Car je rougis, je l'avoue, de voir que ceux-là mêmes qui avaient le moins reçu ces enseignements et qui n'ont été guidés que par la seule nature, se sont distingués dans les combats pour la vertu. C'est ainsi que l'illustre Socrate, le fils de Sophronisque<sup>1</sup>, ayant eu à subir une accusation calomnieuse, méprisait les mensonges de ses accusateurs et manifestait au milieu des tourments sa force d'âme en s'écriant : « Anytos et Mélitos peuvent bien me tuer, mais ils ne sauraient me causer du dommage<sup>2</sup>. » C'est ainsi encore que l'orateur de Péanie, qui joignit la philosophie à l'éloquence, lança à ses contemporains autant qu'à la postérité cette parole : « En effet, pour tout le monde, l'aboutissement de la vie est la mort, même si l'on s'enferme et se garde dans une chambrette ; les braves doivent donc toujours entreprendre toutes les belles actions en fixant leurs yeux sur l'espoir du succès et supporter avec grandeur d'âme tout ce que leur donne la divinité<sup>3</sup>. » Et c'est aussi l'historien qui vécut avant lui — je parle du fils d'Oloros — qui entre autres pensées dignes de louanges écrivit celle-ci : « Il faut supporter avec résignation ce qui vient des dieux, avec courage ce qui vient des ennemis<sup>4</sup>. » Pourquoi, d'ailleurs, citer philosophes, histo-

de Démosthène et de Thucydide qui suivent ne se trouvent pas dans la *Thér.* qui, en revanche, en possède d'autres de ces auteurs bien connus de Théodoret (cf. *Hist. entr. apol.*, p. 288 s.). La citation de l'*Odyssée* qui suit n'y figure pas non plus.

3. DÉMOSTHÈNE, *Sur la Couronne*, 97.

4. THUCYDIDE, *Histoire*, II, 64. Les deux citations de l'orateur et de l'historien se retrouvent dans l'ép. XII à Palladius de la *Coll. Patm.* (t. I, p. 84).

λέγω φιλοσόφους καὶ συγγραφέας καὶ ῥήτορας ; Καὶ γὰρ οἱ τὴν  
 μυθολογίαν τῆς ἀληθείας προτετιμηκότες, πολλὰς ταῖς μυθο-  
 λογίαις δησιφόρους παραινέσεις ἀνέμιξαν· ὥσπερ ἀμέλει καὶ  
 "Ὀμηρος ἐδίδαξεν ἐν τοῖς | λόγοις, τὸν τῶν Ἑλλήνων σοφώ- 35<sup>r</sup>  
 5 τατον ἑαυτὸν ἐν ἐκείνοις πρὸς ἀνδρείαν ἀλείφοντα. Λέγει δὲ  
 οὕτως·

Στήθος δὲ πλήξας, κραδίην ἠνύπαπε μύθῳ·  
 τέτλαθι δὴ, κραδίη· καὶ κύντερον ἄλλο ποτ' ἔτλης.

Καὶ ἄλλα δὲ τούτοις προσόμοια καὶ παρὰ ποιητῶν καὶ ῥητόρων  
 10 καὶ φιλοσόφων βραδίως ἂν τις συλλέξειεν· ἀλλ' ἡμῖν οἱ θεῖοι  
 λόγοι πρὸς πᾶσαν ὀφέλειαν ἀρκοῦσιν.

Καὶ ταῦτα δὲ τέθεικα, δεῖξαι βουληθεῖς, ὡς ἄγαν αἰσχρὸν  
 τῶν τῆς φύσεως μαθητῶν ἠττηθῆναι τοὺς προφητικῆς καὶ  
 ἀποστολικῆς μετεσχηκότητας διδασκαλίας καὶ τῆ σωτηρίῳ πάθει  
 15 πεπιστευκότας καὶ προσμένοντας σωμάτων ἀνάστασιν καὶ  
 φθορᾶς ἀπαλλαγὴν καὶ χορηγίαν ἀθανασίας καὶ οὐρανῶν  
 βασιλείαν. Καὶ τοὺς ἀθυμοῦντας τοίνυν ἐπὶ τοῖς θρυληθεῖσιν,  
 ὧ φίλη κεφαλὴ, ψυχαγώγησον, καὶ τοὺς ἐφη|δομένους, εἴπερ 35<sup>v</sup>  
 τις ἄρα ἐστὶ, δίδαξον ὡς γεγήθαμεν, καὶ γαννύμεθα, καὶ  
 20 χορεύομεν, καὶ ὡς αὐτὴν τῶν οὐρανῶν τὴν βασιλείαν, τὴν  
 νομιζομένην προσδεχόμεθα τιμωρίαν.

"Ἴνα δὲ καὶ διδάξης, θαυμασιώτατε, τοὺς ἀγνοοῦντας ὅπως  
 φρονούμεν, ἴσθι πιστεύειν ἡμᾶς, ὡς ἐδιδάχθημεν, εἰς τὸν  
 Πατέρα καὶ τὸν Υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα. Οὐ γὰρ εἰς δύο  
 25 υἱούς, ὡς τινες συκοφαντοῦσιν, ἢ ἐμαθητεύθημεν, ἢ ἐβαπτίσ-  
 θημεν, ἢ πιστεύομεν, ἢ πιστεύειν διδάσκομεν· ἀλλ' ὥσπερ ἕνα  
 ἴσμεν Πατέρα, καὶ ἐν ἁγίον Πνεῦμα, οὕτως ἕνα Υἱὸν τὸν  
 Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν μονογενῆ τοῦ Θεοῦ Υἱόν,

17 θρυληθεῖσιν NZ : θρυλλη- A || 18-19 εἴπερ τις : εἰπέρ τις NA  
 εἴπερ τις Z

1. *Odyssee*, XX, 17-18.

riens et orateurs, puisque ceux-là mêmes qui ont préféré  
 le mythe à la vérité ont mêlé tant d'exhortations utiles  
 à leurs fables : tel Homère sans doute qui dans ses poèmes  
 nous enseigna que le plus sage des Grecs s'excitait lui-  
 même au courage au milieu d'eux, car il dit :

« Ayant frappé sa poitrine, il apostropha ainsi son cœur :  
 supporte, mon cœur, supporte, jadis tu as souffert pire <sup>1</sup>. »

D'autres pensées semblables à celles-ci, on en recuei-  
 lerait certes facilement chez les poètes, les orateurs  
 et les philosophes, mais, pour nous, les paroles divines  
 suffisent à tous nos besoins.

Si j'ai produit ces exemples, c'est parce que j'ai voulu  
 montrer qu'il était tout à fait honteux que les disciples  
 de la simple nature l'emportent sur ceux qui ont reçu  
 en partage l'enseignement des prophètes et des apôtres,  
 qui ont cru à la Passion rédemptrice et qui attendent  
 la résurrection des corps, la fin de la corruption, le pri-  
 vilège de l'immortalité et le royaume des cieux. Console  
 donc, cher ami, ceux que ces rumeurs ont jetés dans la  
 peine, et à ceux qui s'en réjouissent — s'il y en a —  
 fais savoir que nous sommes dans le bonheur et l'allé-  
 gresse, que nous sautons de joie et que nous attendons  
 comme le royaume des cieux lui-même ce qu'ils pensent  
 être un châtement.

Cependant, afin que tu puisses faire savoir, homme  
 très admirable, à ceux qui les ignorent quels sont nos  
 sentiments, sache que, pour nous, nous croyons, ainsi  
 qu'il nous a été enseigné, au Père, au Fils et au Saint-  
 Esprit. Ce n'est pas, en effet, en deux Fils — comme  
 certains calomniateurs le disent — qu'on nous a appris  
 à croire, ni que nous avons été baptisé, ni que nous  
 croyons, ni que nous enseignons à croire : mais de même  
 que nous ne connaissons qu'un seul Père et qu'un seul  
 Esprit-Saint, nous ne connaissons aussi qu'un seul Fils,  
 Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu,

τὸν ἐνανθρωπήσαντα Θεὸν Λόγον. Οὐκ ἀρνούμεθα μέντοι τὰς τῶν φύσεων ἰδιότητας· ἀλλ' ὥσπερ ἀσεβεῖν νομίζομεν τοὺς εἰς δύο υἱοὺς διαιροῦντας τὸν ἕνα Κύριον Ἰησοῦν Χριστόν, οὕτω τῆς ἀληθείας πολεμίους ἀποκαλοῦμεν τοὺς συγχέειν 36<sup>r</sup>  
 5 τὰς φύσεις ἐπιχειροῦντας. Ἄσύγχυτον γὰρ ἔνωσιν γεγενησθαι πιστεύομεν καὶ ἴσμεν τινὰ τε τῆς ἀνθρωπότητος καὶ τινὰ τῆς θεότητος ἴδια. Καθάπερ γὰρ ὁ ἄνθρωπος, τὸν κοινὸν λέγω, τὸ λογικὸν καὶ θνητὸν ζῶον, ἔχει μὲν ψυχὴν, ἔχει δὲ σῶμα, ἐν δὲ ζῶον νοεῖται· καὶ ἡ διαφορὰ τῶν (δύο) φύσεων οὐκ εἰς δύο  
 10 πρόσωπα μερίζει τὸν ἕνα· ἐν δὲ γε τῷ ἐνὶ καὶ τὴν τῆς ψυχῆς ἴσμεν ἀθανασίαν καὶ τοῦ σώματος τὴν θνητότητα· καὶ ὁμολογοῦμεν τὴν ψυχὴν ἀόρατον, ὄρατον δὲ τὸ σῶμα, ἐν δὲ ζῶον, ὡς ἔφη, λογικὸν ὁμοῦ καὶ θνητόν· οὕτω τὸν Κύριον ἡμῶν καὶ Θεόν, τὸν τοῦ Θεοῦ λέγω Υἱόν, τὸν Δεσπότην Χριστόν, καὶ  
 15 μετὰ τὴν ἐνανθρώπησιν ἕνα ἴσμεν Υἱόν· ἀδιαίρετος γὰρ ἡ ἔνωσις, ὥσπερ δὴ καὶ ἀσύγχυτος. Ἰσμεν δὲ ὅμως καὶ τὸ τῆς θεότητος ἀναρχόν, | καὶ τὸ τῆς ἀνθρωπότητος πρόσφατον. 36<sup>v</sup>  
 Ἡ μὲν γὰρ ἐκ σπέρματος Ἀβραάμ καὶ Δαβὶδ (ἐξ αὐτῶν γὰρ ἡ ἀγία Παρθένοσ)· ἡ δὲ θεία φύσις ἐκ τοῦ Θεοῦ καὶ Πατρὸς πρὸ  
 20 αἰώνων, ἀχρόνωσ, ἀπαθῶσ, ἀτμήτωσ ἐγεννήθη. Εἰ δὲ ἀναιρεθεῖη σαρκὸσ καὶ θεότητοσ τὸ διάφορον, τίσιν ὄπλοισ χρησόμεθα κατὰ Ἀρείου καὶ Εὐνομίου παραταττόμενοι; Πῶσ δὲ αὐτῶν τὴν κατὰ τοῦ Μονογενοῦσ καταλύσομεν βλασφημίαν;

4 οὕτω A : -τως NZ || 9 δύο add. Sirm., prob. Noes.

1. On reconnaît ici les deux hérésies du monophysisme, qui affirme l'unité de nature dans le Christ, et du nestorianisme, qui oppose au détriment de l'unité de la personne la nature humaine et la nature divine.

2. Sur les idées développées dans ce passage, cf. *Eranistes*, II (PG 83, 105 C-220 B).

3. Arius soutenant que le Fils est créé, subordonné au Père, il est clair que sa doctrine contenait en fait, malgré les subtilités de dialectique, la négation de la divinité du Christ : c'est là le blasphème contre le Monogène dont parle Théodoret. Eunomius durcissait encore la pensée d'Arius, allant jusqu'à nier qu'on pût dire non seulement que le Fils était consubstantiel au Père (ὁμοούσιος) mais même semblable (ὅμοιος) : on ne pouvait imaginer une opposition

le Verbe de Dieu fait homme. Nous ne nions pas sans doute les propriétés des natures : mais de la même façon que nous jugeons impies ceux qui divisent en deux Fils l'unique Seigneur Jésus-Christ, nous appelons aussi ennemis de la vérité ceux qui tentent de confondre les natures<sup>1</sup>. Car nous croyons que l'union s'est faite sans confusion et nous savons qu'il y a des éléments qui appartiennent à l'humanité, d'autres à la divinité. De même, en effet, que l'homme — j'entends ici l'homme en général, l'être raisonnable et mortel — possède une âme et possède un corps, mais est conçu comme un être unique, et que la diversité des deux natures ne divise pas l'être unique en deux personnes, mais que dans cet être unique nous reconnaissons le caractère immortel de l'âme et le caractère mortel du corps, et que nous confessons que l'âme est invisible tandis que le corps est visible, mais qu'il n'y a, comme je l'ai dit, qu'un seul être à la fois raisonnable et mortel, de même nous savons que notre Seigneur et Dieu — je veux dire le Fils de Dieu, le Christ notre Maître — même après l'Incarnation, demeure Fils unique, car l'union est indivisible comme elle est aussi sans confusion. Nous savons toutefois que sa divinité est sans commencement tandis que son humanité est récente. Car celle-ci est issue de la semence d'Abraham et de David, à laquelle appartenait la Vierge sainte, tandis que la nature divine a été engendrée de Dieu et du Père avant les siècles, en dehors du temps, sans affection, sans division<sup>2</sup>. Que si l'on supprime la distinction entre la chair et la divinité, de quelles armes userons-nous dans la lutte contre Arius et Eunomius ? Comment détruirons-nous leur blasphème contre le Monogène<sup>3</sup> ?

plus radicale entre le Père et le Fils. Théodoret a raison de dire que si on supprime la distinction entre la chair et la divinité du Christ, on sera démuné devant de telles hérésies : cette distinction est indispensable pour que soit sauvegardée la conception du Sauveur Homme et Dieu et pour qu'on puisse affirmer que le Fils est l'égal du Père.

Νοῦν γὰρ τοὺς μὲν ταπεινοὺς τῶν λόγων ὡς ἀνθρώπων προ-  
 ἀπτομεν, τοὺς δὲ ὑψηλοὺς καὶ θεοπρεπεῖς ὡς Θεῶν, καὶ εὐπε-  
 τῆς ἄγαν ἡμῖν ἔστιν ἢ τῆς ἀληθείας ἀπόδειξις. Ἄλλὰ γὰρ  
 ὑπερβαίνει μέτρον ἐπιστολῆς ὁ περὶ τῆς πίστεως λόγος.  
 5 Ἄρκει δὲ καὶ τὰ ὀλίγα ταῦτα βῆμάτια δεῖξαι τὸν τῆς ἀποστο-  
 λικῆς πίστεως χαρακτήρα. |

## 22. ΟΥΛΠΙΑΝΩ ΚΟΜΗΤΙ.

37r

Τοὺς λόγους φασὶν καὶ τὰ οὐκ εἶδη διακείμενα τῶν ἡθῶν  
 μεταρρυθμίζειν καὶ ἀμείνω ποιεῖν. Ἐμοὶ δὲ δοκεῖ, τὰ παρὰ τῆς  
 10 φύσεως εἰς κάλλος κραθέντα, αὐτὰ τοὺς λόγους κοσμεῖν, καὶ  
 μὴ δεῖσθαι βῆμάτων· καθάπερ οὐδὲ τὰ εἶδη πεφυκότα τῶν σωμα-  
 τῶν χρῆζει τῶν ἐπεισάκτων χρημάτων. Τούτοις ὁ ἑλλωγισμῶ-  
 τος Ἀθανάσιος ὁ βῆτωρ λαμπρύνεται. Ἦσε δὲ με πλέον,  
 ἔραστῆς θερμὸς τῆς ὑμετέρας μεγαλοπρεπείας γεγὼς. Ἀεὶ  
 15 γὰρ ὑμᾶς εὐφημῶν διατελεῖ. Ἀμιλλώμενος δὲ ἐγὼ καὶ διεξιῶν  
 τὰ ὑμέτερα, τοῖς ἐπαίνοις ἐνίκων· πλεονα γὰρ ὑμῶν ἐπίστα-  
 μαι κατορθώματα. Ἀνιδῶμαι δὲ μὴ πάντα ἐπαίνων τὰ ὑμέτερα,  
 ἀλλὰ τὸ κεφάλαιον τῶν ἀγαθῶν ἑλλείπον τοῖς ἐπαίνοις ὄρων·  
 ὅπερ εἰ δόξη προσγενέσθαι Θεός, ἐν ἅπασιν τοῖς τῆς ἀρετῆς  
 20 εἴδεσι κατὰ πάντων σχήσετε τὸ κράτος, | τῶν τὴν αὐτὴν ὑμῖν 37v  
 βιοτὴν μετιόντων.

2-3 εὐπετής NZ : -πρεπῆς A (εὐπετής i. mg. manu recentiore) ||  
 14 γεγονώς codd. : γινόμενος P || 15 διατελεῖ codd. P : διατέλει Sirm.  
 διατέλει Noes.

1. On peut noter la difficulté que Théodoret éprouve encore à  
 cette époque à admettre la communication des idiomes. Sur la pen-  
 sée de T. en matière christologique et l'évolution de sa doctrine,  
 outre M. RICHARD, « Notes sur l'évolution doctrinale de Théodoret »,  
 in *RSPT* 25 (1936), p. 459-481, on se reportera en dernier lieu à  
 P.-TH. CAMELOT, « De Nestorius à Eutychès », in *Chalcedon*, I,  
 213-242 et, du même, *Éphèse et Chalcédoine (Histoire des conciles  
 œcuméniques, t. II)*, Paris, Éd. de l'Orante, 1962, p. 85-88 : l'év. de

Car aujourd'hui les mots humbles qui sont pronon-  
 cés à son endroit, nous les appliquons au Christ en tant  
 qu'homme, tandis que nous réservons au Christ en tant  
 que Dieu les mots élevés et qui conviennent à Dieu<sup>1</sup>,  
 et la démonstration de la vérité nous est ainsi très facile.  
 Mais ces discussions sur la foi dépassent les limites d'une  
 lettre. Ces quelques mots suffisent cependant à mani-  
 fester ce qui caractérise la foi des apôtres.

22. AU COMTE ULPYEN<sup>2</sup>.

La parole, dit-on, transforme même les caractères  
 mal ordonnés et les améliore. Pour moi, je pense que  
 ce sont les caractères tempérés par la nature en vue de  
 leur beauté qui sont l'ornement de la parole et qu'ils  
 n'ont pas besoin du secours des mots : tout comme les  
 corps naturellement beaux ne demandent pas de cou-  
 leurs empruntées. C'est dans cet art, sans doute, que  
 brille le très distingué orateur Athanase. Mais il m'a  
 d'autant plus charmé qu'il est ardemment épris de votre  
 Magnificence : car il ne cesse de faire votre éloge. Pour  
 moi, rivalisant avec lui et énumérant vos actions, je  
 l'emportais sur lui par mes louanges parce que je con-  
 nais un plus grand nombre de vos mérites. Mais je  
 souffre de ne pouvoir tout louer en vous et de voir qu'il  
 manque à votre éloge la source de tous les biens<sup>3</sup> : assu-  
 rément, si Dieu vous accorde en outre ce don, c'est en  
 tous les genres de vertus que vous l'emporterez sur ceux  
 qui mènent la même vie que vous.

Cyr, dans son souci de distinguer les natures, « n'a pas saisi  
 ce qu'est la personne, dans son unité concrète et vivante... »  
 (p. 86).

2. Sur Ulprien cf. t. I, p. 46. — La lettre peut dater des années  
 443-448.

3. C'est-à-dire la foi chrétienne.

## 23. ΑΡΕΟΒΙΝΔΑ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Πλοθτον καὶ πενίαν τοῖς ἀνθρώποις διένειμεν ὁ τῶν ὄλων  
 Ἀμιουργός τε καὶ Πρύτανις, οὐκ ἀδίκῳ ψήφῳ χρησάμενος,  
 ἀλλ' ἀφορμὴν ὀφελείας τοῖς πλουσίοις παρέχων, τῶν πενήτων  
 5 τὴν ἔνδειαν. Οὕτω καὶ τὰς παιδείας τοῖς ἀνθρώποις ἐπάγει,  
 οὐ μόνον δίκας τῶν πεπλημελημένων πραττόμενος, ἀλλὰ καὶ  
 πρόφασιν εἰς φιλανθρωπίαν τοῖς εὐπόροις πορίζων. Ἐπειδὴ  
 τοῖνυν μάστιγας ἡμῖν τήτες ἐπήνεγκεν ὁ Δεσπότης, τῶν μὲν  
 ἁμαρτημάτων ἐλάττους πολλῶ, ἱκανὰς δὲ ὅμως ἀνίστασι τοὺς  
 10 γεωργοῦντας — καὶ ταύτας πρόην διὰ τῶν ὑμετέρων γηπόνων  
 τὴν ὑμετέραν μεγαλοφύϊαν ἐδίδαξα — οἰκτεῖρατε, παρακαλῶ,  
 τοὺς τῆς γῆς ἀροτήρας, τὸν μὲν πόνον εἰσενεγκόντας, ὀλίγον  
 δὲ κομισαμένους καρπὸν· καὶ γενέσθω ὑμῖν ἡ δυσετηρία τῆς 38<sup>r</sup>  
 πνευματικῆς εὐετηρίας ὑπόθεσις· καὶ τὸν ἔλεον τὸν θεῖον διὰ  
 15 τοῦδε τοῦ ἔλεου τρυγήσατε. Τούτου γὰρ δὴ χάριν καὶ ὁ λαμπρό-  
 τατος Διονύσιος πρὸς τὸ ὑμέτερον μέγεθος ἔδραμεν, τὰ πάθη  
 διδάξων, ἵνα τὴν ἴασιν δέξηται· οἷον δὲ τινα ἱκετηρίαν τάδε  
 προσφέρει τὰ γράμματα, πλείονος ἀπολαύσεσθαι φιλανθρω-  
 πίας διὰ τούτων ἐλπίζων.

## 20 24. ΑΝΔΡΕΑ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΣΑΜΟΣΑΤΩΝ.

Ποθεῖ μὲν, εὖ οἶδα, τὴν ἡμετέραν συνουσίαν ἢ σὴ φιλοθεΐα,  
 τῆς θείας ἀγάπης ὑπάρχουσα τρόφιμος. Ἐγὼ δὲ πλεόν ἱμείρο-

3 Post Πρύτανις verba ὁ τῶν ὄλων θεός P || 8 τήτες om. P ||  
 12 πόνον codd. : σπάρων P || 14 πνευματικῆς codd. : πατριαῆς P ||  
 τὸν... τὸν codd. : τὸ... τὸ P || 17 οἷον δὲ τινα codd. : οἶαν ταῦτα P ||  
 18 ἀπολαύσεσθαι N Z P : -σασθαι A

1. Il nous reste deux lettres adressées à ce personnage : les ép. 23 et XVIII. Malgré les orthographes différentes — Aréobinda ou Aréobinda — il s'agit du même dans les deux cas. Il fut vraisemblablement *magister militum per Orientem*, puisque l'év. de Cyr lui écrit au sujet des impôts d'une place de l'Euphratésie. S'il faut identifier le Denys dont il est fait mention vers la fin de la lettre avec le comte auquel il est fait allusion dans l'ép. 42, l'ép. 23 daterait au plus tôt de 447, puisque dans l'ép. 42 le comte nous est

23. AU PATRICE ΑΡΕΟΒΙΝΔΑ<sup>1</sup>.

Le Créateur et Maître de l'univers a distribué aux hommes la richesse et la pauvreté non point selon une juste sentence, mais pour fournir aux riches une occasion de se rendre utiles à la misère des pauvres. De la même façon aussi, s'il inflige aux hommes des châtements, ce n'est pas seulement pour les punir de leurs fautes, mais aussi pour fournir aux riches une occasion d'exercer leur bonté. Ainsi donc, puisque le Seigneur nous a frappés cette année de calamités<sup>2</sup>, bien plus légères certes que nos péchés, mais capables cependant d'accabler nos laboureurs — j'en ai informé tout récemment ton Excellence par vos agriculteurs — ayez pitié, je vous le demande, de ceux qui ont labouré cette terre, qui ont dépensé leur peine et n'en ont retiré que maigre récolte ; que la disette de cette année soit pour vous une occasion d'abondance spirituelle et faites en sorte de récolter pour vous-même grâce à votre propre pitié, la pitié de Dieu. Car si le très illustre Denys<sup>3</sup>, lui aussi, a couru vers votre Grandeur, c'est pour vous faire connaître ces malheurs et en recevoir de vous la guérison. C'est comme une sorte de supplication qu'il vous apporte cette lettre, espérant, grâce à elle, obtenir de vous plus de bienveillance.

24. A ANDRÉ DE SAMOSATE<sup>4</sup>.

Ta Piété, fille de la divine charité, désire, je le sais bien, notre commerce. Pour moi, je le désire plus encore

représenté dans l'exercice de ses fonctions, tandis que sa mission est terminée à l'époque où l'ép. 23 est composée. Sur cette question cf. t. I, p. 90, n. 4.

2. Réminiscence possible de *Héb.* 12, 6.

3. Sur Denys, cf. t. I, p. 88, n. 2 et 4.

4. Sur André, cf. t. I, p. 31. — Date de l'épître : inconnue.

*Correspondance.* II.

μαι, ὅσῳ καὶ πλείονά μοι προσγίνεσθαι τὴν ἐκ τῆς συνουσίας  
 ὀφέλειαν ἐπίσταμαι. Πέφυκε γάρ πως ἡ ἔνδεια τὴν ἐπιθυμίαν  
 ἐξάπτειν· ἀλλὰ τὸ δοῦναι τὸ ποθοῦμενον δυνατὸς τῶν ὄλων ὁ  
 5 Κύριος. Αὐτὸς γάρ ἰθύνει τὰ σύμπαντα καὶ | τὸ συνοῦσιν 38<sup>v</sup>  
 5 μέλλον ἐπίσταται καὶ τοῦτο πρυτανεύων ἐκάστω διατελεῖ.  
 Ἐγὼ δὲ ὅσον εὐφράνθημι τοῖς γράμμασιν ἐντυχῶν τῆς σῆς  
 ἀγιότητος, δεῖξαι διὰ λόγων οὐ δύναμαι. Ἡἴξῃσε δέ μοι τὴν  
 θυμηδίαν καὶ ὁ τιμιώτατος καὶ εὐλαβέστατος διάκονος Θαλάσ-  
 10 σιος, ἅπερ μαθεῖν ἐπόθουν διηγησάμενος. Τί γάρ μοι, δέσποτα,  
 10 τῆς σῆς εὐκληρίας ἐρασιμώτερον; Τί δὲ οὕτω ταύτην μεγάλην  
 ποιεῖ, ὡς τῶν καθ' ἡμᾶς μεγάλων (τὸ μέγιστον) ἡ τοῦ φρονή-  
 ματος μετριότης; Ἰατρῶ γάρ σοφῶ τε καὶ σπουδαίῳ πεποίηκας  
 παραπλήσιον, ὅς οὐκ ἀνέμεινε τὴν κλῆσιν, ἀλλ' αὐτόματος  
 πρὸς τοὺς δεομένους θεραπείας ἀφίκετο. Τοῦτό με πάσης  
 15 ἐνέπλησεν ἡδουῆς, καὶ τὸ Δακρυβέν γελάσασα ἔγνω τῆ  
 πείρα, καὶ τοῦ ποιητοῦ κατέμαθον τὴν διάνοιαν. Παράσχοι δὲ  
 τῶν ἀγαθῶν ὁ φιλότιμος χορηγὸς καὶ τὴν σὴν δαιότητα δια- 39<sup>r</sup>  
 15 πρέπειν ἐν τούτοις, καὶ ἡμᾶς τῶν ἀρίστων ἀνδρῶν ζηλοῦν  
 γοῦν τὰ ἀξιόπαινα. Ἐπάρκεσον τοίνυν, ὦ φίλη κεφαλή, καὶ  
 20 τὸν δοῦναι δυνάμενον πείσον δοῦναι τὴν αἴτησιν.

## 25. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Ἦνίκα μὲν ὁ Μονογενῆς Θεὸς ἐνηνθρώπησε καὶ τὴν ἡμε-  
 5 τέραν φύσιν λαβὼν τὴν ἡμετέραν ἐπραγματεύσατο σωτηρίαν,  
 δρῶντες οἱ τηνικάδε ἄνθρωποι τῶν εὐεργεσιῶν τὴν πηγὴν οὐκ  
 25 ἐπετέλεσαν ἑορτήν. Ἐπὶ δὲ τοῦ παρόντος, πάσα γῆ καὶ θά-

3 δυνατὸς N i. mg. scriptum librarii manu || 11 ἡμᾶς A : ὁμᾶς  
 NZ || τὸ μέγιστον i. mg A non eadem, ut vid., manu : om. NZ ||  
 22-23 τὴν ἡμετέραν φύσιν λαβὼν secl. Sirm.

1. *Iliade*, VI, 484.

2. Date de l'épître : inconnue. — Nous ne savons à qui est adres-  
 sée cette lettre ; il est sûr toutefois qu'il s'agit d'un homme d'Église,

et cela d'autant plus que je sais que les avantages que  
 me vaudra ce commerce seront pour moi plus nombreux.  
 Car il est en quelque sorte dans la nature de l'indigence  
 d'enflammer le désir : mais nous accorder ce que nous  
 désirons, le Maître de l'univers en est capable. A lui  
 seul, en effet, il dirige tout, sait ce qui nous sera utile  
 et ne cesse de le fournir à chacun. Pour moi je ne sau-  
 rais manifester par des mots la joie que j'ai eue à rece-  
 voir la lettre de ta Sainteté. Mais le très honorable et  
 très pieux diacre Thalassius a encore accru ma joie en  
 me racontant ce que précisément je désirais apprendre.  
 Qu'y a-t-il, en effet, ô maître, que je puisse pour ma  
 part désirer plus que ton bonheur ? Et qu'est-ce qui peut  
 rendre grand ce bonheur autant que ce qu'il y a de plus  
 important chez les grands de notre temps, la modestie  
 des sentiments ? Car tu as agi comme un médecin habile  
 et plein de zèle qui, sans attendre qu'on l'appelle, est  
 venu de lui-même vers celui qui avait besoin de ses  
 soins. Voilà qui m'a rempli d'un véritable plaisir, j'ai  
 appris par expérience ce que c'était qu'un rire mêlé de  
 larmes<sup>1</sup> et j'ai compris la pensée du poète. Que dans  
 sa libéralité le Dispensateur des biens accorde à ta Sain-  
 teté d'exceller en ceux-ci et, à nous, de nous remplir  
 de zèle pour tout ce que les meilleurs jugent digne de  
 louanges. Viens donc à mon secours, ô tête qui m'est  
 chère, et persuade Celui qui le peut de nous donner ce  
 que nous demandons.

## 25. LETTRE FESTALE<sup>2</sup>.

Lorsque le Fils unique de Dieu s'incarna et, revêtant  
 notre nature, opéra notre salut, les hommes de ce temps-  
 là qui avaient sous les yeux la source même des bienfaits  
 ne connurent pas de fête. Mais aujourd'hui la terre en-

en raison même du titre que Théodoret lui décerne. Mais est-ce un  
 évêque, un moine ou un simple prêtre ?

λαττα καὶ πόλεις καὶ κῶμαι, καίτοι τὸν εὐεργέτην οὐχ ὀρῶσαι τοῖς αἰσθητοῖς ὀφθαλμοῖς τὴν τῶν εὐεργεσιῶν ἑορτάζουσι μνήμην· καὶ τοσαύτην αἰ πανηγύρεις αὐταὶ πηγάζουσι θυμηδίαν, ὡς πάντοσε διατρέχειν τῆς πνευματικῆς εὐφροσύνης τὰ  
5 νάματα. Διὰ γὰρ τοι τοῦτο καὶ ἡμεῖς νῦν | τὴν σὴν θεοσεβείαν 39<sup>v</sup> προσφβεγγόμεθα, καὶ τὴν ἐγγενομένην ἡμῖν ἐκ τῶν ἑορτῶν σημαίνοντες εὐθυμίαν, τὰς σὰς ἐπαγγέλλομεν προσευχάς, ἵνα ταύτην εἰς τέλος φυλάξωμεν.

### 26. ἌΛΛΗ ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

10 Διηλεκτὸς μὲν αἰ τῆς Δεσποτικῆς φιλανθρωπίας πηγαὶ τοῖς πιστεύουσι διαβλύζουσι τὰγαθὰ· φέρουσι δέ τι πλεον αἰ τῶν μεγίστων εὐεργεσιῶν τὴν μνήμην ἔχουσαι πανηγύρεις τοῖς μετὰ πλείονος ἑορτάζουσι προθυμίας. Ταύτας ἐπὶ τοῦ παρ-  
όντος ἐπιτελέσαντες καὶ τὴν τούτων εὐλογίαν τρυγῆσαντες,  
15 προσφβεγγόμεθα σου τὴν εὐλάβειαν. Τοῦτο γὰρ καὶ ὁ τῆς ἑορτῆς καὶ ὁ τῆς ἀγάπης παρακελεύεται νόμος.

### 27. ΑΚΥΛΙΝΩ ΔΙΑΚΟΝΩ ΚΑΙ ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤῆ.

Οὐδεις ὀρφανίαν δδύρεται τῆς θείας υἰοθεσίας ἠξιώμενος.  
20 Τί γὰρ τοῦ ἄνω Πατρὸς ἢ δυνατώτερον ἢ κηδεμονικώτερον ;  
Δι' αὐτὸν | γὰρ καὶ οἱ κάτω πατέρες, πατέρες. Αὐτοῦ γὰρ 40<sup>r</sup>  
βουλομένου, οἱ μὲν φύσει, οἱ δὲ χάριτι πατέρες καθίστανται.  
Ἐκεῖνον τοίνυν κατέχωμεν καὶ τῶν ἀπελθόντων τὴν μνήμην  
φυλάξωμεν ἄσβεστον. Ὅνήσει γὰρ ἡμᾶς ἡ τῶν εὐβελιωκότων  
25 ἀνάμνησις, εἰς τὴν ἐκείνων διεγείρουσα μίμησιν.

3 αὐταὶ codd. : secl. Sirm. || 11 τὰγαθὰ : A : τὰ ἀγαθὰ NZ ||  
15 Post γὰρ verbum καὶ om. Z A

1. Destinataire et date de l'épître : inconnus.

tière, la mer, les villes et les bourgs, tout en ne voyant pas de leurs yeux charnels le Bienfaiteur, célèbrent néanmoins par une fête le souvenir de ses bienfaits, et ces solennités répandent une telle allégresse que de tous côtés coulent les flots de la joie spirituelle. C'est pourquoi, nous aussi, nous saluons en ce jour ta Piété et, manifestant la joie que les fêtes ont fait naître en nous, nous implorons tes prières afin de la conserver jusqu'au bout.

### 26. AUTRE LETTRE FESTALE <sup>1</sup>.

C'est sans cesse que les sources de la bonté du Maître déversent leurs bienfaits sur ceux qui ont la foi ; mais les solennités qui commémorent le souvenir des plus grands bienfaits apportent quelque chose de plus à ceux qui vivent ces fêtes avec des sentiments plus ardents. En ce jour où nous les avons célébrées et où nous en avons recueilli la bénédiction, nous saluons ta Piété, comme la fête et la charité nous en font une loi.

### 27. A AQUILINUS, DIACRE ET ARCHIMANDRITE <sup>2</sup>.

Personne ne se lamente d'être orphelin s'il a été jugé digne de l'adoption divine. Y a-t-il, en effet, puissance plus grande que celle de notre Père céleste ? Y a-t-il plus grande providence ? Car c'est de lui que les pères d'ici-bas tirent leur paternité, puisqu'il suffit de sa volonté pour que les uns deviennent pères par nature, les autres par un bienfait de sa grâce. Attachons-nous donc à Lui et gardons impérissable le souvenir des défunts. Car la mémoire de ceux qui ont vécu comme il faut nous aidera en nous incitant à les imiter.

2. Sur Aquilinus, cf. t. I, p. 39 et la note 5. — Date de l'épître : inconnue.

28. ΙΑΚΩΒΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ  
ΚΑΙ ΜΟΝΑΖΟΝΤΙ.

Οἱ τοῖς πόνοις τῆς ἀρετῆς λαμπρύναντες τὴν ἀκμὴν μεθ' ἡδονῆς πρὸς τὸ γῆρας ἐλαύνουσιν· ἐπὶ μὲν ταῖς προτέραις  
5 εὐφραίνόμενοι νίκαις, τῶν δὲ πλειόνων ἀγώνων διὰ τὸ γῆρας ἀπηλλαγμένοι. Ταύτην ἡγοῦμαι τὴν ἡδονὴν καὶ τὴν σὴν ἔχειν φιλοθείαν, καὶ βῆον φέρειν τὸ γῆρας, μεμνημένην τῶν τῆς νεότητος πόνων.

29. ΑΠΕΛΛΙΩΝΙ.

10 Τὰ Καρχηδονίων πάθη τῆς Αἰσχύλου καὶ | Σοφοκλέους 40<sup>v</sup>  
τραγωδίας ἔδειτο, ἴσως δ' ἂν καὶ τὴν ἐκείνων ἐνίκησε γλωττα  
τὸ μέγεθος τῶν κακῶν. Ἡ γὰρ πάλαι καὶ Ῥωμαίοις δυσάλω-  
τος, μᾶλλον δὲ ἢ τῇ μεγίστῃ Ῥώμῃ πολλάκις περὶ πρωτείων  
ἐρίσασα καὶ τὸν ἔσχατον αὐτῇ κίνδυνον ἐπιστήσασα, νῦν βαρ-  
15 θάρων γεγένηται πάρεργον. Οἱ δὲ τὴν πολυθρόλητον αὐτῆς  
κοσμοῦντες βουλὴν εἰς πᾶσαν ἀλῶνται τὴν οἰκουμένην, ἀφορ-  
μὴν ἔχοντες βίου τῶν φιλοξένων τὰς χεῖρας. Κινοῦσι δὲ τοῖς  
δρῶσι δάκρυα, καὶ διδάσκουσι τῶν ἀνθρωπείων πραγμάτων τὸ  
σφαλερόν τε καὶ εὐρίπιστον. Πολλοὺς μὲν οὖν καὶ ἄλλους  
20 ἔθεασάμην ἐκεῖθεν ἐληλυθότας, καὶ δέος ἐδεξάμην. Οὐ γὰρ  
οἶδα, κατὰ τὴν Γραφήν, τί τέξεται ἢ ἐπιόσῃ. Ἄγαμαι  
δὲ οὐχ ἥκιστα τὸν θαυμασιώτατον καὶ μεγαλοπρεπέστατον Κε-  
λεστιάκον· φέρει γὰρ γενναίως τὴν συμφορὰν, καὶ τὴν τῆς |

15 πολυθρόλητον NZ : -θρόλλητον A

1. Sur Jacques, cf. t. I, p. 43. — Date de l'épître : inconnue.

2. Sans doute un fonctionnaire qui devait demeurer en Orient, dans les provinces de Syrie ou de Phénicie, où habitaient précisément les autres correspondants, mieux connus de nous, tels que Domnus, Irénée, Pompeianus, Théoctiste, à qui l'év. de Cyr envoie l'exilé Celestiacus. — C'est en 443 qu'il paraît raisonnable de situer la série des huit lettres 29-36 (qui recommandent toutes le même personnage), ainsi qu'il résulte de plusieurs indices.

28. A JACQUES, PRÊTRE ET MOINE<sup>1</sup>.

Ceux qui ont illustré par les combats de la vertu le printemps de leur vie s'avancent avec joie vers la vieillesse, heureux qu'ils sont des victoires passées et délivrés par l'âge de luttes plus nombreuses. Ce plaisir, ta Piété, je pense, elle aussi, l'éprouve et supporte plus facilement sa vieillesse au souvenir des combats de sa jeunesse.

29. A APELLION<sup>2</sup>.

Les souffrances des Carthaginois réclameraient la tragédie d'Eschyle et de Sophocle et peut-être même la grandeur de leurs maux dépasserait-elle la langue de ces poètes. Car cette ville, dont les Romains eurent jadis de la peine à s'emparer, ou plutôt qui a souvent lutté contre la toute-puissance de Rome pour conquérir la prééminence et lui a fait courir les pires dangers<sup>3</sup>, est devenue aujourd'hui le jouet des barbares. Ceux qui étaient l'ornement de sa curie si renommée errent par toute la terre, ne recevant leur subsistance que de la main de leurs hôtes. Ils font verser des larmes à ceux qui les voient et mettent au grand jour la fragilité et l'instabilité des choses humaines. J'en ai certes vu bien d'autres<sup>4</sup> qui sont partis de là-bas et j'ai eu peur : car je ne sais, comme dit l'Écriture, « ce qu'engendrera le lendemain<sup>5</sup> », mais j'admire surtout le très remarquable et très magnifique Celestiacus, car il supporte avec cou-

3. Au cours des guerres puniques qui s'achevèrent par la défaite de Carthage en 146 av. J.-C.

4. Cette indication donne à penser que les ép. XXII, XXIII de la *Coll. Patm.* et 52, 53 de la *Coll. Sirm.* sont antérieures à la série des lettres 29-36. Ainsi Maximien, Florent, Cyprien, dont il est question dans ces lettres, sont probablement du nombre de ceux qui passèrent à Cyr avant Celestiacus.

5. *Prov.* 27, 1.

εὐπραξίας μεταβολὴν ἀφορμὴν ποιεῖται φιλοσοφίας, καὶ τῶν 41<sup>r</sup>  
 ὄλων τὸν Πρῦτανιν ἀνυμνεῖ, καὶ τοῦτο συμφέρον ὑπειλήφεν,  
 ὅπερ ἐκεῖνος ἢ γενέσθαι προσέταξεν, ἢ γινόμενον οὐκ ἐκώλυ-  
 σεν. Ἄρρητος γὰρ τῆς θείας προμηθείας ὁ λόγος. Τοῦτον  
 5 μετὰ τῆς δημοζύγου καὶ τῶν παιδῶν περινοστοῦντα Ἀβραμιαίας  
 ἀξιώσάτω φιλοφροσύνης ἢ ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια. Τῇ γὰρ  
 ὑμετέρᾳ μεγαλοψυχίᾳ θαρρῶν, ξεναγὸς αὐτῶν γεγένημαι, καὶ  
 τὴν φιλότιμον ὑμῶν ὑποδείκνυμι δεξιάν.

### 30. ΑΕΡΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

10 Ἰδοὺ καιρὸς τὴν ὑμετέραν ἀκαδημίαν δεῖξει τῶν λόγων τὴν  
 ὠφέλειαν. Ἀκούω γὰρ σύλλογον λαμπρὸν ἀναίρεσθαι πρὸς  
 ὑμᾶς, καὶ τὸ συνέδριον ἕξ ἀνδρῶν εἶναι προγονικῆ περιφανείᾳ  
 σεμνυνομένων, καὶ τὴν γλῶτταν κεκαθαρμένων, καὶ τοὺς λό-  
 γους ὑμῖν γίνεσθαι περὶ τε | ἀρετῆς καὶ ἀθανασίας ψυχῆς, 41<sup>v</sup>  
 15 καὶ τῶν ἄλλων ὅσα τούτοις συμβαίνει. Δείξατε τοιγαροῦν  
 ἡμῖν εἰς καιρὸν τῆς ψυχῆς τὴν εὐγένειαν, καὶ τῆς ἀρετῆς  
 τὸν ἀξιόκτητον πλοῦτον, καὶ δέξασθε τὸν θαυμασιώτατον καὶ  
 μεγαλοπροπέστατον Κελεστιάκον, ὃς τῆς ἀνθρωπείας εὐμε-  
 ρίας δεδιδαγμένοι τὰς ἀγχιστρόφους μεταβολάς. Καὶ γὰρ  
 20 αὐτὸς ἐκόσμη μὲν πάλαι τὴν Καρχηδονίων μητρόπολιν· πολ-  
 λοῖς δὲ ξένοις ἀνεπέτασε τὰς θύρας τῆς οἰκίας, τῆς ἑτέρων  
 δὲ φιλανθρωπίας οὐκ ἠλίπισεν ἐπιδεήσεσθαι. Γενοῦ τοίνυν  
 αὐτῷ γλῶττα, καὶ συνηγόρησον, ὃ φίλη κεφαλή, τῆς σῆς δεο-  
 μένῳ φωνῆς· τῆς γὰρ ποιητικῆς οὐκ ἀνέχεται παραινέσεως,  
 25 ἢ κελεύει τὸν δεόμενον, καὶ ῥῆμ' ἄν τι διδῶ· καὶ πείσον τοῦ

14 γίνεσθαι NZ : γενέσθαι A (γίνεσθαι i. mg. alia manu) || 25 ῥῆμ' ἄν  
 τι διδῶ (διδῶ s. l. scr. non eadem manu) A : ῥῆμ' ἄν τι αἰδῶ N ῥῆμ' ἄντι  
 αἰδῶ Z ῥῆμα ἄν τι διδῶ Sirm. Hic locus laborare videtur

1. Cf. *Gen.* 18, 1-8.

2. Sur Aërius, cf. t. I, p. 45.

3. Cette dernière proposition est très obscure. Peut-être convien-  
 drait-il de mettre un point en haut après τὸν δεόμενον et de voir  
 dans la phrase susdite la citation annoncée et peut-être altérée :  
 « ... Et s'il donne quelque parole. » Il faudrait retrouver le texte  
 auquel Théodoret fait allusion.

rage son malheur, fait de ce renversement de sa fortune  
 une occasion d'exercer sa sagesse, élève des cantiques à  
 la gloire du Maître de l'univers et pense qu'il y a de  
 l'utilité dans les événements mêmes que Celui-ci a or-  
 donnés ou qu'il n'a pas empêché de se produire. Car  
 ineffables sont les desseins de la divine Providence. Que  
 cet homme, qui erre avec sa femme et ses fils, soit jugé  
 par votre Magnificence digne d'un accueil comparable  
 à celui d'Abraham<sup>1</sup>. C'est parce que j'ai confiance  
 en votre grandeur d'âme que je me suis fait leur guide  
 auprès de vous et leurs fais entrevoir votre généreuse  
 hospitalité.

### 30. AU SOPHISTE AËRIUS<sup>2</sup>.

Voici venu pour votre académie le moment de mon-  
 trer l'utilité des disputes. J'entends dire, en effet, qu'une  
 illustre assemblée se réunit chez vous et que cette assem-  
 blée est composée d'hommes qui se vantent de l'éclat  
 de leurs ancêtres et parlent une langue de puristes, et  
 que, d'autre part, vos discours roulent sur la vertu,  
 l'immortalité de l'âme et les autres sujets qui touchent à  
 ceux-ci. Montrez-nous donc à propos la noblesse de votre  
 âme, le précieux trésor de votre vertu, en accueillant  
 le très remarquable et très magnifique Celestiacus, comme  
 des hommes instruits des changements soudains qui  
 frappent la félicité humaine. Car lui aussi était autre-  
 fois l'ornement de la métropole de Carthage, à une foule  
 d'étrangers il a ouvert les portes de sa maison, mais il  
 ne pensait pas qu'il aurait, lui aussi, un jour, besoin de  
 la bienveillance d'autrui. Deviens donc son porte-parole  
 et prête, ô tête qui m'est chère, le concours de ton élo-  
 quence à celui qui en a besoin : car il ne supporte pas  
 l'exhortation du poète qui encourage le pauvre, s'il  
 vient à prononcer quelque parole<sup>3</sup> ; persuade, d'autre  
 part, ceux de ton assemblée qui le peuvent de rivaliser

συλλόγου τοὺς δυναμένους τὴν Ἀκκινίου ζηλωσαί φιλοξενίαν, καὶ τὴν ἀδόκητον αὐτῷ προσήπεσοσαν ἐξελάσαι πενίαν, καὶ 42<sup>r</sup> τὴν δυσκληρίαν εἰς εὐκληρίαν μεταβαλεῖν· καὶ τὸν φιλόανθρωπον ὑμῆσαι Δεσπότην, ὅτι τοῖς ἀλλοτρίοις ἡμᾶς σαφρονίζει 5 παθήμασι, καὶ οὐχ ἡμᾶς εἰς ἑτέρων παρέπεμψεν οἰκίας, ἀλλ' εἰς τὰς ἡμετέρας ἄλλους ἤγαγε θύρας· καὶ φιλανθρωπία χρωμένοις ὑπισχνεῖται δώσειν & μήτε λόγος εἰπεῖν, μήτε νοὸς ἰσχύει λογισασθαι.

### 31. ΔΟΜΝΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΝΤΙΟΧΕΙΑΣ.

10 Τῷ θαυμασιωτάτῳ καὶ μεγαλοπρεπεστάτῳ Κελεστιακῷ πατρὶς μὲν ἢ πολυθρύλητος Καρχηδών, γένος δὲ τὸ ἐν ἐκείνῃ γεγεννημένον περιβλεπτον. Ἀλλὰ νῦν ἐξ ἐκείνης ἐληλαμένος, τὴν ξένην περινοστεῖ, καὶ τῶν φιλοθέων τὰς χεῖρας περισκοπεῖ. Ἔχει δὲ καὶ φορτίον, ἀναγκαῖον μὲν, ἐπιτεῖνον δὲ τὴν 15 φροντίδα· τὴν γαμετὴν λέγω, καὶ τὰ παιδία, καὶ τοὺς οἰκείους, ὧν ἕνεκα πλείονων δεῖται | δαπανημάτων. Ἐγὼ δὲ αὐτοῦ τὴν 42<sup>v</sup> γνώμην τεθαύμακα. Ὡς ἐξ οὐρίων γὰρ φερόμενος, οὕτω τὸν Κυβερνήτην ὑμεῖ, καὶ τοῦ χαλεποῦ κλύδωνος οὐ πεφρόντικεν· τὴν γὰρ εὐσέβειαν ἐκ τῆς συμφορᾶς ἐκαρπώσατο, καὶ τὸν 20 τρισμακάριον αὐτῷ τοῦτον καρπὸν ἢ δυσκληρία προσήνεγκεν. Ἦνικα γὰρ τῆς εὐπραξίας ἀπέλαυνεν, τοὺς τοιοῦτους οὐ προσέτο λόγους· ἐκείνης δὲ γυμνωθεὶς, συναπέβαλε τὴν ἀσέβειαν, καὶ νῦν ἔχει τὸν πλοῦτον τῆς πίστεως· οὗ δὲ χάριν τῆς 25 δυσπραξίας ἐκείνης καταφρονεῖ. Παρακαλῶ τοῖνον τὴν σὴν ἀγιοσύνην, ἀποφῆναι αὐτῷ πατρίδα τὴν ξένην, καὶ προτρέψαι τοὺς πλοῦτῳ κομῶντας ψυχαγωγῆσαι τὸν τῆς αὐτῆς γεγεννημένον συμμορίας, καὶ τῆς συμφορᾶς διαλῦσαι τὸ νέφος. Προσῆκει γὰρ τοὺς τὴν αὐτὴν φύσιν λαχόντας, καὶ ὁμοίως μὲν 30 πλημμελοῦντας, τὴν δὲ τιμωρίαν | διαφυγόντας, τοῖς δυσσημερίᾳ 43<sup>r</sup>

6 ἡμετέρας codd. : ὑμε- Sirm., ut apparet, non apte || 6-7 χρωμένοις i. mg. A alia manu : -μενος NZ || 11 πολυθρύλητος NZ : -θρύλητος A || 21 ἀπέλαυνεν codd. : ἀπή- Sirm.

1. *Odyssee*, VII-VIII.

2. Sur Domnus, cf. t. I, p. 29.

d'hospitalité avec Alcinoüs<sup>1</sup>, de chasser la pauvreté qui s'est abattue à l'improviste sur cet homme et de changer son adversité en prospérité; persuadez-les de chanter des cantiques à la gloire du Maître plein de bonté qui nous instruit par les malheurs d'autrui, qui, au lieu de nous avoir envoyés nous-mêmes dans des maisons étrangères, a amené les autres à nos portes et qui promet à ceux qui sont bons de leur donner ce que ni la parole ne peut dire, ni l'esprit concevoir.

### 31. A DOMNUS, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE<sup>2</sup>.

Le très admirable et très magnifique Celestiacus avait pour patrie l'illustre cité de Carthage et pour famille ce que cette cité contenait de plus remarquable. Mais voici qu'aujourd'hui, chassé de cette cité, il voyage sur la terre étrangère et cherche de tous côtés l'appui de ceux qui sont les amis de Dieu. Il a aussi un fardeau — nécessaire certes — mais qui accroît ses soucis : je veux dire son épouse, ses enfants, ses parents, qui lui imposent un surcroît de dépenses. Pour moi, j'ai admiré ses sentiments. En effet, tout comme s'il était poussé par des vents favorables, il loue le divin Pilote sans s'inquiéter de la rude tempête. Car le malheur a produit chez lui la piété est c'est la mauvaise fortune qui lui a valu ce fruit trois fois béni. En effet, tandis qu'il jouissait de la prospérité, il ne tenait pas de tels propos, mais dépouillé de celle-ci, il rejeta du même coup l'impiété et il possède maintenant le trésor de la foi, grâce à quoi il peut mépriser cette adversité. J'invite donc ta Sainteté à lui redonner une patrie sur la terre étrangère et à pousser ceux qui s'enorgueillissent de leurs richesses à reconforter celui qui fut du même rang qu'eux et à dissiper le nuage de son infortune. Car il convient que ceux à qui est échue en partage la même nature et qui, tout en ayant commis des fautes semblables, ont échappé au châtement, ap-

περιπεσοῦσι ψυχαγωγίαν προσφέρειν, καὶ τῇ περὶ τούτους συμπαθείᾳ τὸν Θεὸν ἰλεοῦσθαι.

### 32. ΘΕΟΚΤΙΣΤΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

Εἰ πᾶσι τοῖς πλημμελοῦσιν ἐπέφερε παραυτίκα τὰς τιμω-  
 5 ρίας ὁ τῶν ὄλων Θεός, πάντας ἂν ἄρδην ἀπώλεσαν. Ἐπειδὴ  
 δὲ φειδοὶ καὶ φιλανθρωπία δικάζει, τοὺς μὲν κολάζει, τοῖς δὲ  
 τὰς τούτων τιμωρίας ἀντὶ διδασκαλίας προσφέρει. Τοῦτο καὶ  
 ἐφ' ἡμῶν πεποίηκεν ὁ φιλόανθρωπος. Τοὺς γὰρ ἀπὸ τῆς πάλαι  
 μὲν Λιβύης, νῦν δὲ Ἀφρικῆς καλουμένης, ταῖς ἡμετέρας  
 10 προσάγει θύραις, καὶ τὰ τούτων ἐπιδεικνύς παθήματα, δειμαί-  
 νειν παρασκευάζει καὶ τῷ δέει πρὸς συμπάθειαν διεγείρει· καὶ  
 δύο κατὰ ταῦτόν ἐντεθθεν κατασκευάζει· ἡμᾶς τε γὰρ ἐκ τῆς  
 ἐκείνου παιδείας δύνησιν, καὶ ἐκεῖνοις δι' ἡμῶν προσφέρει  
 παραψυχὴν. | Ταύτην παρακαλῶ σου τὴν θεοσέβειαν δρέξαι 43<sup>v</sup>  
 15 τῷ θαυμασιωτάτῳ καὶ μεγαλοπρεπεστάτῳ Κελεστιακῷ· τὴν  
 γὰρ ἐκείνων μητρόπολιν πάλαι κοσμήσας, νῦν οὐ πόλιν, οὐχ  
 ἔστιαν ἔχει, οὐ τῶν ἀναγκαίων τὴν χρεῖαν. Προσῆκε τὸ ἴνουν  
 τοὺς κατὰ τὴν σὴν δσιότητα ψυχὰς ποιμαίνειν πεπιστευμέ-  
 νους εἰσηγεῖσθαι τοῖς πολίταις τὰ σύμφορα· δέοντα γὰρ τῆς  
 20 τοιαύτης διδασκαλίας. Οὗ δὴ χάριν ὁ θεὸς Ἀπόστολος τῷ  
 μακαρίῳ Τίτῳ γράφων καὶ ταῦτα προσέθεικεν. Μανθανέ-  
 τωσαν δὲ οἱ ἡμέτεροι, καλῶν ἔργων προϊστασθαι εἰς  
 τὰς ἀναγκαίας χρεῖας. Εἰ γὰρ ἡ ἡμετέρα πόλις, ἔρημος  
 ὄσα καὶ ὀλίγους οἰκήτορας ἔχουσα, καὶ τούτους πτωχοὺς,

3 Tit. post ἐπισκόπῳ i. mg. βεραίας add. A || 12 ταῦτόν scripsi : ταυτόν N ταυτὰ Z A

1. A Théocliste, évêque de Bérée, sont adressées les épîtres 32 et 135. Sur lui, cf. t. I, p. 34. Sans qu'on soit exactement renseigné sur sa chronologie, on peut dire qu'il était évêque en 443 lorsque Théodoret lui envoie son ép. 32 et qu'il assista au synode d'Antioche en 444 (Mansi, VII, 325 c). Il ne devait pas assister au concile de 449, mais il fut présent à celui de Chalcedoine (ACO II, I, 2, p. 143 (339) n° 54).

2. Le nom de Libye a désigné dans l'antiquité des territoires d'étendue assez variée : tandis que dans Homère le mot s'applique

portent une consolation à ceux qui sont tombés dans le malheur et, par leur commisération à l'égard de ces derniers, s'attirent la faveur de Dieu.

### 32. A L'ÉVÊQUE THÉOCTISTE<sup>1</sup>.

Si à tous ceux qui pèchent le Dieu de l'Univers infligeait aussitôt le châtement, c'est tous les hommes qu'il ferait périr sans exception. Mais parce qu'il nous ménage et juge avec bonté, tandis qu'il punit les uns, il instruit les autres par le châtement des premiers. C'est de cette façon que de nos jours encore a agi ce Dieu qui aime les hommes. Il conduit en effet à nos portes les gens de l'ancienne Libye, appelée maintenant Afrique<sup>2</sup>, par le spectacle de leurs souffrances nous inspire la crainte et, par la crainte, nous incite à la commisération, obtenant ainsi du même coup deux résultats : à nous il rend profitable leur châtement, à eux il apporte par nous un réconfort. C'est ce réconfort que je demande à ta Piété de fournir au très admirable et très magnifique Celestiacus qui, après avoir été jadis l'ornement de la métropole d'Afrique, ne possède plus aujourd'hui ni cité, ni maison, ni même le nécessaire. Il convient donc que ceux à qui a été confiée la charge de pasteur d'âmes auprès de ta Sainteté<sup>3</sup> suggèrent à leurs concitoyens l'attitude qui leur sera profitable : car ils ont besoin d'un tel enseignement. C'est pour ce motif que le divin Apôtre écrivant au bienheureux Tite a ajouté ces mots : « Que les nôtres aussi apprennent à être les premiers dans la pratique des œuvres bonnes pour subvenir aux besoins urgents<sup>4</sup>. » Car si notre cité, qui est perdue et ne compte

à tout le territoire qui s'étend de l'Égypte à l'Océan, il s'emploie d'ordinaire pour désigner tantôt l'Afrique entière, tantôt la région entre l'Égypte et les Syrtes.

3. Les prêtres du diocèse de Bérée.

4. Tit. 3, 14.

ψυχαγωγεί τοὺς ἀφικνουμένους, πολλὰ μᾶλλον προσήκει τὴν Βέροιαν εὐσεβεῖα συντεθραμμένην τοῦτο ποιεῖν· μάλιστα τῆς σῆς δόσιότητος ἡγουμένης. |

### 33. ΣΤΑΣΙΜΩ ΚΟΜΗΤΙ ΚΑΙ ΠΡΩΤΕΥΟΝΤΙ.

44r

Τραγικῆς ἐδεῖτο γλώττης τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου καὶ ἐνδοξοτάτου Κελεστιακοῦ τὰ πάθη. Ἐκεῖνοι γὰρ τὰς ἀνθρωπείας ἀποχρώντως συμφορὰς τραγοδοῦσιν· ἐγὼ δὲ τὴν σὴν ἐν κεφαλῇ διδάσκω μεγαλοπρέπειαν, ὡς πατρις μὲν αὐτῷ ἢ πάλαι  
10 παρὰ πάντων ἄδομένη Λιβύη, πόλις δὲ ἡ περιβλεπτός Καρχηδών, συμμορία δὲ καὶ πατριὰ ἢ λαμπροτάτη βουλὴ· πλοῦτος δὲ πολὺς καὶ βέων ὑπὲρ τὴν χρεῖαν. Ἄλλὰ ταῦτα πάντα μῦθος ἔστι νῦν, καὶ διήγημα τῶν πραγμάτων γεγυμνωμένον. Πάντων γὰρ αὐτὸν ἐκείνων ὁ βαρβαρικὸς ἐστέρησε πόλεμος.  
15 Τοιαύτη δὲ τῶν ἀνθρώπων ἡ εὐκληρία, οὐκ' αἰεὶ τοῖς αὐτοῖς προσμένειν ἐθέλουσα, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἑτέρους μεταβαίνειν ἐπιγεομένη. Τοῦτον πρὸς τὴν σὴν μεγαλοπρέπειαν ξεναγῶ, καὶ τῆς παρὰ πᾶσιν ἄδομένης φιλοτιμίας αὐτὸν ἀπολαῦσαι παρκακῶ. Ἄξιόν δὲ καὶ πάντας τοὺς ἐν τέλει καὶ εὐπορωτά-  
20 τοὺς διὰ τῆς σῆς αὐτὸν γινῶναι θαυμασιότητος· ἵνα κἀκεῖνοις

13 ordo γεγυμνωμένον τῶν πραγμάτων Noes. || 20 κἀκεῖνοις : κακεῖνοις N κἀκεῖνοις ZA

1. Sur la pauvreté du diocèse de Cyr, à laquelle il est souvent fait allusion dans la Correspondance, voir en particulier l'ép. 42.

2. Probablement un haut fonctionnaire de l'Orient (dont il est difficile de dire s'il est encore en activité ou non), comme Apellion et Patricius. Sur les πρωτεύοντες, cf. P. PETIT, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris 1955, p. 88-89 et la note 6 de la p. 89 où l'ép. 33 est justement citée : seul Théodoret nous fait connaître ici un πρωτεύων porteur du titre de comes.

3. Nous entendons par ces mots que l'on était héréditairement bouleute dans la famille de Celestiacus, ce qui souligne, si tel est bien le sens du passage, le dévouement de sa famille à la cité, cf. à ce sujet P. PETIT, *op. cit.*, p. 325-329.

4. Cf. EURIPIDE, *Troy*. 1204-1206 : « ...avec ses caprices, la for-

que quelques habitants — et encore pauvres<sup>1</sup> — console ceux qui viennent vers elle, combien plus convient-il que Bérée, qui a été nourrie dans la piété, agisse de même : surtout lorsque ta Sainteté y préside.

### 33. A STASIMUS, COMTE ET PRIMAT<sup>2</sup>.

Il faudrait la langue des tragiques pour exprimer les souffrances du très magnifique et très illustre Celestiacus. Ceux-là, en effet, représentent comme il faut dans leurs tragédies les malheurs des hommes ; pour moi, je fais simplement savoir à ta Magnificence que cet homme-là avait pour patrie la Libye, chantée autrefois par tout le monde, pour cité la célèbre Carthage, qu'il prenait rang par hérédité dans son très illustre sénat<sup>3</sup>, qu'il avait de grandes richesses, qui affluaient au-delà de ses besoins. Mais tout cela n'est plus aujourd'hui que mythe et mots dépouillés de réalité. Car de tous ces biens il s'est trouvé dépossédé par la guerre des barbares. Ainsi sans doute va la félicité humaine, qui ne veut pas demeurer toujours auprès des mêmes mais se hâte de passer à d'autres<sup>4</sup>. J'introduis cet hôte auprès de ta Magnificence et j'invite celle-ci à lui permettre de jouir de ta bonté, que tout le monde loue. J'ajoute cette prière : que ton Excellence le fasse connaître de tous ceux qui occupent une fonction publique<sup>5</sup> et des plus riches,

tune ressemble à un homme fantasque : elle saute tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et jamais le même homme ne garde sa faveur » (éd. PARMONTIER-GRÉGOIRE, Coll. des Univ. de France). Et aussi Théodoret lui-même, *Discours sur la charité* (PG 82, 151 D) : « ...tous ces biens qui traversent en courant la nature humaine, on ne les voit pas demeurer toujours chez les mêmes personnes, mais ils quittent ceux qui les détiennent pour passer continuellement des uns chez les autres... ». Même thème chez saint JEAN CHRYSOSTOME, *Ad pop. Antioch.*, XVIII, I, p. 213 éd. GAUME, et chez les orateurs attiques.

5. Τοὺς ἐν τέλει : sur ce terme qui désigne une fonction publique

πρόξενος γένη τοῦ κέρδους, καὶ μείζους παρὰ τοῦ φιλανθρω-  
που θεοῦ κομισῆ τὰς ἀντιδόσεις.

#### 34. ΠΑΤΡΙΚΙΩ ΚΟΜΗΤΙ.

Ἄπαντα μὲν ἀξιέπαινα τὰ εἶδη τῆς ἀρετῆς· ἡ δὲ φιλανθρω-  
5 πία καὶ τὰ ἄλλα κοσμεῖ. Ταύτην αἰτοῦμεν διηνεκῶς τὸν τῶν  
δλων Θεόν· διὰ ταύτην μόνην συγγνώμης ἀπολαύομεν πλημμε-  
λοῦντες· αὕτη διακύπτειν πρὸς τοὺς πένητας παρασκευάζει  
τὸν πλοῦτον. Ταύτη λαμπруομένην εἰδὼς τὴν ὑμέτεραν μεγα-  
λοπρέπειαν, θαρρῶν συνίστημι τὸν θαυμασιώτατον καὶ μεγα-  
10 λοπρεπέστατον Κελεστιακόν, ἄνδρα πολλῶν χρημάτων καὶ  
κτημάτων δεσπότην γεγενημένον, ἕρημον δὲ τούτων ἑξαπίνης  
γενόμενον, φέροντα δὲ τὴν πενίαν εὐκόλως, ὡς ὀλίγοι τὸν 45<sup>r</sup>  
πλοῦτον. Τοῦ δὲ τῆς συμφορᾶς δράματος ἡ ὑπόθεσις Λιβύη  
καὶ Καρχηδών, καὶ τὰ τῶν βαρβάρων κακά. Ἐγὼ μὲν οὖν  
15 αὐτὸν πρὸς τὸ ὑμέτερον ἑξενάγησα μέγεθος· ὑμεῖς δὲ τοῖς  
ἄλλοις ὑποδείξατε, καὶ πρὸς οἶκτον κινήσατε. Κερδανεῖτε γὰρ  
μείζονα, πολλοὺς φιλανθρωπίαν διδάσκοντες.

#### 35. ΕΙΡΗΝΑΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

Πολλοῖς μὲν καὶ ἄλλοις, δέσποτα, διαλάμπεις εἶδεσιν ἀρε-  
20 τῆς, οὐχ ἥκιστα δὲ κοσμεῖ σου τὴν δσιότητα φιλανθρωπία καὶ  
χρημάτων ὑπεροφία καὶ δεξιά τὴν τῶν δεομένων ἀναβλύζουσα  
θεραπείαν. Διαφόρως δὲ τοὺς ἐν εὐπραξίᾳ τεθραμμένους, εἰς  
δυσκληρίαν δὲ μεταπεσόντας, πλείονος ἀξιοῖς, θεοφιλέστατε,  
προμηθείας. Τοῦτο σαφῶς ἐπιστάμενος, γνῶριμόν σου τῆ  
25 θεοσεβείᾳ ποιῶ τὸν θαυμασιώτατον καὶ μεγαλοπρεπέστατον

16 καὶ πρὸς οἶκτον NZ : πρὸς δὲ καὶ οἶκτον A (καὶ πρὸς i. mg. alia  
manu) || 22 ἐν om. A

et chez Libanius le plus souvent les *bouleutes*, cf. P. PETIT, *op. cit.*,  
p. 30 et la note 4 d'après laquelle Théodoret (*H. E.* IV, 18) les oppose  
aux fonctionnaires d'État.

1. Sur Patricius, cf. t. I, p. 52.

2. Sur le personnage d'Irénée, cf. t. I, p. 29-30 et la note 1 de l'ép. 3.

afin que, pour eux aussi, tu sois source d'avantage et  
que tu obtiennes de la bonté de Dieu des récompenses  
plus grandes.

#### 34. AU COMTE PATRICIUS<sup>1</sup>.

Toutes les formes de la vertu sont à louer, mais la bonté,  
elle, embellit même les autres. C'est elle que nous deman-  
dons sans cesse au Dieu de l'univers, c'est par elle seule  
que nous obtenons le pardon quand nous commettons  
une faute, c'est elle qui fait que les riches se penchent  
sur les pauvres. Parce que je sais que cette vertu brille  
en votre Magnificence, c'est avec confiance que je lui  
recommande le très admirable et très magnifique Celestiacus,  
un homme qui fut à la tête d'une immense fortune et d'une quantité de biens, et qui, quoique subitement privé de tout cela, supporte sa misère avec bonne  
humeur, comme bien peu savent supporter leurs richesses.  
Ce qui a été à la source de ce drame, ce sont les événements de Libye et de Carthage et le fléau barbare. Aussi l'ai-je pour ma part introduit auprès de votre Grandeur :  
vous, introduisez-le auprès des autres et incitez-les à la pitié. car votre récompense sera plus grande si vous enseignez la bonté à un grand nombre.

#### 35. A L'ÉVÊQUE IRÉNÉE<sup>2</sup>.

Mille sortes de vertus, maître, brillent en toi, mais  
c'est surtout la bonté qui orne ta Sainteté, ainsi que  
le mépris de l'argent et la promptitude avec laquelle  
ta main fournit le remède à ceux qui en ont besoin.  
Cependant ceux qui, après avoir vécu dans la prospérité,  
sont tombés dans l'adversité, sont à tes yeux, ô  
ami de Dieu, ceux qui méritent davantage que l'on  
veille sur eux. C'est parce que je sais bien cela que je  
fais connaître à ta Piété le très admirable et très magni-  
Correspondance. II.

Κελεστιακόν· ὄν | πάλαι μὲν ἐν Καρχηδόνι πλοῦτος ἐδείκνυ 45<sup>v</sup>  
καὶ δυναστεία λαμπρόν· νῦν δὲ τούτων γεγυμνωμένον εὐσέβεια  
καὶ φιλοσοφία κοσμεῖ· φέρει γὰρ τὴν δοκοῦσαν δυσπραξίαν  
εὐθύμως, ἐπειδὴ καὶ τῆς ψυχικῆς αὐτῷ σωτηρίας γεγένηται  
5 πρόξενος. Οὗτος ἀφίκετο μὲν πρὸς ἡμᾶς μετὰ γραμμάτων τὴν  
διατρίψας ἡμέρας, παρέσχεν τῆς πείρας τὴν μαρτυρίαν. Ὅδ  
δὲ χάριν αὐτὸν καὶ σπουδαιότερον τῆ σῆ συνιστῶμεν ἀγιωσύνη,  
καὶ παρακαλοῦμεν καὶ τοῖς τῆς πόλεως εὐπόροις δῆλον αὐτὸν  
10 διὰ τῆς σῆς γενέσθαι φιλοθείας· εἰκὸς γὰρ αὐτούς, τὰ κατὰ  
αὐτὸν μεμαθηκότας, καὶ τὴν ἴσῃν δείσαντας συμφορὰν, σπου-  
δάσαι διὰ τῆς συμπαθείας τὴν τιμωρίαν διαφυγεῖν. Ἀναγκά-  
ζεται γὰρ περινοστεῖν, ἅτε δὴ πλείονων δαπανημάτων δεόμε-  
νος· σύνεστι γὰρ αὐτῷ | καὶ γαμετὴ καὶ παιδία καὶ οἱ 46<sup>r</sup>  
15 συμφυγόντες οἰκέται τῶν βαρβάρων τὰς χεῖρας.

### 36. ΠΟΜΠΕΙΑΝῶ ΕΠΙΣΚΟΠῶ ΕΜΕΣΗΣ.

Ἀμφότερα οἶδα σαφῶς, καὶ τῶν χρημάτων τὴν σπάνιν καὶ  
τὴν μεγαλοψυχίαν τῆς γνώμης, καὶ ὡς τὴν ἔνδειαν ἢ φιλοτι-  
μία νικᾷ. Διὰ τοι τοῦτο συνίστημί σου τῆ δειότητι τὸν θαυμα-  
20 σιώτατον καὶ μεγαλοπρεπέστατον Κελεστιακόν, πολλῶν μὲν  
χρημάτων καὶ κτημάτων πάλαι δεσπότην γεγενημένον, μετὰ  
μόνης δὲ τῆς ἐλευθερίας τῶν βαρβάρων τὰς χεῖρας διαφυ-  
γόντα, καὶ πρόσδοτον εἰς ἀφορμὴν βίου νῦν ἔχοντα τῶν κατὰ  
τὴν σὴν φιλοθείαν τὴν εὐσπλαγχνίαν. Ἔχει δὲ καὶ φροντίδων  
25 ἔσμον· σύνεστι γὰρ αὐτῷ καὶ ἡ τοῦ βίου κοινωνός, καὶ τὰ παι-  
δία, καὶ θεράποντες, οὐδὲν χρεῖαν μόνην, ἀλλὰ καὶ διὰ φιλαν-  
θρωπίαν συνόντες· οὐχ ἡγεῖται γὰρ ὅσων ἀπολοῦσαι | τοὺς οὐκ 46<sup>v</sup>

22 ἐλευθερίας Α : -ρας Ν Ζ

1. Sur Pompeianus, cf. t. I, p. 34.

fique Celestiacus, un homme qu'autrefois à Carthage ses richesses et sa puissance rendaient illustre et à qui, maintenant qu'il est dépouillé de ces avantages, la piété et la sagesse servent d'ornements, car il supporte de bon cœur ce qui passe pour être l'adversité, puisque cette adversité est même devenue pour son âme la source du salut. Cet homme est venu vers nous avec des lettres qui révélaient son ancienne prospérité, mais les longs jours qu'il a passés chez nous nous ont fourni le témoignage des faits. C'est pourquoi nous le recommandons avec plus d'empressement à ta Sainteté et prions ta Piété de le faire connaître aux riches de ta cité. Car il est naturel que ceux-ci, ayant appris le sort de cet homme et craignant la même infortune, s'efforcent d'échapper au châtement par leur commisération. Il est, en effet, contraint d'errer de tous côtés, ayant d'autant plus besoin de ressources qu'il est accompagné de sa femme, de ses enfants et de ses serviteurs qui ont échappé avec lui aux mains des barbares.

### 36. A POMPEIANUS, ÉVÊQUE D'ÉMÈSE<sup>1</sup>.

Je connais bien à la fois l'exiguïté de tes ressources et ta grandeur d'âme et je sais aussi que ta générosité triomphe de ta pauvreté. C'est pourquoi je recommande à ta Sainteté le très admirable et très magnifique Celestiacus, qui fut jadis à la tête d'une immense fortune et de biens considérables, qui n'a échappé aux mains des barbares qu'avec la liberté pour tout bien et n'a plus aujourd'hui comme moyen d'assurer sa subsistance que la commisération de ceux qui sont semblables à ta Piété. Il est aussi assailli par un essaim de soucis, car il est accompagné de celle qui partage sa vie, de ses enfants et de ses serviteurs, qu'il garde avec lui non seulement en raison des services qu'ils lui rendent mais aussi parce qu'il a pitié d'eux, considérant que ce serait

ἀνασχομένους καταλιπεῖν. Τοῦτον καὶ τοῖς εὐποροῦσι τῶν πολιτῶν γνῶριμον γενέσθαι διὰ τῆς σῆς φιλοθείας παρακαλῶ· οἶμαι γάρ, ὡς καὶ παρὰ τῆς σῆς δσιότητος διδασκόμενοι, καὶ τὴν τῆς εὐπραξίας ὄρωντες μεταβολὴν, τὴν σὴν, δέσποτα, 5 μεγαλοψυχίαν μιμήσονται, καὶ τῆς δυνατῆς αὐτὸν ἀξιόσωσι θεραπείας, τῆς φύσεως τὸ κοινὸν λογισάμενοι.

### 37. ΣΑΛΟΥΣΤΙΩ ΑΡΧΟΝΤΙ.

Ὅταν οἱ ἄρχειν λαχόντες ἀκλινῶς κατέχωσι τὴν τῆς δίκης τρυτάνην καὶ ἴσως τὴν ἀρτάνην ἀνέλκωσι, παντοδαπῶν ἀγα- 10 θῶν τοῖς ἀρχομένοις προξενουσι φορὰν. Ἄν δὲ δὴ καὶ σύνεσις ἀποχρῶσα προσῆ, καὶ φιλανθρωπίας τῷ ταύτης δεομένῳ προσιθῆται ψῆφος, πολλαπλάσια τοῖς ὑπηκόοις ἐκ τῶν ἀρχείων ἀναβλυστάνει καλά. Τούτων διὰ τῆς σῆς λαμπρότητος ἀπολαύσαντες Ἐυφρατήσιοι, | καὶ τὴν πείραν διδάσκαλον 47<sup>r</sup> 15 ἔχοντες τῶν τῆς προτέρας ἀρχῆς ἀγαθῶν, ἐχόρευσαν ἐπὶ τοῦ παρόντος τὴν σὴν μεμαθηκότες μεγαλοπρέπειαν ἐγχειρισθῆναι τῆς ἀρχῆς τὰ πηδάλια. Ἐγὼ δὲ μειζόνων αὐτοῦς εὐχομαι τυχεῖν ἀγαθῶν, καὶ τὴν σὴν λαμπρότητα πλείονος εὐκλείας μεταλαχεῖν· προστεθῆναι δὲ τοῖς ἄλλοις καλοῖς καὶ τὸν κολο- 20 φῶνα τῶν ἀγαθῶν τὴν εὐσέβειαν, ἵνα μὴ χλωεὴ τῶν ἐγκωμιαζόντων ὁ ἔπαινος. Ἥλιπσα δὲ καὶ συντεύξεσθαί σου τῆ

13 ἀναβλυστάνει NZ : ἀναβλαστάνει A (i. mg. ἀναβλυστάνει non eadem manu) || 19 μεταλαχεῖν NZ : -λαβεῖν A (i. mg. μεταλαχεῖν non eadem manu)

1. Sur Saluste qui est, comme Néon (ép. XXXVII de la *Coll. Patm.*, t. I, p. 101) un gouverneur de l'Euphratésie, cf. t. I, p. 53. — Date vraisemblable : printemps de 445, si l'on suit l'argumentation de GÜNTHER (*Theodoret von Cyrus und die Kämpfe in der Orientalische Kirche*, Aschaffenburg 1913, p. 10 s.) selon qui le sacre de l'évêque Étienne, qui succéda à Jean (mort à la fin de 444) sur le siège de Hiérapolis, ayant eu lieu sans doute au début de 445, peut avoir rendu nécessaire la présence de Théodoret à l'assemblée des évêques d'Euphratésie réunis dans cette ville pour l'ordination

une impiété que de renvoyer ceux qui n'ont pas consenti à l'abandonner. Je prie ta Piété de le faire connaître aussi aux plus riches de tes concitoyens, car je pense qu'instruits par ta Sainteté et voyant de leurs yeux l'inconstance de la fortune, ils imiteront, ô maître, ta grandeur d'âme et assisteront cet homme autant qu'ils le pourront, en songeant que nous sommes tous semblables.

### 37. A L'ARCHONTE SALUSTE<sup>1</sup>.

Quand ceux qui ont obtenu du sort un commandement maintiennent droite la balance de la justice et élèvent de façon égale le cordeau, ils constituent pour ceux qui sont placés sous leur autorité la source d'une foule de biens de toutes sortes. Si à cela s'ajoute une sagesse suffisante et s'ils prennent une sanction humaine en faveur de celui qui en a besoin, ce sont de multiples avantages que déversent sur leurs sujets les magistrats. Les Euphratésiens qui, grâce à ta Magnificence, ont joui de ces avantages et qui sont instruits par l'expérience des biens que leur a procurés ton premier commandement, ont exulté aujourd'hui en apprenant que c'est ta Majesté qui a pris en mains le gouvernail<sup>2</sup>. Quant à moi, je forme des vœux pour que ceux-ci obtiennent des bienfaits plus nombreux encore, que ta Majesté en retire une gloire plus grande et que la foi s'ajoute à tes autres mérites comme le couronnement des biens, afin que la louange de ceux qui te célèbrent ne soit pas boiteuse<sup>3</sup>. J'avais espéré rencontrer ta Magnificence au moment où je fus contraint de passer plusieurs jours

d'Étienne, à laquelle Domnus d'Antioche assista aussi (de même TILLEMONT, *Mém. hist. eccl.*, XV, 260).

2. Saluste a reçu un second commandement dans l'Euphratésie comme gouverneur de cette province.

3. Saluste n'est donc pas encore chrétien au moment où Théodoret lui envoie son épître.

μεγαλοπρεπεία, ἡνίκα πλείους ἐν Ἱεραπόλει διαγαγεῖν ἡναγκάσθη ἡμέρας· καὶ τῶν ἀφικνουμένων διηλεκτῶς ἐπυνθανόμεν, εἰ ἐκομισθῆ σου τῆ θαυμασιότητι τὰ σύμβολα τῆς ἀρχῆς. Ἐπειδὴ δὲ ἡ θεία καὶ σωτήριος κατήπειξεν ἑορτῆ, τὴν ἐγγει-  
 5 ρισθεῖσαν ἡμῖν κατελάβομεν πόλιν. Νῦν δὲ τὰ τῆς σῆς μεγαλοπρεπείας δεξάμενοι γράμματα, καὶ λίαν ἡσθέντες, καὶ τὸ τῆς | προσρήσεως ἐκτίνομεν χρέος, καὶ τὸν τιμιώτατον καὶ 47<sup>v</sup> εὐλαβέστατον διάκονον, σὺν Θεῷ φάναι, τὸν ὑδροσκόπον ὡς ἐκέλευσας ἀπεστείλαμεν παραντίκα. Παράσχοι δὲ ὁ φιλάν-  
 10 θρωπος Δεσπότης πορίσαι αὐτὸν καὶ τῆ πόλει χρεῖαν καὶ τῆ λαμπρότητι σου πρόφασιν εὐδοξίας.

## 38. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Ἡ μὲν θεία καὶ σωτήριος ἑορτῆ τῶν θεοσδότων ἡμῖν ἀγαθῶν προσενήνοχε τὰς πηγὰς, τοῦ σταυροῦ τὴν ἐδλογίαν, τὴν ἀθανασίαν, τὴν ἐκ τοῦ Δεσποτικοῦ θανάτου βλαστήσασαν τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ τὴν ἀνάστασιν, ἣ τὴν κοινὴν ἀνάστασιν ἐπαγγέλλεται. Ταῦτα ἡ ἑορτῆ προσφέρουσα, καὶ τῆς θείας χάριτος τὴν φιλοτιμίαν ἐπιδεικνύουσα, τὴν πνευματικὴν εὐφροσύνην ἐπραγματεύετο. Τῶν δὲ συμφορῶν τὸ μέγεθος καὶ τὸ  
 20 πληθὸς πάντοθεν ἡμᾶς περιστοιχίζον, τῆς ἑορτῆς τὴν θυμηδίαν | ἡμαύρωσε, καὶ οἰμωγὰς καὶ θρήνους ταῖς ὑμνωδίαις 48<sup>r</sup> ἀνέμιξε. Τοιαῦτα γὰρ τὰ τῆς ἀμαρτίας κυήματα. Αὕτη γὰρ δδύνης τὸν βίον ἡμῶν ἐνέπλησε. Διὰ ταύτην ἔρασιμώτερος

1. Voir p. 100, n. 1.

2. Par laquelle Saluste annonçait que sa charge venait de lui être renouvelée.

3. Inconnu. Ὑδροσκόπος : litt. un *sourcier* ou un *puisatier* (*water-seeker* ou *well-sinker*, d'après LIDDELL-SCOTT, qui renvoie au *Corpus Glossariorum latinorum*, Leipzig 1888-1924 et, pour le verbe ὑδροσκοπέω, à HEUZEY-DAUMET, *Mission archéol. de Macédoine*, n° 113, Thessalonica). Mais le mot désigne aussi un fonctionnaire du service des eaux et de la construction des aqueducs (voir H. THÉDENAT, art. *Elicator*, dans *DAGR* II, p. 582 et E. SAGLIO, art. *Aquilex*, *ibid.* I, p. 347, qui fournit de nombreuses références). Or nous savons justement que Théodoret avait fait construire à Cyr un aque-

à Hiérapolis<sup>1</sup> et je ne cessais de demander à ceux qui arrivaient si ton Excellence avait reçu les insignes de sa charge. Mais la divine fête du salut nous pressant, nous avons regagné la cité qui nous a été confiée. Aujourd'hui cependant que nous avons reçu la lettre<sup>2</sup> que ta Magnificence nous a adressée et qui nous a comblé de joie, nous acquittons notre dette de salutations et nous t'avons envoyé sur-le-champ, ainsi que tu nous l'as demandé, le très honorable et très pieux diacre, par la grâce de Dieu notre sourcier<sup>3</sup>. Fasse la bonté du Maître qu'il rende service à ta cité et fournisse à ton Altesse un motif de gloire.

38. LETTRE FESTALE<sup>4</sup>.

La divine fête du salut nous a ouvert les sources des dons de Dieu, le bienfait de la croix, l'immortalité, la résurrection née de la mort de notre Maître Notre-Seigneur Jésus-Christ, promesse de la résurrection générale. La fête qui nous apporte ces bienfaits et nous découvre la munificence de la grâce divine invitait les âmes à la joie. Mais la grandeur et la multitude des maux qui de toutes parts nous enveloppent ont obscurci la joie de cette fête et ont mêlé à nos chants gémissements et lamentations. Voilà bien les fruits du péché, car c'est lui qui a rempli de douleurs notre vie. C'est à cause de

duc pour remédier au manque d'eau dont la ville souffrait jusque là (ép. 81).

4. Cette épître, comme les ép. 4, 6, 25, 26, est adressée à une personne d'Église. L'allusion très nette aux malheurs qui l'accablent permet de supposer que l'épître se rapporte, comme les épîtres 5, 39, 54, 56, 63, à la fête de Pâques 449, c'est-à-dire à l'un des moments justement les plus sombres de la carrière de Théodoret : aucune de ces épîtres ne saurait en effet appartenir à l'année 451 qui vit la fin des maux de l'évêque de Cyr, ni non plus à l'année 450, durant laquelle ce dernier n'avait pas charge d'âmes.

ἡμῖν ὁ θάνατος τῆς ζωῆς διὰ ταύτην καὶ τὸν μέλλοντα πεφρί-  
καμεν βίον, τὸ ἀδέκαστον ἐκεῖνο κριτήριον φανταζόμενοι.  
Εὐξάσθω τοίνυν ἡ θεοσέβειά σου, τῆς θείας ἡμᾶς φιλανθρω-  
πίας τυχεῖν, καὶ τὸ στυγνὸν τοῦτο καὶ φοβερὸν διαλυθῆναι  
5 νέφος, καὶ αἰθρίας ἡμᾶς ὡς τάχιστα καθαρᾶς ἀπολαῦσαι.

## 39. ΑΛΛΗ ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Ἐβουλόμην τὰ θυμῆρη γράφειν, καὶ τῆς ἑορτῆς ἄδειν τὴν  
πνευματικὴν εὐφροσύνην· ἀλλ' οὐκ ἔξ τῶν ἁμαρτημάτων τὸ  
πλήθος, τὰς θεηλάτους ἡμῖν τιμωρίας ἐπάγον. Τίς γὰρ τοσαύ-  
10 τὴν ἀναληθσίαν νοσεῖ, ὡς μὴ λαβεῖν αἰσθησιν τῆς θείας 48<sup>v</sup>  
δργῆς; Εὐξάσθω τοίνυν ἡ εὐλάβειά σου, τὰ πράγματα μεταβο-  
λῆς τυχεῖν ἀγαθῆς, ἵνα καὶ ἡμεῖς μεταβάλλωμεν τῶν γραμμάτων  
τὸν χαρακτήρα, καὶ ἀντὶ θρήνων ἐπιστέλλωμεν τὰ θυμῆρη.

## 40. ΘΕΟΔΩΡΩ ΤΟΠΟΤΗΡΗΤῆ.

15 Ὁ μὲν τῆς ἑορτῆς νόμος ἑορταστικὴν παρεγγυᾷ γράφειν  
ἐπιστολήν, τὸ δὲ τῶν συμφορῶν νέφος οὐκ εἴασεν ἡμᾶς συνή-  
θως τρυγῆσαι τὴν εὐφροσύνην τῆς ἑορτῆς. Τίς γὰρ οὕτω  
λίθινος, ὡς θυμουμένου τοῦ Δεσπότη καὶ χαλεπαίνοντος μὴ  
ἀσχάλλειν καὶ δεδιέναι, καὶ τὴν μνήμην τῶν πεπλημμελημένων  
20 ἀνακινεῖν, καὶ τὴν δικαίαν προσδέχεσθαι ψῆφον; Ταῦτα τῆς  
πανηγύρεως ἡμῖν τὴν θυμηδίαν ἡμαύρωσε. Πιστεύομεν δέ, ὡς

9 ἡμῖν codd. : ὑμῖν Sirm.

1. Cf. p. 103, n. 4.

2. Sur le rapport que Théodoret établit, après d'autres, entre ses épreuves et ses péchés, voir aussi ép. 41 à Claudien et ailleurs. De même saint Basile, ép. XXIX, 13-17; LIX, 18-19; CXXII, 3-4; CXXIV, 10-11 (éd. Y. COURTONNE, Coll. des Univ. de France).

3. Sur Théodore, cf. t. I, p. 47. — L'ép. 40 n'est vraisemblablement pas de la même date que les ép. 38 et 39. En effet, elle paraît avoir été composée en un temps où l'évêque de Cyr pouvait encore s'illusionner sur l'étendue de sa disgrâce. D'autre part, il semble

lui que la mort nous est plus désirable que l'existence et à cause de lui que nous allons jusqu'à frémir à la pensée de la vie future, lorsque nous nous représentons ce tribunal impartial. Que ta Piété prie donc afin que nous obtenions la miséricorde divine, que ce nuage de tristesse et de crainte se dissipe et que nous jouissions le plus tôt possible d'un ciel pur et serein.

39. AUTRE LETTRE FESTALE <sup>1</sup>.

J'aurais certes voulu n'écrire que des choses joyeuses et chanter la joie spirituelle de cette fête, mais je ne le puis en raison de la multitude de nos péchés qui attire sur nous les châtiments de Dieu <sup>2</sup>. Qui, en effet, est atteint d'insensibilité au point de ne pas sentir la colère de Dieu ? Que ta Piété prie donc pour que notre situation change et s'améliore, afin que nous aussi nous changions le ton de nos lettres et qu'au lieu de gémir nous n'écrivions que des choses joyeuses.

40. AU VICAIRE THÉODORE <sup>3</sup>.

La loi de la fête prescrit d'écrire une lettre festale, mais le nuage de nos malheurs ne nous a pas permis de ressentir comme d'habitude la joie de cette fête. Qui est assez de pierre, en effet, pour n'être pas angoissé quand le Maître est irrité et se fâche, pour n'être pas saisi par la crainte, pour ne pas évoquer le souvenir de ses fautes et ne pas attendre la juste sentence ? Ce sont là des pensées qui ont assombri pour nous la joie de la fête. Nous avons cependant confiance que, dans sa bonté,

bien que ce soit la première fête de Pâques que l'auteur passe dans l'épreuve puisque les événements ne lui permettent pas, dit-il, de ressentir comme d'habitude (συνήθως) la joie de la fête. Pour ces deux raisons la date la plus vraisemblable paraît être le temps de Pâques 448.

φιλόανθρωπος ὢν ὁ Δεσπότης οὐκ ἐμπεδώσει τοῖς ἔργοις τῆν ἀπειλήν, ἀλλὰ νεύσει καὶ | διαλύσει τὰ σκυθρωπά, καὶ ἀνοίξει 49<sup>τ</sup> τὰς τοῦ ἐλέου πηγὰς, καὶ τὴν συνήθη δείξει μακροθυμίαν. Τὸ δὲ ὑμέτερον ἐγὼ προσφθεγγόμενος μέγεθος, μῆνυθῆναι μοι τὴν 5 τριπόρθητον ὑμῶν ὑγείαν παρακαλῶ.

## 41. ΚΛΑΥΔΙΑΝΩ.

Ἡ μὲν θεία πανήγυρις τὰς πνευματικὰς ἡμῶν συνήθως προσενήνοχε δωρέας· οἱ δὲ πικροὶ τῆς ἁμαρτίας καρποὶ τούτων ἀπολαύσαι μετ' εὐφροσύνης οὐκ εἴασαν. Τοιαῦτα γὰρ τὰ 10 ἐκείνων βλαστήματα· καὶ ἔξ ἀρχῆς μὲν ἀκάνθια καὶ τριβόλους καὶ ἰδρωτάς καὶ πόνους καὶ λύπας ἐβλάστησεν· ἐπὶ δὲ τοῦ παρόντος, καὶ τὴν γῆν κλονεῖ καθ' ἡμῶν, καὶ τὰ φύλα τῶν βαρβάρων πάντοθεν ἡμῶν ἐπέστησεν. Ἡμεῖς δὲ θρηνοῦμεν, ὅτι τὸν ἀγαθὸν Δεσπότην εὐεργετεῖν βουλόμενον τάναντία ποιεῖν 15 βιαζόμεθα, καὶ τιμωρίας ἐπάγειν | καταναγκάζομεν. Ψυχαγωγούμεθα δὲ ὄμως, τοῦ ἐλέου τὴν ἄβυσσον λογιζόμενοι· καὶ πιστεύομεν ὅτι οὐκ ἀπώσεται Κύριος τὸν λαὸν αὐτοῦ, καὶ τὴν κληρονομίαν, αὐτοῦ οὐκ ἐγκαταλείψει. Τὴν δὲ σὴν μεγαλοπρέπειαν προσφθεγγόμενος, παρακαλῶ μῆνυθαί μοι τὴν ἀξιέ- 20 ραστον σουτοῦ ὑγείαν.

## 42. ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΩ ΕΠΑΡΧΩ.

Εἰ μὲν μηδεμιᾶς βιαζομένης ἀνάγκης γράμμασιν ἐχρησάμην πρὸς τὸ ὑμέτερον μέγεθος, αὐθαδεῖας ἂν τυχὸν ὄφλησα δίκην,

3 ἐλέου NZ : ἐλέους A (ἐλέου i. mg. alia manu) || 11 ἐβλάστησεν codd. : -σαν Sirm. || 17 αὐτοῦ scripsi : αὐτοῦ codd. || 18 αὐτοῦ scripsi : αὐτοῦ codd. : || 21 Tit. κωνσταντίνω scripsi : -τίω codd. librarii, ut vid., errore (cf. t. I, *Introd.*, p. 50-51) || 22 μηδεμιᾶς Z A : μὴδὲ μιᾶς N

1. Sur Claudien, cf. t. I, p. 47. — Date vraisemblable : Pâques 447.

2. Il est question ici de tremblement de terre et d'invasions barbares. Il doit s'agir du tremblement qui selon Evagrius (*H. E.* I, 17, in *PG* 86, 2468) se fit sentir jusqu'à Antioche et qui se produisit sans doute le 26 janvier 447. La même année les hordes d'Attila

le Maître n'exécutera pas sa menace mais fera un signe, dissipera cette tristesse, ouvrira les sources de sa miséricorde et manifestera sa patience habituelle. Pour moi, saluant votre Grandeur, je l'invite à m'annoncer ce que je souhaite tant : qu'elle est en bonne santé.

41. A CLAUDIEN<sup>1</sup>.

La divine solennité nous a apporté comme d'habitude ses dons spirituels, mais les fruits amers du péché ne nous ont pas permis d'en jouir dans l'allégresse. Voilà bien ce qu'il produit : au début il a fait naître épines, chardons, sueurs, peines, chagrins, mais aujourd'hui il secoue la terre contre nous et a lancé de toutes parts sur nous les nations barbares<sup>2</sup>. Pour nous, nous pleurons de forcer le bon Maître qui veut notre bien à faire tout le contraire et de le contraindre à nous infliger des châtements. Et cependant nous nous consolons en considérant l'abîme de sa miséricorde et nous avons confiance que le Seigneur ne repoussera pas son peuple et n'abandonnera pas ses héritiers. En saluant ta Majesté, je l'invite à m'annoncer ce qui m'est le plus cher : que tu es en bonne santé.

42. AU PRÉFET CONSTANTIN<sup>3</sup>.

Si sans y être contraint par aucune nécessité j'avais écrit à votre Grandeur, peut-être me ferais-je à juste

franchissaient le Danube, ravageaient la Thrace et la Macédoine et jetaient la panique dans toute la partie grecque de l'Empire (cf. L. HALPHEN, *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI<sup>e</sup> siècle*, Peuples et Civilisations, V, Paris 1926, p. 30 et aussi E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, t. I, *De l'État Romain à l'État Byzantin*, Paris 1959, éd. franç. par J.-R. Palanque, p. 292. Sur l'histoire des Huns : PRISCOS, éd. C. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, IV-V, 1851-71). En cette année 447 la fête de Pâques tombait le 20 avril.

3. Sur ce correspondant, cf. t. I, p. 49-51. — L'ép. 42 ouvre la

μήτε ἑμαυτὸν μετρήσας, καὶ τῆς ὑμετέρας ἔξουσίας ἀγνοήσας τὸ μέγεθος. Ἐπειδὴ δὲ κινδυνεύει τῆς θεόθεν ἔγχειρισθείσης μοι πόλεως τε καὶ χώρας ἄρδην ἀπολέσθαι τὰ λείψανα, συκοφαντίας κατὰ τῆς γεγενημένης ἐποψίας παρὰ τινῶν τολμηθείσης, συγγνώσεται, εἴ οἶδα, τῇ τόλμῃ τῶν γραμμάτων ἢ ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια, τοῦ τε πράγματος τὴν χρεῖαν, καὶ 50<sup>τ</sup> τοῦ γράφοντος τὸν σκοπὸν ἐξετάζουσα.

Στένω δὲ καὶ δδύρομαι γράφειν κατὰ ἀνδρὸς βιαζόμενος, οὐ συσκιάζειν ἕδει τὰ πλεμμελήματα διὰ τὴν τῆς ἱερωσύνης 10 προσηγορίαν. Γράφω δὲ ὅμως, τῶν ἀδικουμένων ὑπ' αὐτοῦ πενήτων ὑπερμαχῶν. Οὗτος γάρ, πολλοῖς μὲν παρανομήμασι ὑπεύθυνος γεγὼς, εἰρχθεὶς δὲ τῆς κοινωνίας, ὡς μηδέπω τῆς ἁγίας συγκληθείσης συνόδου, δεύσας δὲ τοῦ ἀρχιερατικοῦ συνεδρίου τὴν ψήφον, ἀπέδρα μὲν ἐντεθθεν, τοὺς ἐκκλησιαστικούς, ὡς ἐνόμισε, πατήσας θεσμούς· ἐγύμνωσε δὲ τὸν 15 οἶκελον σκοπὸν, τοῦ τῆς ἀκοινωνησίας καταφρονήσας δεσμοῦ. Ἄνεδέξατο δὲ κατηγορίαν οὐδὲ τοῖς ἀποχειροβιώτοις ἀρμότους· καὶ διὰ τὴν δυσμένειαν ἦν πρὸς τὸν περιβλεπτόν ἔσχηκε Φίλιππον, κατὰ τῶν ἀθλιῶν ἐχώρησε συντελῶν. | 20 Ἐγὼ δὲ τὸν μὲν ἐκείνου σκοπὸν καὶ τὴν ἐξ ἀρχῆς τοῦ βίου 50<sup>ν</sup> προαίρεσιν, καὶ τῶν παρανενομημένων τὸ μέγεθος περιττὸν ἡγοῦμαι καταλέγειν. Τοῦτο δὲ μόνον τὴν ὑμετέραν μεγαλο-

3 μοι scripsi : σοι codd. || τε secl. Sirm. || 5 τόλμη codd. : πολλῇ Noes. || 10 δὲ ὅμως codd. : δ' ὅμως Sirm.

série des lettres (42-47) adressées par Théodoret à plusieurs grands personnages pour plaider la cause de ses diocésains écrasés d'impôts. Les six épîtres furent composées vers le même temps puisque toutes tendent à défendre Cyr contre les délations d'un évêque, vraisemblablement Athanase de Perrhe, condamné par le concile d'Antioche en 444. D'autre part le préfet du prétoire à qui est adressée l'ép. 42 occupait ce poste en 447 et il n'est guère possible de retarder beaucoup la rédaction de nos lettres, puisque la 47<sup>e</sup> est destinée à Proclus qui mourut cette année-là. On peut donc dater toutes ces épîtres des années 446-447.

1. Il s'agit d'une enquête faite sur place par des personnes que le préfet du prétoire avait envoyées à cet effet vers 433. Senator, qui fut élevé à la dignité de patrice, était alors dans la province. De

titre accuser de présomption pour ne m'être pas mesuré moi-même et pour avoir méconnu la grandeur de votre dignité. Mais puisque ce qui reste de la cité et de la contrée qui m'ont été confiées par Dieu risque de disparaître tout à fait à cause des calomnies que certains ont osé lancer contre l'enquête qui a été faite<sup>1</sup>, votre Magnificence pardonnera, j'en suis sûr, l'audace de ma lettre en considérant tout à la fois sa raison d'être et l'intention de son auteur.

J'éprouve de la peine assurément et je souffre d'être forcé d'écrire contre un homme dont il eût fallu couvrir les fautes en raison de sa qualité de prêtre<sup>2</sup>. Cependant je vous écris pour défendre les pauvres qui sont victimes de son injustice. Car cet homme, qui était tenu pour responsable d'une foule de délits et qui avait été retranché de la communion, sans doute parce que le saint concile n'avait pas encore été convoqué, par crainte de la sentence du siège archiépiscopeal, s'est enfui d'ici après avoir foulé aux pieds, selon son habitude, les lois de l'Église et a découvert ses desseins en méprisant le lien de l'excommunication. Car il a entrepris une accusation qui ne conviendrait même pas à de simples travailleurs manuels<sup>3</sup> et, à cause de la haine dont il poursuit l'illustre Philippe s'en est pris aux malheureux contribuables. Pour moi, je crois superflu d'insister ici sur les intentions de cet homme, le genre de vic qui fut le sien depuis le début et l'importance de ses délits. Je supplie seulement votre Excellence de ne

cette visite d'inspection était résulté un règlement qui fut autorisé par Isidore, préfet d'Orient en 435 et 436, et ensuite par Florent et Constantin (cf. ép. 43-45, 47).

2. Vraisemblablement Athanase de Perrhe, quoique par réserve Théodoret ne le nomme pas ; sur lui, cf. TILLEMONT, *Mém. hist. eccl.*, XV, 262.

3. Autre emploi du mot ἀποχειροβιώτος (avec var. ο/ω) dans Théodoret, *Interpretatio in Psalmos*, 24, 12 (PG 80, 1040 C, l. 10).

φυίαν ἀντιβολῶ, μὴ πιστεῖσθαι ταῖς ἐκείνου ψευδηγορίας· ἀλλὰ κυρῶσαι τὴν ἐποψίαν, καὶ φείσασθαι μὲν τῶν ἀθλίων συντελών, φείσασθαι δὲ τῶν τρισαθλίων πολιτευομένων, ἀπαιτουμένων ἅπερ εἰσπράττειν οὐ δύνανται. Τίς γὰρ ἀγνοεῖ τῆς ἀπογραφῆς τῶν παρ' ἡμῖν ζυγῶν τὴν βαρύτητα, δι' ἣν πεφεύγασιν μὲν οἱ πλείστοι τῶν κεκτημένων, ἀπέδρασαν δὲ οἱ γηπόνοι, ἔρημα δὲ πολλὰ τῶν κτημάτων γεγένηται; Οὐδὲν δὲ ἀπεικὸς περὶ γῆς διαλεγόμενον καὶ γεωμετρικαῖς ἀποδείξεσι χρῆσασθαι· τῆς γὰρ ἡμετέρας χώρας τεσσαράκοντα μὲν σημεῖων τὸ μήκος ἐστὶ, τοσοῦτον δὲ τὸ εὖρος, Ἔχει δὲ ὄρη πολλὰ τε καὶ μεγάλα, τὰ μὲν φιλά παντελῶς, τὰ δὲ ἀκάρποις φυτοῖς σκιαζόμενα. Τοῦτο τῆς χώρας τὸ μέτρον πέντε μὲν μυριάδας ἔχει ζυγῶν ἐλευθερικῶν, μύρια δὲ πρὸς τούτοις ἕτερα ταμιακά. Σκοπησάτω τοίνυν ἡ ὑμετέρα σοφία τὴν τῆς ἀδικίας ὑπερβολὴν. Εἰ γὰρ μηδὲν ἦν τῆς χώρας ἀνήροτον, ἀλλὰ πᾶσα ἦν βῆστη τοῖς γηπόνοις εἰς γεωργίαν, ὠκλασαν ἂν πρὸς τὰς εἰσφοράς, οὐ φέροντες τῆς ἀπογραφῆς τὴν στενότητα. Τεκμήριον δὲ σαφέστατον. Μυρίων γὰρ καὶ πεντακισχιλίων ζυγῶν ἐπὶ τοῦ μεγαλοπρεποῦς τῆς μῆνης Ἰσιδώρου χρυσοτελών γενομένων, οὐκ ἐνεγκόντες τὴν ζημίαν οἱ ἐκ τῆς κομητιανῆς τάξεως πράκτορες, ἀπαδύραντο μὲν πολλακίς, ἰκέτευσαν δὲ δι' ἀναφορῶν τὸν ὑψηλὸν ὕμῶν θρόνον, δισχιλίων αὐτοῦς καὶ πεντακοσίων ἀπόρων ἀπαλλάξαι ζυγῶν· καὶ προσέταξαν οἱ πρὸ τῆς ὑμετέρας μεγαλοφυΐας ταύτας 51<sup>v</sup>

10 μήκος ἐστὶ : μήκος ἐστὶ codd.

1. Il s'agit des cultivateurs qui travaillent effectivement la terre, qu'il faut distinguer de ceux qui la font travailler (οἱ γεωργοῦντες). Sur la situation de la paysannerie et ses rapports avec la grande propriété à cette époque, voir P. PERIT, *op. cit.*, p. 377-378, et aussi S. MAZZARINO, *Aspetti sociali del quarto secolo*, Rome 1951, surtout les p. 248-249 (sur les réactions du paysan exploité contre les rigneurs excessives du maître).

2. Sur la misère du pays de Cyr, voir aussi les ép. 32, 139, 144-146.

3. Chacun des diocèses que comprenaient les deux préfectures du prétoire dans l'empire d'Orient était administré par un vicaire, mais celui qui était à la tête du diocèse d'Orient portait le titre spé-

pas ajouter foi à ses accusations mensongères, mais de faire prévaloir les conclusions de l'enquête, d'épargner les malheureux contribuables, d'épargner aussi les magistrats locaux si malheureux, de qui on réclame ce qu'ils ne peuvent eux-mêmes exiger. Car qui ignore le poids des impôts qui accablent les terres de nos compatriotes, d'où il est résulté que le plus grand nombre des propriétaires se sont enfuis, que les laboureurs à ferme<sup>1</sup> sont partis et que la plupart des terres demeurent abandonnées ? Il ne sera d'ailleurs pas hors de propos, puisque nous parlons de terre, d'user de démonstrations géométriques : la longueur de notre territoire est, en effet, de quarante milles et sa largeur en compte autant. Mais il y a des montagnes nombreuses et de grandes dimensions, les unes absolument dénudées, les autres recouvertes d'arbres non fruitiers<sup>2</sup>. Si sur ce territoire cinquante mille arpents sont exempts d'impôts, par contre dix mille autres sont soumis au fisc. Que votre Sagesse considère donc l'excès de l'injustice. Car même si aucune partie du pays n'était inculte et que celui-ci se prêtât tout entier très facilement au travail des laboureurs, ces derniers succomberaient encore sous les charges, parce qu'ils seraient incapables de supporter l'étreinte de l'impôt. En voici une preuve éclatante. Du temps d'Isidore de glorieuse mémoire quinze mille arpents devaient payer le tribut en or ; comme les percepteurs au service du comte<sup>3</sup> ne pouvaient supporter le dommage, ils se plaignirent à plusieurs reprises et, dans leurs rapports, supplièrent la grandeur de votre trône d'être déchargés de deux mille cinq cents arpents sans ressources ; et ceux à qui, avant votre Magnificence, on avait confié cette charge<sup>4</sup> ordon-

cial de *comte d'Orient* : c'est ce dernier qui est désigné ici. Sur les fonctions du comte d'Orient voir P. PERIT, *op. cit.*, p. 253 s. et A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien* (Glötz, *H. R.*, t. IV, 2) 1947, p. 321-322.

4. Isidore et Florent, cf. p. 108, n. 1.

πιστευθέντες τὰς ἡνίας, ἀπολυθῆναι μὲν τοῖς ἀθλοῖς πολιτευομένοις τὴν ἄπορον ἰουγατίωνα, ἀντιδοθῆναι δὲ τοῖς Κομητιανοῖς ἰσάριθμα ἕτερα· καὶ οὐδὲ οὕτως ἰσχύουσι πάντα τὸν κανόνα πληροῦν.

- 5 Ἐγὼ δὲ συγγνώμην αἰτῶ πλείοσι χρησάμενος λόγοις, καὶ τὴν ὑμετέραν ἱκετεύω μεγαλοπρέπειαν ἀπόσασθαι μὲν τὰς κατὰ τῶν ἀθλίων συντελῶν γιγνομένης ψευδηγορίας, στήσαι δὲ τῇ ταλαιπώρῳ χώρᾳ τὰς συμφοράς, καὶ ἐγείραι αὐτὴν κλινομένην, καὶ κλέος ἀείμνηστον ταῖς μετὰ ταῦτα καταλιπεῖν γενεαῖς.
- 10 Ταῦτα δὲ σὺν ἔμοι παρακαλοῦσι καὶ οἱ παρ' ἡμῖν ἅγιοι, καὶ διαφερόντως ὁ δούλωτος καὶ ἀγιώτατος ἄνθρωπος τοῦ Θεοῦ, ὁ κύριος Ἰάκωβος· ὃς τὴν ἡσυχίαν περὶ πλείστου ποιούμενος, ἐπιστέλλει μὲν οὐκ ἀνέχεται, | εὐχεται δὲ ταύτης ἀπολαῖσαι 52<sup>r</sup> τῆς φιλανθρωπίας τὴν πόλιν, ἣν καὶ γειτονεύων λαμπρύνει καὶ
- 15 ταῖς εὐχαῖς περιφράττει.

#### 43. ΠΟΥΛΧΕΡΙΑ ΑΥΓΟΥΣΤΗ.

Ἐπειδὴ τὴν βασιλείαν εὐσεβεῖα κοσμεῖτε καὶ τὴν ἀλουργίδα τῇ πίστει λαμπρύνετε, θαρροῦμεν τὰ γράμματα, καὶ τὴν οἰκείαν οὐχ ὀρώμεν εὐτέλειαν· τῇ γὰρ ἱερωσύνῃ τὸ πρέπον 20 ἀπονέμετε γέρας. Ταῦτα λογιζόμενος, ἱκετεύω τὸ ὑμέτερον κράτος, φειδοῦς τὴν ἀθλίαν ἡμῶν ἀξιῶσαι χώραν, καὶ τὴν ἐποψίαν τὴν πολλακίς γεγενημένην κελεῦσαι βεβαιωθῆναι, καὶ μὴ δεχθῆναι τὰς παρὰ τινων κατ' αὐτῆς γενομένης ψευδηγορίας· μηδὲ ἀξιόχρεων νομισθῆναι τὸν ἐπισκόπου μὲν ὄνομα 25 περιφέροντα, ἀλλότρια δὲ καὶ ἀνδραπόδων εὐτρόπων ἐπιτη-

1 ἀπολυθῆναι i. mg. A aīa manu (in textu ἐπικληθῆναι) : ἐπικληθῆναι NZ || 2 ἰουγατίωνα p. corr. A non eadem manu : -ονα NZ || 23 γενομένης codd. : γι- Sirm. || 24 μηδὲ A : μὴ δὲ NZ

1. Sur ces solitaires voir Théodoret, *Hist. Rel.*, in PG 82, 1283-1496 et sur l'illustre Jacques en particulier le ch. 21, *ibid.*, 1432-1452.

2. Sur Pulchérie, cf. t. I, p. 55. L'épithète d'*Augusta* que Théodoret applique ici à l'impératrice désigne le caractère sacré de cette

nèrent que les malheureux percepteurs fussent délivrés des terres sans ressources et que l'on donnât en échange aux fonctionnaires du comte une étendue égale de terres : or, même ainsi, ils ne peuvent acquitter tout l'impôt prescrit.

Pour moi, je vous demande pardon d'avoir été si long et je prie votre Magnificence de repousser les accusations mensongères lancées contre les malheureux contribuables, d'arrêter les maux de cette contrée infortunée, de la redresser sur la pente où elle glisse et de transmettre aux générations à venir une gloire immortelle. C'est la prière que vous adressent avec moi les saints qui sont auprès de nous et particulièrement le très pieux et très saint homme de Dieu, le seigneur Jacques<sup>1</sup>, qui fait tant de cas du silence qu'il ne consent pas à écrire mais souhaite voir bénéficier de cette bonté qui est la vôtre la cité qu'il illustre par son voisinage et protège de ses prières.

#### 43. A PULCHÉRIE AUGUSTA<sup>2</sup>.

Puisque vous faites de la piété l'ornement de votre trône et illustrez la pourpre par votre foi, nous osons vous écrire sans regarder notre propre indignité, car vous rendez au sacerdoce l'honneur qui lui revient. C'est en songeant à cela que je prie votre Puissance de juger digne d'indulgence notre malheureux pays, d'ordonner que soient confirmés les résultats de l'enquête faite à plusieurs reprises<sup>3</sup>, qu'on ne prête point l'oreille aux accusations mensongères lancées contre elle par certains et qu'on ne juge pas digne de foi un homme qui, tout en portant le nom d'évêque<sup>4</sup>, agit comme

personne. Ce titre convient particulièrement bien à Pulchérie demeurée vierge même dans le mariage et honorée comme une sainte dans l'Église d'Orient.

3. Cf. p. 108, n. 1.

4. Cf. p. 109, n. 2.

Correspondance. II.

δεύοντα. Οὗτος γὰρ κατηγορίας ὑπεύθυνος γεγονώς, καὶ τοῖς | τῆς ἀκωνωνησίας ὑποβληθεὶς δεσμοῖς, ὑπὸ τοῦ θεοφι- 52<sup>v</sup>  
 λαστάτου καὶ ἀγιωτάτου ἀρχιεπισκόπου τῆς Ἀντιοχείων μεγα-  
 5 συκροτεῖσθαι μέλλοντος, ὥστε τὰς κατ' αὐτοῦ γεγενημένας  
 ἐξετάσαι κατηγορίας, ἀποδράς τὴν βασιλεύουσαν κατέλαβε  
 πόλιν, καὶ δηλάτωρος ἔργον ἀναδεξάμενος, πολεμεῖ μὲν  
 χώραν, ἣν ὀνομάζει μητέρα, πολεμεῖ δὲ μυριάσι πενήτων, καὶ  
 10 διὰ τὴν πρὸς ἕνα δυσμένειαν τὴν γλώτταν κατὰ πάντων ἠκό-  
 νησεν. Ὅποιος μὲν οὖν ἐκεῖνος καὶ τῶν ἐπιτηδεύμασιν ἐν-  
 τεθραμμένος, ἐγὼ μὲν οὐκ ἔρω, τὰ ἑμαυτῷ πρόποντα λογιζό-  
 μενος· τεκμηριοὶ δὲ σαφῶς τὸ νῦν ἐγγειρηθὲν παρ' αὐτοῦ.  
 Περὶ δὲ τῆς χώρας τοσοῦτόν φημι· ὅτι τῆς ἐπαρχίας πάσης  
 15 κουφισμὸν δεξαμένης, οὐδέποτε αὕτη φιλανθρωπίας ἀπέ-  
 λαισε, | καίτοι βαρύτατον φορτίον ἐπικείμενον ἔχουσα. Ὅθεν 53<sup>r</sup>  
 πολλὰ μὲν τῶν κτημάτων ἐστέρηται γεωργῶν, πολλὰ δὲ καὶ  
 τῶν κεκτημένων ἔρημα γεγένηται παντελῶς· ἀπαιτοῦνται δὲ  
 ὑπὲρ τούτων οἱ τρισάθλιοι πολιτευόμενοι, φέρειν δὲ τὴν  
 εἴσπραξιν οὐ δυνάμενοι οἱ μὲν προσαιτοῦσιν, οἱ δὲ δραπε-  
 20 τεύουσι. Περιέστη δὲ εἰς ἕνα τὸ τῆς πόλεως σχῆμα· ὅς οὐκ  
 ἀνθέξει, μὴ τῆς ἰάσεως παρὰ τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας ἐπιτε-  
 θείσης. Ἐλπίζω δὲ ὅτι ἡ ὑμετέρα γαληνότης θεραπεύσει τὰ  
 τῆς πόλεως τραύματα, καὶ ταῖς ἄλλαις δικαιοπραγίαις ἐπιθή-  
 σει καὶ ταύτην.

1 κατηγορίας p. corr. A. : -ρίας NZ || 7 δηλάτωρος Sirm. : -oros codd.

1. Le concile d'Antioche, en 444, qui examina le cas d'Athanase de Perrhe.

2. Par les manœuvres auxquelles il se livrait à Constantinople tendant à s'opposer à un allègement des impôts de Cyr.

3. Sur la situation difficile des curiales (puisqu'il s'agit, en définitive, d'eux qu'il s'agit) qui s'efforcent d'échapper aux charges qui leur incombent, cf. P. PETIT, *op. cit.*, p. 307, n. 8.

n'agiraient même pas d'honnêtes esclaves. Car cet homme, quoique tenu de répondre à des accusations et quoique lié par l'excommunication dont l'avait frappé le très pieux et très saint archevêque de la grande ville d'Antioche, le seigneur Domnus, alors que le synode provincial<sup>1</sup> allait se réunir pour examiner les accusations portées contre lui, s'enfuit, gagna la capitale et, ayant pris le rôle de délateur, mène la guerre contre le pays qu'il appelle sa mère, fait la guerre à des myriades de pauvres<sup>2</sup> et, à cause de la haine qu'il porte à un seul homme, a aiguisé sa langue contre tous. Quel est cet homme et dans quelles mœurs il a vécu, je ne le dirai point, par respect de moi-même ; ce qu'il a entrepris aujourd'hui de faire le prouve clairement. Au sujet de notre pays je ne dirai qu'une chose : tandis que la province entière a obtenu des allègements, notre pays est le seul à n'avoir jamais bénéficié d'une faveur, quelque lourd que soit le fardeau qui pesât sur lui. Aussi, nombreux sont les domaines qui ont été abandonnés par leurs colons, nombreux aussi ceux que leurs propriétaires ont délaissés ; et comme néanmoins, pour ces domaines aussi, les trois fois malheureux décurions se voient réclamer l'impôt, ne pouvant supporter cette charge, les uns se font mendiants tandis que les autres s'enfuient<sup>3</sup>. Enfin la cité entière s'en est remise à un seul homme<sup>4</sup>, qui ne résistera pas si votre Piété n'apporte un remède à cette situation. Mais votre Sérénité soignera, je l'espère, les blessures de notre cité et à ses autres actions équitables ajoutera encore celle-ci.

4. Philippe, riche particulier de la ville de Cyr, qui soutenait de ses deniers les malheureux contribuables de cette cité. Sur ce personnage cf. ép. 42 et t. I, p. 89, n. 1 ; voir aussi P. PETIT, *op. cit.*, p. 336, n. 11.

## 44. ΣΕΝΑΤΩΡΙ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Χάρις τῷ Σωτῆρι τῶν ὄλων, ὅτι τῷ ὑμετέρῳ μεγέθει ἀεὶ  
 προστίθησι τὰς τῶν ἀξιωματῶν τιμάς. Ἐγὼ δὲ μέχρι τοῦ  
 παρόντος οὐ γέγραφα καὶ τὴν ἐπὶ τῷ κολοφῶνι τοῦ γέρωσ  
 5 ἔγγενομένην | μοι θυμηδίαν εὐθὺς οὐ δεδήλωκα, ἐνοχλεῖν οὐ 53<sup>v</sup>  
 βουλόμενος τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν. Καὶ νῦν δὲ τοῦτο  
 ποιῶ, τῆς θεόθεν ἔγχειρισθείσης μοι χώρας ἐπὶ ξυροῦ ἀκμῆς,  
 τὸ δὴ λεγόμενον, ἔστηκυίας. Τῆς γὰρ ἐποψίας κατ' ἐκείνον  
 τὸν καιρὸν γενομένης, καθ' ὃν τῆς ὑμετέρας τὸ πρῶτον ἐπι-  
 10 δημίας ἀπελεύσαμεν, καὶ μόλις κρατυνθείσης ἐπὶ τοῦ μεγα-  
 λοπρεπεστάτου ὑπάρχου τοῦ κυρίου Φλωρεντίου βεβαιωθείσης  
 δὲ καὶ νῦν ὑπὸ τῶν αὐτῶν κατέχοντος ἡνίας, ἀνὴρ τις,  
 ἐπισκόπου μὲν ὄνομα περιφέρων, ἀλλότρια δὲ καὶ τῶν ἐπὶ τῆς  
 σκηνης ἐπιτηδεύων, φυγῶν τὸ τῶν ἀρχιερέων συνέδριον, καὶ  
 15 ταῦτα τῶν τῆς ἀκοινωνησίας ἐπικειμένων αὐτῷ δεσμῶν, συκο-  
 φαντεῖν πειράται καὶ διαβάλλειν τὴν γενομένην ἐποψίαν, τῆ  
 περὶ τὸν περιβλεπτοῦ Φίλιππον ἀπεχθεῖα τὴν | ἀλήθειαν βάλ- 54<sup>r</sup>  
 λων. Διὸ τὴν ὑμετέραν μεγαλοφυΐαν ἀντιβῶν, τὰς μὲν ἐκείνου  
 ψευδηγορίας ἀποφῆναι ματαίας, τὴν δὲ γεγεννημένην ἐποψίαν  
 20 ἐνδίκως βεβαιώθεισαν ἀσάλευτον διαμείναι. Πρέπει γὰρ ὑμῶν  
 τῷ μεγέθει, καὶ ταύτην μετὰ τῶν ἄλλων τὴν δικαιοπραγίαν  
 καρπώσασθαι, καὶ τὰς παρὰ τῶν εὐεργετουμένων εὐλογίας  
 τρυγήσαι, καὶ θεραπεύσαι μὲν τὸν τῶν ὄλων Θεόν, θεραπεύσαι

1 Tit. Σενάτωρι Sirm. : -ορι codd. || 10 Post μόλις verbum νῦν codd.

1. Sur Senator, à qui est adressée aussi l'épître 93, cf. t. I, p. 48.

2. Cette expression proverbiale qui s'emploie pour indiquer un moment critique, l'instant décisif, se trouve déjà dans HOMÈRE (*Iliade*, X, 173) et est fréquente chez les auteurs grecs (SOPHOCLE, *Antig.* 996; THÉOCRITTE, XXII, 6).

3. Senator avait résidé à Cyr vers 435, au temps de la préfecture d'Isidore (*Cod. Theod.* VI, 23, 8). C'est vers ce moment-là qu'il avait reçu les insignes consulaires (*PW* II A, p. 1455). Plus tard (ép. 93) Théodoret déclarera garder de Senator un *impérissable souvenir* (μνήμην ἀσέστων). Il semble donc avoir été en excellents termes avec lui.

44. AU PATRICE SENATOR<sup>1</sup>.

Grâces soient rendues au Protecteur de l'univers qui ne cesse d'accumuler sur votre Grandeur les honneurs des distinctions. Pour moi, si je ne vous ai pas écrit jusqu'ici et si je ne vous ai pas découvert immédiatement la joie que j'ai ressentie en vous voyant au sommet de la gloire, c'est parce que je n'ai pas voulu importuner votre Magnificence. Et si je vous écris aujourd'hui, c'est parce que le pays que Dieu m'a confié est, comme dit le proverbe, sur le tranchant du rasoir<sup>2</sup>. Car tandis que les résultats de l'enquête qui fut faite à l'époque où nous avons pour la première fois bénéficié de votre séjour ici<sup>3</sup>, après avoir été péniblement maintenus pendant la préfecture du très magnifique seigneur Florent<sup>4</sup>, se sont trouvés aujourd'hui encore confirmés par celui qui détient le même gouvernement<sup>5</sup>, un homme qui, bien que portant le nom d'évêque, se conduit comme ne le feraient même pas des comédiens, après s'être soustrait à l'assemblée des évêques — et cela alors qu'il était chargé des liens de l'excommunication — s'efforce de lancer des calomnies et de critiquer l'enquête qui a été faite, attaquant la vérité par suite de sa haine contre l'illustre Philippe. C'est pourquoi je supplie votre Majesté de rendre vains les mensonges de cet homme et de faire en sorte que l'enquête qui a été faite et justement confirmée demeure inébranlablement valable. Car il convient à votre Grandeur de récolter le fruit de cette action équitable en même temps que de toutes les autres, de cueillir les bénédictions de vos obligés, d'honorer le Dieu de l'univers et d'honorer aussi son noble serviteur,

4. En 438-439. Florent avait déjà rempli cette fonction en 428 (*Cod. Theod.* VI, 8, 1). Cf. aussi ép. 42, 47.

5. Constantin, qui fut préfet en 447. Cf. ép. 42.

δὲ τὸν γνήσιον αὐτοῦ δοῦλον, τὸν ἀγιώτατον ἄνθρωπον τοῦ Θεοῦ, τὸν κύριον Ἰάκωβον, ὃς τήνδε προσφέρει σὺν ἐμοὶ τὴν παράκλησιν. Ἐγράψε δ' ἂν καὶ αὐτός, εἴπερ αὐτῷ τὸ γράφειν σύνηθες ἦν.

5

## 45. ANATOLIΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Ὅτι καθάπερ παῖδες ἐπὶ πατέρα φιλόστοργον, διετέθησαν περὶ τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν ἅπαντες οἱ τὴν ἐφάν οἰκοῦντες, οἷδεν ὑμῶν τὸ μέγεθος ἀκριβῶς. Ἄνθ' ὅτου τοίνυν | μεμισήκατε τοὺς φιλοῦντας, καὶ τῆς ὑμετέρας αὐτοὺς ἔστε- 54<sup>v</sup>  
10 ρήσατε προμηθείας, καὶ θρηνεῖν ἅπαντας καὶ δδύρεσθαι πεποιήκατε, τὴν οἰκείαν θεραπείαν τῆς τῶν ἄλλων προτιμήσαντες ὠφελείας; Τῷ ὄντι γὰρ οὐχ ἡγοῦμαι τίνα τῶν φοβουμένων τὸν Κύριον μὴ λίαν ἀσχάλλειν ἐπὶ τῇ στερήσει τῆς ὑμετέρας στρατηγίας. Οἶμαι δὲ καὶ τοὺς ἄλλους ἅπαντας, εἰ  
15 καὶ μὴ τὴν περὶ τὰ θεῖα γνώσιν ἔχουσιν ἀκριβῆ, τὸ τῆς ἀθυμίας ὁμοίως δέχεσθαι πάθος, τὰς ὑμετέρας λογιζομένους εὐεργεσίας. Ἐγὼ δὲ διαφερόντως ὀλοφύρομαι, καὶ τῆς τιμῆς, καὶ τῆς εἰλικρινοῦς διαθέσεως μεμνημένους· καὶ τὸν τῶν ὄλων ἵκετεύω Δεσπότην, τῇ ἀμάχῳ δεξιῇ τειχίλει ὑμᾶς ἀεὶ, καὶ  
20 τῶν παντοδαπῶν ἀγαθῶν χορηγεῖν ὑμῖν τὴν φορὰν. Τὴν δὲ ὑμετέραν μεγαλοφυΐαν παρακαλοῦμεν, καὶ ἀποῦσαν ὡς παροῦσαν τῶν συνήθων φροντίσαι, καὶ τοῦ δεῖνος τοῦ ἀναξίου ἡμῶν 55<sup>r</sup>  
ἐπισκόπου καταλῦσαι τὴν λύτταν, ὃ τὴν τοῦ βίου προαίρεσιν ἀκριβέστερον τὸ ὑμέτερον ἐπίσταται μέγεθος. Ἐπιχειρεῖ γάρ,

8 ἀνθ' ὅτου A : ἀνότου NZ || 9 φιλοῦντας NA : -εσ Z

1. Cf. déjà ép. 42. Ce Jacques devait jouir d'un grand prestige et d'une particulière réputation de sainteté puisque Théodoret se plaît à invoquer son nom dans des lettres adressées aux plus hauts personnages.

2. Sur Anatole, cf. t. I, p. 47-48.

3. C'est pendant les années passées en Orient comme général en chef qu'Anatole s'était lié d'amitié avec l'évêque de Cyr et avait eu souvent l'occasion, à Antioche ou ailleurs, de l'entendre prêcher (cf. ép. 121). Au moment où Théodoret lui adresse la lettre 45, Anatole

le très saint homme de Dieu, le seigneur Jacques, qui vous adresse cette prière avec moi, car il vous aurait lui-même écrit si écrire avait été dans son habitude <sup>1</sup>.

45. AU PATRICE ANATOLE <sup>2</sup>.

Que les sentiments de tous ceux qui habitent l'Orient sont à l'égard de votre Magnificence les mêmes que ceux qui animent des fils envers un père aimant, votre Grandeur le sait parfaitement. Pourquoi donc avoir haï ceux qui vous aiment, pourquoi les avoir privés de votre sollicitude et pourquoi avoir agi de telle sorte que tous se lamentent et gémissent, parce que vous avez préféré votre avantage personnel à l'intérêt d'autrui ? Car réellement je crois bien qu'il n'est aucun de ceux qui craignent le Seigneur qui ne souffre vivement d'être privé de votre commandement <sup>3</sup>. Je pense même que tous les autres aussi, sans avoir des choses divines une connaissance parfaite, éprouvent le même découragement au souvenir de vos bienfaits. Mais c'est moi qui plus que tout autre me lamente, en songeant à votre charge et à la pureté de vos sentiments, et je prie le Maître de l'univers de vous protéger toujours de sa droite invincible et de vous prodiguer abondamment ses bienfaits de toutes sortes. Quant à votre Magnificence, nous lui demandons de songer, bien qu'absente, aux soucis qui lui sont habituels de la même façon que si elle était parmi nous et de briser la rage de cet indigne évêque de notre région dont votre Grandeur connaît trop bien le genre de vie <sup>4</sup>. Car il entreprend, à ce que j'ai appris, de

vient de quitter son commandement de Syrie et a regagné Constantinople, où il exerce la même charge, en qualité de *magister militiae praesentalis* ; sur les *magistri militiae* dans l'empire grec cf. R. CALIGNAT, dans *DAGR*, III, p. 1526.

4. Toujours Athanase de Perrhe, qu'Anatole connaît bien en raison du séjour qu'il avait fait dans la province de Syrie.

ὡς ἔγνω, παντελῶς ἡμῶν ἀπολέσαι τὴν χώραν, δηλάτωρος ἔργον ἀναδεξάμενος, καὶ τὴν γεγεννημένην ἐπιφίαν συκοφαντῶν. Καὶ ταῦτα πάντων, ὡς ἔπος εἶπειν, ἐπισταμένων τὴν βαρυτάτην τῆς ἡμετέρας χώρας ἀπογραφὴν, καὶ ὡς πολλὰ 5 τῶν κτημάτων ἔρημα διὰ ταύτην τῶν γεωργούντων ἐγένετο. Ἄλλ' οὗτος καὶ τῆς ἀκοινωνησίας καταφρονήσας καὶ τὴν ἁγίαν σύνοδον ἀποδράς, κατὰ τῶν ἀθλίων πενήτων ἐπαφῆκε τὴν γλῶτταν, Φροντίσαι τοίνυν ἡ ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια παρακληθῆτω, ἵνα μὴ περιγένηται τῆς ἀληθείας τὸ ψεῦδος. Τὴν 10 αὐτὴν δὲ καὶ περὶ τῶν Κιλικίων προσφέρω παράκλησιν. Ὁρῶντες γὰρ διατελοῦμεν ἕως ἂν ἡ παρανομία | καταλυθῆ. 55<sup>v</sup> Ταύτης δὲ τῆς σπουδῆς τὰς ἀμοιβὰς ἀντιδώσει τῶν ὕλων ὁ Κύριος, ὁ καὶ ὕδατος μικροῦ δώσειν μισθὸν ὑποσχόμενος.

## 46. ΠΕΤΡῶ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚῶ.

15 Τῶν τὸ δίκαιον περὶ πολλοῦ ποιουμένων οὐδὲν ἱκανὸν ἐπισχεῖν τὸν ἐπαινούμενον τοῦτον σκοπόν. Βεβαιοὶ δὲ τὸν λόγον ἢ σὴ μεγαλοπρέπεια, ἀχθεσθεῖσα μὲν ἐπὶ τὰ πρόην ἀναγγελέντα, οὐκ ἀνασχομένη δὲ παριδεῖν τὸ δίκαιον πολέμου 20 μόμενον, ἀλλ' εἰς καιρὸν τὴν ἀθυμίαν ἀπορρίψασα, καὶ τὸν τῆς ἀληθείας ἔχθρὸν ἐνδίκως ἐπιστομίσασα. Ταῦτα μεμαθηκότες, θερμότερον περὶ τὴν σὴν διετέθημεν μεγαλόνοιαν, δεινότητι βῆτορικῆ φιλosophίαν ἀληθῆ κεκραμένην εὐρόντες, καὶ παρακαλοῦμεν σπουδαιότερον, καὶ τοῦ βελτίστου καταλυ-

1 δηλάτωρος Sirm. : -oros codd. || 3 ἔπος NZ et s. l. add. A non eadem manu : om. A

1. Nous ignorons tout de la situation en Cilicie à laquelle Théodoret fait ici allusion. Il doit s'agir d'une injustice semblable à celle dont est victime le pays de Cyr.

2. Cf. *Matth.* 10, 42 ; *Mc* 9, 40.

3. Vraisemblablement un juriconsulte de Constantinople. La *Real-Encyclopædie* connaît pour le <sup>v</sup>e siècle deux personnages du nom de Pierre : l'un est un *vir clarissimus* mort en 460 (*PW* XIX, 2, p. 1321, n° 15), l'autre, qui a précisément le titre de *scholasticus*,

perdre complètement notre pays par le rôle de délateur qu'il a assumé et en répandant des calomnies sur l'enquête qui a été faite. Et cela quand, pour ainsi dire, le monde entier sait le poids des impôts qui frappent notre région et que tant de propriétés ont été par suite abandonnées par ceux qui les cultivaient. Mais lui, sans tenir compte de l'excommunication, après s'être dérobé au saint concile, a dirigé les coups de sa langue contre nos malheureux pauvres. Que votre Magnificence accepte donc de veiller à ce que le mensonge ne triomphe pas de la vérité. La même prière, je vous l'adresse aussi en faveur des Ciliciens <sup>1</sup>. Car nous ne cesserons de pleurer tant que l'injustice ne sera pas détruite. Le Maître de l'univers répondra à ce zèle, lui qui a promis récompense ne fût-ce que pour une goutte d'eau <sup>2</sup>.

46. A L'AVOCAT PIERRE <sup>3</sup>.

Chez ceux qui attachent un grand prix à la justice, rien ne saurait arrêter le louable zèle qu'ils déploient pour la défendre. Ta Magnificence confirme encore ces vues, puisqu'elle s'est affligée des nouvelles qu'elle a reçues récemment et n'a point consenti à mépriser la justice outragée mais, écartant à propos le découragement, a fermé avec raison la bouche à l'ennemi de la vérité <sup>4</sup>. Quand nous avons appris cela, nous avons éprouvé à l'égard de ta Magnificence un amour encore plus ardent, ayant trouvé la vraie sagesse unie à l'éloquence, et nous la prions avec plus d'empressement à la fois de détruire le mensonge de cet excellent homme

est très probablement le destinataire de l'ép. 46. C'est un avocat surtout connu à cause des nombreuses lettres que lui adressa Isidore de Péluse (*PG* 78, cf. index ad v. *Petrus scholasticus*), mais qui ne renseignent guère sur le personnage en raison de leur thème trop général.

4. Athanase de Perrhe.

σαι τὸ ψεῦδος, καὶ τὴν τῶν ἀθλίων πενήτων κρατῦναι παραψυχὴν. |

47. ΠΡΟΚΛΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ  
ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ.

56\*

5 Πέρυσι μὲν ἡ ἀγιότης ὑμῶν τοῦ χαλεποῦ κλύδωνος ἤλευ-  
θέρωσε τὸν περιβλεπτόν Φίλιππον τὸν τῆς ἡμετέρας πρω-  
τεύοντα πόλεως, καὶ γαλήνης διὰ τὴν τῆς σῆς δσιότητος  
ἀπολαύσας κηδεμονίαν, τῶν ὑμετέρων εὐφημιῶν τὰς ἡμετέρας  
ἐνέπλησεν ἀκοάς. Ἄλλ' ἐκείνην ἄπασαν τὴν σπουδὴν ὃ εὐλα-  
10 βέστατος ἐπίσκοπος ὃ δεινὰ ἄχρηστον ἀποφῆναι πειράται,  
τὴν πρὸ δύο καὶ δέκα ἐτῶν πολλακίς γεγενημένην ἐποψίαν τῆς  
χώρας συκοφαντῶν, καὶ κατηγορίαν ἀναδεξάμενος οὐδὲ τοῖς  
ἐπιεικέσι τῶν ἀνδραπόδων ἀρμόττουσαν. Ἄλλὰ σου δέομαι τῆς  
ἱεράς κεφαλῆς, παῦσαι μὲν τὴν ἐκείνου ψευδολογίαν, πείσαι  
15 δὲ τοὺς ὑπερλάμπρους ὑπάρχους κρατῦναι τὴν ψήφον, ἣν  
ἐνδίκως καὶ φιλανθρώπως ἐξήνεγκαν. Τῷ ὄντι γὰρ βαρυτάτην  
μὲν ἀπογραφὴν ὑπὲρ πάσας τῆς ἐπαρχίας τὰς πόλεις | ἡ 56\*  
ἡμετέρα πόλις ἐδέξατο· πάσης δὲ πόλεως κουφισθείσης,  
μεμένηκεν αὕτη μέχρι καὶ τῆμερον ὑπὲρ ἕξ μυριάδων καὶ  
20 δισχιλίων εἰσφέρουσα ζυγῶν Ὅψὲ δὲ ποτε μόλις πεισθέντες  
οἱ τὸν ὑψηλὸν ἐκείνον θρόνον λαχόντες, ἐπόπτας τῆς χώρας  
ἀπέστειλαν· καὶ τὴν παρ' ἐκείνων ἐκπεμφθεῖσαν γυνῶσιν ἐδέ-  
ξατο μὲν πρῶτος ὃ τῆς μεγαλοπρεποῦς μνήμης Ἰσιδώρος,  
ἐβεβαίωσε δὲ ὃ ἐνδοξότατος καὶ φιλόχριστος ὃ κύριος Φλω-  
25 ρέντιος. Ἀκριβέστερον δὲ πᾶσαν τὴν ὑπόθεσιν ἐξετάσας ὃ νῦν  
ταύτας κατέχων τὰς ἡνίας, καὶ δικαιοσύνη τὸν θρόνον κοσμῶν,

10 ἐπίσκοπος NZ : om. A] sed i. mg. add. non eadem manu ||  
11 δύο καὶ δέκα A : δέκα καὶ δύο NZ || 24 Ante κόριος verbum ὃ secl.  
Sirm.

1. Sur Proclus, à qui sont aussi adressées les ép. XV et XX de la *Coll. Patm.* et qui est l'un des correspondants de Théodoret que nous connaissons le mieux, cf. t. I, p. 27-28 et la note 3 de la page 86. Proclus devait disparaître en juillet 446 et c'est certainement peu de temps avant cette date que fut écrite l'ép. 47.

et de fortifier chez nos malheureux pauvres les motifs de consolation.

47. A PROCLUS, ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE <sup>1</sup>.

L'année dernière votre Sainteté a délivré de la dure tempête l'illustre Philippe, le curiale de notre cité qui, ayant goûté le calme grâce au soin de ta Sainteté, a empli nos oreilles de vos louanges <sup>2</sup>. Mais le très pieux évêque s'efforce de rendre vaine toute cette activité par les calomnies qu'il répand contre l'enquête faite à plusieurs reprises depuis douze ans dans notre région <sup>3</sup> et par l'accusation qu'il a entreprise et qui serait indigne même d'esclaves tant soit peu équitables. Je prie donc ta sainte tête de mettre un terme aux mensonges de cet homme et de persuader les illustres préfets <sup>4</sup> de confirmer la sentence juste et bonne qu'ils ont portée. Car réellement notre cité a été frappée d'un impôt plus lourd que toutes les cités de la province et, tandis que chaque ville a bénéficié d'un allègement, celle-ci est restée jusqu'à présent dans l'obligation de verser l'impôt pour plus de soixante-deux mille arpents. Un jour enfin, après s'être laissé difficilement persuader, ceux qui occupaient cet illustre trône envoyèrent des inspecteurs dans le pays : le rapport qu'ils adressèrent fut d'abord approuvé par Isidore de magnifique mémoire, puis confirmé par le très glorieux et ami du Christ seigneur Florent. A son tour, après un examen plus attentif de toute l'affaire, celui qui tient aujourd'hui en mains ces rênes et orne son siège

2. Le curiate de Cyr, Philippe, déjà nommé dans les ép. antérieures, a donc entrepris le voyage de Constantinople en 445-446 et a bénéficié de l'hospitalité de Proclus. Voir aussi l'ép. XVII de la *Coll. Patm.*, t. I, p. 88, et la note 2.

3. Cf. p. 108, n. 1.

4. Sur les divers sens du mot ὑπαρχος à l'époque du Bas-Empire, cf. P. PETIT, *op. cit.*, p. 170, n. 9.

βασιλικαῖς ταύτην ἐκύρωσε ψήφοις. Ὁ δὲ φιλαλήθης ἀνὴρ, διὰ τὴν πρὸς ἕνα δυσμένειαν, τὸν περιβλεπτον λέγω Φίλιππον, τὸν κατὰ τῶν πενήτων ἀνεδέξατο πόλεμον. Οὐ δὴ χάριν τῆν σὴν ἀγιοσύνην ἀντιβολῶ, ἀντιτάξαι τῆ ἀδίκῃ | γλώττῃ τὴν 57<sup>r</sup>  
5 δικαίαν σου γλώτταν, καὶ τῆς ἀληθείας πολεμουμένης, ὑπερ-  
ασπίσαι, καὶ ταύτης μὲν δεῖξαι τὸ ἄμαχον, τοῦ δὲ ψεύδους  
ἐλέγξει τὸ μάταιον.

#### 48. ΕΥΣΤΑΘΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΒΗΡΥΤΟΥ.

Δέδεγμαί τὴν κατηγορίαν ἀσμένως, καίτοι διαλῦσαι βραδίως  
10 δυνάμενος τὴν γραφήν. Ἐγραψα γὰρ οὐ τρίς μόνον, ἀλλὰ καὶ  
τετράκις. Δυσὸν δὲ θάτερον ὑποπτεύω· ἢ τοὺς τὰ γράμματα  
κομίζειν ὑπισχνουμένους περὶ τὴν ἀπόδοσιν ἀδικεῖν, ἢ τὴν  
σὴν θεοσέβειαν δεχομένην, εἴτα πλειόνων δριγνώμενην, βραστώ-  
νης καθ' ἡμῶν ὑφαίνειν γραφήν. Ἐμὲ δέ, ὡς ἔφη, οὐκ ἀλγύνει  
15 τὸ κατηγορήμα· φίλτρου γὰρ ἐμπύρευμά μοι παραδηλοῖ. Ἐχου  
τοίνυν τῆς τέχνης, καὶ μὴ παύση γραφόμενος, καὶ τὴν ἐντεθ-  
θεν ἡμῶν πραγματευόμενος ἡδουήν.

#### 49. ΔΑΜΙΑΝΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΣΙΔΩΝΟΣ.

Τὰ κάτοπτρα τῶν εἰσρωόντων τὰς ὕψεις ἐκμάτ|τεσθαι 57<sup>v</sup>  
20 πέφυκεν. Οἱ τοίνυν εἰς ταῦτα βλέποντες τὰς οἰκειὰς δρῶσι  
μορφάς. Ταῦτὸ δὲ τοῦτο καὶ αἱ κόραι ποιοῦσι τῶν ὀφθαλμῶν·  
τοὺς γὰρ ἀλλοτρίους χαρακτηῖρας ἐν ἑαυταῖς ἐκτυποῦσι.  
Τοιοῦτό τι καὶ ἡ σὴ πέπονθεν δσιότης. Οὐ γὰρ τὸ ἡμέτερον  
ἐώρακεν εἰδεχθῆς, ἀλλὰ τὴν οἰκειαν ὦραν εἶδεν καὶ τεθαύμα-  
25 κε. Ἐμοὶ γὰρ οὐδὲν ἐκειῶν ὦν εἴρηκας πρόσσεστιν. Εὐχομαί

14 δὲ N : om. ZA || 17 ἡμῶν NZ et i. mg. A add. alia manu :  
om. A

1. Constantin, à qui est adressée l'ép. 42.

2. Sur Eustathe, cf. t. I, p. 33. — Date : entre 443 et 448, comme l'épître suivante à Damien de Sidon.

3. Sur Damien, cf. t. I, p. 35.

de sa justice<sup>1</sup>, l'a sanctionné par un décret impérial. Mais l'homme qui aime la vérité, à cause de sa haine contre un seul homme — je parle de l'illustre Philippe — a entrepris la guerre contre les pauvres. C'est pourquoi je supplie ta Sainteté d'opposer à cette langue d'injustice la tienne qui est celle de la justice, de défendre la vérité attaquée, de montrer le caractère invincible de celle-ci et, par contre, de faire éclater la vanité du mensonge.

#### 48. A EUSTATHE, ÉVÊQUE DE BÉRYTE<sup>2</sup>.

C'est avec joie que j'ai accueilli ton accusation, bien qu'il me fût facile de réfuter le grief. Car je t'ai écrit non pas seulement trois, mais quatre fois. Seulement j'imagine de deux choses l'une : ou ceux qui me promettent de porter les lettres ont le tort de ne pas le faire, ou ta Sainteté les reçoit mais ensuite, comme elle en désire un plus grand nombre, elle tisse contre nous une accusation de négligence. Pour moi, ainsi que je le disais, cette accusation ne me cause aucune peine : car elle ne fait que me manifester la flamme de ton amour. Reste donc fidèle à ta méthode, ne cesse pas de m'accuser et de faire naître ainsi le plaisir qui en découle.

#### 49. A DAMIEN, ÉVÊQUE DE SIDON<sup>3</sup>.

Le propre des miroirs est de refléter le visage de ceux qui les contemplent. Ceux qui dirigent leurs regards vers eux y voient donc leur propre image. Le même phénomène a lieu avec la pupille de l'œil : celle-ci reproduit en elle les traits d'autrui. Quelque chose de semblable s'est passé pour ta Sainteté : au lieu de voir notre laideur, elle a vu et admiré sa propre beauté, puisque aucun des avantages dont tu as parlé ne m'appartient<sup>4</sup>. Je

4. Nous ne connaissons pas les circonstances qui ont amené cet

δὲ ὅμως τοὺς λόγους ἐκείνους βεβαιωθῆναι τοῖς ἔργοις· ἀντι-  
βολῶ δὲ καὶ τὴν σὴν φιλοθεΐαν ἐπαρκέσαι ταῖς προσευχαῖς,  
ἵνα μὴ χαλεύωσιν αἱ εὐφημῖαι τῆς ἀληθείας γεγυμνωμένα.

#### 50. ΓΕΡΟΝΤΙΩ ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤῆ.

5 Ζωγραφοῦσι πολλάκις τοὺς τῶν ψυχῶν χαρακτήρας οἱ λόγοι,  
καὶ τὰς ἀοράτους ἐκείνων εἰδέας ἀποκαλύπτουσιν· ὡσπερ  
ἀμέλει καὶ νῦν τῆς σῆς θεοσεβείας τὰ γράμματα τῆς ἱερᾶς  
σου ψυχῆς παρέδωκε τὴν εὐσέβειαν. Τὸ γὰρ | προσμένειν 58<sup>r</sup>  
ἐκεῖνο τὸ κριτήριον, καὶ δειμαίνειν, καὶ συνηγόρους περισκο-  
10 πεῖν, καὶ προϋφαίνειν ἀπολογία, κηρύττει σαφῶς τῆς ψυχῆς  
τὴν περὶ τὰ θεῖα σπουδήν. Ἡμεῖς δὲ νωθεῖς τινες καὶ ὑπηλοὶ,  
καὶ βραστόνῃ συντεθραμμένοι καὶ πολλῆς προσευχῶν ἐπικου-  
ρίας δεόμενοι. Ὁρεξον τοίνυν ταῦτα, θεοφιλέστατε, ἵνα  
15 διαναστάντες νῦν γοῦν, ἐπιμέλειάν τινα τῆς ψυχῆς ποιησώ-  
μεθα.

#### 51. ΑΓΑΠΙΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ.

Ἀξιάγαστα μὲν καὶ αὐτὰ καθ' αὐτὰ τῆς ἀρετῆς τὰ κατορ-  
θώματα· ἀξιαγαστότερα δὲ φαίνεται γλώττης ἐπιτυχόντα,  
διηγείσθαι λαμπρῶς αὐτὰ δυναμένης. Τούτων οὐδετέρου διή-  
20 μαρτεν ὁ θεοφιλέστατος ἐπίσκοπος ὁ κύριος Θωμᾶς· ἀλλὰ  
τοὺς μὲν ὑπὲρ τῆς εὐσεβείας αὐτὸς εἰσηήνοχε πόνους· ἔσχε  
δὲ καὶ γλώτταν ἐπαινοῦσαν ἀξίως τοὺς πόνους, τῆς σῆς |

17 καὶ secl. Sirm., prob. Noes. || καθ' αὐτὰ Ζ Α : καθ' αὐτὰ Ν

échange de correspondance ; il est même impossible de dire si Da-  
mien a félicité Théodoret de ses vertus ou s'il s'agit d'un éloge à  
propos de quelque ouvrage.

1. Sur Géronte, cf. t. I, p. 40 et la note 3. — Aucune date précise  
ne saurait être donnée pour cette épître qui a pu être écrite entre  
443 et 448, comme les ép. 13, 59, 73, 75, 76.

2. Inconnu. Cf. t. I, p. 40-42. — Date possible : entre 443 et 448.

3. Outre Thomas de Mopsueste (ACO I, 4, p. 196, 15), nous con-  
naissions quatre autres évêques de ce nom, que nous trouvons dans

voudrais cependant que les faits viennent confirmer les  
paroles et je supplie ta Piété d'obtenir par ses prières  
que tes louanges ne soient pas imparfaites parce que  
dépourvues de réalité.

#### 50. A L'ARCHIMANDRITE GÉRONTE <sup>1</sup>.

Le langage exprime souvent les caractères de l'âme  
et découvre ses pensées inaccessibles au regard : c'est  
ainsi assurément qu'aujourd'hui la lettre de ta Piété a  
révélé l'amour de ta sainte âme pour Dieu. Car vivre  
dans l'attente de ce puissant tribunal, en éprouver de  
la crainte, chercher des avocats, préparer sa défense,  
voilà qui proclame clairement le zèle de ton âme pour  
les choses divines. Nous, au contraire, tels des gens sans  
énergie, endormis et habitués à l'indolence, nous avons  
besoin du puissant secours de tes prières. Accorde-les  
nous donc ces prières, ami très cher à Dieu, afin que  
maintenant du moins, nous sortions de notre sommeil  
et prenions quelque soin de notre âme.

#### 51. AU PRÊTRE AGAPIUS <sup>2</sup>.

Admirables certes les traits de vertu le sont par eux-  
mêmes, mais plus admirables encore apparaissent-ils  
lorsqu'ils trouvent une langue capable de les raconter  
avec éclat. De ces deux choses aucune n'a manqué à  
l'évêque très cher à Dieu, le seigneur Thomas <sup>3</sup> qui, d'une  
part, a fourni personnellement les efforts nécessaires en  
faveur de l'orthodoxie et, d'autre part, a trouvé pour

les listes de Chalcedoine : Thomas de Porphyréon (*ib.* II, 1, 2, p. 145  
(341), n° 121), Thomas d'Evaria (*ib.*, n° 128), Thomas de Theodo-  
siopolis (*ib.*, p. 149 (345), n° 258) et Thomas d'Aulios (*ib.*, p. 154  
(350), n° 424). Il n'est pas impossible que le Thomas de notre épître  
soit celui de Porphyréon ou celui d'Evaria, deux villes non éloignées  
de l'Euphratésie.

φιλοθείας. Ἡμεῖς δὲ αὐτὸν ἥδιον ἔθεασάμεθα μετὰ τοιαύτης 58<sup>r</sup>  
ἀφικόμενον μαρτυρίας· καὶ πρὸς ὀλίγον αὐτοῦ μετασχόντες  
τῆς συνουσίας, εἰς τὴν ἐγγχειρισθεῖσαν προεπέμψαμεν πόλιν.

## 52. ΙΒΑ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΕΔΕΣΗΣ.

5 Τῆς κοινῆς, οἶμαι, προμηθούμενος σωτηρίας, ὁ τῶν ὄλων  
Θεὸς συμφορὰς ἐπιφέρει τισὶ τινας, ἵνα τοῖς μὲν ἡμαρτη-  
κόσιν ἀλεξίκακον ἢ παιδεία γένηται φάρμακον, τοῖς δὲ τῆς  
ἀρετῆς ἀθληταῖς καρτερίας ὑπόθεσις, τοῖς δὲ γε ταύτας θεω-  
μένοις ἀρχέτυπον δησιφόρον. Πεφύκαμεν γάρ πως ἀνα-  
10 πίμπλασθαι δέους, ἄλλους τιμωρούμενους ὄρωντες. Ταῦτα  
λογιζόμενος, τὰ τῆς Λιβύης κακὰ κέρδος ὑπολαμβάνω κοινόν.  
Πρῶτον μὲν γὰρ τὴν προτέραν ἐκείνων ἐνθυμούμενος εὐπρα-  
ξίαν, καὶ βλέπων τὴν ἀθρόαν μεταβολήν, ὄρω τῶν ἀνθρωπίνων  
πραγμάτων τὰς ἀγχιστρόφους | τροπὰς, καὶ διδάσκομαι μήτε 59<sup>r</sup>  
15 ταῖς εὐημερίαις ὡς διαρκέσι θαρρεῖν, μήτε τὰς δυσκληρίας  
ὡς χαλεπὰς δυσχεραίνειν. Ἐῖτα τῶν πεπλημμελημένων ἀνα-  
νεοθμαι τὴν μνήμην, καὶ δέδοικα μὴ τοῖς ἴσοις περιπέσω  
παθήμασι.

Ταῦτα δὲ γράψαι νῦν ἠναγκάσθη, τὸν θεοφιλέστατον

3 πόλιν om. A sed i. mg. add. alia manu || 6 τισὶ τινας : τισὶ  
τινῶς N

1. Le billet dont Thomas était sans doute porteur et par lequel Agapius recommandait à Théodoret cet évêque, en le mettant au courant de ses traits de vertu.

2. Sur Ibas, cf. t. I, p. 30-31. — Les deux ép. 52 et 53, qui recom- mandent le même évêque Cyprien, ont dû être composées ensemble. Comme les autres lettres qui ont trait aux exilés d'Afrique, il est évident qu'elles ont été écrites après la chute de Carthage en 439, mais elles doivent être antérieures (de même que les ép. XXII et XXIII de la *Coll. Palm.*) aux autres, ainsi qu'en témoigne l'ép. 29 : Maximien, Florent et Cyprien sont probablement du nombre de ceux qui passèrent à Cyr avant Celestiacus. Comme les ép. 29-36 datent vraisemblablement des années 443-444 (cf. p. 87, n. 2), on

les louer dignement une langue, celle de ta Piété. Nous l'avons vu, quant à nous, avec d'autant plus de plaisir qu'il était accompagné d'un tel témoignage<sup>1</sup> et, après avoir joui quelque temps de son commerce, nous l'avons escorté jusqu'à la ville qui lui a été confiée.

## 52. A IBAS, ÉVÊQUE D'ÉDESSE<sup>2</sup>.

C'est parce qu'il veille, je pense, au salut de tous les hommes que le Dieu de l'univers inflige des épreuves à certains, afin que pour les pécheurs le châtement soit un remède salutaire, pour les athlètes de la vertu un moyen de prouver leur constance, pour ceux enfin qui en sont témoins un exemple utile. Car il est dans notre nature d'être envahis par je ne sais quelle crainte lorsque nous voyons les autres punis. Cette réflexion me conduit à penser que les malheurs qui se sont abattus sur la Libye<sup>3</sup> sont un avantage pour tous. Car, tout d'abord, quand je considère la prospérité antérieure de ce peuple et que je regarde le changement total qui s'est opéré, je vois combien les choses humaines sont sujettes à des retournements soudains et j'apprends à ne pas plus me fier aux succès comme à des choses durables qu'à me plaindre de la mauvaise fortune comme d'une chose pénible. Ensuite je revis le souvenir de mes fautes et je crains de tomber dans les mêmes malheurs.

Ce qui m'a contraint aujourd'hui à écrire ces pensées, c'est le désir de faire connaître à ta Sainteté l'évêque

peut conclure que les ép. 52 et 53 sont aussi sensiblement de la même époque, mais un peu antérieures.

3. L'invasion des Vandales avec la chute de Carthage le 19 oct. 439 : dès lors Genseric ne cessa pas d'exercer une forte pression et d'étendre son empire sur les parties les plus riches de l'Afrique du Nord. Pour les faits voir F. Lor, *Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888* (Glotz, *Hist. du M.-Age*, I), 1928, p. 63 ; il faut ajouter : L. SCHMIDT, *Geschichte d. Vandalen* (1901), p. 47-49, et F. MARTROYE, *Genseric* (1907), p. 129-139.

ἐπίσκοπον Κυπριανὸν γινώριμον ποιῶν τῆ σῆ δσιότητι· ὅς  
 ὀρμαται μὲν ἐκ τῆς πολυβρυλήτου Λιβύης, ἠνάγκασται δὲ τὴν  
 ἕξηνην περινοστεῖν, διὰ τὴν τῶν βαρβάρων ὀμότητα. Γράμματα  
 δὲ ἡμῖν κεκόμικεν τοῦ δσιωτάτου ἐπισκόπου τοῦ κυρίου Εὐσε-  
 5 βίου, ὅς τὸ Γαλατῶν ἔθνος ἰθύνει σοφῶς. Τοῦτον μετὰ τῆς  
 συνήθους φιλοφροσύνης ὑποδεξαμένη σου ἡ φιλοθεία, προ-  
 πεμψάτω μετὰ γραμμάτων πρὸς οὐδ ἂν ἐθέλη κυρίου καὶ  
 θεοφιλεστάτους ἐπισκόπους· ἵν' αὐτοὺς μὲν τῆς αἰσθητῆς ἀπο-  
 10 λάσῃ παραψυχῆς, ἀντιδῶ δὲ αὐτοῖς τὰ ἐπουράνια καὶ μόνιμα  
 κέρδη. |

53. ΣΩΦΡΟΝΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ  
 ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΗΣ.

59v

Καὶ τὸ φιλόδωρον καὶ τὸ μεγαλόδωρον τῆς σῆς, θεοφιλέ-  
 στατε, δεξιᾶς ἐπιστάμενος, προξενῶ σου τῆ δσιότητι παθού-  
 15 μενον κέρδος. Ὡσπερ γὰρ τοὺς περὶ τὰ παρόντα κεχηγῆσας,  
 οἱ τῆς διὰ χρημάτων θεραπείας δέόμενοι ἀνιῶσιν δρώμενοι·  
 οὕτως εὐφραίνουσι τοὺς φιλοτίμους οἱ τοιοῦτοι φαινόμενοι,  
 ἐπειδὴ τῶν ἐπουρανίων πραγμάτων ἐφίενται. Εἰς τοίνυν τῶν  
 20 ἐκεῖνα προξενούντων ἐστὶν ὁ θεοφιλέστατος ἐπίσκοπος Κυ-  
 πριανός· ὅς πάλαι μὲν τῶν ἄλλους θεραπευόντων ἐτύγγανεν  
 ὄν, νῦν δὲ τὰς τῆς Λιβύης τραγῶδων συμφοράς, εἰς τὰς ἄλλων  
 ἀποβλέπει χεῖρας, καὶ τῶν φιλοθέων ψυχῶν τὴν φιλοτιμίαν  
 προσμένει. Ἀπολαυσάτω τοίνυν καὶ αὐτοὺς τῆς σῆς φιλαδελ-  
 25 φίας, καὶ μετὰ γραμμάτων πρὸς ἑτέρους προπεμφθήτω λιμέ-

2 πολυβρυλήτου NZ : -βρυλλήτου A || 8 αἰσθητῆς NZ et add. s. l.  
 A alia manu : ἀγαθῆς A Sirm. || 9 Post αὐτοῖς verba ὁ θεός s. l. add.  
 A alia manu

1. Quel est ce Cyprien ? Peut-être l'*episcopus plebis Tuburbita-  
 norum majorum* en Afrique, qui assistait au concile de Carthage de  
 410 (MANSI, IV, 122 A). Il s'agirait de l'évêque de *Tuburbo majus*  
 (Henchir Kasbat ou Pont du Fahs) en Afrique proconsulaire, men-  
 tionné comme évêché pour la première fois en 256 (cf. *Atlas de l'An-  
 tiquité chrétienne*, par F. VAN DER MEER et Christine MOHRMANN,  
 Ed. Sequoia, Paris-Bruxelles 1960, p. 203).

très cher à Dieu Cyprien<sup>1</sup> qui, parti en hâte de la célèbre  
 Libye, en est réduit à errer sur la terre étrangère à cause  
 de la férocité des barbares. Il était, en outre, pour nous  
 porteur d'une lettre du très saint évêque le seigneur  
 Eusèbe<sup>2</sup>, qui gouverne avec sagesse le peuple galate.  
 Qu'après l'avoir reçu avec sa bonté coutumière, ta Piété  
 l'envoie, muni d'une lettre, vers les évêques vénérables  
 et très chers à Dieu qu'elle voudra, afin que, pour sa  
 part, il jouisse des consolations temporelles et qu'en  
 échange il leur obtienne les récompenses célestes et  
 durables.

53. A SOPHRONIUS, ÉVÊQUE DE CONSTANTINE<sup>3</sup>.

Parce que je sais, ami très cher à Dieu, combien ta  
 main est généreuse et libérale, je viens offrir à ta Sain-  
 teté un avantage qu'elle souhaite. Car si la vue de ceux  
 qui ont besoin d'une aide matérielle est une torture pour  
 les gens qui sont en admiration devant leurs richesses,  
 par contre, leur spectacle réjouit les âmes généreuses  
 qui brûlent de posséder les biens célestes. Voici donc un  
 de ceux qui procurent ces biens : l'évêque très cher à  
 Dieu, Cyprien, qui fut autrefois du nombre de ceux qui  
 secouraient les autres et qui, aujourd'hui, pleurant sur  
 les malheurs de la Libye, regarde vers les mains d'autrui  
 et attend tout de la générosité des âmes qui aiment  
 Dieu. Qu'il jouisse donc, lui aussi, de ta charité frater-  
 nelle et que, muni de lettres, il soit envoyé vers d'autres  
 ports.

2. Eusèbe d'Ancyre en Galatie, avec qui Théodoret a correspondu  
 plusieurs fois (cf. ép. II de la *Coll. Patm.*, 82 et 109 de la *Coll. Sirm.*).  
 Les deux évêques eurent les meilleures relations jusqu'en 448.

3. Sur ce personnage, cf. t. I, p. 35-36. Constantine, dont Sophro-  
 nius est évêque, était une ville de l'Osroène qui fut appelée aussi  
 Antoninopolis et Thella (cf. MARTIN, *Actes*, p. 89, n. b). — Sur la  
 date de l'ép., cf. p. 128, n. 2.

## 54. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ. |

Αἱ θείαι καὶ σωτήριοι πανηγύρεις καὶ τοὺς ἀθυμοῦντας 60<sup>τ</sup>  
 ψυχαγωγοῖσι, καὶ τοὺς εὐθυμοῦντας εὐθυμοτέρους ποιοῦσι·  
 καὶ τοῦτο τῇ πείρᾳ μεμάθηκα. Τοῖς γὰρ τῆς ἀθυμίας βαπτι-  
 5 ζόμενος κύμασι, κρείττων τοῦ ῥοβλοῦ γεγένημαι τοὺς τῶν  
 ἑορτῶν ὄρους ἰδών. Εὐξάσθω τοίνυν ἡ θεοσέβειά σου τέλεόν  
 με τῆς πικρᾶς ταύτης ζάλης ἀπαλλαγῆναι, καὶ παρὰ τοῦ  
 φιλανθρώπου Δεσπότη τοῦ λήθην τινὰ τῆς ἀχθηδόνος λαβεῖν.

## 55. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

10 Χαλεπῶς μὲν ἡμᾶς ἡ ἀθυμία διέθηκεν φύσιν γὰρ ἀνθρω-  
 πείαν, ἀλλ' οὐκ ἀδαμαντίαν ἐλάχομεν. Τῆς δὲ Δεσποτικῆς  
 Ἐπιφανείας ἡ μνήμη φάρμακον ἀλεξίκακόν μοι γεγένηται.  
 Αὐτίκα τοίνυν καὶ γράφω κατὰ τὸν νόμον τῆς ἑορτῆς, καὶ  
 προσφθέγγομαι τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν, ἣν εὐδοκίμειν  
 15 καὶ διαπρέπειν προσεύχομαι. |

## 56. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

60<sup>v</sup>

Ἀκμάζει μὲν ἔτι μοι τὰ τῆς λύτης, καὶ χαλεπῶς αὐτὴ  
 προσβάλλει τῷ λογισμῷ· τὸν δὲ τῆς θείας ἑορτῆς πληρῶσαι  
 νόμον ὑπέλαβον δίκαιον. Αὐτίκα γοῦν καὶ τοῖς γράμμασι κέχη-  
 20 μαι, καὶ τὴν εὐλάβειάν σου προσφθέγγομαι, καὶ τῆς ἀγάπης  
 ἐκτίνω τὸ χρέος.

14 ἦν Ν Α : ἦν Ζ || 18 θείας om. Α

1. Sur le destinataire et la date de cette épître, cf. p. 103, n. 4.

2. Puisque la pensée de l'apparition du Seigneur a été pour

54. LETTRE FESTALE<sup>1</sup>.

Les divines solennités de la fête de notre salut con-  
 solent ceux qui sont abattus et augmentent la confiance  
 de ceux qui la possèdent déjà : cela je le sais justement  
 d'expérience. Car tandis que je m'enfonçais dans les  
 flots du découragement, j'ai triomphé des vagues en  
 voyant le port, c'est-à-dire la fête. Que ta Piété prie  
 donc afin que je sois tout à fait libéré de cette dure tem-  
 pête et que j'obtienne de la bonté du Maître un moyen  
 d'oublier ma peine.

55. LETTRE FESTALE<sup>2</sup>.

La tristesse a péniblement affecté notre âme, car la  
 nature que nous avons reçue en partage est une nature  
 humaine et non pas d'acier. Mais le souvenir de la mani-  
 festation du Maître a été pour moi un remède contre le  
 mal. Je vous écris donc aujourd'hui pour me conformer  
 à la coutume de la fête et je salue votre Magnificence,  
 à qui je souhaite une réputation glorieuse et éclatante.

56. LETTRE FESTALE<sup>3</sup>.

Les effets du chagrin ont encore en moi toute leur  
 violence et ébranlent durement mon esprit : mais j'ai  
 pensé qu'il était juste de satisfaire à la coutume de la  
 divine fête. C'est pourquoi je t'écris, salue ta Piété et  
 acquitte ma dette d'amour.

Théodoret un remède contre le mal, cette épître — qui doit être de  
 l'année 449 — aurait trait à la fête de l'Épiphanie du 6 janvier.

3. Cf. p. 103, n. 4.

## 57. ΕΥΤΡΕΧΙΩ ΥΠΑΡΧΩ.

Δέδωκεν ἡμῖν τῶν δλων ὁ Πρύτανις καὶ τοῦτο, τῆς ὑμετέρας μεγαλοφυΐας ἀκοῦσαι τὸ γέρας, καὶ συνησθῆναι μὲν ὑμῖν οὕτω τετιμημένοις, συνησθῆναι δὲ τοῖς ἀρχομένοις ὑπὸ τοιαύτης ἰθυνομένοις πραότητος. Ἐγὼ δὲ ἄδικον ᾔηθην σιγῇ κρύψαι τὴν εὐθυμίαν, καὶ μὴ δηλῶσαι ταύτην τοῖς γράμμασιν. Ὅτι γὰρ θερμοὶ τῆς ὑμετέρας μεγαλοπρεπειας ὑπάρχουμεν ἔρασταί, παρ' ὑμῶν τοῦ φίλτρου τὰς ἀμοιβὰς εἰληφότες, πέπεισται πάντως ἡ ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια. Ὡς ἔρασταί δὲ | τοιοῦτοι, 61<sup>r</sup>  
20 ἵ τὸν τῶν ἀγαθῶν ἱκετεύομεν χορηγὸν ταῖς παντοδαπαῖς αὐτοῦ δωρεαῖς περικλύζειν ὑμᾶς ἀεὶ.

## 58. ΝΟΜΩ ΥΠΑΤΩ.

Διχῆ μοι μερίζει τὴν γνώμην ἡ περὶ τοῦ γράψαι τῷ ὑμετέρῳ μεγέθει βουλή. Τῶν μὲν γὰρ ὑμετέρων φρενῶν εἰδὼς ἐξηρη-  
15 μένα τὰ πράγματα, καὶ τὰς κοινὰς ὑμῖν ἐπικειμένας φροντίδας ὄρων, ἄμεινον ἡγοῦμαι σιγᾶν τὸ εὐρὺ δὲ πάλιν καὶ πολυχώρητον τῆς ὑμετέρας ἐπιστάμενος διανοίας, σιωπᾶν οὐκ ἀνέχομαι, δεδιὼς μὴ βραχέως δφλήσω γραφὴν. Κεντεῖ δὲ με καὶ πόθος, ὅν ἡ βραχεία γεθοῖς τῆς ὑμετέρας ἐνεποίησε θέας.  
20 Ἐμφορηθῆναι γὰρ με ταύτης ἐστέρησε τῆς τρισμακαρίας ἐκελευθῆς κεφαλῆς ἡ νόσος καὶ τελευτή. Οὐ δὲ χάριν ἐπινοῶ

1 Tit. *Εὐτροχιῶ* scripsi : ἐν- codd. || 10 αὐτοῦ scripsi : αὐτοῦ codd. || 15 ἐπικειμένας codd. : ἐπιρητημένας P Sakk. || 20 γὰρ με codd. P Sakk. : με γὰρ Sirm., prob. Noes. || 21 καὶ τελευτή om. P

1. A Eutrèque sont aussi adressées les ép. 80 et 91. De la lettre 80 il résulte que ce personnage était toujours préfet d'Orient lorsque Théodoret fut relégué dans son diocèse en mars 448. L'évêque de Cyr lui donne encore ce titre un peu plus tard, lorsqu'il lui demande de prendre en mains la défense des Orientaux (ép. 91). — Date : fin de 447 ou début de 448 car, d'une part, si Eutrèque exerçait encore la charge de préfet en avril 448, Antiochus lui succéda peu après, et, d'autre part, c'est dès 447 qu'Eutrèque dut remplacer Constantin.

57. AU PRÉFET EUTRÈQUE<sup>1</sup>.

Le Maître de l'univers nous a accordé même cette faveur d'apprendre la dignité<sup>2</sup> qu'a reçue votre Excellence, de vous féliciter d'avoir obtenu un si grand honneur et de féliciter aussi vos administrés d'être gouvernés par une telle mansuétude. Pour moi, j'ai pensé que ce serait manquer à la justice que de laisser ma joie dans l'ombre du silence et de ne pas la manifester par une lettre. Car votre Magnificence sait bien que nous l'aimons ardemment et qu'à notre tour nous avons reçu des preuves de votre amour. C'est parce que telle est l'ardeur de notre affection que nous supplions le Dispensateur des biens de vous inonder toujours de la diversité de ses dons.

58. AU CONSUL NOMUS<sup>3</sup>.

La question que je me pose, de savoir si je dois écrire à votre Grandeur, déchire ma pensée. Car, d'une part, sachant que c'est de vous que dépendent toutes choses et voyant les soucis d'intérêt commun qui pèsent sur vos épaules, je pense que le silence serait préférable ; mais, d'autre part, comme je connais l'ampleur et l'étendue de votre intelligence, je ne peux me résigner à me taire, par crainte de me faire taxer de paresse. Ce qui me stimule aussi, c'est le regret qu'a fait naître en moi le peu de temps dont j'ai disposé pour jouir de votre vue<sup>4</sup>, puisque la maladie et la mort de cet homme trois fois

2. La préfecture du prétoire.

3. Sur Nomus, cf. t. I, p. 49. — Date possible : 445. Cette lettre figure sous le n° XVI dans la *Coll. Patm.* (cf. t. I, *Introd.*, p. 9, n. 3).

4. Selon TILLEMONT (*Mém. hist. eccl.* XV, 268), c'est à ce moment-là qu'il faudrait rapporter la signature par Théodoret de la lettre synodique de Proclus, évêque de Constantinople, dont Théodoret parle dans l'ép. 86 à Flavien.

μοι φάρμακον ψυχαγωγίας τὰ γράμματα. Τὸν δὲ τῶν | ὅλων 61<sup>v</sup>  
 ἵκετεύω Δεσπότην, ἰθύνειν ὑμῶν τὸν βίον, καὶ φέρειν ἐξ  
 οὐρίων ἀέλ, ἵνα τῆς ὑμετέρας προμηθείας ἀπολαύσωμεν  
 ἅπαντες.

5

## 59. ΚΛΑΥΔΙΑΝΩ.

Τὰς εἰλικρινεῖς φιλίας οὔτε τοπικὴ διάστασις διαλύειν  
 ἰσχύει, οὔτε χρόνος ἐξιτήλους ἐργάζεται. Τοῖς μὲν γὰρ σώ-  
 μασι λυμαίνεται, καὶ τὸ μὲν ἄνθος ἀποσουλᾷ, τὸ δὲ γῆρας  
 ἐπάγει· τῆς δὲ γε φιλίας αὖξει τὸ ἄνθος, πλείονα προσφέρων  
 10 τὰ ζώπυρα. Διὰ τοι τοῦτο κἀγὼ πολλοῖς σταθμοῖς τῆς σῆς  
 μεγαλοπρεπειᾶς ἀφεστηκῶς, τὴν προσηρητικὴν ταύτην ἐπιστο-  
 λὴν γράφω, τοῖς τῆς φιλίας δηλονότι νυττόμενος κέντροις.  
 Κομίζει δὲ ταύτην Πατρῶϊνος δ δρακωνάριος, ἀνὴρ αἰδοῦς  
 ἀξιότατος διὰ τὴν τῆς ψυχῆς ἀρετὴν· τοὺς γὰρ θελοῦς νόμους  
 15 μετὰ πολλῆς φυλάττειν προθυμίας ἐπείγεται. Μηνῦσαι τοῖνυν  
 ἡμῖν δι' αὐτοῦ, | θαυμασιώτατε, καταξιώσον τὴν ἀξιάγαστον 62<sup>r</sup>  
 ἡμῖν τοῦ σοῦ μεγέθους ὑγείαν, καὶ τὸ τριπόθητον τῆς ὑποσχέ-  
 σεως πέρας.

## 60. ΔΙΟΣΚΟΡΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ.

20 Πολλοῖς μὲν καὶ ἄλλοις εἶδεσιν ἀρετῆς κοσμεῖσθαι τὴν σὴν  
 ἀγισοσύνην ἀκούομεν — ὑπόπτερος γὰρ ἢ φήμη πάντοσε δια-

3 ἀπολαύσωμεν P Sakk. : -λαύωμεν codd. || 10 κἀγὼ : καγὼ N κἀγὼ  
 ZA || 12 δηλονότι ZA : δηλον ὅτι N || 13 ὁ secl. Sirm., prob. Noes. ||  
 20 καὶ codd. : γὰρ scr. Noesselt

1. Probablement un parent de Nomus.

2. Cf. p. 106, n. 1. — Date : entre 443 et 448 (cf. p. 126, n. 1).

3. Claudien résidait sans doute à Constantinople où il occupait  
 peut-être dans la chancellerie impériale un poste de premier plan,  
 ainsi que pourraient le faire supposer les titres que Théodoret lui  
 décerne dans les trois épîtres qu'il lui adresse.

4. En recommandant ainsi à Claudien Patroïnus, Théodoret rap-  
 pelle explicitement à son correspondant sa promesse de se conver-

bienheureux<sup>1</sup> m'ont empêché de m'en rassasier. Aussi  
 vois-je dans ma lettre un moyen de me consoler. Je  
 supplie par ailleurs le Maître de l'univers de guider  
 votre vie et de la seconder toujours de ses vents favo-  
 rables, afin que nous puissions tous bénéficier de votre  
 providence.

59. A CLAUDIEN<sup>2</sup>.

Les authentiques amitiés ne sauraient être ni détruites  
 par la distance ni fanées par le temps. Car si ce dernier  
 endommage les corps, ravit à la jeunesse sa fleur et amène  
 la vieillesse, par contre il fait croître la fleur de l'amitié  
 en fournissant à sa flamme plus d'aliments. C'est pour-  
 quoi, à mon tour, séparé de ta Magnificence par de nom-  
 breuses étapes<sup>3</sup>, je t'écris cette lettre de salutations,  
 évidemment piqué par l'aiguillon de l'amitié. Celui qui  
 te l'apporte est le porte-enseigne Patroïnus, un homme à  
 qui sa vertu morale mérite au plus haut point le respect,  
 puisqu'il met tant de zèle à observer les lois de Dieu<sup>4</sup>.  
 Daigne donc, homme admirable, nous faire savoir par  
 son intermédiaire que ta Grandeur jouit de l'état de  
 santé que nous désirons et nous apprendre que la pro-  
 messe a eu le terme tant souhaité.

60. A DIOSCORE, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE<sup>5</sup>.

Nous entendons dire que bien des formes de vertus  
 ornent ta Sainteté — car la renommée aux ailes rapides,  
 courant de tous les côtés, a empli du bruit de ta gloire

tir. Il rappellera cette même promesse, mais en termes plus voilés,  
 dans l'ép. 99, qui date de sa relégation à Cyr (448).

5. Sur Dioscore, cf. t. I, p. 29. — Puisque Théodoret félicite Dios-  
 core de son élévation à l'épiscopat, qui eut lieu en 444, cette lettre  
 doit être de la fin de cette année. Elle fut portée à Dioscore par  
 Eusèbe en même temps que les lettres 61 et 62 destinées aux prêtres  
 Archibius et Jean, deux Égyptiens, semble-t-il.

δραμοῦσα τῆς σῆς εὐκλείας τὰς ἀπάντων ἐνέπλησεν ἀκοάς —  
 οὐχ ἥκιστα δὲ ἀπαντες ἄδουσι τὸ τοῦ φρονήματος μέτρον· ὁ  
 νομοθετῶν ὁ Δεσπότης ἑαυτὸν ἡμῖν ἀρχέτυπον προῦθηκεν,  
 Μάθετε, λέγων, ἀπ' ἐμοῦ, ὅτι πρῶτος εἰμι καὶ ταπει-  
 5 νός τῆ καρδία. Φύσει γὰρ ὦν ὑψηλός, μάλλον δὲ ὑψιστος  
 Θεός, τὸ πρῶτον καὶ ταπεινὸν ἐνανθρωπήσας ἠσπάσατο φρό-  
 νημα. Εἰς αὐτὸν οὖν ἀφορῶν, οὐχ ὄψης, δέσποτα, τῶν ἀρχο-  
 μένων τὸ πλήθος, οὐδὲ τῶν θρόνων τὸ ὕψος, ἀλλὰ τὴν φύσιν  
 βλέπεις, καὶ τὰς ἀγχιστρόφους τοῦ βίου μεταβολάς, | καὶ τοῖς 62v  
 10 θείοις νόμοις ἀκολουθεῖς, ὧν ἡ φυλακὴ προξενεῖ τῶν οὐρανῶν  
 τὴν βασιλείαν. Ταύτην σου τῆς δοσιότητος τὴν ταπεινοφροσύ-  
 νην ἀκούων, θαρρῶ διὰ γραμμάτων τὴν ἱεράν σου καὶ Θεῶ  
 φίλην περιπτύξασθαι κεφαλὴν, καὶ προσευχὰς ἐπαγγέλλω, ὧν  
 ὁ καρπὸς σωτηρία. Πρόξενος δέ μοι τούτων γεγένηται τῶν  
 15 γραμμάτων ὁ θεοσεβέστατος πρεσβύτερος Εὐσέβιος· τὴν αὐ-  
 τόσε γὰρ ἀποδημίαν αὐτοῦ μαθὼν, παραυτίκα τὴν ἐπιστολὴν  
 ὑπηγόρευσα, παρακαλῶν σου τὴν ἀγιότητα, ταῖς μὲν εὐχαῖς  
 ἡμᾶς ὑπερεῖσαι, τοῖς δὲ γράμμασι τὴν πνευματικὴν πανδαισίαν  
 20 ἐνθεῖναι, καὶ πεινώσιν ἐκπέμψαι τὴν ἀξιόγαστον τῶν λόγων  
 εὐωχίαν.

#### 61. ΑΡΧΙΒΙΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ.

Οὐκ ἡμέλησα τὰς δύο πρώην δεξάμενος τῆς σῆς θεοσεβείας  
 ἐπιστολάς, ἀλλ' ἐπέστειλα παραυτίκα, καὶ τῷ θεοφιλεστάτῳ  
 πρεσβυτέρῳ Εὐσεβίῳ | τὰ γράμματα δέδωκα. Μελλήσεως δὲ 63r  
 25 γενομένης τινός, τὸ παρὸν νῦν ἀνεβάλετο. Ἡ γὰρ ὄρα λοιπὸν

13 περιπτύξασθαι scr. Noes. : περιτύσσεσθαι codd. περιτύσασθαι  
 Sirm. || ἐπαγγέλλω NZ : ἀπ- A (i. mg. ἐπαγγέλλω non eadam manu) ||  
 18 ἡμᾶς N : ὑμᾶς ZA

1. *Matth.* 12, 29.

2. Inconnu par ailleurs.

3. Sur l'interprétation possible de cette lettre dont le ton cha-  
 leurux surprend quand on sait quels étaient les sentiments de l'év.  
 d'Alexandrie, voir TILLEMONT, *Mém. hist. eccl.*, XV, 222 : l'épître  
 n'est-elle pas pour l'évêque de Cyr un moyen de prodiguer à l'Égyptien  
 un enseignement plus encore qu'un éloge dont la sincérité ne

les oreilles de chacun — mais ce que, sans exception, on loue plus que tout, c'est la modération de tes sentiments, cette modération dont le Maître, en nous dictant ses lois, nous a proposé en lui-même le modèle, lorsqu'il a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur<sup>1</sup>. » Et, en effet, lui qui par nature est élevé, ou plutôt qui est le Dieu Très-Haut, par son incarnation a recherché la douceur et l'humilité. Aussi, les yeux fixés sur lui, tu ne vois, maître, ni la foule de tes sujets, ni l'élévation de ton trône, mais ne regardes que la nature et les vicissitudes rapides de la vie et demeures fidèle aux lois de Dieu qui procurent, lorsqu'on les observe, le royaume des cieux. C'est parce que j'entends parler de l'humilité de ta Sainteté que j'ose embrasser par lettre ta tête sacrée et chère à Dieu et que je t'offre mes prières dont le salut est le fruit. Le dépositaire de cette lettre est le prêtre très pieux Eusèbe<sup>2</sup>, car dès que j'ai appris son départ vers ton pays, j'ai dicté cette lettre pour inviter ta Sainteté à la fois à nous fortifier de ses prières, à nous servir par ses lettres le banquet spirituel et à envoyer à ceux qui ont faim l'admirable festin de ses paroles<sup>3</sup>.

#### 61. AU PRÊTRE ARCHIBIUS<sup>4</sup>.

Loïn d'avoir négligé de répondre aux deux lettres que j'ai reçues récemment de ta Piété, je t'ai écrit et j'ai confié mon épître au prêtre très cher à Dieu Eusèbe. Mais un retard est survenu et ce qui était prêt s'est trouvé différé. Car le temps, par la suite, a retenu les vaisseaux

s'expliquerait que si, à la date de 444, l'év. de Cyr ignorait encore les dispositions de Dioscore ?

4. Sur Archibius, cf. t. I, p. 43. — Deux raisons invitent à penser que cette épître est de 444 : tout d'abord le fait que, comme les épîtres 60 et 62, elle a été confiée au même messager Eusèbe, ensuite le fait que dans nos manuscrits les épîtres 61 et 62 viennent immédiatement après l'épître au patriarche d'Alexandrie.

εἶσω τῶν λιμένων κατεῖχε τὰ σκάφη, τοῦ πελάγουσ ὑποδεικνύσασ τὴν ζάλην, καὶ ναύτας καὶ κυβερνήτας διαναπαύουσα. Ἐκτίνω τοίνυν τόδε ἐπὶ τοῦ παρόντος τὸ χρέος, οὐχ ἵνα μὴ ὀφείλω, ἀλλ' ἵνα τὸ χρέος αὐξήσω, τοῦτο γὰρ τὸ ὄφλημα πολλὰ λαπλάσιον ἐκτινύμενον γίνεται. Οἱ γὰρ φυλάττειν ἐσπουδακότες τῆς φιλίας τοὺς νόμους, ἐρεθίζουσι τὸ φίλτρον, καὶ θερμότερον ἀπεργάζονται, καὶ τὸν σπινθήρα ποιοῦσι πυρσόν· ὑπὸ δὲ τούτου πυρπολούμενοι, νικῶν ἀλλήλους τῷ πάθῳ φιλοτιμοῦνται. Δέξαι τοίνυν τὴν ἀπολογίαν, ᾧ σεβασμία μοι κεφαλῇ, καὶ δὸς τὴν συγγνώμην, καὶ πέμψον ἡμῖν ἐπιστολήν, τὴν σὴν ὕγειαν μηνύουσαν.

## 62. ΙΩΑΝΝΗ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡῶ.

Τὸ Λάθε βιώσας, εἶρηκε μὲν τις τῶν πάλαι | καλουμένων 63<sup>v</sup> σοφῶν. Ἐγὼ δὲ τὴν γνώμην ἐπαινέσας, ἐβουλήθην ἔργῳ βεβαιῶσαι τὸν λόγον. Οὐδὲν γὰρ ἀπεικὸς φῆθην ποιεῖν καὶ παρὰ τῶν ἄλλων συλλέγων τὸ χρήσιμον. Καὶ γὰρ τὰς μελίττας φασὶν οὐκ ἀπὸ τῶν ἐδωδίων μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀπὸ τῶν πικρῶν βοτανῶν, καὶ τὰ κηρία συλλέγειν καὶ τὴν γλυκεῖαν δρόσον ἀρῦεσθαι. Ἐἶδον δὲ ἕγωγε καὶ πέτραις ἀγόνις ἐνιζάνουσας καὶ τὴν 20 νοτιδα τὴν ὀλίγην ἀνιμωμένας. Πολλῶ δὲ δήπουθεν δικαιότερον, τοὺς τῷ λόγῳ τετιμημένους πάντοθεν καρποῦσθαι τὴν ὀφέλειαν. Ἐγὼ μὲν οὖν, ὡς ἔφην, πειρῶμαι λαμβάνειν καὶ

ὁ ἐκτινύμενον codd. : ἐπι- Sirm. || 17 Ante ἐδωδίων verbum τῶν secl. Sirm. || 21 τῷ add. Sirm.

1. Sur Jean, cf. t. I, p. 42.

2. Λάθε βιώσας. *Thesaurus*, s. v. βίωσι : *Pervulgatum Pythagorae aut Epicuri dictum est Λάθε βιώσας, de quo disputat Plutarchus singulari libello inter Moralia*, p. 1128. Théodoret pensait sans doute à Pythagore.

3. Τῶν ἄλλων désigne les païens. On peut rapprocher cette expression de celles qui sont composées avec l'adverbe ἕξωθεν pour désigner le paganisme, p. ex. ἡ ἕξωθεν σοφία, οἱ ἕξωθεν φιλόσοφοι, etc.

4. Sur la comparaison des abeilles, cf. THEODORET, ἑρ. XIX et

dans les ports, annonçant la tempête sur la mer et arrêtant marins et pilotes. J'acquitte donc à présent ma dette, non point avec l'intention de n'être plus ton débiteur mais afin de l'être davantage. Car il s'agit d'une dette qui s'accroît au fur et à mesure qu'on l'acquitte. Ceux, en effet, qui mettent leur zèle à observer les lois de l'amitié excitent l'amour, le rendent plus ardent, font de l'étincelle un brasier et, consumés par ce feu, rivalisent d'amour pour se vaincre mutuellement. Accepte donc, tête que je vénère, ma défense, accorde-moi ton pardon et envoie-nous une lettre qui nous apprenne que tu es en bonne santé.

## 62. AU PRÊTRE JEAN<sup>1</sup>.

« Vivez caché<sup>2</sup> », a dit l'un de ces anciens appelés *sages*. Pour moi, j'ai loué cette maxime et j'ai voulu confirmer les mots par des actes. Car j'ai cru ne rien faire d'absurde en recueillant même chez autrui<sup>3</sup> ce qui est utile. Et, en effet, ce n'est pas seulement sur des plantes comestibles mais aussi sur des plantes amères que les abeilles recueillent leur miel et puisent leur doux suc<sup>4</sup>. Moi-même j'en ai vu se poser sur des pierres arides et en retirer un peu de rosée. A plus forte raison assurément est-il juste que les êtres doués d'intelligence tirent leur profit de partout. Pour ma part, je l'ai dit, je m'efforce de vivre caché et, plus que tout, c'est la tranquillité<sup>5</sup> que je ché-

XXVII de la *Coll. Patm.* (cf. t. I, p. 90-91 et 94-95), *Thérap.*, I, 126. Voir aussi saint GRÉG. DE NAZ., *Or.* 43, 13 (PG 36, 512 A) ; saint BASILE, *De leg. libris gentil.*, c. 3 (PG 31, 569 C) et chez les païens, p. ex. PLUT., *De prof. in virt.*, 8, 79 C (*Moralia* I, p. 158, 9-15, Pohlenz) à propos du fr. 47 de Simonide ; *De tranquill. animi.*, 5, 467 C (ib. III, p. 194, 6-9.) etc. Autres références dans CANIVET, *Hist. entr. apol.*, p. 130.

5. Ou peut-être même la *vie monastique*, désignée couramment par cette expression : *ἡσυχίαν ἀσπάζομαι*. Théodoret serait alors retourné provisoirement dans son couvent à cette époque.

πάντων μάλιστα τὴν ἡσυχίαν ἀσπάζομαι. Ἐπανελθὼν δὲ  
 πρῶν ἀπὸ τῆς ὑμετέρας ὁ θεοσεβέστατος πρεσβύτερος Εὐσεβί-  
 ος, ἀπήγγελε συνουσίαν ὑμῖν τινα γεγενῆσθαι, καὶ μεταξὺ  
 λόγου τινὸς καὶ τὴν περὶ ἡμῶν κινήσθαι, | καὶ τὴν σὴν θεο- 64<sup>r</sup>  
 5 σέβειαν εὐφῆμως τῆς ἐμῆς μνησθῆναι σμικρότητος. Ἐγὼ δὲ  
 ἄγνωμον φήθην, καὶ λίαν ἄδικον, τὸν εὖ καὶ καλῶς μεμνημένον  
 μὴ τοῖς ἴσοις ἀμείψασθαι. Εἰ γὰρ καὶ μηδὲν ἄξιον εὐφημίας  
 εἰργάσμεθα, ἀλλ' οὖν τῶν οὕτως ἐπαινούντων θαυμάζομεν  
 τὸν σκοπόν. Ἀγάπης γὰρ ὁ τοιοῦτος ἔπαινος ἔκγονος. Προσ-  
 10 φθέγγομαι τοίνυν τὴν σὴν θεοσέβειαν, διακόνῳ χρώμενος τῶν  
 γραμμάτων ἐκείνῳ, ὃς καὶ τοὺς ἀγράφους σου λόγους, οὓς περὶ  
 ἡμῶν διεξήλθες, πρῶν ἡμῖν κεκόμικε. Δεξάμενος τοίνυν,  
 θεοφιλέστατε, τὴν ἐπιστολήν, ἀμειψαί τὰ γράμματα γράμμασιν.  
 Ἦρξας μὲν γὰρ λόγων αὐτός, ἐγὼ δὲ γραμμάτων· καὶ ἡμειψά-  
 15 μην γράμμασι τοὺς λόγους. Λείπεται τοίνυν σε τὰ γράμματα  
 γράμμασιν.

## 63. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ. |

Τῶν μὲν ἄλλων τῆς ἑορτῆς ἀγαθῶν συνήθως ἀπελαύσαμεν. 64<sup>v</sup>  
 Καὶ γὰρ τὴν τῶν σωτηρίων παθημάτων ἑορτάσαμεν μνήμην,  
 20 καὶ διὰ τῆς Δεσποτικῆς ἀναστάσεως ἐδεξάμεθα τὰ τῆς κοινῆς  
 ἀναστάσεως εὐαγγέλια, καὶ τὴν ἄρρητον τοῦ Θεοῦ καὶ Σωτή-  
 ρος ἡμῶν φιλανθρωπίαν ὑμῆσαμεν· ἢ δὲ τῶν Ἐκκλησιῶν ζάλη  
 καθάρως μεταλαχεῖν εὐφροσύνης οὐκ εἶασεν. Εἰ γὰρ ἐνὸς  
 μέλους ἀλγοῦντος ὅλον κοινῶναι τῆς δδύνης τὸ σῶμα, παντός  
 25 ταραττομένου τοῦ σώματος πῶς ἔνεστι μὴ θρηνεῖν; Ἐπιτεί-  
 νει δὲ ἡμῖν τὴν ἀθυμίαν τὸ νομίζειν εἶναι ταῦτα τῆς παντε-  
 λούς ἀποστασίας προοίμιον. Εὐξάσθω τοίνυν ἡ θεοσέβειά σου,  
 εἰ μὲν ταῦτα οὕτως ἔχει, τῆς θείας ἡμᾶς ἐπικουρίας τυχεῖν,

4-5 θεοσέβειαν codd. : εὐσέβειαν Sirm. || 12 ἡμῖν secl. Sirm. ||  
 15 Post σε verbum lacunam esse censuimus

1. Le messager de l'évêque de Cyr en Égypte, devant qui Jean avait fait l'éloge de Théodoret.

2. Sur le destinataire et la date de cette ép., cf. p. 103, n. 4.

3. Cf. I Cor. 12, 26.

ris. Or voici que, revenant récemment de votre pays, le très pieux prêtre Eusèbe nous a raconté qu'une réunion avait eu lieu chez vous, qu'au milieu d'une conversation il fut aussi question de nous et que ta Piété avait parlé en termes élogieux de notre pauvre personne. J'ai donc pensé que ce serait une marque d'ingratitude et manquer par trop à la justice que de ne pas répondre de la même façon à celui qui a parlé de nous si bien et si honorablement. Car bien que nous n'ayons rien fait qui mérite d'être loué, du moins admirons-nous l'intention de ceux qui nous louent de la sorte, puisqu'une telle louange est le fruit de l'amour. Je salue donc ta Piété, usant pour porter cette lettre de celui qui nous a récemment rapporté les propos que tu as tenus de vive voix à notre sujet<sup>1</sup>. Ainsi quand tu auras reçu cette lettre, homme cher à Dieu, à ton tour, envoie m'en une. Car si tu as été le premier à parler, moi je suis le premier à écrire et je réponds par une lettre à tes propos. Il te reste donc, pour ta part, à payer une lettre d'une lettre.

63. LETTRE FESTALE<sup>2</sup>.

Nous avons joui comme d'ordinaire des bienfaits de la fête. Car nous avons commémoré le souvenir des souffrances rédemptrices, par la résurrection du Maître nous avons reçu l'heureuse nouvelle de la résurrection générale et nous avons chanté la bonté ineffable de notre Dieu et Sauveur : mais la tempête dont souffrent les Églises ne nous a pas permis de goûter une joie sans mélange. S'il suffit en effet qu'un seul membre souffre<sup>3</sup> pour que le corps entier souffre avec lui, quand c'est tout le corps qui est malade, comment pourrait-on ne pas pleurer ? Mais ce qui accroît encore notre tristesse, c'est de penser que c'est là le prélude de l'apostasie générale. Que ta Piété prie donc, si les choses en sont bien là, afin que nous obtenions le secours divin

ἵνα δυνηθῶμεν ἀντιστῆναι, κατὰ τὸν θεῖον Ἀπόστολον, τῇ ἡμέρᾳ τῇ πονηρῇ. Εἰ δέ τις χρόνος ὑπολέλειπται τῇ τοῦδε τοῦ βίου | συστάσει, λυθῆναι τὸν κλύδωνα, καὶ τὴν προ- 65<sup>r</sup> τέραν γαλήνην τὰς Ἐκκλησίας ἀπολαβεῖν ἵνα μὴ ἐπιπλειστον 5 οἱ τῆς ἀληθείας ἐχθροὶ ταῖς ἡμετέραις ἐπαγάλλωνται συμφο- ραῖς.

## 64. ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ.

Ἦνίκα μὲν τὸ σωτήριον πάθος ὑπὲρ τοῦ γένους τῶν ἀνθρώ- πων ὁ Δεσπότης ὑπέμεινε, ἠθύμει λαν ὁ τῶν ἱερῶν ἀποστό- 10 λων χορός· οὐ γὰρ ἤδεσαν ἀκρικῶς τὸν τοῦ πάθους καρπὸν. Ἐπειδὴ δὲ ἔγνωσαν τὴν ἐντεθθεν βλαστήσασαν σωτηρίαν, εὐαγγέλιον ἐκάλεσαν τοῦ πάθους τὸ κήρυγμα, καὶ τοῦτο πᾶσιν ἀνθρώποις προθύμως προσήνεγκαν. Οἱ δὲ πεπιστευκότες, ἅτε 15 δὴ τὸν νοῦν φωτισθέντες, ἀσπασίως τοῦτο δεξάμενοι, ἑορτά- ζουσι τοῦ πάθους τὴν μνήμην, καὶ τὸν τοῦ θανάτου καιρὸν δημοθουσίας ἔχουσι καὶ πανηγύρεως ἀφορμὴν. Συνημμένη γὰρ ἡ ἀνάστασις ἀπελαύνει τοῦ θανάτου τὸν θρῆνον, καὶ τῆς κοινῆς ἀναστάσεως ἐχέγγυος γίνεται. Ταύτης ἐπὶ τοῦ παρ- 65<sup>v</sup> ὄντος μεταλαχόντες τῆς ἑορτῆς, προσφβεγγόμεθά σου τὴν 20 θεοσέβειαν, οὐδὲν τινα εὐοσμίαν ἐκπέμποντες τῆς ἑορτῆς τὰ μηνύματα.

## 65. ΖΗΝΩΝΙ ΣΤΡΑΤΗΓΩ.

Τὸ μὲν τοῖς ἀνθρωπείοις παθήμασι βάλλεσθαι, πάντων ἀνθρώπων κοινόν· τὸ δὲ φέρειν γενναίως καὶ τῆς τούτων 25 περιγίνεσθαι προσβολῆς, οὐκ ἔτι κοινόν. Ἐκεῖνο μὲν γὰρ τῆς

3 τοῦδε τοῦ N : τοῦδε Z τοῦ A (δὲ i. mg. alia manu) || 12 τοῦ πάθους τὸ κήρυγμα codd. : τὸ τοῦ πάθους κήρυγμα Noes. || 15 τοῦ<sup>2</sup> secl. Sirm. || 16 καὶ om. A (i. mg. add. alia manu) || 17 ἀπελαύνει NZ : ἀπολαύει A ἀποβάλλει Sirm. || 20 τὰ secl. Noes.

1. *Éphés.* 6, 13.

2. Date et destinataire inconnus.

3. Δημοθουσίας : litt. : un banquet, mais sans doute convient-il de donner ici à ce mot un sens plus général, à moins qu'il faille voir

par lequel il nous sera possible, selon le mot du divin Apôtre, de «résister au jour de malheur<sup>1</sup>». Si, par contre, un certain temps nous a été laissé pour reconstruire la vie, prie pour que la tempête s'apaise et que les Églises recouvrent leur tranquillité première, afin que les ennemis de la vérité ne se réjouissent pas à l'excès de nos malheurs.

64. LETTRE FESTALE<sup>2</sup>.

Lorsque le Maître endura pour le bien du genre humain les souffrances salvatrices, le chœur des saints apôtres fut plongé dans l'affliction parce qu'ils voyaient mal le fruit de ces souffrances. Mais lorsqu'ils eurent connaissance du salut dont elles avaient été la semence, ils donnèrent le nom de bonne nouvelle à l'annonce de sa passion et la portèrent avec empressement à tous les hommes. Quant à ceux dont l'esprit a été illuminé par la foi, ayant accueilli avec joie cette nouvelle, ils célébrèrent par une fête le souvenir de la Passion et font de ce temps de la mort du Sauveur l'occasion d'une fête<sup>3</sup> et d'une solennité. Car la résurrection du Sauveur, qui est liée à sa mort, chasse la douleur que cette mort avait causée et devient le gage de la résurrection générale. Ayant aujourd'hui participé à cette fête, nous saluons ta Piété en t'en envoyant les enseignements comme un agréable parfum.

65. AU GÉNÉRAL ZÉNON<sup>4</sup>.

Être atteint de souffrances humaines est chose commune à tous les hommes : mais les supporter avec grandeur d'âme et triompher de leur assaut n'est déjà plus commun à tous. Car cela est le fait de notre nature,

une allusion (peu probable, semble-t-il) au banquet eucharistique célébré en ce jour.

4. Sur Zénon, cf. t. I, p. 51. — Date probable : avant 448, tandis que Zénon exerçait son commandement en Orient.

Correspondance. II.

φύσεως, τοῦτο δὲ τῆς προαιρέσεως. Διὸ δὴ καὶ τοὺς φιλοσο-  
 φούντας θαυμάζομεν, ὡς τὰ βέλτιστα προαιρουμένους καὶ  
 γνῶμη τὰ πάθη νικῶντας. Τὴν δὲ φιλοσοφίαν κατασκευάζει  
 τὸ ἐν ἡμῖν λογικόν, ἡγούμενον τῶν παθῶν, ἀλλ' οὐκ ἀγόμενον  
 5 ὑπ' αὐτῶν. Ἐν δὲ τῶν ἀνθρωπείων παθημάτων ἡ λύπη· ταύ-  
 τῆς περιγίνεσθαι παρακαλοῦμεν τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέ-  
 πειαν. Ῥάδιον δὲ τοῖς καθ' ὑμᾶς νικήσαι | τὸ πάθος, τὴν τε 66r  
 φύσιν λογιζομένους καὶ τὸ ἀκερδὲς τοῦ πένθους ἐνθυμουμέ-  
 νους. Τίς γὰρ ὄνησις ἔσται τοῖς ἀπελθοῦσιν, ἡμῶν ὀλοφυρο-  
 10 μένων καὶ θρήνοις κεχρημένων; Ὅταν τοῖσιν τὸ κοινὸν τῶν  
 ὀδίνων εἰς νοῦν λαμβάνωμεν, καὶ τὸν μακρὸν τῆς συνηθείας  
 χρόνον, καὶ τὰς λαμπρὰς στρατηγίας, καὶ τὰς πολυθρυλήτους  
 ἀριστείας, λογισώμεθα ὡς καὶ ἄνθρωπος ὁ τούτοις κοσμού-  
 15 μενος, καὶ ὑπὸ τὸν ὄρον τοῦ θανάτου τελῶν· καὶ πρὸς τούτοις,  
 ὅτι Θεὸς πρυτανεύει τὰ σύμπαντα, καὶ τὸ συνοίσειν μέλλον  
 ἀκριβέστερον ἐπιστάμενος, πρὸς τοῦτο κυβερνᾷ τὰ ἀνθρώπεια.  
 Ταῦτα ὡς ἐν ἐπιστολῆς μέτρῳ γέγραφα, παρακαλῶν τὴν ὑμε-  
 20 τέραν μεγολοφύϊαν χαρίσασθαι πᾶσιν ἡμῖν τὴν ὑμετέραν  
 ὑγίαν, ἣν οἶδεν εὐθυμία φυλάττειν, ἀθυμία δὲ λύειν. Διὰ γὰρ  
 66v  
 τοῦτο καὶ τὴν ἐπιστολὴν ἔγραψα, τῆς κοινῆς | προμη-  
 θούμενος ὀφελείας.

## 66. ΑΕΡΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

Εἰς τὴν τριπόθητον ὑμᾶς πανήγυριν ἡ τετοκυία καὶ θρεψα-  
 25 μὲνη καλεῖ. Ὁ γὰρ ἱερὸς σηκὸς καὶ τὸν ἕροφον ἔλαβε, καὶ τὸν  
 προσήκοντα κόσμον προσέλαβε καὶ τοὺς οἰκήτορας οἷς ἔδομήθη

12 πολυθρυλήτους NZ : -θρυλήτους A || 17 ἐν om. A (i. mg. add.  
 alia manu) || 20 τοι om. A sed s. l. add. non eadem ut vid., manu

1. Sur l'action universelle de la Providence voir notre ouvrage, *Theodoret de Cyr, Discours sur la Providence*, Paris, Les Belles-Lettres, 1954, p. 53 s.

2. Sur ce personnage, cf. p. 88, n. 2. — Sur la date, probablement antérieure au concile d'Éphèse de 431, des épîtres 66 et 67,

ceci celui de notre volonté. C'est pourquoi nous admira-  
 rons précisément les sages de choisir le meilleur parti  
 et de surmonter les souffrances par la raison. Ce qui  
 ouvre la voie à la sagesse, c'est la pensée qui est en nous  
 et qui commande aux affections au lieu de se laisser  
 guider par elles. Parmi les affections humaines il en est  
 une — la tristesse — dont nous exhortons votre Magni-  
 ficence à triompher. Or c'est chose facile à des hommes  
 tels que vous que de vaincre la souffrance si à la fois vous  
 considérez notre nature et réfléchissez à l'inutilité de la  
 douleur. Quel profit, en effet, celui qui s'en est allé tire-  
 ra-t-il de nos plaintes et de nos larmes ? Aussi lorsque  
 nous pensons aux liens de la naissance, à l'amitié créée  
 par le temps, à l'éclat des charges militaires, aux exploits  
 que tout le monde célèbre, songeons que celui qui était  
 orné de ces avantages était aussi un homme et qu'il res-  
 tait soumis au terme fixé par la mort ; et songeons aussi  
 que Dieu dirige tout et que, sachant plus sûrement que  
 nous où sont nos intérêts, c'est vers cette fin qu'il con-  
 duit les affaires humaines<sup>1</sup>. J'écris ces pensées comme  
 on peut le faire dans le cadre d'une lettre, invitant votre  
 Grandeur à garder pour notre bien à tous la bonne santé  
 qui est la vôtre, cette santé que la joie sait maintenir  
 et la tristesse détruire. Car c'est précisément là le motif  
 pour lequel, me souciant de l'intérêt général, j'ai com-  
 posé cette lettre.

## 66. AU SOPHISTE AËRIUS<sup>2</sup>.

Celle qui vous a mis au monde et vous a nourri<sup>3</sup> vous  
 invite à la fête tant souhaitée. Car le saint édifice a reçu  
 son toit, les ornements qui convenaient s'y sont ajoutés  
 et il attend avec impatience ceux en l'honneur de qui il a

voir t. I, p. 100, n. 5 et notre article, « Sur la chronologie de trois lettres de Théodoret de Cyr », in *REG* 67, 1954, p. 82-94.

3. La ville de Cyr d'où Aërius devait être originaire.

ποβεῖ. Ἀπόστολοι δὲ οὗτοι καὶ προφῆται, Παλαιῶς καὶ Καινῆς Διαθήκης μεγαλόφωνοὶ κήρυκες. Κοσμήσατε τοίνυν τῇ παρουσίᾳ τὴν ἑορτὴν, καὶ τὰς ἐκ ταύτης ἀναβλυζούσας εὐλογίας ἀρύσασθε καὶ θυμωρεστέραν ἡμῖν ἐργάσασθε τὴν πανήγυριν.

5

## 67. ΜΑΡΑΝΑ.

Σὸν μὲν ἔργον, ὦ ἄριστε, τὸ καὶ τοὺς ἄλλους εἰς τὴν τῶν ἑγκαινῶν πανήγυριν καλεῖν. Ἐκ γὰρ τῆς σῆς σπουδῆς τε καὶ προθυμίας καὶ ὁ θεὸς ἐδομήθη σηκός καὶ οἱ μεγαλόφωνοι τῆς ἀληθείας ἀφίκοντο κήρυκες οἱ τοῦτον οἰκῆσόντες καὶ | τοὺς 67<sup>r</sup>  
10 πιστῶς προσιόντας φρουρήσόντες. Γράφω δὲ ὁμῶς σημαίνων τῆς ἑορτῆς τὸν καιρὸν.

## 68. ΕΠΙΦΑΝΙΩ.

Ἐβουλόμην μὴ μόνον ὡς πολίτας, ἀλλὰ καὶ ὡς ὁμοπίστους ὁμᾶς καὶ ὁμοσκήνους, εἰς τὴν τῶν ἁγίων ἀποστόλων καὶ προφητῶν συγκαλέσαι πανήγυριν· ἀλλ' οὐκ ἔβ τὸ τῆς προλήψεως πάθος. Οὐδὲ γὰρ χάριν τὰ τῆς ἐνεγκούσης μόνον προβάλλομαι δίκαια, καὶ παρακαλῶ τῆς ἀξιερᾶστου τῶν ἁγίων ἀποστόλων καὶ προφητῶν μεταλαχεῖν εὐλογίας. Ταύτην γὰρ τὴν μετάληψιν οὐδεμία κωλύει διχόνοια.

2 διαθήκης s. l. add. A alia manu || 19 οὐδεμία ZA : οὐδὲ μία N || διχόνοια N p. corr. A : -νια Z

1. Vraisemblablement sur l'initiative de Théodore lui-même qui reçut de Phénicie et de Palestine des reliques de divers prophètes et apôtres et les reçut solennellement avec le chant des psaumes, accompagnées de tout le peuple de la ville et de la campagne (cf. *H. R.* 21, in *PG* 82, 1444 BC). C'est dans cette église que Théodore fit construire un tombeau pour l'illustre Jacques de Cyr.

2. Marana est avocat et appartient au diocèse de Cyr. Il resta fidèle à son évêque en butte à la persécution, voulut lui dire combien il souffrait des maux qu'endurait l'Église, et Théodore l'en remercia (ép. 124).

3. Inconnu par ailleurs. — Sur la date, impossible à déterminer, de cette épître, voir notre art. cité, p. 84.

été élevé<sup>1</sup>. Ce sont les apôtres et les prophètes, sublimes hérauts de l'Ancien et du Nouveau Testament. Honorez donc de votre présence cette fête, venez y puiser les bénédictions qui en jailliront et accroître pour nous la joie de cette solennité.

67. A ΜΑΡΑΝΑ<sup>2</sup>.

En vérité c'est à toi, mon cher ami, qu'il appartient d'inviter aussi les autres à la fête de la dédicace, puisque c'est grâce à ton zèle et à tes soins que le saint édifice a été bâti et que sont arrivés les sublimes hérauts de la vérité qui l'habiteront et protégeront ceux qui s'approcheront d'eux avec foi. J'écris cependant pour te faire connaître la date de la fête.

68. A ἘΠΙΦΑΝΕ<sup>3</sup>.

Ce n'est pas seulement à titre de concitoyen mais aussi d'ami qui partage ma foi et mon toit<sup>4</sup> que je voudrais vous inviter à la solennité des saints apôtres et prophètes, mais les préjugés dont vous souffrez<sup>5</sup> ne le permettent point. C'est pourquoi je ne mets en avant que le titre de compatriote et je vous invite à bénéficier de la chère bénédiction des saints apôtres et prophètes, puisque aucun dissentiment ne s'oppose à ce que vous y participiez.

4. Le mot ὁμόσκηνος doit s'entendre au figuré, il ne fait qu'exprimer sous forme imagée la même idée déjà exprimée par ὁμοπίστος.

5. L'empêchement en question est la foi hétérodoxe ou, plus probablement, le paganisme d'Épiphané. Le mot πρόληψις, en pareil contexte, signifie préjugé et s'oppose par suite soit à la réflexion, soit à la foi (cf. *Thérap.* I, 82, 84, 90 ; II, 41 ; IX, 73). En tant qu'obstacle à la foi, la πρόληψις est réellement un πάθος. Et cependant l'expression totale constitue une formule générale d'allure assez neutre, voulue par l'auteur, et que justifie le souci de ne pas blesser Épiphané.

## 69. ΕΥΓΡΑΦΙΑ.

Εἰ μὴ με τὰ τῆς ἀνάγκης κατεῖχε δεσμά, εὐθύς ἂν ἔδραμον,  
 τὴν κοίμησιν γνοῦς τοῦ μεγαλοπρεποῦς καὶ κοιδήμου δημοζύγου  
 τῆς σῆς θαυμασιότητος. Παμπόλλας γὰρ ὑμῖν ὀφείλω χάριτας,  
 5 διαφόρως ἐγὼ παντοδαπῆς τιμῆς | παρ' ὑμῶν ἀπολαύσας. 67v  
 Ἐπειδὴ δὲ ἄκων ἐκωλύθη ἀποδοῦναι τὸ χρέος, ἄτοπον φήθη  
 γράμματα πέμψαι παρ' αὐτὴν τὴν τοῦ πένθους ἀκμήν, οὔτε  
 τοῖ γραμματοφόρου συντυχεῖν δυναμένου τῆ σεμνοπρέπειᾳ  
 τῆ σῆ, οὔτε τῆς δδύνης συγχωρούσης τοῖς γράμμασιν ἐντυ-  
 10 χεῖν. Τοῦ δὲ λογιμοῦ λοιπὸν χώραν ἐσχρηκότος ἀνανήψαι, καὶ  
 ἀγξαι τὸ πάθος, καὶ κολάσαι τοῦ πένθους τὴν ἀμετρίαν,  
 ἐθάρρησα γράψαι καὶ τὴν σὴν παρακαλέσαι θαυμασιότητα, καὶ  
 τὴν ἀνθρωπεῖαν φύσιν ἐπεσκεμμένην, καὶ τὸ κοινὸν τοῦ πάθους  
 λογιζομένην, καὶ πρὸς τούτοις τὰ θεία πεπαιδευμένην, μετρη-  
 15 σαι τῆ πίστει τὴν ἀθυμίαν. Οὐ γὰρ ἀπέθανεν ὁ πάντα  
 ἄριστος ἐκεῖνος ἀνὴρ, κατὰ τὴν τοῦ Κυρίου φωνήν, ἀλλὰ  
 καθεύδει ὕπνον τοῦ συνήθους μακρότερον. Ταύτην γὰρ ἡμῖν  
 ὁ Δεσπότης | δέδωκε τὴν ἐλπίδα· ταύτην ἐκ τῶν θείων λογίων 68r  
 δεδέμεθα τὴν ὑπόσχεσιν. Οἶδα μὲν οὖν, ὡς ἀνιαρὸν ὁ χωρι-  
 20 σμός, καὶ λίαν ἀνιαρὸν, καὶ διαφερόντως ὅταν καὶ ἡβῶν  
 εὐαρμοστία, καὶ χρόνος μακρότερος τὴν φιλίαν ἀξήσῃ· ἀλλ'  
 ἀποδημίας ἕστω, μὴ τελευτῆς, ἢ λύπη. Διαφερόντως δὲ τοῖς  
 ἐν εὐσεβείᾳ τεθραμμένοις ἢ τοιαύτη προσήκει φιλοσοφία· ἢ  
 καὶ τὴν ὑμετέραν σεμνοπρέπειαν κοσμηθῆναι παρακαλῶ.

4 γὰρ N i. mg. eadem manu || 18 δέδωκε A : δέδωκεν NZ ἔδωκε  
 Noes. || 21 φιλίαν i. mg. A : φιλοσοφίαν NZ

1. Sur Eugraphie, cf. p. 34, n. 2. — Date : début 449 ou fin 448, donc antérieure à l'ép. 8. En effet, Théodoret y fait vraisemblablement allusion, dès le début, au décret impérial qui le retient à Cyr. D'autre part, nous ne sommes plus au temps de Pâques, comme dans la lettre 8, puisque cette dernière, qui est postérieure à la lettre 69, semble être écrite justement au moment des solennités pascuales.

69. A EUGRAPHIE <sup>1</sup>.

Si les liens de la nécessité ne m'avaient retenu, c'est aussitôt que j'aurais couru vers vous à la nouvelle que le magnifique et glorieux époux de ta Majesté était entré dans le sommeil de la mort. Car infinie est ma dette de reconnaissance envers vous, puisque j'ai plus que tout autre reçu de vous mille marques d'honneur. Mais étant donné que j'ai été malgré moi empêché d'acquitter ma dette, j'ai pensé qu'il ne convenait pas de t'envoyer une lettre au plus fort de ta douleur, puisque celui qui l'aurait portée ne pouvait rencontrer ton Excellence et que, d'autre part, la douleur ne te permettait pas de la lire. Par contre, aujourd'hui que ta raison a eu le temps de se ressaisir, de maîtriser ta douleur, de contenir l'excès de ton chagrin, j'ai osé t'écrire pour exhorter ton Excellence à considérer la nature humaine, à reconnaître l'universalité de ce mal et, fortifiée en outre par les enseignements divins, à mettre par la foi une limite à son abattement. Car il n'est pas mort cet homme si excellent en toutes choses mais, selon le mot du Seigneur <sup>2</sup>, il ne fait que dormir d'un sommeil plus long qu'à l'ordinaire. Telle est bien en effet l'espérance que le Maître nous a donnée, telle est la promesse que nous avons reçue des enseignements divins. Je sais certes que c'est une chose pénible, très pénible même, que la séparation, surtout quand l'harmonie des caractères et un temps assez long ont augmenté l'affection ; ne fais cependant que pleurer un départ, non une mort. Plus qu'à quiconque c'est à ceux qui ont grandi dans la foi que convient une telle sagesse, dont j'invite aussi votre Majesté à faire sa parure.

2. Cf. *Lc* 8, 52. Même idée ép. XLVII de la *Coll. Patm.*, à Eurycianus (t. I, p. 112-113).

Προσφέρω δὲ τὴν παραίνεσιν, οὐχ ὡς ἀναληθίαν νοσῶν·  
τῷ ζῆτι γὰρ ἤλγησα τὴν ψυχὴν, τῆς φίλης ἐμοὶ κεφαλῆς τὴν  
ἐκδημίαν μεμαθηκώς. Ἄλλ' εἰς νοθὺν ἔβαλον τῶν ὄλων τὸν  
Πρύτανιν, καὶ τὴν ἄρρητον αὐτοῦ σοφίαν, τὴν ἅπαντα πρὸς  
5 τὸ συμφέρον οἰκονομοῦσαν. Καὶ τὴν σὴν παρακαλῶ θαυμασιό-  
τητα ταῦτα δὴ λογίζεσθαι, καὶ τοῦ πάθους | περιγενέσθαι, καὶ 68v  
τὸν πάντων ἡμῶν Δεσπότην ὑμῆσαι Θεόν· ἀρρήτῳ γὰρ προ-  
μηθεῖα κεχρημένος τὰ καθ' ἡμᾶς κυβερνᾷ.

### 70. ΕΥΣΤΑΘΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΙΓΩΝ.

10 Τραγῳδίας ἄξιον τὸ κατὰ τὴν εὐγενεστάτην Μαρίαν  
διήγημα. Αὕτη γὰρ ἔστι μὲν θυγάτηρ τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου  
Εὐδαίμονος, ὡς καὶ αὐτὴ φησι καὶ ἄλλοι τινὲς μεμαρτυρήκα-  
σιν. Ἐν δὲ τῇ καταλαβούσῃ συμφορᾷ τὴν Λιβύην, τῆς προγο-  
νικῆς ἐλευθερίας ἐξέπεσε, καὶ εἰς δουλείαν μετέπεσεν. Ἐμπο-  
15 ροὶ δὲ τινες, αὐτὴν παρὰ τῶν βαρβάρων πριάμενοι, διεπώλησάν  
τισι τὴν ἡμετέραν οἰκοῦσιν. Συνεπράθη δὲ αὐτῇ καὶ παιδίσκη,  
πάλαι τὴν οἰκετικὴν τάξιν ἔχουσα παρ' αὐτῇ· κοινῇ τοίνυν  
εἴλοντο τὸν πικρὸν τῆς δουλείας ζυγόν, ἣ τε θεράπαινα καὶ ἡ  
δέσποινα. Ἄλλ' οὐκ ἠθέλησεν ἀγνοῆσαι τὸ διάφορον ἢ θερά-  
20 παινα, | οὐδὲ τῆς προτέρας ἐπελάβετο δεσποτείας· ἀλλὰ τὴν 69r  
εὐνοίαν τῇ συμφορᾷ διεφύλαξε, καὶ μετὰ τὴν τῶν κοινῶν  
δεσποτῶν θεραπείαν ἐθεράπευε τὴν νομιζομένην δμόδουλον,  
ἀπονύπτουσα πόδας, ἐπιμελομένη στρωμνῆς, καὶ τῆς ἄλλης  
ῥασαύτως ἐπιμελείας φροντίζουσα. Τοῦτο τοῖς πριαμένοις  
25 ἐγένετο γινώριμον. Ἐντεῦθεν ἐθρυλήθη κατὰ τὴν πόλιν ἣ τε  
ταύτης ἐλευθερία καὶ τῆς θεραπαίνης ἡ εὐτροπία. Ταῦτα  
μεμαθηκότες οἱ παρ' ἡμῖν ἰδρυμένοι πιστότατοι στρατιῶται  
— ἐγὼ γὰρ τῆνικαῦτα ἀπῆν —, καὶ τοῖς πριαμένοις ἀπέδωσαν

5-6 θαυμασιότητα codd. : δαισιότητα Sirm. || 15-16 διεπώλησάν τισι :  
-σαν τισὶ NZ || 18 τῆς secl. Sirm. || 25 ἐθρυλήθη NZ : ἐθρολλήθη A

1. Sur Eustathe, cf. t. I, p. 33-34. — Date de l'épître : inconnue. Tout au plus peut-on dire, puisqu'elle a été éditée, comme les épîtres 10, 19, 20, 22, 51, avec d'autres lettres de cette époque, qu'elle a pu être écrite entre les années 443 et 448.

Et si je vous exhorte ainsi, ce n'est point que je sois, pour ma part, atteint d'insensibilité, car j'ai réellement souffert dans mon âme lorsque j'ai appris le départ d'un ami qui m'était cher. Mais je me suis remis en mémoire le Maître de l'univers et son ineffable sagesse qui dispose toutes choses en vue de nos intérêts. J'invite donc ton Excellence à méditer ces pensées, à triompher de sa douleur et à louer Dieu, notre Maître à tous : car c'est avec une providence ineffable qu'il gouverne toutes nos affaires.

### 70. A EUSTATHE, ÉVÊQUE D'ÆGÉES<sup>1</sup>.

Digne d'une tragédie est ce que l'on raconte au sujet de la très noble Marie. Celle-ci, selon ses propres paroles et selon le témoignage d'autres personnes, est la fille du très magnifique Eudaimon. Mais, dans la catastrophe qui s'est abattue sur la Libye, elle perdit la liberté de ses ancêtres et tomba en esclavage. Cependant, des marchands qui l'avaient achetée aux barbares la vendirent à des gens de chez nous. Avec elle fut vendue aussi une jeune fille qui remplissait autrefois à ses côtés le rôle de servante : ainsi donc servante et maîtresse ont porté ensemble le joug amer de la servitude. Mais la servante n'a pas voulu ignorer leur différence de condition ni oublier l'autorité sous laquelle elle vivait jadis : elle a conservé dans le malheur ses bonnes dispositions et, après avoir servi leurs maîtres communs, elle servait aussi celle que l'on croyait esclave comme elle, lui lavant les pieds, préparant sa couche et veillant de la même manière à tout le reste. Cela vint à être connu de ceux qui les avaient achetées. Il s'ensuivit que l'on parla beaucoup à travers la ville de la naissance libre de l'une et des bons sentiments de l'autre. Ayant appris la chose, les soldats pleins de foi qui vivent sur notre sol — car, pour ma part, j'étais alors absent — payèrent le prix

τὴν τιμὴν καὶ ταύτην τῆς δουλείας ἐξήρπασαν. Ἐγὼ δὲ μετὰ τὴν ἐπάνοδον, διδαχθεὶς καὶ τὸ δράμα τῆς συμφορᾶς, καὶ τῶν στρατιωτῶν τὴν ἀξιέπαινον ἔρεξιν, τὰ ἀγαθὰ μὲν ἐπιηξάμην ἐκείνοις, τὴν εὐγενεστάτην δὲ κόρην τῶν εὐλαβεστάτων τινὶ 5 διακόνων | παρέδωκα, σιτηρέσιον ἄρκοιεν χορηγεῖσθαι παρεγ- 69<sup>v</sup> γυήσας. Δέκα δὲ διεληλυθότων μηνῶν, μαθοῦσα τὸν πατέρα ζῆν ἔτι καὶ ἄρχειν ἐν τῇ Δύσει, ἐπεθύμησεν εἰκότως πρὸς ἐκεῖνον ἐπανελθεῖν· καὶ τινῶν εἰρηκότων, ὡς ἀπὸ τῆς Ἐσπέρας ἔμποροι πλεῖστοι καταρροῦσιν εἰς τὴν νῆον παρ' ὑμῶν ἐπι- 10 τελουμένην πανήγυριν, ἤτησε μετὰ γραμμάτων ἑμῶν τὴν ἀποδημίαν ποιήσασθαι. Τοῦτου χάριν ταύτην γέγραφα τὴν ἐπιστολήν, παρακαλῶν σου τὴν θεοσέβειαν, ὡς εὐγενοῦς φροντίσαι βλαστήματος, καὶ κελεῦσαί τινι τῶν εὐλαβεία κοσμου- 15 μένων, καὶ ναυκλήριος καὶ κυβερνήταις καὶ ἐμπόροις διαλεχθῆναι, καὶ πιστοῖς αὐτὴν ἀνδράσι παραδοῦναι, ἀποκαταστήσαι τῷ πατρὶ δυναμένους. Πάντως γὰρ ὅτι πάμπολλα κερδανοῦσι παρὰ πᾶσαν ἀνθρωπίνην ἐλπίδα τῷ πατρὶ τὴν παιδα προσ- ἀγοντες. |

### 71. ΖΗΝΩΝΙ ΣΤΡΑΤΗΓῶ ΚΑΙ ΥΠΑΤῶ. 70<sup>r</sup>

20 Τὴν ὑμετέραν ἀνδρείαν θαυμάζουσιν ἅπαντες, ὡς ἡμερότητι καὶ πραότητι κεκραμένην, καὶ τοῖς μὲν οἰκέλοις ἡπίως, τοῖς δὲ πολεμοῖς ἀνδρείως προσφερομένην. Τὸν ἀξιέπαινον δὲ ταῦτα δείκνυσι στρατηγόν. Στρατιώτην μὲν γὰρ ἡ ἀνδρεία κοσμεῖ, τὸν δὲ στρατηγὸν πρὸ τῆς ἀνδρείας ἡ φρόνησις· καὶ 25 μετὰ τούτων σωφροσύνη καὶ δικαιοσύνη, δι' ὧν ὁ τῆς ἀρετῆς συναβροῖζεται πλοῦτος. Συλλέγει δὲ τοῦτον ἡ τῶν ἀγαθῶν ὀρεγομένη ψυχὴ· καὶ ἡδίστον ἡγεῖται τὸν πόνον; εἰς τὸ γλυκὺ

16 ὅτι NZ : om. A

1. Le mot πανήγυρις, que Théodoret emploie d'ordinaire pour désigner une fête religieuse, désigne d'une façon générale toute réunion pour une fête quelconque, foire, jeux, spectacle, marché, etc. On peut mesurer l'importance de certaines de ces fêtes par l'arrivée à Aégées de vaisseaux venus même d'Occident.

à ceux qui l'avaient achetée et l'arrachèrent à la servitude. Pour moi, mis au courant, après mon retour, et de ce malheureux drame et du très noble désir des soldats, pour ces derniers j'ai demandé à Dieu ses bienfaits et j'ai confié cette jeune fille de haute naissance à l'un de nos diacres les plus pieux, à qui j'ai demandé de lui assurer un entretien convenable. Dix mois s'étaient écoulés lorsque, ayant appris que son père vivait encore et exerçait une charge en Occident, elle désira naturellement retourner auprès de lui; le bruit ayant couru qu'un très grand nombre de marchands se rendaient à la foire<sup>1</sup> qui se tient actuellement chez vous, elle demanda à partir avec une lettre de moi. Voilà pourquoi j'ai écrit la lettre que voici, par laquelle j'invite ta Piété à prendre soin d'une enfant de bonne famille et à demander à l'un de ceux qu'orne la piété de s'entretenir avec armateurs, pilotes et marchands, afin de la confier à des gens sûrs qui puissent la remettre à son père. Car immense certainement sera la récompense de ceux qui contre toute espérance humaine auront ramené au père son enfant.

### 71. A ZÉNON, GÉNÉRAL ET CONSUL<sup>2</sup>.

Tout le monde admire votre courage que l'on voit tempéré de douceur et de mansuétude, tendre envers vos familiers mais viril à l'égard de vos ennemis. Voilà qui révèle un général digne de louanges. Car si le courage est l'ornement du soldat, celui du général, avant le courage, est le bon sens et, avec ces mérites, la modération et la justice, par lesquelles s'amasse le trésor de la vertu. Ce trésor, l'âme avide du bien le recherche, et plein de

2. Sur Zénon, cf. p. 145, n. 4. Zénon était en charge en Orient lorsqu'il obtint le consulat à la fin de 447 pour l'année 448 : c'est à cette occasion que l'évêque de Cyr lui adressa la présente épître.

τῶν καρπῶν ἀποβλέπουσα. Τοῖς γὰρ τῆς ἀρετῆς ἀθληταῖς  
 ἀθλα προτέθεικεν οἷά τις ἀγωνοθέτης φιλότιμος ὁ τῶν ὄλων  
 Θεός, τὰ μὲν ἐν τῷδε τῷ βίῳ, τὰ δὲ ἐν ἐκείνῳ τῷ πέρασ οὐκ  
 ἔχοντι. Τῶν τῆδε μὲν οὖν τὸ ὑμέτερον ἀπέλαυσε μέγεθος, καὶ  
 15 τὸ ἀκρότατον ἐδέξατο γέρας· εἴη δὲ καὶ τῶν μονίμων | ἐκείνων 70v  
 καὶ διαρκῶν τὴν ὑμετέραν μεγαλοφυΐαν τυχεῖν ἀγαθῶν, καὶ  
 μετὰ τῆς ὑπατικῆς ἀμπεχόνης προσλαβεῖν τὴν ἄρρητον καὶ  
 θεῖαν περιβολήν. Κοινὴ γὰρ πάντων εὐχὴ τῶν ἐκείνης τῆς  
 δωρεᾶς ἐπισταμένων τὸ μέγεθος.

10

## 72. ΕΡΜΕΣΙΓΕΝΕΙ ΠΑΡΕΔΡΩ.

Ἦνίκα τῶν ἀνθρώπων ὁ τῆς ἀγνοίας κατεκέχυτο ζόφος, οὐ  
 τὰς αὐτὰς ἄπαντες ἑορτὰς ἐπετέλου, ἀλλὰ διηρημένως εἶχον  
 κατὰ πόλεις τὰς πανηγύρεις. Ἐν Ἡλίδι μὲν γὰρ Ὀλύμπια  
 ἦν, ἐν Δελφοῖς δὲ τὰ Πύθια, ἐν δὲ γε τῇ Σπάρτῃ τὰ Ὑακίν-  
 15 θια, Ἀθήνησι δὲ τὰ τε Παναθηναῖα καὶ τὰ Θεσμοφόρια καὶ  
 τὰ Διονύσια. Ἐπίσημα δὲ ἦν· καὶ ἄλλοι δὲ ἄλλων ἐπετέλου  
 δημοθινίαν δαιμόνων. Ἐπειδὴ δὲ τὸ νοερὸν φῶς τὴν ἀχλὺν  
 ἐκείνην ἐσκέδασε, πανταχοῦ γῆς καὶ θαλάττης ἠπειρῶται καὶ  
 νησιῶται κοινῇ τοῦ Θεοῦ καὶ Σωτῆρος ἡμῶν ἐπιτελοῦσι τὰς  
 20 ἑορτὰς· | καὶ ἔνθα ἂν τις ἀποδημησαὶ θελήσῃ, κἄν πρὸς ἥλιον 71r  
 ἀνίσχοντα, κἄν πρὸς δυσόμενον, πανταχοῦ τὴν αὐτὴν εὐρήσει  
 κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον ἐπιτελουμένην πανήγυριν. Οὐδὲ γὰρ  
 κατὰ τὸν Μωυσέως νόμον, τὸν τῆ Ἰουδαίων ἀσθενεῖα συμβαί-

4 ἀπέλαυσε NZ: ἀπη- A || 15 τε om. A (i. mg. add. non eadem manu) || 17 δημοθινίαν Noes. : ὠμοθινίαν codd.

1. Sur Hermésigènes, cf. t. I, p. 45-46. — Date : inconnue.

2. Au particularisme et à la diversité des cultes païens, Théodoret oppose ici triomphalement l'universalité et l'unité du culte chrétien. Voir une énumération semblable de fêtes et mystères païens dans *Thérap.*, VII, 10 et, à propos de la substitution du culte chrétien aux cultes païens, *ib.*, VIII, 62 s. Malgré les affirmations de Théodoret, il ne faut pas oublier que des fêtes telles que les Olympiques et les Pythiques, qui réunissaient des Grecs de tous

douceur est à ses yeux l'effort, parce qu'elle a en vue la douceur de ses fruits. Car devant les athlètes de la vertu, le Dieu de l'univers, tel un magnifique agonothète, a placé des récompenses, les unes en cette vie, les autres en celle qui n'a pas de terme. Celles d'ici-bas, certes, votre Grandeur les a connues et elle a obtenu le suprême honneur : plaise au Ciel, cependant, qu'il soit donné à votre Excellence d'obtenir aussi les biens stables et durables et de recevoir, en même temps que le vêtement du consul, la robe sacrée et divine ! Car tel est le vœu de tous ceux qui savent la grandeur de ce don.

72. A L'ASSESEUR HERMÉSIGÈNES<sup>1</sup>.

A l'époque où les ténèbres de l'ignorance enveloppaient le genre humain, les hommes ne célébraient pas tous les mêmes fêtes, mais chaque cité avait ses fêtes particulières. A Elis c'était les Olympiques, à Delphes les Pythiques, à Sparte les Hyacinthies, à Athènes les Panathénées, les Thesmophories et les Dionysies. C'étaient là des fêtes remarquables, mais, en outre, chaque cité organisait des solennités en l'honneur d'autres divinités. Mais depuis que la lumière de l'esprit a dissipé ce brouillard, partout, sur terre et sur mer, continentaux et insulaires, tous ensemble, célèbrent les fêtes en l'honneur de notre Dieu et Sauveur ; et, quel que soit le lieu où l'on voudra se rendre, aussi bien vers l'Orient que vers l'Occident, partout on trouvera la même fête célébrée en même temps<sup>2</sup>. Car il n'est plus nécessaire, comme dans la loi de Moïse, qui convenait à la faiblesse des Juifs, de se rassembler en une seule ville<sup>3</sup> pour y célé-

les pays auprès de quelques-uns des sanctuaires les plus renommés et revêtaient une rare magnificence, étaient pour ceux qui y participaient des occasions de rencontre au cours desquelles ils savaient prendre conscience de leur communauté.

3. Jérusalem, centre du culte judaïque.

νοντα, εἰς μίαν ἀνάγκη συνιέναι πόλιν, καὶ τῶν εὐεργεσιῶν  
 ἑορτάζειν τὴν μνήμην· ἀλλὰ πᾶσα πόλις, καὶ πᾶσα κώμη, καὶ  
 ἄγροί, καὶ ἑσχατιαί, τῆς θείας ἐνεπιλήσθησαν χάριτος· καὶ ἐν  
 παντὶ τόπῳ σηκοὶ θεῶν καὶ τεμένη καθιέρωνται τῷ τῶν ὅλων  
 5 θεῷ. Διὰ τοῦτο καὶ κατὰ πόλεις διηρημένοι πανηγυρίζο-  
 μεν, καὶ αὐτὸ πάλιν κοινωνοῦμεν ἀλλήλοις τῶν ἑορτῶν. Τὸν γὰρ  
 αὐτὸν Θεόν τε καὶ Δεσπότην τοῖς ὕμνοις γεραίρομεν, καὶ τὰς  
 μυστικὰς αὐτῷ θυσίας προσφέρομεν. Τούτου δὴ χάριν καὶ διὰ  
 γραμμάτων ἀλλήλους οἱ γειτονεῦοντες προσφθεγγόμεθα, τὴν 71<sup>v</sup>  
 10 ἐκ τῆς ἑορτῆς ἐγγινομένην θυμηδίαν σημαίνοντες. Τοῦτο κἀγὼ  
 νῦν ποιῶ, καὶ τὴν ἑορταστικὴν πρόσρησιν τῇ σῇ μεγαλοπρε-  
 πείᾳ προσφέρω. Ἀντιδώσει δὲ καὶ αὐτὴ πάντως τὴν ἴσιν, καὶ  
 τιμήσει τὸν νόμον τῆς ἑορτῆς.

### 73. ΑΠΟΛΛΩΝΙΩ.

15 Θεμιστοκλέα τὸν Νεοκλέους, τὸν ἄριστον ἐκείνον καὶ ἀξιά-  
 γαστον στρατηγόν, θαυμάζων ὁ συγγραφεὺς φυσικὴν αὐτῷ  
 μόνην προσμεμαρτύρηκεν ἀρετὴν· Περικλέα δὲ, τὸν Ξαν-  
 θίππου, καὶ τὴν ἀπὸ τῆς παιδείας ἔφη προσειληφέναι δεινό-  
 τητα καὶ τὴν πειθῶ τοῖς λόγοις ἐπιστάζειν, καὶ ταύτη κατα-  
 20 κηλεῖν τοὺς ἀκούοντας, καὶ ἱκανὸν γενέσθαι γινῶναι τε τὰ  
 δέοντα, καὶ ἐρμηνεῦσαι ταῦτα. Οὐδὲν γὰρ ἀπεικὸς περὶ αὐτοῦ  
 γράφοντα τοῖς αὐτοῦ λόγοις | κεχρησθαι. Ταῦτα καὶ τὴν σὴν 72<sup>r</sup>  
 λαμπρύνει μεγαλοπρέπειαν. Καὶ γὰρ δεξιάν σοι φύσιν ἔδωκεν  
 ὁ δημιουργήσας Θεός, καὶ τῆς παιδείας ἡ μετουσία τὸ ταύτης  
 25 δεικνύσαι κάλλος. Οὐδὲν τοίνυν ἔλλείπει τῷ πλούτῳ τῆς ἀρε-  
 τῆς, ἢ μόνη τοῦ πεποιηκότος ἡ γνῶσις· ταύτης γὰρ προσ-

10 κἀγὼ : καγὼ N κᾶγὼ Z A || 19-20 κατακηλεῖν NZ : -κλειν A

1. Sans doute à distinguer de l'autre Apollonius, destinataire de l'ép. 103, qui fut préfet du prétoire en 442-443 et assista à Chalcedoine (ACO II, 1, 2, p. 69, n° 14). Il s'agit ici plus vraisemblablement du frère de Rufus (PW II, 2, p. 125, n° 69) qui fut l'un des deux maîtres de la milice à Constantinople en 442, malgré TILLEMONT qui pensait (*Hist. des emp.*, VI, 73) qu'il s'agissait dans les

brer le souvenir des bienfaits reçus, mais chaque ville, chaque bourg, les campagnes et les lieux les plus retirés ont été remplis de la grâce de Dieu et en tout lieu édifices religieux et sanctuaires sont consacrés au Dieu de l'univers. Aussi nous rassemblons-nous séparément dans nos cités respectives bien que participant tous aux mêmes fêtes. Car c'est le même Dieu et le même Maître que nous honorons de nos hymnes et à qui nous offrons les sacrifices mystiques. C'est pourquoi aussi entre voisins nous nous saluons par lettres, manifestant ainsi la joie que la fête fait naître en nous. C'est ce que je fais moi-même à cette heure, en adressant à ta Magnificence la salutation rituelle. A son tour, j'en suis sûr, elle m'enverra la même salutation et se conformera ainsi à la coutume de la fête.

### 73. A APOLLONIUS<sup>1</sup>.

L'historien<sup>2</sup>, admirant Thémistocle, le fils de Néoclès, ce chef si éminent et si digne d'être loué, a témoigné en sa faveur d'une vertu simplement naturelle, tandis que Périclès, le fils de Xanthippe, ayant, selon lui, ajouté à celle-ci le talent, fruit de l'éducation, répandait la persuasion sur ses discours, par elle captivait ses auditeurs et se montrait aussi capable de savoir ce qu'il faut faire que de le dire. Il est en effet bien naturel que, parlant de lui, j'emploie ses propres termes. Ces mérites brillent aussi en ta Magnificence, puisque le Dieu Créateur t'a doué d'une heureuse nature et que l'éducation qui s'y est ajoutée en manifeste la beauté. Rien ne manque donc au trésor de ta vertu que la connaissance de Celui qui en est l'auteur. Car si cette connaissance

deux cas du même personnage, lequel, d'abord païen, se serait ensuite converti.

2. THUCYDIDE. Cf. : I, 138, 3 (portrait de Thémistocle) et 139, 4 (Périclès), sans citation textuelle.

γενομένης, τελεοτάτην ἔξομεν τῶν ἀγαθῶν τὴν φοράν. Ταῦτα γνοὺς ὑμῶν τὴν ἄφιξιν ἐπιστέλλω, τὸν τῶν ἀγαθῶν ἀντιβόλων χορηγόν, καὶ φωτὸς ἀκτῖνα χαρίσασθαι τῷ τῆς ψυχῆς ὀπτικῷ, καὶ τῆς δωρεᾶς ἐπιδειξάμενος τὸ μέγεθος, καὶ τῆς κτήσεως ἐκείνης ἐξάψαι τὸν ἕρωτα, καὶ ποθήσαντι δωρήσασθαι τὸ ποθοῦμενον.

## 74. ΟΥΡΒΑΝΩ.

Δέδωκεν ἡμῖν ὁ μεγαλόδωρος Δεσπότης καὶ ταύτης πάλιν ἀπολαῦσαι τῆς ἑορτῆς, καὶ τὴν ἑορταστικὴν πρόσρησιν  
10 πέμψαι | τῇ μεγαλοπρεπεῖα τῇ σῆ· ἦν ὑγιαίνειν τε καὶ δια- 72v  
λάμπειν εὐχόμεθα, καὶ τῆς ἀρρήτου καὶ θεοσδότου μεταλαχεῖν δωρεᾶς, ἣ τῶν ἐλπιζομένων ἀγαθῶν τοῖς προσιοῦσι τὰ σπέρματα χορηγεῖ, καὶ τῆς τέλους οὐ δεξομένης ζωῆς τε καὶ βασιλείας τὰ σύμβολα δίδωσιν. Ταῦτα τὸν φιλόανθρωπον Δεσπότην  
15 ἀντιβόλομεν τῷ σῷ μεγέθει δωρήσασθαι· πεφύκασι γὰρ οἱ φιλοῦντες τὰ ἀγαθὰ τοῖς φίλοις αἰτεῖν.

## 75. ΤΟΙΣ ΚΛΗΡΙΚΟΙΣ ΒΕΡΟΙΑΣ.

\* Ἐγνων ὡς εἰκότως περὶ τὴν ὑμετέραν διάκειμαι θεοσέβειαν. Πέπεικε γὰρ με τῆς εὐλαβείας ὑμῶν τὰ γράμματα, ὡς ἀγαπῶν  
20 ἀνταγαπῶμαι. Πολλὰς δὲ ἔχω τῆς περὶ ὑμῶν ἀγάπης τὰς ἀφορμὰς. Πρῶτον μὲν, τὸ τὸν ὑμέτερον πατέρα, τὸν μέγαν ἐκείνον καὶ ἀποστολικὸν ἄνδρα, καὶ ἔμὸν γεγενῆσθαι πατέρα.

8 πάλιν NZ : s. l. A non eadem manu

1. Sur Urbanus, cf. t. I, p. 46. — Date de l'épître : inconnue.

2. La fête de Pâques par la résurrection du Christ fournit aux hommes l'image de leur propre résurrection et leur garantit la promesse de vie éternelle ; mais les biens qui nous sont destinés ne nous seront donnés que dans la mesure où nous aurons su profiter des mérites qui nous ont été acquis par le Christ : il faut donc s'approcher de lui pour recevoir les grâces qui nous sont nécessaires et qu'il nous reste à faire fructifier. Souvenir possible de *Gal.* 6, 8 et *I Cor.* 15, 43-44.

3. L'ép. doit être antérieure à 448 et a pu être écrite à partir de 443, comme la suivante.

vient à s'y ajouter, nous aurons alors la somme la plus parfaite des biens. C'est à la nouvelle de votre arrivée que je vous envoie cette lettre, en suppliant le Dispensateur des biens de gratifier l'œil de votre âme d'un rayon de sa lumière, de vous montrer la grandeur de ses dons, d'allumer en vous le désir ardent de les acquérir et de faire présent à votre âme de ce qu'elle désire.

74. A URBANUS<sup>1</sup>.

La munificence du Maître nous a accordé de jouir à nouveau de cette fête et d'envoyer à ta Magnificence la salutation habituelle. Notre souhait est qu'elle se porte bien et soit florissante, et qu'elle obtienne aussi le don ineffable de Dieu qui fournit à ceux qui s'approchent de lui la semence des biens attendus et leur donne l'image de la vie et du royaume qui n'auront pas de fin<sup>2</sup>. Voilà ce que nous supplions le Maître d'accorder dans sa bonté à ta Grandeur, car il est naturel que ceux qui aiment demandent les biens pour ceux qu'ils aiment.

75. AUX CLERCS DE BÉRÉE<sup>3</sup>.

J'ai compris que j'avais raison d'éprouver à l'égard de votre Piété les sentiments que j'éprouve, car votre lettre m'a convaincu que mon affection était payée de retour. Multiples sont les raisons que j'ai de vous aimer. La première, c'est que votre père, ce grand et admirable apôtre<sup>4</sup>, fut aussi le mien. La deuxième, que je

4. L'illustre et vénérable Acace de Bérée, consacré par Mélèce d'Antioche en 379, demeuré évêque de cette ville pendant 58 ans, mourut en 437. Les termes dans lesquels Théodoret parle de lui montrent bien l'affection qui l'unissait au vieil évêque à qui son grand âge et sa piété avaient conféré jadis un très grand prestige. Il compte parmi les sources de l'*Histoire Religieuse* de Théodoret qui, à ce titre, peut considérer comme un de ses pères spirituels cet homme qui, devenu évêque, continuait à mener la vie ascétique.

Δεύτερον δέ, τὸ καὶ τὸν θεοσεβέστατον ἐπίσκοπον, | τὸν νῦν 73<sup>r</sup>  
 τὴν ὑμετέραν Ἐκκλησίαν ἰθύνοντα, δμόψυχον ἔχειν καὶ γνή-  
 σιον ἀδελφόν. Τρίτον, τῶν πόλεων τὸ γειτόνημα. Τέταρτον,  
 τὸ θαμὰ πρὸς ἀλλήλους ἡμᾶς φοιτᾶν. Ἰκανὸν δὲ τοῦτο καὶ  
 5 τεκεῖν φιλίαν, καὶ τεχθεῖσαν ἀδξῆσαι. Εἰ δὲ βούλεσθε, καὶ  
 πέμπτην ἔρω· ἣν παρέχει συνάφειαν γλῶττα πρὸς ἀκοὴν — ἣ  
 μὲν γὰρ προφέρει τοὺς λόγους, ἣ δὲ δέχεται τούτους —, ταύ-  
 την καὶ ἡμεῖς ἔχομεν πρὸς ὑμᾶς. Καὶ γὰρ ὑμεῖς ἥδιστα τῶν  
 ἡμετέρων ἑπακούετε λόγων, κἀγὼ τὴν λιβάδα μου τὴν σμικρὰν  
 10 ἀσπασίως εἰς ὑμᾶς ἀναλίσκω. Ὁ δὲ κολοφῶν τῆς ἐνώσεως, ἣ  
 συμφωνία τῆς πίστεως· τὸ μηδὲν τῶν νόθων εἰσδέξασθαι  
 δογμάτων, ἀλλὰ τὴν παλαιὰν ἐκείνην καὶ ἀποστολικὴν φυλάτ-  
 τειν διδασκαλίαν, ἣν ἡ σεβασμία ὑμῖν προσενήνοχε πολιὰ, ἣν  
 ἀρετῆς ἰδρῶτες ἐξέθρεψαν. Παρακαλῶ τοῖνυν τὴν ὑμετέραν |  
 15 θεοσέβειαν νῦν πλείονα τῆς ποιμνῆς ποιήσασθαι προμήθειαν, 73<sup>v</sup>  
 καὶ φυλάξαι τῷ ποιμένι ταύτην ἀλώθητον, καὶ μετὰ παρρησίας  
 εἰπεῖν τὸν ἀξιέπαινον τοῦ πατριάρχου λόγον· Ὁ ηριάλωτον  
 οὐκ ἐνήνοχά σοι.

#### 76. ΟΥΡΑΝΙΩ ΑΡΧΟΝΤΙ ΚΥΠΡΟΥ.

20 Τὴν εἰλικρινῆ φιλίαν κρατύνει μὲν συνουσία, τοπικὴ δὲ οὐ  
 διατέμνει διάστασις· ἰσχυρὰ γὰρ τὰ ταύτης δεσμά. Καὶ τοῦτο  
 γνοίη μὲν ἂν τις καὶ ἐξ ἑτέρων πολλῶν· ἀπόχρη δὲ καὶ τὰ καθ'  
 ἡμᾶς ἐπιδειξάι τοῦ λόγου τ' ἀληθές. Πολλὰ γὰρ ἡμᾶς δίστησι  
 καὶ ὄρη καὶ πόλεις καὶ θάλαττα· ἀλλ' οὐδὲν ἔσβεσεν τῆς σῆς  
 25 μεγαλοπρεπειᾶς τὴν μνήμην. Εὐθύς γὰρ ἦν τινα ἴδωμεν ἐξ

4 θαμὰ N : θαῦμα ZA

1. Théoctiste, successeur d'Acace sur le siège de Bérée. Sur ce personnage, cf. p. 92, n. 1. Nous ne savons pas exactement s'il fut le successeur immédiat d'Acace.

2. Bérée, située au nord de la province de Syrie, sur l'emplacement de l'actuelle Alep, se trouvait tout près de la frontière qui séparait cette dernière province de l'Euphratésie. Sur la proximité de Bérée et de Cyr, cf. le récit de l'*H. R.*, PG 82, 1436 D - 1437 A.

considère l'évêque si pieux qui gouverne aujourd'hui votre Église<sup>1</sup> comme un véritable frère uni à moi par le cœur. La troisième, que nos deux cités sont voisines<sup>2</sup>. La quatrième, nos fréquentes relations. Ces raisons suffisent à faire naître l'affection et, quand elle est née, à l'accroître. Mais, si vous le voulez bien, j'en dirai encore une cinquième : le même accord qui existe entre la langue et l'oreille — puisque l'une prononce les mots et l'autre les reçoit — existe aussi entre nous. Car si vous écoutez avec tant de plaisir nos sermons, de mon côté, j'ai de la joie à déverser sur vous mes gouttelettes. Mais ce qui achève notre union, c'est l'accord de notre foi : le fait de n'avoir admis aucune fausse croyance mais de garder cette grande et antique doctrine des apôtres que de vénérables cheveux blancs vous apportèrent et que les sueurs de la vertu ont nourrie. J'exhorte donc votre Piété à prendre aujourd'hui plus de soin que jamais de son troupeau, à le conserver intact à son pasteur, afin de pouvoir dire sans crainte le mot admirable du patriarche : « Ce qui était déchiré par les bêtes sauvages, je ne te l'ai pas rapporté<sup>3</sup>. »

#### 76. A URANIUS, GOUVERNEUR DE CHYPRE<sup>4</sup>.

Si la présence fortifie la véritable amitié, la distance ne la détruit pas, car ses liens sont robustes. C'est ce qu'il serait aisé de reconnaître bien autrement, mais notre propre cas suffit à montrer la vérité de ce propos. Bien des obstacles, en effet, nous séparent : des montagnes, des villes, la mer, et cependant rien n'a pu éteindre le souvenir de ta Magnificence. Car dès que nous voyons

3. Gen. 31, 39.

4. Sur Uranius, cf. t. I, p. 54, et sur la date de l'épître la note 3 de l'ép. 75. On peut supposer que T. avait connu jadis Uranius autrement que par lettres puisque, dit l'évêque de Cyr, la distance qui les sépare aujourd'hui n'a pas nui à leur amitié.

ἐκεῖνων ἀφιγμένον τῶν πόλεων, αἱ τῆς θαλάττης εἰσὶν ἀγχι-  
 τέρμονες, τὴν Κύπρον καὶ τὸν ταύτης ἄριστον κυβερνήτην εἰς  
 μέσον ὁ λόγος προφέρει, καὶ γανυόμεθα τὸ σὸν ἀκούοντες 74<sup>r</sup>  
 κλέος. Νῦν δὲ διαφερόντως πολλῆς ἐνεπλήσθημεν θυμηδίας·  
 5 τὸ γὰρ πάντων ἡμῖν ἔρασιμώτερον μεμαθήκαμεν. Τί γὰρ ἡμῖν,  
 ὦ ἄριστε, θυμηρέστερον τοῦ τὴν ἀξιέπαινον σου ψυχὴν τῷ  
 τῆς γνώσεως φωτὶ πεφωτισμένην ἰδεῖν; Τὸν γὰρ πολλοῖς  
 κοσμούμενον εἶδεν ἀρετῆς δίκαιον ἠγοῦμεθα καὶ τὸν ταύτης  
 προσλαβεῖν κολοφῶνα· καὶ πιστεύομεν ὡς δὴ σὺ μὲν τὸ ποθοῦ-  
 10 μενον. Ἀρπάσει γὰρ δῆλον ὅτι προθύμως ἢ σὴ λαμπρότης τὴν  
 θεόδοτον δωρεάν, παρὰ γνησίων φίλων καὶ σαφῶς ταύτης  
 ἐπισταμένων τὸ μέγεθος προτρεπομένη, καὶ πρὸς τὸν μεγαλό-  
 δωρον ποδηγουμένη Θεόν, ὃς πάντας ἀνθρώπους θέλει  
 σωθῆναι, καὶ εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν, καὶ δι'  
 15 ἀνθρώπων ἀνθρώπους σαγηνεύει πρὸς σωτηρίαν, εἰς ἀγήρω  
 ζωὴν τοὺς ἀγρευομένους ἀπάγων. Ὁ μὲν γὰρ ἰχθυολῆς τῶν  
 θηρευομένων τὴν ζωὴν ἀφαιρεῖται· ὁ δὲ ἡμέτερος ἀσπαλιευ- 74<sup>v</sup>  
 τῆς, ὑπερὶ ἀνζωγρήσῃ, τῶν πικρῶν ἐλευθεροῖ τοῦ θανάτου  
 δεσμῶν. Τοῦτου χάριν ἐπὶ τῆς γῆς ὄφθη, καὶ τοῖς ἀν-  
 20 θρώποις συνανεστράφη, καὶ διὰ τῆς δρωμένης ἀνθρωπό-  
 τητος τὴν ζωηφόρον τοῖς ἀνθρώποις διδασκαλίαν προσήνεγκεν,  
 καὶ λογικοῖς πρέπουσαν πολιτείαν ἐνομοθέτησεν· καὶ τοὺς  
 νόμους ταῖς θαυματουργαῖς κρατύνας, κατέλυσε τῷ τῆς σαρ-  
 κὸς θανάτῳ τὸν θάνατον· καὶ ταύτην ἀναστήσας, πᾶσιν ἡμῖν  
 25 ὑπέσχετο τὴν ἀνάστασιν, ἐχέγγυον ἀξιόχρεων τῆς ἡμετέρας  
 ἀναστάσεως τοῦ τιμίου σώματος αὐτοῦ δωδωκῶς τὴν ἀνάστα-  
 σιν. Οὕτω δὲ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ταῦτα μισοῦντας, ἠγάπησεν,  
 ὡς τὸ τῆς οἰκονομίας μυστήριον παρὰ τισὶν ἀπιστεῖσθαι διὰ

9 πιστεύομεν Α : -ωμεν ΝΖ || 17 θηρευομένων codd. : θηρωμένων  
 Sirm. || 21 ζωηφόρον Α : ζωο- ΝΖ || 26 αὐτοῦ : αὐτοῦ codd.

1. Les villes qui bordent le rivage de Chypre.  
 2. *I Tim.* 2, 4.

quelqu'un de ces villes voisines de la mer<sup>1</sup> venir vers nous, nous en venons aussitôt à causer de Chypre et de son excellent gouverneur et nous sommes tout heureux d'entendre parler de ta gloire. Mais aujourd'hui plus que jamais nous avons été rempli d'une immense joie, car nous avons appris ce qui nous est plus cher que tout. Quelle plus grande joie, en effet, homme excellent, que de voir ton âme si digne de louanges illuminée par la lumière de la connaissance ? Car il est juste, pensons-nous, que celui qu'ornaient déjà tant de formes de la vertu y ajoute encore son couronnement et nous avons confiance que nous verrons se réaliser notre désir. Ta Splendeur, en effet, saisira sans aucun doute avec ardeur le don que Dieu lui fait, si elle est stimulée par de vrais amis qui connaissent bien la grandeur de ce don et conduite par eux jusqu'à ce Dieu généreux « qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité<sup>2</sup> », et qui, par des hommes, fait tomber d'autres hommes dans les filets du salut<sup>3</sup> pour conduire ceux qu'il saisit vers une vie sans vieillesse. Car si le pêcheur ordinaire ôte la vie aux poissons qu'il prend, le nôtre, au contraire, affranchit ceux qu'il saisit des liens amers de la mort. C'est pour cela qu'« il est apparu sur la terre et a vécu avec les hommes<sup>4</sup> », que par son humanité visible il a apporté aux hommes la doctrine de vie et a établi des lois en harmonie avec la raison, a donné à ces lois l'appui de ses miracles et, par la mort de sa chair, a détruit la mort elle-même, a ressuscité cette chair et, par là, nous a promis à tous la résurrection, après avoir donné comme gage sûr de notre résurrection celle de son précieux corps. Et il a tant aimé les hommes — alors même que ceux-ci le haïssaient — que certains ne peuvent croire au mystère de l'Incarnation à cause de l'excès même

3. Cf. *Matth.* 4, 19.  
 4. *Bar.* 3, 38.

τὴν τῶν παθημάτων ὑπερβολὴν. Ἀπόχρη δὲ δεῖξαι τῆς φιλαν-  
θρωπίας τὴν ἄβυσσον καὶ τὸ τοῦς ἀπιστοῦντας ἔτι καθ' ἡμέ- 75  
ραν ἑκάστην καλεῖν. Ποιεῖ δὲ τοῦτο, οὐχ ὡς ἀνθρωπίνης  
θεραπείας δεόμενος — τίνος γὰρ ἐνδεῆς τῶν ὅλων ὁ Ποιη-  
5 τῆς —, ἀλλ' ὡς διψῶν ἑκάστου τὴν σωτηρίαν. Ἄρπασον  
τοῖνον, ὦ θαυμάσιε, τὸ δῶρον καὶ τὸν φιλόδωρον ὕμνησον καὶ  
μεγίστην ἡμῖν καὶ θυμηρεστάτην προξένησον ἑορτὴν.

77. ΕΥΛΑΛΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ  
ΤΗΣ ΠΕΡΣΙΚΗΣ ΑΡΜΕΝΙΑΣ.

10 Ἔγνων ὡς ἐζήτησεν ὁ Σατανᾶς σινιάσαι καὶ ὕμᾶς ὡς τὸν  
σίτον, καὶ ἐνδέδωκεν ὁ Δεσπότης, ἵνα δείξῃ τὸν σίτον, ἵνα  
τὸν χρυσὸν δοκιμάσῃ, ἵνα τοῦς δοξάζοντας ἀντιδοξάσῃ, ἵνα  
τοῦς ἀθλητὰς στεφανώσῃ, ἵνα τοῦς ἀριστέας ἀνακηρύξῃ.  
Ἔγὼ μέντοι δέδια καὶ φρίττω, οὐ περὶ ὕμῶν ἀγωνιδῶν τῶν  
15 γενναίων τῆς ἀληθείας ἀγωνιστῶν, ἀλλ' εἰδὼς ὅτι συμβαίνει  
καὶ ἀσθενέστερον διακείσθαι τινὰς. Εἰ γὰρ ἐν δυοκαίδεκα  
ἀποστόλοις εἰς εὐρέθῃ προδότης, εὐδῆλον ὅτι | ἐν πολλαπλα- 75  
στοῖς ἀνθρώποις πλείους εὐροὶ τις ἂν τῆς τελειότητος ἀπο-  
δέοντας. Ταῦτα λογίζομενος συνεχύθην καὶ ἀθυμίας ἐνεπιλή-

16 διακείσθαι τινὰς : -κεῖσθαι τινὰς NZ

1. De l'Incarnation et de ses effets, Théodoret parle longuement dans le *De Providentia*, X (PG 83, 740-773).

2. Dans les deux lettres 77 et 78 Théodoret traite le même sujet : de l'attitude à tenir envers ceux dont la foi a fléchi au cours de la persécution et qui veulent à nouveau être admis à la communion de l'Église. Les deux évêques Eulalius et Eusèbe auxquels elles sont respectivement adressées habitaient l'Arménie persique, province du nord de la Mésopotamie qui, avant d'être rattachée à la Perse, appartenait au diocèse du Pont. Aucun indice ne permet de dater ces deux lettres avec certitude. Il pourrait s'agir de la persécution du roi Isdegerd II (438-457) dont les premiers actes de répression n'apparaissent guère avant 445-446. Ce serait donc plutôt vers cette date, ou un peu plus tard, qu'auraient été composées nos deux lettres. Mais rien, d'autre part, n'autorise à dire si les *lapsi* en

de ses souffrances<sup>1</sup>. Il suffit cependant, pour montrer l'abîme de sa bonté, de voir qu'aujourd'hui encore il appelle chaque jour à lui les incrédules. Et, s'il le fait, ce n'est point, certes, qu'il ait besoin du service des hommes — que pourrait-il manquer, en effet, au Créateur de l'univers ? — mais parce qu'il a soif du salut de chacun. Aussi, homme admirable, saisis ce don, chante la munificence de son auteur et procure-nous ainsi, à nous, la plus grande et la plus joyeuse des fêtes.

77. A EULALIUS, ÉVÊQUE D'ARMÉNIE PERSIQUE<sup>2</sup>.

Je sais que Satan a cherché à vous passer, vous aussi, au crible, comme le blé<sup>3</sup>, et que le Maître l'a permis afin de faire connaître le froment, d'éprouver l'or, de glorifier à son tour ceux qui le glorifient, de couronner les athlètes, de proclamer les vainqueurs. Assurément, si j'éprouve, quant à moi, de la crainte et si je tremble, ce n'est point que je sois inquiet pour vous, les valeureux combattants de la vérité, mais parce que je sais que certains peuvent ne pas avoir la même fermeté. Car si parmi les douze apôtres il s'est trouvé un traître, il est bien évident que dans une telle foule on en trouvera davantage qui s'écartent de la perfection. C'est en pensant à cela que j'ai été bouleversé et rempli d'une grande

question sont de fraîche date ou s'il s'agit de chrétiens « tombés » au cours d'une persécution plus ancienne. Sur les dates des persécutions perses, cf. J. LABOURT, *Le christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie des Sassanides* (224-632), Paris 1904, mais aussi, plus récemment, A. CHRISTENSEN, *L'Iran sous les Sassanides*, 2<sup>e</sup> éd., Copenhague 1944, p. 281 s. et L. HALPHEN, *Les Barbares. Des grandes invasions aux conquêtes turques*, 5<sup>e</sup> éd., Paris 1948, p. 110 s. Sur les supplices infligés aux chrétiens de Perse, mais à une date plus ancienne, dans les dernières années du règne de Isdegerd I (mort à la fin de 420) et sous le règne de Bahram V, son successeur, voir THEODORET, *H. E.*, V, 38 (PG 82, 1272-1273).

3. Cf. *Lc* 22, 31.

σθην πολλῆς. Εἰ γὰρ πάσχει ἓν μέλος, κατὰ τὸν θεῖον Ἀπόστολον, συμπάσχει πάντα τὰ μέλη. Μέλη δὲ ἀλλήλων ἑσμέν, καὶ εἰς ἓν σῶμα τελοῦμεν, κεφαλὴν ἔχοντες τὸν Δεσπότην Χριστόν. Μίαν δὲ ὁμῶς ἔσχον τοῦ πάθους παραψυ-  
 5 χήν, τὴν ὑμετέραν εἰς νοὴν λαμβάνων δεισιότητα. Τοῖς γὰρ θεοῖς ἐντραφέντες λογίοις, καὶ παρὰ τοῦ ἀρχιποιμένου μεμαθηκότες τί τὸν ἀγαθὸν χαρακτηρίζει ποιμένα, εὐδῆλον ὅτι τὴν ψυχὴν ὑμῶν θήσετε ὑπὲρ τῶν προβάτων. Ὁ γὰρ μισθωτός, ὅταν ἴδῃ τὸν λύκον ἐρχόμενον, φεύγει, ὅτι μισθω-  
 10 τός ἐστι, καὶ οὐ μέλει αὐτῷ περὶ τῶν προβάτων, κατὰ τὴν τοῦ Κυρίου φωνήν· ὁ δὲ ποιμὴν ὁ καλὸς τὴν ψυχὴν αὐτοῦ τίθεισιν ὑπὲρ τῶν προβάτων. Οὕτω καὶ στρατηγός | ἄριστος οὐκ ἐν εἰρήνῃ δεικνύσι τὴν οἰκίαν ἀνδρείαν, 76<sup>r</sup> ἀλλ' ἐν τῷ τοῦ πολέμου καιρῷ, καὶ τοὺς ἄλλους διεγείρων, καὶ  
 15 αὐτὸς προκινδυνεύων τῆς στρατιᾶς. Ἀτοπον γὰρ τῆς μὲν στρατηγικῆς αὐτὸν ἀπολαύειν τιμῆς, ἐν δὲ τῷ τῆς χρείας καιρῷ τοὺς κινδύνους ἀποδιδράσκειν.

Ταῦτα καὶ οἱ τρισμακάριοι προφήται διετέλουν ποιοῦντες· καὶ τῆς μὲν σωματικῆς σωτηρίας ἠμέλουν· πάντα δὲ πόνον  
 20 καὶ κίνδυνον ὑπὲρ τῶν μισούντων αὐτοὺς καὶ ἀποστρεφόμενων Ἰουδαίων ἀνεδέχοντο. Περὶ τούτων φησὶν ὁ θεῖος Ἀπόστολος, ὅτι Ἐλιθάσθησαν, ἐπίρσθησαν, ἐπειράσθησαν, ἐν φόνῳ μαχαίρας ἀπέθανον. Περιήλθον ἐν μηλωταῖς, ἐν αἰγείοις δέρμασιν, ὑστερούμενοι, θλιβόμενοι,  
 25 κακουχούμενοι, ὧν οὐκ ἦν ἄξιος ὁ κόσμος οὗτος· ἐν ἐρημίαις πλανώμενοι, καὶ ὄρεσι, καὶ σπηλαίοις, καὶ ταῖς ὄραις | τῆς γῆς. Οὕτως οἱ θεοὶ ἀπόστολοι πα- 76<sup>v</sup> σαν περιουσιάζοντες τὴν οἰκουμένην ἐκήρυττον, οὐκ οἰκίαν ἔχοντες, οὐ κλίην, οὐ στρωμνήν, οὐ τράπεζαν, οὐκ ἄλλην τινα

4 ἔσχον N : ἔχον Z ἔχω p. corr. A (i. mg. ἔσχον non eadem manu) ||  
 6 λογίοις NZ : λόγιοις A || 22 ἐπειράσθησαν codd. : -ράθησαν Sirm. ||  
 28 οἰκίαν NA : -κίαν Z

1. *I Cor.* 12, 26.

2. Cf. *Éphés.* 4, 25.

3. Cf. *ibid.* 4, 15 et *Col.* 1, 18.

tristesse. En effet, comme l'écrit le divin Apôtre, si « un membre souffre, ce sont tous les membres qui souffrent avec lui <sup>1</sup> ». Or, nous sommes membres les uns des autres <sup>2</sup> et ne formons qu'un seul corps, ayant pour tête notre Maître le Christ <sup>3</sup>. J'ai cependant eu une consolation — une seule — la pensée de votre Sainteté. Nourri que vous êtes des enseignements divins et ayant appris du Prince des pasteurs ce qui distingue le bon pasteur, il est évident que vous donnerez votre vie pour vos brebis. « Le mercenaire, en effet, lorsqu'il voit venir le loup, s'enfuit, parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se soucie pas de ses brebis, selon la parole du Seigneur ; mais le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis <sup>4</sup>. » De même aussi un excellent général : ce n'est pas dans la paix qu'il montre son courage, mais en temps de guerre, soit en encourageant les autres, soit en s'exposant lui-même au danger pour son armée. Car il serait étrange que ce chef ait les avantages de sa charge militaire et qu'à l'heure où on a besoin de lui, il fuie les risques.

Ce fut toujours aussi la conduite des bienheureux prophètes, qui ne se souciaient pas du salut de leur corps, mais ne reculaient devant aucun effort ni aucun danger dans l'intérêt des Juifs qui les haïssaient et se détournaient d'eux. C'est d'eux que parle le divin Apôtre, lorsqu'il dit : « Ils ont été lapidés, sciés, éprouvés, ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils ont erré çà et là, couverts de peaux de brebis et de chèvres, dénués de tout, persécutés, maltraités, eux dont le monde n'était pas digne ; ils ont été errants dans les déserts et les montagnes, dans les cavernes et dans antres de la terre <sup>5</sup> ». De même les divins apôtres parcouraient l'univers en prêchant, sans avoir ni maison, ni lit, ni couverture,

4. *Jn* 10, 12.13.

5. *Héb.* 11, 37-38. L'exemple des saints de l'A. T. était déjà offert par saint Paul comme troisième motif de la persévérance dans la foi.

τῶν ἀναγκαίων χρειᾶν· ἀλλ' αἰκίζόμενοι, καὶ στρεβλούμενοι, καὶ καθειργόμενοι, καὶ μυρία θανάτων ὑπομένοντες εἶδη. Καὶ ταῦτα ὑπέμενον, οὐχ ὑπὲρ γνωρίμων ἀνθρώπων, ἀλλ' ὑπὲρ αὐτῶν ἐκείνων τῶν διωκόντων αὐτοὺς τοὺς κινδύνους αἰρούμενοι. Πολλῶς τοίνυν δικαιοτέρον ὑπὲρ ὁμοπίστων καὶ ἀδελφῶν καὶ τέκνων τὸν ἐπὶ τοῦ παρόντος προσβαλόντα κίνδυνον ἀναδέξασθαι. Ταύτην γὰρ τὴν φιλοστοργίαν ἔχει καὶ τῶν ἀλόγων ἢ φύσις· ἔστι γὰρ ἰδεῖν καὶ στρουθοὺς τῶν νεοττῶν ὑπερμαχοῦντας εἰς δύναμιν καὶ ἦν ἔχουσιν ἰσχὺν ὑπὲρ τούτων εἰσφέροντας· καὶ τᾶλλα δὲ τῶν πτηνῶν γένη τὸν ὑπὲρ τῶν ἐγγόνων κίνδυνον ἀναδέχεται. Καὶ τί λέγω τὰ πτηνά; Καὶ γὰρ ἄρκοι καὶ παρδάλεις καὶ λύκοι καὶ λέοντες πᾶν ὄτιον 77<sup>r</sup> παθεῖν ὑπὲρ τῆς τῶν ἐγγόνων σωτηρίας αἰροῦνται· οὐ γὰρ φεύγουσι τοὺς ἐπιόντας, ἀλλὰ τὴν τούτων δέχονται προσβολὴν 15 καὶ τῶν τέκνων ὑπερμαχοῦσι.

Ταῦτα δὲ διεξήλθον, οὐκ ἐκ τῆς τῶν ἀλόγων εἰκόνης εἰς ὑπομονὴν καὶ καρτερίαν τὴν ὑμετέραν φιλοθείαν ἀλείφων, ἀλλ' ἐμαυτὸν ἐπὶ τῇ ἀθυμίᾳ ψυχαγωγῶν, καὶ πείθων, ὡς οὐ καταλείψετε τοῦ Χριστοῦ τὴν ποιμνὴν τῶν λύκων ἐπιόντων 20 ἀποιμᾶντον· ἀλλὰ τὸν ταύτης Κύριον εἰς συμμαχίαν καλέσαντες, προθύμως ἀναδέξεσθε τὸν ὑπὲρ αὐτῆς ἀγῶνα. Ὁ γὰρ τοιοῦτος καιρὸς δείκνυσι, τίς μὲν ποιμὴν, τίς δὲ μισθωτός, καὶ τίς μὲν φιλοπόνως ποιμαίνει, τίς δὲ τὸ μὲν γάλα ἐσθίει, καὶ τὰ ἔρια περιβάλλεται, τῆς δὲ τῶν προβάτων καταφρονεῖ 25 σωτηρίας. Ἀλλὰ πιστὸς ὁ Θεός, ὃς οὐκ ἔασει ὑμᾶς | πειρασθῆναι ὑπὲρ ὃ δύνασθε, ἀλλὰ ποιήσει σὺν τῷ 77<sup>v</sup> πειρασμῷ καὶ τὴν ἔκβασιν τοῦ δύνασθαι ὑμᾶς ὑπενεγκεῖν.

2 καθειργόμενοι NZ : καθειργμένοι A (i. mg. καθειργόμενοι non eadem manu) || 6 προσβαλόντα NZ : προσβάλλοντα A (προσβαλόντα i. mg. non eadem manu) || 8 Ante τῶν verbum ὑπὲρ add. Sirm., quem secutus est Noes. || 10 τᾶλλα scripsi : τᾶλλα N τᾶλλα ZA || 9-10 Verba καὶ... εἰσφέροντας om. A || 11 ἐγγόνων NZ : ἐχόνων s. l. A alia manu (i. mg. ἐγγόνων) || 12 ἄρκοι Z A : ἄρκοι N || 13 ἐγγόνων NZ : ἐχόνων A || 24-25 καταφρονεῖ σωτηρίας NZ : σωτηρίας κατάφρονεῖ A

1. Cf. *Éz.* 34, 3. Le texte sera cité littéralement dans l'ép. suivante.

ni table, ni rien d'autre du nécessaire, mais maltraités, torturés, mis en prison, supportant mille genres de mort. Et au lieu de subir ces souffrances pour des disciples, ils couraient aux dangers pour ceux-là mêmes qui les persécutaient. Combien est-il donc plus juste, quand il s'agit de gens qui partagent notre foi, de frères, de fils, d'accepter pour eux le péril qui s'est abattu aujourd'hui sur vous! Car cette bienveillance on la trouve jusque chez les êtres dépourvus de raison : c'est ainsi qu'on peut voir même des moineaux lutter autant qu'ils peuvent pour défendre leurs petits et déployer pour eux toute la force dont ils sont capables, et que, de même, les autres espèces d'oiseaux affrontent le danger pour défendre leur progéniture. Pourquoi d'ailleurs citer les oiseaux puisque les ours, les léopards, les loups et les lions sont prêts à tout souffrir pour leurs petits? Car, au lieu de fuir les assaillants, ils reçoivent leur choc et combattent pour leur progéniture.

Si je me suis étendu sur ces pensées, ce n'est pas pour exhorter votre Piété à la constance et à la fermeté par l'exemple des bêtes privées de raison, mais pour me reconforter moi-même dans la tristesse et me convaincre que vous ne laisserez pas sans pasteur le troupeau du Christ à l'approche des loups, mais qu'après avoir appelé à votre aide le Seigneur du troupeau, vous accepterez avec courage de combattre pour lui. Car une telle circonstance montre bien quel est le pasteur et quel est le mercenaire, qui fait paître avec soin le troupeau et qui se contente de boire le lait et de se vêtir de la laine <sup>1</sup>, sans avoir cure du salut des brebis. « Mais Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces : avec la tentation, il ménagera aussi une heureuse issue, en vous donnant le pouvoir de la supporter <sup>2</sup>. »

2. *I Cor.* 10, 13.

Ἐκεῖνο δὲ παρακαλῶ τὴν ὑμετέραν θεοσέβειαν, ὥστε τῶν σαθροτέρων πλείονα ποιήσασθαι πρόνοιαν· καὶ μὴ μόνον τοὺς σαλευομένους στηρίσαι, ἀλλὰ καὶ τοὺς πεπτωκότας ἐγείραι· οὐδὲ γὰρ οἱ ποιμένες τῶν νενοσηκότων ἀμελοῦσι προβάτων, 5 ἀλλὰ χωρίζουσι μὲν αὐτὰ τῶν ἄλλων, πᾶν δὲ εἶδος αὐτοῖς θεραπείας προσφέρουσι. Τοῦτο καὶ ἡμῖν ποιητέον. Τοὺς γὰρ δλισθαίνοντας ἀναστήσαι προσήκει, καὶ χεῖρα ὀρέξαι καὶ παραβαρσύναι, καὶ τὰ ἐγγενόμενα δῆγματα θεραπεύσαι, καὶ μὴ ἀπαγορευοῦν αὐτῶν τὴν σωτηρίαν, μηδὲ προδοῦναι τῷ στόματι 10 τοῦ διαβόλου. Τοῦτο καὶ ὁ θεῖος ἀπόστολος Παῦλος διετελεῖ ποιδῶν· καὶ Γαλάτας μετὰ τὸ σωτήριον βάπτισμα καὶ | τὴν 78<sup>r</sup> τοῦ θεοῦ Πνεύματος χορηγίαν εἰς τὴν Ἰουδαϊκὴν ἀσθένειαν ἐξοκειλάντας, καὶ περιτομὴν δεξαμένους, ὀδύρατο μὲν καὶ ἐθρήνησεν ὑπὲρ πάσαν μητέρα φιλόστοργον, ἐθεράπευσε δὲ 15 καὶ τῆς ἀρρωστίας ἐκείνης ἐλευθέρους ἀπέφηνε. Καὶ ἔστιν αὐτοῦ βοῶντος ἀκοῦσαι· Τεκνία μου, οὗς πάλιν ὠδίνω, ἄχρις οὗ μορφωθῆ Ἰησοῦς ἐν ὑμῖν. Οὕτω τὸν Κορινθίων διδάσκαλον, τὴν μισαρὰν ἐκείνην τετολημηκότα πορνείαν, καὶ ἐπαίδευσεν πατρικῶς, καὶ ἐθεράπευσε λίαν ἐπιστημῶνας, 20 καὶ ἀποκόψας ἐν τῇ προτέρᾳ συνήψεν ἐν τῇ δευτέρᾳ, καὶ φησιν· Ὡστε ὑμᾶς μᾶλλον χαρίσασθαι καὶ παρακαλέσαι, μὴπως τῇ περισσοτέρᾳ λύπη καταποθῆ ὁ τοιοῦτος. Καὶ πάλιν· Ἴνα μὴ πλεονεκτηθῶμεν ὑπὸ τοῦ Σατανᾶ· οὐ γὰρ αὐτοῦ τὰ νοήματα ἀγνοοῦμεν. 25 Οὕτω καὶ τοῖς τῶν εἰδωλοθύτων μεταλαμβάνουσι, | καὶ ἐπε- 78<sup>v</sup> τίμησεν δεόντως, καὶ παρήγεσεν προσηκόντως, καὶ τῆς χαλεπῆς ἠλευθέρωσε πλάνης. Τούτου χάριν καὶ ὁ Δεσπότης ἡμῶν Ἰησοῦς, τῶν ἀποστόλων τὸν πρῶτον, οὗ τὴν ὁμολογίαν οἶδον

3 στηρίσαι NZ : στηρίζαι p. corr. A || 5 αὐτοῖς NZ : om. A || 9 μηδὲ : μὴ δὲ N || 24 γὰρ om. A

1. Gal. 4, 19.

2. II Cor. 2, 7. Même exemple chez saint JEAN CHRYS., *Lct. à Olympias*, VIII, 2 c (SC 13, 1947).

3. *Ibid.* 11.

Je prie cependant votre Piété de veiller davantage sur ceux qui sont plus faibles, et non seulement de raffermir les hésitants, mais aussi de redresser ceux qui sont tombés : car les pasteurs ne négligent pas les brebis malades, mais les séparent des autres et leur appliquent toutes sortes de remèdes. C'est ce que nous devons faire, nous aussi. Car il convient de redresser ceux qui glissent, de leur tendre la main, de les encourager, de soigner les morsures qu'ils ont subies, de ne point désespérer de leur salut ni de les livrer à la gueule du diable. C'est ce que, de son côté, le divin Apôtre ne cessait de faire : comme des Galates, après avoir reçu le baptême salvateur et les dons de l'Esprit-Saint, s'étaient laissé entraîner aux faiblesses judaïques et avaient reçu la circoncision, il se lamenta et pleura sur eux plus que n'importe quelle mère aimante, mais il prit aussi soin d'eux et les affranchit de cette maladie. Et on peut l'entendre proclamer : « Mes petits enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous <sup>1</sup>. » De même, comme un docteur de Corinthe avait osé commettre l'infâme fornication, il le réprimanda paternellement, prit soin de lui avec beaucoup de compétence et, après l'avoir retranché de l'Église dans sa première lettre, il l'y fit rentrer, dans la seconde, en disant : « En sorte que vous devez bien plutôt lui faire grâce et le consoler, de peur qu'il ne soit absorbé par une tristesse excessive <sup>2</sup>. » Et de nouveau : « Afin de ne pas laisser à Satan l'avantage sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins <sup>3</sup>. » De même encore à ceux qui se nourrissaient de la chair des victimes il adressa les reproches qu'il fallait, fit l'exhortation qui convenait et les délivra de cette grave erreur <sup>4</sup>. C'est pour cette raison que notre Maître le Christ, lui aussi, permit que le prince des apôtres — de la confession

4. Sur la question des idolothytes, cf. I Cor. 8, 13.

τινα κρηπίδα καὶ θεμέλιον τῆς Ἐκκλησίας κατέπηξεν, συν-  
χώρησεν σαλευθῆναι καὶ ἀρνηθῆναι, καὶ πάλιν αὐτὸν ἀνῶρ-  
θωσε, δύο κατὰ ταῦτὸ διδάσκων· μήτε ἑαυτοῖς θαρρεῖν, καὶ  
τοὺς σαλευομένους στηρίζειν.

5 Ὅρέξατε τοῖνυν χεῖρα, παρακαλῶ, τοῖς ὀλισθήσασι, καὶ  
ἀναγάγετε αὐτοὺς ἐκ λάκκου ταλαιπωρίας καὶ ἀπὸ πηλοῦ  
ὕλεως, καὶ στήσατε ἐπὶ πέτραν τοὺς πόδας αὐτῶν·  
καὶ ἐμβάλετε εἰς τὸ στόμα αὐτῶν ἄσμα καινόν, ὕμνον τῷ  
Θεῷ ἡμῶν· ἵνα γένηται αὐτῶν τὸ ὑπόδειγμα τῆς βλάβης ὑπό-  
10 δειγμα σωτηρίας, καὶ ἴδωσι πολλοί, καὶ φοβηθῶσι, καὶ ἐλπί-  
σωσιν ἐπὶ Κύριον τὸν Θεὸν ἡμῶν. Καὶ κωλυέσθωσαν μὲν τῆς |  
μεταλήψεως τῶν ἱερῶν μυστηρίων, μὴ κωλυέσθωσαν δὲ τῆς 79r  
τῶν κατηχουμένων εὐχῆς, μηδὲ τῆς τῶν θείων Γραφῶν ἀκρο-  
άσεως, μηδὲ τῆς τῶν διδασκάλων παραινέσεως. Τῶν δὲ ἱερῶν  
15 κωλυέσθωσαν μυστηρίων, μὴ μέχρι θανάτου, ἀλλὰ χρόνον τινα  
ῤητόν· ἕως ἂν ἐπιγνώσι τὴν νόσον, ἕως ἂν τὴν ὑγείαν ποθή-  
σωσιν, ἕως ἂν ἀξιῶς θρηγήσωσιν, ὅτι τὸν ἀληθῆ βασιλέα  
καταλιπόντες πρὸς τὸν τύραννον ἠτομόλησαν, καὶ τὸν εὐεργέ-  
την ἔασαντες τῷ πολεμῷ προσεχώρησαν. Ταῦτα καὶ οἱ τῶν  
20 ἁγίων καὶ μακαρίων Πατέρων κανόνες διδάσκουσι.

Γράφω δὲ ταῦτα, οὐ διδάσκων ὑμῶν τὴν δσιότητα, ἀλλ'  
ἀδελφικῶς ἀναμιμνήσκων καὶ εἰδῶς ὅτι καὶ κυβερνήτης ἔρι-

3 ταῦτὸ scripsi : ταῦτὸ codd. || 6 ἀναγάγετε N ἀνάγετε ZA || αὐτοῖς  
om. A || 7 ὕλεως NZ (lectio mss. BSA in LXX) : ὕλος A p. corr.  
s. l. non, ut vid., librarii manu || 8 ἐμβάλετε N : ἐμβάλλετε ZA ||  
13 μηδὲ Z : μὴ δὲ NA || 14 μηδὲ Z : μὴ δὲ NA || 17 Verba ἕως...  
θρηγήσωσιν secI. Sirm. || 18 Ante τύραννον verbum τὸν om. A

1. Cf. *Matth.* 26, 69-75. Sur le triple reniement et la triple confes-  
sion de saint Pierre, voir le beau commentaire de Théodoret dans  
son *Disc. sur la Charité* (PG 82, 1508 B - 1512 A).

2. *Ps.* 39, 3. Bien que seuls les mots ἐκ λάκκου ταλαιπωρίας καὶ ἀπὸ  
πηλοῦ ὕλεως soient cités textuellement, nous soulignons aussi les  
mots suivants qui font (approximativement) partie de la citation.

3. Citation presque littérale de *Ps.* 39, 4.

4. Théodoret se fait ici l'écho de la tendance qui s'était mani-  
festée progressivement dans l'Église au fur et à mesure que, les

de qui il avait fait comme la base et le fondement de  
l'Église — fût ébranlé et le reniât <sup>1</sup>, et qu'il le redressa  
ensuite, enseignant du même coup deux choses : qu'il  
ne faut pas se fier à soi-même et qu'on doit affermir  
ceux qui sont ébranlés.

Tendez donc la main, je vous en supplie, à ceux qui  
ont glissé, tirez-les « du lac de misère et de la fange  
boueuse et établissez leurs pieds sur la pierre <sup>2</sup> » ; mettez  
dans leur bouche un cantique nouveau, hymne en l'hon-  
neur de notre Dieu, afin que l'exemple de perdition  
qu'ils furent devienne un exemple de salut et que  
beaucoup voient et craignent le Seigneur notre Dieu  
et espèrent en lui <sup>3</sup>. Qu'ils soient écartés de la partici-  
pation aux saints mystères mais qu'ils ne soient pas  
écartés de la prière des catéchumènes ni de la lecture  
des saintes Écritures ni des exhortations des docteurs.  
En ce qui concerne les saints mystères, qu'ils n'en soient  
pas exclus jusqu'à leur mort, mais seulement pour un  
temps déterminé : jusqu'à ce qu'ils reconnaissent leur  
mal, désirent leur guérison et pleurent, comme il convient,  
d'avoir abandonné le véritable roi pour passer au ser-  
vice du tyran et délaissé leur bienfaiteur pour se livrer  
à leur ennemi. C'est ce qu'enseignent aussi les canons  
des saints et bienheureux Pères <sup>4</sup>.

Je vous écris cela non pour l'apprendre à votre Sain-  
teté, mais pour l'en faire souvenir fraternellement et  
parce que je sais qu'un pilote, fût-il excellent, à l'heure

persécutions devenant moins fréquentes, elle avait eu moins à  
craindre les apostasies : la discipline à l'égard de ces chrétiens qui  
n'avaient pas eu la force de résister à la violence de leurs persé-  
cuteurs et qui demandaient à être réintégrés dans la communauté  
s'était peu à peu relâchée de sa sévérité. Parmi les canons discipli-  
naires relatifs aux *lapsi*, et pour ne s'en tenir qu'à l'Orient, voir les  
canons 1-7 du concile d'Ancyre en Galatie (314) dans MANSI, II,  
513, et les canons 11-14 du concile de Nicée (325), *ibid.*, II, 668 s.  
Cf. aussi saint BASILE, ép. CCXVII, canon 81 (lettre à Amphiloque  
d'Iconium).

στος, ἐν τῷ καιρῷ τοῦ χειμῶνος, καὶ τῆς παρὰ τῶν ναυτῶν  
 ὑπομνήσεως δεῖται. Οὕτω καὶ Μωυσης ἐκεῖνος | ὁ μέγας, ὁ 79<sup>v</sup>  
 πανεύφημος, ὁ τὰ πολυθρύλητα ἐκεῖνα θαυματουργήσας, τὴν  
 τοῦ Ἰοθὼρ ἐδέξατο συμβουλήν, ἀνδρὸς ἔτι τῆ περι τὰ εἶδωλα  
 5 πλάνη κατεχομένου. Οὐ γὰρ ἀπειδεν εἰς τὴν ἀσέβειαν, ἀλλὰ  
 τῆς συμβουλῆς συνείδε τὸ χρήσιμον. Πρὸς δὲ τούτοις παρα-  
 καλῶ ὑμῶν τὴν δσιότητα σπουδαίαν ὑπὲρ ἔμοῦ τῷ Θεῷ προσ-  
 ενεγκεῖν προσευχὴν, ἵνα τὰς λειπομένας μοι τῆς ζωῆς ἡμέρας  
 κατὰ τοὺς αὐτοῦ πολιτεύσωμαι νόμους. Ταῦτα διὰ τοῦ τιμω-  
 10 τάτου καὶ εὐσεβεστάτου πρεσβυτέρου Στεφάνου γέγραφα· ὃν  
 εἶδον ἡδέως διὰ τὴν τῶν ἡθῶν κοσμιότητα.

#### 78. ΕΥΣΕΒΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΤΗΣ ΠΕΡΣΙΚΗΣ ΑΡΜΕΝΙΑΣ.

Ὅταν ὁ κυβερνήτης τι πάθῃ, ἢ ὁ πωρεὺς, ἢ τῶν ναυτῶν ὁ  
 15 πρῶτος τὴν ἐκεῖνου χρεῖαν πληροῖ, οὐκ αὐτοχειροτόνητος  
 κυβερνήτης | γινόμενος, ἀλλὰ τῆς τοῦ σκάφους προμηθούμε- 80<sup>v</sup>  
 νος σωτηρίας. Οὕτω πάλιν ἐν πολέμῳ, τοῦ στρατηγοῦ πεσόν-  
 τος, τῶν χιλιάρχων ὁ πρῶτος τὴν στρατηγίαν κοσμεῖ, οὐ τὴν  
 ἐξουσίαν ἀρπάζων, ἀλλὰ τῶν δημοφύλων φροντίζων. Οὕτω καὶ  
 20 ὁ τρισμακάριος Τιμόθεος τοῦ θεσπεσίου Παύλου τὸν τόπον  
 ἐπλήρου παρ' ἐκεῖνου πεμπόμενος. Προσῆκει τοῖνυν τὴν σὴν  
 θεοσέβειαν καὶ κυβερνήτου καὶ στρατηγοῦ καὶ ποιμένος σπου-  
 δὴν ἀναδέξασθαι, καὶ πάντα κίνδυνον ὑπὲρ τῶν τοῦ Χριστοῦ

3 πολυθρύλητα NZ : -θρύλητα A || 10 εὐσεβεστάτου N : εὐλαβε-  
 στατου ZA (i. mg. εὐσ. alia manu) || 12 Tit. ἐπισκόπῳ A : πρεσβυτέρῳ  
 NZ librarii, ut vid., errore

1. Cf. *Ex.* 18, 24. « Il (Théodoret) parle dans ces deux lettres avec beaucoup d'autorité. Mais il y mêle tant de marques d'humilité, se comparant même à Jéthro, dont Moïse reçut le conseil, quoique ce fust un idolâtre, qu'on voit bien que c'est la charité qui parle, et non un esprit d'emprise et de domination. Il les supplie de prier pour lui, le pouvant faire avec d'autant plus de confiance qu'ils souffraient pour J.-C. » (TILLEMONT, *Mém. hist. eccl.* XV, 244-5).

2. Inconnu par ailleurs. Il est vraisemblable que ce prêtre avait

de la tempête, a encore besoin des conseils des matelots. Car c'est ainsi que Moïse lui-même, le grand Moïse, à la réputation universelle, lui qui accomplit tant de prodiges fameux, reçut le conseil de Jéthro <sup>1</sup>, un homme encore esclave de l'erreur sur les idoles. Car il ne regarda pas son impiété, mais seulement l'utilité de son conseil. En outre, je demande à votre Sainteté d'adresser à Dieu en ma faveur une ardente prière, afin que je ménage selon ses lois les jours qu'il me reste à vivre. J'ai écrit cette lettre pour vous l'envoyer par le moyen du très vénérable et très pieux prêtre Étienne <sup>2</sup>, que j'ai vu avec plaisir à cause de la beauté de ses mœurs.

#### 78. A EUSÈBE, ÉVÊQUE D'ARMÉNIE PERSIQUE <sup>3</sup>.

Lorsqu'un accident arrive au pilote, c'est le timonier ou le premier des matelots qui prend sa place, non pour s'instituer lui-même pilote, mais pour veiller au salut du vaisseau. De même aussi dans la guerre, si le général vient à tomber, le premier des chiliarques prend le commandement, non pour s'emparer du pouvoir, mais par souci de ses compagnons. Ainsi encore le bienheureux Timothée tint la place du divin Paul, lorsqu'il fut envoyé par lui <sup>4</sup>. Il convient donc à ta Piété de déployer le zèle d'un pilote, d'un chef d'armée, d'un pasteur, d'accepter avec joie n'importe quel danger pour les brebis du Christ et de ne pas laisser le troupeau sans protecteur,

été chargé par Eulalius de mettre Théodoret au courant des faits qui s'étaient passés dans son diocèse et de lui rapporter la réponse de l'évêque de Cyr.

3. A ce qu'il semble, Eulalius et Eusèbe auraient occupé successivement le même siège, et Eulalius serait l'autre évêque qu'Eusèbe doit remplacer. Telle était déjà l'opinion de TILLEMONT (*Mém. hist. eccl.*, XV, 244). Mais il paraît impossible, en l'absence de toute indication précise, de dire exactement dans quelles conditions Eusèbe succéda à Eulalius.

4. Cf. *I Cor.* 4, 17 ; *II Thess.* 3, 1.

*Correspondance.* II.

προβάτων μεθ' ἡδονῆς καταδέξασθαι, καὶ μὴ καταλιπεῖν ἔρημα κηδεμόνος τὰ θρέμματα· ἀλλὰ καὶ τὸ συντετριμμένον καταδῆσαι, καὶ τὸ πεπτωκὸς ἀνορθῶσαι, καὶ τὸ πλανώμενον ἐπιστρέψαι, καὶ τὸ ὑγιαῖνον τῇ ὑγιείᾳ φυλάξαι, καὶ τοὺς ἀγαθοὺς  
 5 ποιμένας μιμήσασθαι, οἱ πρὸ τῶν ποιμνίων | ἔσταισι, καὶ τὸν 80<sup>v</sup>  
 πρὸς τοὺς λύκους ἀναδέχονται πόλεμον. Ἀναμνησθῶμεν δὲ καὶ τῶν τοῦ πατριάρχου Ἰακώβ βῆμάτων, ἃ τοῦ κηδεστοῦ τὴν ἀχαριστίαν διελέγχων προσήνεγκεν. Ἐγὼ ἡμῆν συγκαί-  
 10 νυκτός· καὶ ἀφίστατο ὁ ὕπνος τῶν ὀφθαλμῶν μου. Κριοὺς τῶν προβάτων σου οὐ κατέφαγον, θηριάλω-  
 τον οὐκ ἐνήνοχά σοι. Ἐγὼ ἀπετίνυον παρ' ἑμαυτῶ ἀρπάγματα τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτός.

Οἱ ποιμενικοὶ χαρακτήρες, οἱ τοὶ νόμοι τῆς τῶν προβά-  
 15 των ἐπιμελείας. Εἰ δὲ ἀλόγων προβάτων τσαούτην ὁ θαυμάσιος ἀνὴρ ἐποίησατο πρόνοιαν, καὶ ταύτην τῶ πεπιστευκότη τὴν ἀπολογίαν προσήνεγκεν, τί οὐ ποιητέον ἡμῖν, λογικὰ μὲν ἐγχειρισθεῖσιν πρόβατα, παρὰ δὲ τοῦ Θεοῦ τῶν ὄλων ταύτην  
 20 δεξαμένους τὴν ἐπιμελείαν, καὶ λογιζομένοις ὅτι ὁ Δεσπότης 81<sup>r</sup>  
 ὑπὲρ τούτων ἔδωκε τὴν ψυχὴν; Τίς δὲ οὐ δέδιε τε καὶ πέφρικεν ἀκούων τοῦ Θεοῦ διὰ τοῦ Ἰεζεκιήλ λέγοντος, ὅτι Κρινῶ ἀναμέσον ποιμένος καὶ προβάτου, διότι τὸ γάλα ἤσθιετε, καὶ τὰ ἔρια περιεβάλλεσθε, καὶ τὰ πρό-  
 25 βата οὐκ ἐβόσκετε. Καὶ πάλιν, ὅτι Σκοπὸν δέδωκά σε τῶ οἴκῳ Ἰσραὴλ, καὶ ἐὰν μὴ διαστείλῃ τῶ ἀνόμφ, τοῦ ἀποστρέψαι τὸν ἄνομον ἀπὸ τῆς ὁδοῦ αὐτοῦ τῆς πονηρίας, ὁ ἄνομος ἐκεῖνος ἐν τῇ ἀνομίᾳ αὐτοῦ ἀποθανεῖται, τὸ δὲ αἷμα αὐτοῦ ἐκ τῆς χειρός σου ἐκ-

2 κηδεμόνος N : μηδὲ μόνος Z μηδὲ μόνα A || 10 μου N : om. ZA ||  
 12 ἐνήνοχά σοι N : ἐνηνόχασαι Z a. corr. A sed s. l. σοι scr. alia manu ||  
 19-20 ordo δεξαμένοις ταύτην A || 25 ἐβόσκετε NZ : ἐβοσκήσατε A

1. Cf. *Éz.* 34, 4.

2. *Gen.* 31, 40.

3. De même saint JEAN CHRYSOSTOME (ép. 54 au prêtre Géronte,

mais de panser la brebis blessée, de redresser celle qui est tombée, de remettre dans la bonne voie celle qui s'en est écartée, de garder en santé celle qui est saine<sup>1</sup> et d'imiter les bons pasteurs qui se tiennent à la tête de leur troupeau et soutiennent le combat contre les loups. Souvenons-nous aussi des paroles que prononça le patriarche Jacob pour montrer l'ingratitude de son beau-père : « J'étais dévoré le jour par la chaleur, et la nuit par le froid, et le sommeil fuyait de mes yeux. Je n'ai pas mangé les béliers de ton troupeau. Ce qui était déchiré par les bêtes sauvages, je ne te l'ai pas apporté. C'est moi qui payais ce qui avait été dérobé de jour et ce qui avait été dérobé de nuit<sup>2</sup>. »

Telles sont les marques du vrai pasteur, telles sont les lois qui président au soin des brebis. Que si cet homme admirable a pris un tel soin de brebis qui étaient dépourvues de raison et a usé d'une telle défense devant celui qui les avait confiées à sa bonne foi, que ne devons-nous pas faire, nous à qui ont été confiées des brebis douées de raison, nous qui avons reçu du Dieu de l'univers cette mission, si nous songeons que le Maître a donné sa vie pour elles<sup>3</sup>? Qui n'a éprouvé de la crainte et n'a frémi en entendant Dieu dire par la bouche d'Ézéchiël : « Je jugerai entre le pasteur et les brebis, parce que vous vous nourrissiez du lait, vous vous revêtiez de la laine et vous ne paissiez pas les brebis<sup>4</sup>. » Et encore : « Je t'établis comme sentinelle pour la maison d'Israël; et si tu ne prescris pas à l'impie de s'écarter de sa voie mauvaise, cet impie mourra dans son impiété et

*PG* 52, 638-639) : « Si Jacob, veillant sur des animaux sans raison, a durant quatorze années rempli les fonctions d'un serviteur, s'il a supporté la chaleur, le froid et tant de veilles dans cet emploi d'un vil mercenaire, songez à ce que doivent faire et souffrir ceux à la foi desquels des brebis raisonnables sont confiées, pour empêcher qu'il n'en périsse aucune. »

4. *Éz.* 34, 3.17.

ζητήσω. Τούτοις συμφωνεῖ καὶ τὰ παραβολικῶς ὑπὸ τοῦ Κυρίου εἰρημένα· Δοῦλε ἄργε καὶ δκνηρέ, ἔδει σε τὸ ἀργύριόν μου καταβαλεῖν ἐπὶ τὸν τραπεζίτην, καὶ γὰρ ἔλθων μετὰ τόκου ἀπήτησα ἂν αὐτό. Διαναστῶμεν τοίνυν, παρακαλῶ, καὶ τῶν τοῦ Δεσπότης προβάτων ὑπερμαχῶσμεν. Ἐγγὺς ὁ τούτων Δεσπότης ἐπιφανεῖται | πάντως, καὶ 81v τοὺς λύκους ἀποσκεδάσει, καὶ τοὺς ποιμένας δοξάσει. Ἄγαθός γάρ Κύριος τοῖς ὑπομένουσιν αὐτὸν καὶ ψυχῆ, ἢ ζητήσει αὐτόν. Καὶ μὴ δυσχεράνωμεν τὸν ἐπαναστάνα 10 χειμῶνα· οἶδε γάρ τὸ συμφέρον ὁ τῶν ἀπάντων Δεσπότης. Διὰ τοῦτο γάρ καὶ τῷ Ἀποστόλῳ αἰτήσαντι τῶν πειρασμῶν τὴν ἀπαλλαγὴν, τὴν αἴτησιν οὐ παρέσχεν, ἀλλ' εἶπεν· Ἄρκει σοι ἡ χάρις μου, ἢ γὰρ δύναμις μου ἐν ἀσθενείᾳ τελειοῦται. Ἐνέγκωμεν τοίνυν γενναίως τὰ προσπίπτοντα 15 λυπηρά. Ἐν τοῖς πολέμοις οἱ ἀριστεύοντες δεῖκνυνται· ἐν τοῖς ἀγῶσιν οἱ ἀθληταὶ στεφανοῦνται· ἢ τῆς θαλάττης ζάλη δῆλην ποιεῖ τοῦ κυβερνήτου τὴν τέχνην· τὸ πῦρ τὸν χρυσὸν δοκιμάζει.

Μὴ μόνον δὲ ἡμῶν αὐτῶν, παρακαλῶ, φροντίσωμεν, ἀλλὰ 20 πλείονα τῶν ἄλλων ποιησώμεθα πρόνοιαν, καὶ μὴ μόνον τῶν | ὑγιαίνοντων, ἀλλὰ πολλῶ μᾶλλον τῶν ἀσθενούντων. Ἀποστολικός 82r γάρ ἐστι νόμος διαρρήδην βοῶν· Παρακαλεῖτε τοὺς ὀλιγοψύχους, ἀντέχεσθε τῶν ἀσθενῶν. Ὅρέξωμεν τοίνυν χεῖρα τοῖς κειμένοις, θεραπεύσωμεν αὐτῶν τὰ τραύματα, στήσωμεν καὶ αὐτοὺς ἐν τῇ παρατάξει κατὰ τοῦ διαβόλου· οὐδὲν αὐτὸν οὕτως ἀνιάσει, ὡς τὸ πάλιν τούτους ἰδεῖν 25 πολεμοῦντας καὶ βάλλοντας. Φιλάνθρωπός ἐστιν ὁ Δεσπότης, δέχεται τῶν πλημμελούντων τὴν μεταμέλειαν· ἀκούσωμεν αὐτοῦ λέγοντος· Ζῶ ἐγώ, λέγει Κύριος· εἰ θελήσει θε- 30 λήσω τὸν θάνατον τοῦ ἁμαρτωλοῦ, ὡς τὸ ἐπιστρέ-

3 καὶ γὰρ : καγὼ N καγὼ Z A || 24 χεῖρα codd. : χεῖρε Sirm. || 28 μεταμέλειαν NZ : ἐπιμέλειαν A

1. *Id.* 3, 17.18.

2. *Lc* 19, 23.

3. *Lam.* 3, 25.

je redemanderai son sang de ta main<sup>1</sup>. » Les paraboles du Christ, elles aussi, rendent le même son : « Serviteur indolent et paresseux, pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque ? Et à mon retour je l'aurais recouvré avec un intérêt<sup>2</sup>. » Debout donc, je t'en prie, et combattons pour les brebis du Maître. Leur Maître qui est tout proche se manifestera à coup sûr, il dispersera les loups et glorifiera les pasteurs : « Car le Seigneur est bon pour ceux qui l'attendent et pour l'âme qui le cherche<sup>3</sup>. » Ne nous fâchons pas devant la tempête qui s'est levée, car le Maître du monde sait ce qui nous convient. C'est pour ce même motif que l'Apôtre lui ayant demandé, lui aussi, d'être délivré des épreuves, il n'exauça pas sa prière, mais lui dit : « Ma grâce te suffit car c'est dans la faiblesse que ma puissance se montre tout entière<sup>4</sup>. » Supportons donc avec courage les peines qui s'abattent sur nous. C'est à la guerre que se révèlent les hommes forts, c'est dans les combats que les athlètes sont couronnés, c'est l'agitation de la mer qui manifeste l'habileté du pilote, c'est le feu qui éprouve l'or.

Et, je t'en supplie, ne prenons pas soin seulement de nous mais veillons davantage aux autres, et non seulement à ceux qui sont forts, mais aussi et bien plus à ceux qui sont faibles. Car il y a une loi de l'Apôtre qui proclame expressément : « Consolez les pusillanimes, soutenez les faibles<sup>5</sup>. » Donc, tendons notre main à ceux qui sont à terre, soignons leurs blessures, plaçons-les même, eux aussi, dans le combat à soutenir contre le démon ; rien ne lui causera autant de tourment que de les voir à nouveau combattre et frapper. Le Maître est bon, il accepte le repentir des pécheurs, écoutons ses paroles : « Moi je suis vivant, dit le Seigneur ; s'il le veut, je veux la mort du pécheur, comme je veux sa conver-

4. *II Cor.* 12, 9.

5. *I Thess.* 5, 14.

ψαι αὐτὸν καὶ ζῆν. Διὰ τοῦτο καὶ ὄρκον τῷ λόγῳ προτέθεικεν, καὶ ὁ τοῖς ἄλλοις ἀπαγορεύων τοὺς ὄρκους, δμῶμοκεν, ἵνα πείσῃ ὡς τῆς ἡμετέρας μεταμελείας καὶ σωτηρίας ἐφίεται. Τούτων αἱ θεῖαι βίβλοι μεσταί, καὶ αἱ παλαιαί, καὶ αἱ 5 καιναί. Ταῦτα καὶ | οἱ κανόνες τῶν ἁγίων Πατέρων διδάσκουσιν. 82<sup>r</sup>

Ἐγὼ δὲ αὐτὰ οὐχ ὡς ἀγνοοῦσιν ὑμῖν γέγραφα, ἀλλ' ὡς εἰδότες ἀνέμνησα· καὶ ἐμιμησάμην τοὺς ἐπὶ τῆς γῆς ἑστῶτας, καὶ τοῖς κλυδωνιζομένοις ἐπικουροῦντας, καὶ ἢ πρόβολον ἐπι- 10 δεικνύοντας, ἢ βράχος κεκρυμμένον μνηύοντας, ἢ σχοῖνον δεχομένους καὶ ἔλκοντας. Ὁ δὲ θεὸς τῆς εἰρήνης συντρίψει τὸν Σατανᾶν ὑπὸ τοὺς πόδας ὑμῶν ἐν τάχει, καὶ εὐφρανεῖ τὰς ἡμετέρας ἀκοὰς τῇ ὑμετέρῃ γαλήνῃ, εἰπὼν τῇ μαινομένῃ θαλάττῃ· Σιώπα, πεφίμωσο. Ὑμεῖς δὲ τὰς ὑπὲρ ἡμῶν 15 προσευχὰς αὐτῷ προσενέγκατε. Πλείονα γὰρ ἔχετε παρηρησίαν, ὡς τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ κινδύνους ἀναδεξάμενοι.

### 79. ΑΝΑΤΟΛΙΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Δέδωκεν ἡμῖν ὁ Δεσπότης Θεὸς μεγίστην παραψυχὴν ἐν τῷ παρόντι καιρῷ τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν καὶ τῷ κλυ- 20 δωνι τὸν λιμένα | παρέσχε κατάλληλον. Διὰ τοῦτο θαρ- 83<sup>r</sup> ροῦντες τὰ λυποῦντα διδάσκομεν τὸ ὑμέτερον μέγεθος. Πρώην μὲν οὖν ἐγνωρίσαμεν ὑμῶν τῇ μεγαλοφυίᾳ, ὡς ὑπέδειξαν ἡμῖν οἱ περὶ τὸν μεγαλοπρεπέστατον κόμητα Ῥούφον ὑπομνηστικὸν τῇ βασιλικῇ γεγραμμένον χειρὶ, παρακελυόμενον τῷ ἀνδρειο-

4 θεῖαι Sirm. : θεῖοι codd. || 12 εὐφρανεῖ A : -νοι NZ

1. *Éz.* 33, 11.

2. Cf. *ép.* 77, p. 174, n. 4.

3. Cf. *Rom.* 16, 20.

4. *Mc* 4, 39.

5. Sur Anatole, cf. t. I, p. 47-48. — Date : environ avril 448, au début de la relégation de T. dans son diocèse, de même que les *ép.* 80 et 81, ainsi qu'il ressort du contenu même de ces lettres dans lesquelles l'év. de Cyr se borne à réfuter les accusations qui ont

sion et qu'il vive <sup>1</sup> ! » C'est pourquoi il a juré avant de prononcer ces paroles et Celui qui interdit aux autres de jurer a lui-même juré afin de nous persuader qu'il désire notre repentir et notre salut. De ces enseignements les saints livres sont pleins, aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament. Et c'est eux aussi que contiennent les canons des saints Pères <sup>2</sup>.

Tout cela je ne l'écris pas comme à quelqu'un qui l'ignorerait, mais pour le rappeler à quelqu'un qui le sait déjà, et j'ai fait comme ceux qui sont sur la terre ferme et qui portent secours à ceux qui sont aux prises avec la tempête, soit en leur signalant un rocher, soit en leur indiquant un écueil caché, soit en saisissant un cable et en les remorquant. Le Dieu de la paix écrasera vite Satan sous vos pieds <sup>3</sup> et réjouira nos oreilles en nous apprenant que vous jouissez de la tranquillité, lui qui a dit à la mer en furie : « Tais-toi ! silence <sup>4</sup> ! » De votre côté, offrez à Dieu vos prières pour nous. Car vous pouvez parler plus librement en raison des dangers que vous avez courus pour lui.

### 79. AU PATRICE ANATOLE <sup>5</sup>.

Dieu, notre Maître, nous a donné dans la circonstance présente une bien grande consolation en la personne de votre Magnificence et nous a fourni le port qui convenait au milieu de la tempête. Aussi est-ce avec confiance que nous apprenons à votre Grandeur les maux qui nous affligent. Tout récemment nous avons fait savoir à votre Excellence que les gens du très magnifique comte Rufus nous avaient montré un billet écrit de la main de l'empereur, ordonnant au très vaillant

motivé l'ordre de relégation, sans chercher encore à défendre sa doctrine, comme il le fera dans l'*ép.* 82. L'*ép.* 79, n'étant pas la première lettre écrite à Anatole après sa relégation, est peut-être postérieure aux *ép.* 80 et 81.

τάτῳ στρατηγῷ, μετὰ φρονήσεώς καὶ ἐμμελείας παρασκευάσαι ἡμᾶς ἐν τῇ Κύρρῳ διάγειν, καὶ εἰς ἑτέραν μὴ ἀπιέναι πόλιν, ὡς συνόδους συνεχῶς εἰς τὴν Ἀντιόχειαν συνάγοντας, καὶ τοὺς ὀρθοδόξους ταράττοντας. Ἐπὶ δὲ τοῦ παρόντος γνωρίζω, 5 ὡς τῷ βασιλικῷ πεισθεὶς γράμματι τὴν Κύρρον κατέλαβον· καὶ ἕξ ἢ ἑπτὰ διελθουσῶν ἡμερῶν, ἀπέστειλαν πρὸς με τὸν καθωσιωμένον Εὐφρόνιον, τὸν στρατηλατιανόν, μετὰ γραμμάτων ἀπαιτοῦντές με καθομολογήσαι ἐγγράφως, ὡς ἐνεφανίσθη μοι τὸ βασιλικὸν γράμμα· ἐγὼ δὲ καὶ τοῦτο πεποίηκα, καὶ 83<sup>v</sup> 10 ὑπεσχόμην τῇ Κύρρῳ καὶ τῇ ταύτης προσεδρεύειν χώρα, καὶ τὰς ἐγγχειρισθείσας μοι ποιμαίνειν ψυχάς.

Παρακαλῶ τοίνυν τὴν ὑμέτεραν μεγαλοφυΐαν, μαθεῖν ἀκριβῶς, καὶ εἰ ἀληθῶς ταῦτα προστέτακται, καὶ διὰ ποίαν αἰτίαν. Ἐγὼ γὰρ ἄλλας μὲν ἀμαρτίας ἐμαυτῷ πολλὰς σύννοια, οὐ μὴν 15 ἢ εἰς τὴν Ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ, ἢ εἰς τὴν κοινὴν εὐταξίαν οἶδά τι πλεμμελήσας. Καὶ ταῦτα γράφω, οὐχ ὡς δυσχεραίνων τὴν ἐν Κύρρῳ διαγωγὴν· ὡς γὰρ ἐπὶ τῆς ἀληθείας, πάσης πόλεως λαμπροτάτης αἰρετωτέραν ταύτην ἠγοῦμαι, διὰ τὸ παρὰ τοῦ Θεοῦ μοι τοῦτον δεδῶσθαι τὸν κλῆρον. Τὸ δὲ ἀνάγκη 20 προσεδεῖσθαι, καὶ μὴ γνώμη, δοκεῖ πως εἶναι ἀναιρόν, καὶ πρὸς τοῦτοις πρόφασιν δίδωσι τοῖς ἀδικοῦσι θρασύνεσθαι καὶ ταῖς ἡμετέραις μὴ πείθεσθαι παραϊνέσεσιν. 84<sup>r</sup>

Ὁδὲ δὴ χάριν παρακαλῶ τὸ ὑμέτερον μέγεθος, εἰ μὲν οὐδὲν τοιοῦτο προστέτακται, δῆλόν μοι τοῦτο ποιῆσαι· εἰ δὲ ἀληθῶς

8 ἀπαιτοῦντές με : -τοῦντες με codd. || 9 πεποίηκα, καὶ sic interrupxi : πεποίηκα. Καὶ N || 19 τοῦ om. A (i. mg. add. alia manu)

1. La lettre à laquelle il est fait ici allusion est perdue. Le comte Rufus est le frère d'Apollonius, le destinataire de l'ép. 73. Le général qui a reçu mission d'exécuter l'ordre de l'empereur est Zénon (cf. ép. 82), que T. console de la mort de son frère dans l'ép. 65 et qu'il félicite en 447 d'avoir reçu les insignes consulaires (ép. 71). La lettre 80 à Eutrèque nous a conservé le texte de l'édit impérial, mais nulle part, ni dans le Codex de Théodose ou de Justinien, ni dans les actes d'aucun concile, ce texte ne nous a été rapporté avec sa date.

2. On voit qu'à cette date, bien que le clan d'Eutychès ne fût sans doute pas étranger à la sanction prise contre l'évêque de Cyr, officiellement ce n'est pas sa foi qu'on incrimine.

général<sup>1</sup> de veiller avec soin et prudence à ce que nous demeurions à Cyr et à ce que nous n'allions pas dans une autre ville, sous prétexte que nous ne cessons de réunir des synodes à Antioche et de jeter le trouble parmi les orthodoxes<sup>2</sup>. Aujourd'hui je vous fais savoir que, docile à l'écrit de l'empereur, j'ai gagné Cyr<sup>3</sup>, que, six ou sept jours après, on a dépêché vers moi, de la part du maître, le dévoué Euphronius, porteur d'une lettre, pour me demander de reconnaître par écrit que le billet de l'empereur m'avait été présenté<sup>4</sup> — ce que pour ma part je fis —, et que je promis de demeurer à Cyr et dans sa région pour y être le pasteur des âmes qui m'ont été confiées.

Je demande donc à votre Excellence d'essayer de savoir exactement à la fois si tels ont bien été les ordres donnés et quelle en a été la raison<sup>5</sup>. Car j'ai bien conscience d'avoir commis beaucoup d'autres fautes, mais je n'ai péché, que je sache, ni contre l'Église de Dieu ni contre la discipline commune. Et si j'écris cela, ce n'est certes point que je me plaigne de séjourner à Cyr : car, à dire vrai, je considère cette ville comme préférable à toute autre, fût-ce la plus illustre, pour la raison que c'est celle que Dieu m'a confiée en partage. Mais le fait d'être lié par une nécessité et sans que ma volonté y soit pour rien, voilà qui me fait l'effet d'une sorte de supplice et, de plus, donne à ceux qui sont malhonnêtes prétexte pour prendre de l'audace et ne pas obéir à nos avis.

Voilà précisément la raison pour laquelle je prie votre Grandeur, au cas où aucun ordre de cette nature n'aurait été donné, de me le faire savoir ; mais si véritable-

3. Théodoret se trouvait en effet alors à Antioche, ainsi qu'il résulte de l'ép. 80.

4. Il s'agit d'un véritable accusé de réception.

5. Cf. aussi ép. 80 : même doute sur l'authenticité de l'édit qui le frappe et sur la réalité de sa disgrâce.

τοῦ καλλινίκου βασιλέως ἐστὶ τὰ γράμματα, διδάξει αὐτοῦ  
 τὴν εὐσέβειαν, μὴ πειθεσθαι βραδίας διαβολαῖς, μηδὲ μόνοις  
 τοῖς κατηγοροῖς διδόναι τὰς ἀκοάς, ἀλλ' ἀπαιτεῖν εὐθύναις τὸν  
 κατηγορούμενον. Ἦρκει δὲ καὶ αὐτὴ τῶν πραγμάτων ἢ μαρτυ-  
 5 ρία πείσαι αὐτοῦ τὴν εὐσέβειαν, ὡς ψευδῆ τὰ καθ' ἡμῶν  
 εἰρημένα. Πότε γὰρ ἡμεῖς τὴν αὐτοῦ γαληνότητα περὶ πράγ-  
 ματος ἠνωχλήσαμεν, ἢ τοὺς μεγάλους ἄρχοντας, ἢ τοῖς ἐν-  
 ταῦθα κεκτημένοις, πολλοῖς οὖσιν καὶ λαμπροῖς, βαρεῖς ἐγε-  
 νόμεθα; Ὅτι δὲ καὶ πολλὰ τῆς ἐκκλησιαστικῆς προσόδου εἰς  
 10 τὰ δημόσια ἀνηλώσαμεν οἰκοδομήματα, στοὰς ἐγείροντες καὶ 84v  
 λουτρά, καὶ γεφύρας κατασκευάζοντες, καὶ τῶν κοινῶν τῶν  
 ἄλλων ἐπιμελούμενοι, οἶδεν ἢ ὑμετέρα μεγαλοφυΐα. Εἰ δὲ διὰ  
 τοῦτό τινες δυσχεραίνουσιν, ὅτι τῶν τῆς Φοινίκης Ἐκκλησιῶν  
 θρηνοῦμεν τὴν κατάλυσιν, πεπελοσθῶ ὑμῶν τὸ μέγεθος, ὡς οὐχ  
 15 οἶόν τε ἡμᾶς μὴ ἀλγεῖν, δρῶντας τῶν Ἰουδαίων τὸ κέρας εἰς  
 ὕψος αἰρόμενον, καὶ τοὺς Χριστιανούς ἐν ὀδυρμοῖς καὶ θρή-  
 νοις, κἄν εἰς αὐτὰς πέμψωσι τὰς τῆς οἰκουμένης ἐσχατίας.  
 Καὶ τῶν ἀποστολικῶν δὲ δογμάτων μὴ ὑπερμαχεῖν οὐ δυνά-  
 μεθα· μεμνήμεθα γὰρ τῆς ἀποστολικῆς λεγούσης φωνῆς·  
 20 Πειθαρχεῖν δεῖ Θεῷ μᾶλλον ἢ ἀνθρώποις. Καὶ τῶν  
 ἐνταῦθα δὲ λυπηρῶν τὸ τοῦ Δεσπότης Χριστοῦ δικαστήριον  
 ἡμῖν φοβερώτερον· ἐκεῖνα γὰρ πάντες παραστησόμεθα, τῶν  
 εἰρημένων καὶ πεπραγμένων εὐθύναις ὑφέξοντες. Δι' ἐκεῖνο  
 τὸ δικαστήριον φορητὰ ἡμῖν τοῦ | παρόντος βίου τὰ σκυθρωπά. 85r  
 25 Ἄρκοσθα γὰρ ψυχαγωγία τοῖς ἀδικουμένοις ἢ τῶν μελλόντων

13 τοῦτο τινες : τοῦτο τινὲς codd. || 17 ἐσχατίας A : -ἄς NZ || 22  
 παραστησόμεθα NZ : -σοίμεθα A p. corr. eadem, ut vid., manu

1. Sur les travaux d'urbanisme entrepris par l'év. de Cyr dans son diocèse, voir aussi l'ép. 139.

2. Sans doute allusion à la déposition d'Irénée qui est, en effet, le premier fait perpétré au grand jour par lequel les monophysites, appuyés par Dioscore, entendaient manifester leur intention de poursuivre les évêques et les prêtres orthodoxes et de leur enlever leurs places, sous prétexte d'hérésie. Sur Irénée, cf. ép. 3, n. 1.

3. Sur l'attitude des Juifs dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle à Antioche et en Syrie, telle qu'elle est évoquée à travers l'image

ment la lettre est du glorieux empereur, de recomman-  
 der à sa Piété de ne pas se laisser persuader facilement  
 par des calomnies ni de ne pas donner audience seule-  
 ment aux accusateurs, mais de consulter aussi l'accusé.  
 Du reste le seul témoignage des faits suffirait à persua-  
 der sa Piété qu'il n'y a que mensonges dans les accusa-  
 tions lancées contre nous. A quel moment, en effet, avons-  
 nous importuné pour quelque affaire que ce soit, sa  
 Sérénité ou ses hauts fonctionnaires, ou avons-nous été  
 à charge aux nombreux et illustres propriétaires qui  
 vivent ici ? En revanche, votre Excellence sait bien  
 que nous avons dépensé sur les revenus de notre église  
 des sommes importantes pour bâtir des édifices publics,  
 en érigeant des portiques et des bains, en construisant  
 des ponts, en pourvoyant à d'autres travaux d'intérêt  
 général<sup>1</sup>. Si, d'autre part, certains se fâchent parce  
 que nous nous lamentons sur la ruine des Églises de  
 Phénicie<sup>2</sup>, que votre Grandeur sache bien que nous ne  
 pouvons pas ne pas pleurer en voyant les Juifs dresser  
 orgueilleusement leur corne<sup>3</sup> et, par contre, les chré-  
 tiens être dans les gémissements et le deuil, iraient-ils  
 se réfugier aux extrémités mêmes de la terre. Et nous  
 ne pouvons pas ne pas combattre pour défendre la doc-  
 trine des apôtres au souvenir de cette parole de l'Apôtre :  
 « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes<sup>4</sup>. » D'ail-  
 leurs, plus que les tourments d'ici-bas, c'est le tribunal  
 du Christ notre Maître que nous avons à craindre : car  
 devant ce tribunal nous comparâtrons tous pour rendre  
 compte de nos paroles et de nos actes. C'est la pensée  
 de ce tribunal qui nous rend supportables les amertumes  
 de la vie présente, car pour les victimes de l'injustice  
 suffisante est la consolation qu'elles tirent de l'espérance

biblique de la corne, symbole de puissance ou de force agressive dans l'A. T. (cf. Ps. 75, 6 ; 89, 18 ; 92, 11 ; Deut. 33, 17), voir P. CANIVET, *Hist. entr. apol.*, p. 30.

4. Act. 5, 29.

ἐλπὶς. Ἡμῖν δὲ προστέθεικεν ὁ φιλόβρωπος Δεσπότης καὶ τὴν ὑμετέραν μεγαλοφυΐαν, πίστει καὶ φιλοθεῖα λαμπρυνόμενῃν.

## 80. ΕΥΤΡΕΧΙΩ ΥΠΑΡΧΩ.

5 Ἐθαύμασα λίαν ὅτι τὰς καθ' ἡμῶν ἐπιβουλὰς οὐ μεμήνυκεν ἡμῖν τὸ ὑμέτερον μέγεθος. Τὸ μὲν γὰρ διαλυταὶ ταύτας εἶχεν ἴσως δυσκολλῆσαι τινὰ τοῖς τὸ ψεῦδος ἐξελέγγειν οὐ δυναμένοις· τὸ δὲ γνωρίσαι τὰ τυρευόμενα οὐ δυναστείας ἔχρηζεν, ἀλλ' εὐνοικῆς διαθέσεως. Καὶ ἡμεῖς μὲν ἠλπίζαμεν, τῆς ὑμετέρας  
10 μεγαλοπρεπειᾶς εἰς τὴν βασιλίδαν κληθείσης πόλιν, καὶ τὸν ὑψηλὸν τῶν ὑπάρχων θρόνον λαχούσης διακοσμεῖν, πάσαν ἐκκλησιαστικὴν κατευνασθήσεσθαι ζάλην. Ἐπειράθημεν δὲ θορόβων, οὐδὲ ἐν ἀρχῇ τῆς διαστάσεως | ἐωράκαμεν. Ἐν 85<sup>v</sup> θρήνοις γὰρ αἱ τῆς Φοινίκης Ἐκκλησίαι· ἐν θρήνοις δὲ καὶ αἱ  
15 τῆς Παλαιστίνης, ὡς ἅπαντες ἀπαγγέλλουσι· δηλοῖ δὲ τὸ πένθος καὶ τῶν θεοφιλεστάτων ἐπισκόπων τὰ γράμματα. Στένουσι δὲ οἱ παρ' ἡμῖν ἄγιοι ἅπαντες, καὶ πᾶς εὐσεβῆς ἀποφύεται σύλλογος· καὶ παύσαν τῶν προτέρων ταραχῶν προσδοκῶντες, ἐτέρας πάλιν ἐδεξάμεθα. Καὶ γὰρ ἡμεῖς εἰς  
20 τὴν Κύρρον περιωρίσθημεν, εἴπερ ἀληθὲς τὸ δειχθὲν ἡμῖν (τὸ) ὑπομνηστικόν, ὃ φασιν ὑπ' αὐτοῦ γεγράφθαι τοῦ καλλιπικοῦ ἡμῶν βασιλέως· ἔχει δὲ οὕτως· Ἐπειδὴ ὁ δεῖνα ὁ τῆσδε τῆς πόλεως ἐπίσκοπος συνεχῶς ἀθροίζει συνόδους καὶ ταραττει τοῦτο τοὺς ὀρθοδόξους, μετὰ τῆς  
25 προσηκούσης ἐμμελείας καὶ φρονήσεως παρασκευάσον αὐτὸν ἐν τῇ Κύρρῳ διάγειν, καὶ εἰς ἐτέραν μὴ ἀπιέναι πόλιν.

20 τὸ δειχθὲν om Z A || τὸ addidi : om. codd.

1. Sur Eutrèque, cf. ép. 57, n. 1.

2. Les intrigues du clan d'Eutychès en particulier.

3. Nous ne savons rien de plus au sujet des malheurs de la Palestine dont il est ici question (et dont ne parlait pas l'ép. 79). D'après GÜNTHER (*op. cit.*, V, p. 36-37) il pourrait s'agir des menées ambitieuses de l'évêque de Jérusalem, Juvénal, qui rêvait de supplanter en Orient le patriarche d'Antioche, Domnus.

des biens à venir. Mais, à nous, le Maître, dans sa bonté, a encore donné votre Magnificence qui brille par sa foi et sa piété.

80. AU PRÉFET EUTRÈQUE<sup>1</sup>.

J'ai été fort surpris que votre Grandeur ne nous ait pas signalé les embûches dressées contre nous<sup>2</sup>. Car si les détruire comportait peut-être des difficultés pour quelqu'un qui se trouvait dans l'impossibilité de réfuter le mensonge, par contre, pour faire connaître ce qui se tramait, la puissance n'était pas nécessaire, la simple bienveillance suffisait. Pour nous, à vrai dire, nous avions espéré, puisque votre Magnificence avait été appelée dans la capitale et s'était vu désignée pour exercer la haute fonction de préfet, que toute tempête s'apaiserait dans l'Église. Cependant nous avons connu des troubles que même au début du schisme nous n'avions pas eus en spectacle. Dans le deuil, en effet, sont les Églises de Phénicie, dans le deuil celles de Palestine<sup>3</sup>, d'après ce que tout le monde rapporte et comme le manifestent les lettres mêmes des évêques chers à Dieu. Tous les saints qui vivent autour de nous gémissent et toute pieuse assemblée se lamente, et tandis que nous attendions la fin des premiers troubles, voici que nous avons eu, au contraire, à en subir d'autres. Car, pour nous, nous avons été relégué à Cyr, si vraiment authentique est le billet qu'on nous a montré et qu'on prétend avoir été rédigé de la main même de notre glorieux empereur ; il est ainsi conçu : « Puisqu'un tel, évêque de cette ville, rassemble sans cesse des synodes et trouble par là les orthodoxes, veille avec les soins et la prudence qui conviennent à ce qu'il demeure à Cyr et n'aille en aucune autre ville<sup>4</sup>. »

4. Sur cet édit, cf. p. 184, n. 1.

Ἐγὼ μὲν οὖν ἕστερξα τὴν ψῆφον καὶ τὴν ἡσυχίαν ἀσπά-  
 ζομαι. Καὶ μαρτυρεῖ μου τῇ γνώμῃ τὸ ὑμέτερον μέγεθος. 86<sup>r</sup>  
 Οἶδε γὰρ ὅπως εἰς τὴν Ἀντιόχειαν εἰσὼν ἀσυντάκτως ἐξῆλιν,  
 διὰ τοὺς ἐπισχεῖν αὐτόθι με βουλομένους. Ἡδίκησαν δὲ προ-  
 5 φανῶς οἱ τὰς ἀκοᾶς ἑκατέρας δεδωκότες τοῖς συκοφάνταις,  
 καὶ θατέραν ἡμῖν οὐ φυλάξαντες. Καὶ γὰρ τοῖς ἀνδροφόνους  
 καὶ τοῖς τὰς ἀλλοτρίας ἀποσουλῶσιν εὐνάς ἀπολογίας δέδοται  
 χῶρα, καὶ οὐ πρότερον δέχονται τῆς τιμωρίας τὴν ψῆφον,  
 ἕως ἂν ἐλεγχθῶσι παρόντες, ἢ συνομολογήσωσιν, ὡς ἀληθῆς ἢ  
 10 γραφῆ. Ἀρχιερεὺς δὲ πέντε καὶ εἴκοσι ἐπισκοπεύσας ἔτη, καὶ  
 τὸν πρὸ τούτου χρόνον ἐν ἀσκητηρίῳ βιώσας, οὐκ ἐνοχλήσας  
 ποτὲ δικαστήριον, οὐδὲ παρὰ τοῦ πάποτε γραφὴν ὑπομείνας,  
 συκοφαντίας γεγένηται παρανάλωμα, οὐδὲ τοῖς τυμβωρύχοις  
 παραπλησίως ἀξιωθεὶς δέξασθαι πεθῖν, εἰ ἀληθῆς τὰ κατη- 86<sup>v</sup>  
 15 γορήματα. Ἄλλ' οἱ μὲν ἠδίκησαν, ἐγὼ δὲ οὐκ ἠδίκημαι· ἀλλὰ  
 καὶ εἰς μειζοὺς ἀηδίας ἠτύρησμαι. Κἂν γὰρ μυριάκις δυσχε-  
 ραίνωσιν ὅτι θρηῶ τῆς Φοινίκης τὰς συμφορὰς, οὐ παύσομαι  
 τοῦτο ποιῶν ἕως ἂν ταύτας ὄρω. Μόνον γὰρ μοι φοβερόν τὸ  
 θεῖον κριτήριον. Αὐτοὺς δὲ ὄμως εὖχομαι συγγνώμης παρὰ  
 20 τοῦ Θεοῦ τῶν ὄλων τυχεῖν· τὸ δὲ ὑμέτερον μέγεθος δεῖ μὲν  
 εὐδοκιμεῖν καὶ διαπρέπειν ἐν ἅπασιν τοῖς ἀγαθοῖς, κατὰ δὲ τοῦ  
 ψεύδους παρρησιάζεσθαι καὶ τῆς ἀληθείας ὑπερμαχεῖν. Ἰστω-  
 σαν δὲ οἱ ταῦτα κατασκευάσαντες, ὡς κἂν εἰς τὰς ἐσχατίας  
 τῆς οἰκουμένης ἀπέλθω, οὐκ ἔάσει Θεὸς τὰ δυσσεβῆ δόγματα  
 25 κρατυνθῆναι, ἀλλὰ νεύσει καὶ καταλύσει τοὺς τὰ μυσσὰρὰ θρησ-  
 κεύοντας δόγματα.

7 δέδοται A : δι- N Z || 10 ἐπισκοπεύσας codd. : -πῆσας Sirm. || 12  
 παρὰ του p. corr. A : παρ' αὐτοῦ N Z || 16-17 δυσχεραίνωσιν codd. :  
 -νοῦσιν Noes.

1. Même protestation contre la procédure qui lui est appliquée  
 dans les ép. 81, 88, 89, 90, 91, 94, 113, 119, 139 et *passim*.

2. C'est donc bien en 423 que Théodoret a été nommé évêque de  
 Cyr. On sait que cette date a parfois été contestée.

Pour moi, certes, j'ai accepté l'arrêt et je recherche la  
 solitude. Votre Grandeur est témoin de mes sentiments  
 car elle sait comment, venu à Antioche, j'en suis parti  
 précipitamment à cause de ceux qui voulaient m'y rete-  
 nir. Par contre, ils ont commis une injustice manifeste  
 ceux qui ont prêté leurs deux oreilles aux calomnia-  
 teurs sans nous réserver à nous l'une d'elles. Aux homi-  
 cides, en effet, comme à ceux qui violent la couche  
 d'autrui, on donne le moyen de se défendre et la con-  
 damnation n'est pas portée contre eux tant qu'eux-  
 mêmes étant présents, ils n'ont pas été convaincus de  
 leurs fautes ou tant qu'ils n'ont pas avoué que l'accu-  
 sation est justifiée<sup>1</sup>. Et un pontife qui a été évêque  
 pendant vingt-cinq ans<sup>2</sup>, qui a passé dans un monas-  
 tère le temps qui précéda son épiscopat, qui n'a jamais  
 importuné un tribunal ni n'a jamais non plus essuyé  
 d'accusation de personne, est devenu le jouet de la  
 calomnie, sans avoir été jugé digne d'obtenir ce qu'ob-  
 tiennent ceux-là mêmes qui violent les sépulcres : qu'une  
 enquête soit faite sur le bien-fondé des accusations. Pour-  
 tant si eux ont commis une injustice, moi je n'ai subi  
 aucun tort ; bien plus, je suis même prêt à de plus grands  
 tourments. Se plaindraient-ils, en effet, dix mille fois  
 que je pleure les malheurs de la Phénicie, je ne cesserai  
 de le faire aussi longtemps que je verrai ces malheurs.  
 Car, pour ma part, je ne redoute que le tribunal de Dieu.  
 A eux cependant je souhaite d'obtenir le pardon du Dieu  
 de l'univers, et à votre Grandeur de conserver toujours  
 son renom, d'exceller en tous biens, de s'opposer franche-  
 ment au mensonge et de combattre pour la vérité. Que  
 ceux qui ont machiné tout cela sachent que, quand bien  
 même je partirais jusqu'aux extrémités de la terre,  
 Dieu ne permettra pas le progrès des doctrines impies,  
 mais manifestera sa volonté et détruira ceux qui suivent  
 les doctrines criminelles.

## 81. ΝΟΜΩ ΥΠΑΤΩ.

Ἐν βραχεῖ μὲν ἡμέρας μορίῳ τῆς ὑμετέρας | μεγαλοφυΐας 87<sup>r</sup>  
ἀπέλαυσα, βιαίας ἀνάγκης με στερησάσης τοῦ ποθουμένου.  
Ἦλπισα δὲ καὶ τὴν μικρὰν συνουσίαν ζώπυρον εὐνοίας καὶ  
5 θερμῆς ἔσεσθαι διαθέσεως· ἐψεύσθην δὲ τῆς ἐλπίδος. Δις μὲν  
γὰρ ἦδη γεγραφώς, ἀντιγράφων οὐκ ἔτυχον βασιλικῆ δὲ ψήφῳ  
τῆς Κυρρεστών χώρας τοὺς ὄρους ὑπερβαίνειν κεκώλυμαι.  
Αἰτία δὲ οὐδεμία τῇ δοκούσῃ πρόσκειται τιμωρίᾳ, ἀλλ' ὅτι  
συνόδους ἐπισκοπικὰς συναθροίζω. Καὶ οὔτε γραφῆς δεικνύ-  
10 μένης, οὔτε τοῦ διώκοντος φαινομένου, οὔτε τοῦ φεύγοντος  
ἐλεγχθέντος, ἢ ψήφου ἐξηγέθη. Καὶ στέργομεν ταύτην, τῶν  
ἀδικουμένων τὰς ἀντιδόσεις εἰδότες. Οἶδα μέντοι τὸν Φῆστον  
— Ῥωμαίων δὲ οὗτος ἦν ἡγεμὼν τὴν Ἰουδαίων εὐταξίαν  
πεπιστευμένος —, ἡτηκότων τῶν Ἰουδαίων τὴν τοῦ θεσπεσίου  
15 Παύλου σφαγὴν, ἀντικρυς εἰρηκότα· οὐκ ἔξεστιν ἡμῖν  
Ῥωμαίοις οἷσι χαλρίζεσθαι ἄνθρωπον, πρὶν ἂν ὁ 87<sup>v</sup>  
κατηγορούμενος κατὰ πρόσωπον σχοίῃ τοὺς κατηγο-  
ροὺς, τόπον τε ἀπολογίας λάβοι περὶ τοῦ ἐγκλήμα-  
τος. Καὶ ταῦτα ἔλεγεν ἄνθρωπος οὐ πεπιστευκὸς τῷ Δεσπότη  
20 Χριστῷ, ἀλλὰ τῇ πολυθέῳ πλάνῃ δουλεύων. Ἐγὼ δὲ οὔτε ἐρωτη-  
θεὶς εἴτε συνάγω συνόδους, εἴτε μὴ, καὶ ἐπὶ τίσιν συνάγω, καὶ τί  
τοῦτο λυμáίνεται ἢ τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς, ἢ τοῖς κοινοῖς, τοῖς  
τὰ μέγιστα παρανομήσασιν παραπλησίως τῶν ἄλλων εἴργομαι  
25 πόλεων· μάλλον δὲ τοῖς μὲν ἄλλοις ἅπασιν πᾶσα πόλις ἀνέφ-  
κται, οὐ μόνον τοῖς τὰ Ἀρείου καὶ Εὐνομίου φρονοῦσιν, ἀλλὰ  
καὶ Μανιχαίοις, καὶ Μαρκωνιστάς, καὶ τοῖς τὰ Βαλεντίνου

8 οὐδεμία : A : οὐδὲ μία NZ || 13 ordo ἦν οὔτος A || 23 τὰ N : om. ZA

1. Sur Nomus, cf. p. 135, n. 3.

2. Allusion au même événement dont il est question dans l'ép. 58 (sans doute la mort d'un parent de Nomus). C'est vraisemblablement en 445, tandis que Nomus a été consul, que Théodoret avait eu l'honneur de l'entretenir à Constantinople.

3. Act. 25, 16.

81. AU CONSUL NOMUS<sup>1</sup>.

Je n'ai certes joui que peu de temps de votre Magnificence, puisqu'une dure nécessité m'a séparé de celui que j'aimais<sup>2</sup>. Mais j'avais espéré que, malgré sa brièveté, ce contact serait l'étincelle d'une bienveillante et ardente affection : j'ai été déçu dans mon espérance. Car bien que je vous aie déjà écrit deux fois, je n'ai obtenu de vous aucune réponse et, par arrêt de l'empereur, il m'a été interdit de franchir les frontières du territoire de Cyr. Or aucune raison n'a été donnée de cet apparent châ-  
timent si ce n'est que je réunis des synodes d'évêques. Et sans qu'on ait produit d'acte d'accusation, sans que l'accusateur se soit manifesté ni que l'on ait convaincu l'accusé, on a porté la sentence. Pour nous, nous nous réjouissons de ce verdict, car nous savons bien quelles récompenses sont réservées aux victimes de l'injustice. Je sais cependant que Festus — le gouverneur romain à qui était confiée l'administration de la Judée — lorsque les Juifs lui demandèrent la mort du divin Paul, répondit publiquement : « Ce n'est pas la coutume des Romains de livrer un homme avant que l'accusé ait eu ses accusateurs devant lui et ait obtenu les moyens de se défendre contre la plainte<sup>3</sup>. » Et toutefois l'homme qui parlait ainsi ne croyait pas au Christ notre Maître, mais était l'esclave de l'erreur polythéiste. Eh bien ! moi, sans qu'on m'ait demandé s'il était vrai ou non que je réunissais des conciles, pour quelle raison je les réunissais, sans qu'on ait dit quel dommage cela causait aux intérêts de l'Église ou de l'État, pareil à ceux qui ont commis les plus grands délits, on m'écarte des autres villes ; ou plutôt, tandis qu'à tous les autres toutes les villes sont ouvertes, non seulement aux partisans d'Arius et d'Eunomius, mais aussi aux manichéens et aux marcionites, à ceux qui souffrent des erreurs de

καὶ Μοντανοῦ νοσοῦσι, καὶ μέντοι καὶ Ἑλλησι καὶ Ἰουδαίοις· ἐγὼ δέ, τῶν εὐαγγελικῶν ὑπεραγωνιζόμενος δογμάτων, πάσης εἴργομαι πόλεως, Ἄλλ' | ἐναντία φρονεῖν ἡμᾶς φασί τινες. 88<sup>r</sup>  
 Οὐκοῦν γενέσθω συνέδριον, παρέστωσαν τῶν θεοφιλεστάτων  
 5 ἐπισκόπων οἱ κρίνειν εἰδότες, παρέστωσαν τῶν ἐν τέλει καὶ ἀξιωματῶν οἱ τὰ θεῖα πεπαιδευμένοι· εἴπωμεν & φρονούμεν, εἰπάτωσαν οἱ κρίνοντες, ποῖον φρόνημα συμβαίνει τῇ τῶν ἀποστόλων διδασκαλίᾳ.

Ἄλλὰ γε ταῦτα γέγραφα, οὔτε τὴν μέγιστην πόλιν ἰδεῖν  
 10 ἐφιέμενος, οὔτε εἰς ἄλλην ἀπάραι γλιχόμενος. Τῷ ὄντι γὰρ μᾶλλον ἀσπάζομαι τὴν ἡσυχίαν τῶν ἐν μοναχικῷ προσχήματι τὰς Ἐκκλησίας οἰκονομεῖν βουλομένων. Ἴστω γὰρ ὑμῶν τὸ μέγεθος, ὡς οὔτε ἐπὶ τοῦ μακαριωτάτου καὶ ἐν ἁγίοις Θεοδότου, οὔτε ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης Ἰωάννου, οὔτε ἐπὶ  
 15 τοῦ ἁγιωτάτου ἐπισκόπου τοῦ κυρίου Δόμνου, ἐκὼν εἰς τὴν Ἀντιόχειαν εἰσῆειν· ἀλλὰ καὶ πεντάκις καὶ ἑξάκις καλούμενος μόλις | ὑπήκουον· καὶ ὑπήκουον τῷ ἐκκλησιαστικῷ κανόνι 88<sup>v</sup>  
 20 πεπιθόμενος, ὃς κινδυνεύειν παρακελεύεται τὸν καλούμενον εἰς σύνοδον, καὶ παραγίνεσθαι μὴ βουλόμενον. Εἰσίοιτες δὲ τί τῶν ἀπαρεσκόντων Θεῷ πεποιήκαμεν; ὅτι τὸν δεῖνα καὶ τὸν δεῖνα σιγῆς ἀξίας παρανομίας τετολημηκότας τῶν ἱερῶν ἔχωρσαμεν καταλόγων; ὅτι τοὺς ἐπαινουμένους καὶ βίῳ κοσμουμένους τῇ τῆς ἱερωσύνης χειροτονία προσάγομεν; ὅτι τοῖς

15 τοῦ<sup>2</sup> om. A

1. C'est de nestorianisme que Théodoret était accusé par les amis d'Eutychès et de Dioscore, cf. DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église*, t. III, p. 401.

2. Les moines partisans d'Eutychès, principaux responsables de sa disgrâce. A propos des moines qui se mêlent abusivement des affaires ecclésiastiques, cf. P. CANIVET, « Théodoret et le monachisme syrien avant le concile de Chalcédoine », dans *Théologie de la vie monastique*, ch. XII, Coll. *Théologie*, Paris, Aubier, 1961, p. 274-282.

3. Théodote, patriarche d'Antioche, mourut vers 429, ainsi qu'on peut le déduire des ép. 81, 83 et 113. Des relations toutes

Valentin et de Montan, et même aux païens et aux Juifs, moi, qui combats pour la doctrine de l'Évangile, on m'écarte de toute cité. Il est vrai que certains prétendent que nous avons des idées contraires à cette doctrine<sup>1</sup>. Qu'on tienne donc un concile où siégeront ceux des évêques très chers à Dieu qui savent juger, où siégeront aussi ceux des gens en charge et des bouleutes qui sont instruits des choses divines, où nous pourrions exprimer nos croyances, où les juges, eux, pourront dire quelle est la doctrine qui est conforme à l'enseignement des apôtres.

Et toutefois, si j'écris cela, ce n'est pas que j'aspire à voir la capitale ni que je désire partir pour une autre cité. Car la vérité est que j'aime la tranquillité plus que ceux qui veulent régenter les Églises tout en étant dans l'état monastique<sup>2</sup>. Que votre Grandeur sache, en effet, que ni du temps du bienheureux et saint Théodote, ni du temps de Jean d'heureuse mémoire, ni à l'époque du très saint évêque notre maître Domnus<sup>3</sup>, ce n'est de ma propre initiative que je me suis rendu à Antioche, mais que c'est après avoir été appelé cinq et six fois que j'obéissais, et avec peine, et que, si j'obéissais, c'était pour me soumettre à la règle de l'Église qui veut que l'on considère comme coupable celui qui, appelé à un synode, refuse de s'y rendre<sup>4</sup>. Et, en y allant, qu'avons-nous fait de désagréable à Dieu? Est-ce le fait d'avoir rayé des saintes tables tel ou tel qui avait osé commettre des forfaits qu'il vaut mieux taire? ou de promouvoir à l'ordre du sacerdoce des hommes qu'on loue et d'une vie éclatante? ou de porter aux peuples l'enseignement

filiales avaient uni l'év. de Cyr à son père Théodote. Les lettres XXXII et XLV de la *Coll. Patm.* (cf. t. I, p. 98 et 109) lui sont adressées. En 441-2 Domnus avait succédé à son oncle Jean comme patriarche d'Antioche.

4. 40<sup>e</sup> canon du concile de Laodicée, éd. PITRA, *Juris ecclesiastici graecorum Historia et Monumenta*, I, Rome 1864, p. 501.

λαοῖς τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν προσφέρομεν; Εἰ ταῦτα γραφῆς ἄξια καὶ τιμωρίας, καὶ τὰς μείζους ὑπὲρ τούτων ἡδίστα τιμωρίας δεχόμεθα.

Ἄλλὰ γὰρ ἀναγκάζουσί με οἱ συκοφάνται. Καὶ πρὸ αὐτῆς  
 5 τῆς συλλήψεως ὑπέσχοντό με τῷ Θεῷ προσφέρειν οἱ φύσαντες,  
 καὶ ἐκ σπαργάνων κατὰ τὰς ἐπαγγελίας ἀνέθηκαν, τροφῆς  
 τοιαύτης ἠξίωσαν. Ἐν μοναστηρίῳ τὸν πρὸ τῆς ἐπισκοπῆς |  
 διατελέσας χρόνον, ἄκων τὴν τῆς ἐπισκοπῆς ἐδεξάμην χειρο- 89<sup>†</sup>  
 τονίαν. Πέντε καὶ εἴκοσι διετέλεσα ἔτη, οὔτε κατεντευχθεὶς  
 10 ὑπὸ τινος, οὔτε αἰτιασάμενος ἕτερον. Οὐδὲ προσήδρευσέ τις  
 δικαστηρίῳ τῶν ὑπ' ἐμὲ εὐλαβεστάτων κληρικῶν ἐν τοσοῦτοις  
 ἔτεσιν. Οὐκ ὀβολόν, οὐχ ἰμάτιον παρά τινος ἐδεξάμην. Ἐνα  
 ἄρτον ἢ ὕδον οὐδεὶς τῶν ἐμῶν συνοίκων ἐδέξατο πώποτε. Πλὴν  
 τῶν βρακίων ὧν περιβέβλημαι, οὐδὲν κτήσασθαι ἠνεσχόμην.  
 15 Δημοσίας στοὰς ἐκ τῶν ἐκκλησιαστικῶν προσόδων ἀνέστησα·  
 γεφύρας δύο μεγίστας ἠκοδόμησα, λουτρῶν ἐπεμελήθην κοι-  
 νῶν· ἐκ τοῦ παραρρέοντος ποταμοῦ τὴν πόλιν (μὴ) ὑδρευο-  
 μένην εὗρών, τὸν ἀγωγὸν κατεσκεύασα, καὶ τὴν ἀνυδρον πόλιν  
 ὑδάτων ἐπλήρωσα. Καὶ ἵνα ταῦτα καταλίπω, κόμας ὀκτώ τῆς  
 20 Μαρκίωνος καὶ τὰς περίεξ κειμένας ἀσμένως πρὸς τὴν ἀλή-  
 θειαν ἐποδήγησα· ἄλλην κόμην Εὐνομιανῶν πεπιληρωμένην, 89<sup>†</sup>  
 καὶ ἄλλην Ἀρειανῶν, τῷ φωτὶ τῆς θεογνωσίας προσήγαγον,  
 καὶ διὰ τὴν θείαν χάριν οὐδὲ ἐν παρ' ἡμῶν αἰρετικῶν ὑπε-  
 λείφθη Ζιζάνιον. Καὶ ταῦτα οὐκ ἀκινδύνως πεποιήκα, ἀλλὰ τὸ

16-17 λουτρῶν κοινῶν i. mg. N manu recenti || 17 E sequentibus ante ὑδρευομένην verbum μὴ (vel οὐ) legend. esse patet || 19 τῆς Sirm. : τὴν codd. || 20 Post Μαρκίωνος verbum lacunam esse censuimus || ἀσμένως NZ : ἀσμένως A

1. Nous avons là une preuve de l'importance du rôle joué par Théodoret non seulement dans son propre diocèse, mais même ailleurs, à Antioche en particulier. Sur ses succès oratoires, cf. ép. 83, 90, 91 et *passim*.

2. Sur le caractère religieux de l'éducation que l'évêque de Cyr reçut étant jeune, l'*Hist. rel.* est pleine de précieuses indications (cf. en particulier les chap. consacrés à Pierre de Galatie, Macédonius, Zénon).

3. Cf. ép. 16, p. 62, n. 1.

de l'Évangile<sup>1</sup>? Si ce sont là des actes qui méritent accusation et châtement, c'est de grand cœur que nous acceptons des châtements même plus grands que les nôtres.

Oui, mes délateurs me forcent à parler. Avant même de m'avoir conçu, mes parents avaient promis de me consacrer à Dieu et, dès le berceau, suivant leur promesse, ils me consacrèrent à lui et me donnèrent une éducation appropriée<sup>2</sup>. Après avoir passé dans un monastère les années qui précédèrent mon élévation à l'épiscopat, c'est malgré moi que je fus élu évêque<sup>3</sup>. J'ai ainsi vécu vingt-cinq ans, sans que nul ne me citât en justice et sans accuser moi-même personne. Pas un des pieux clercs qui sont sous mes ordres ne s'est assis, pendant tant d'années, à un tribunal. De personne je n'ai reçu ni obole ni vêtement. Aucun des gens de ma maison n'a jamais reçu un seul pain ou un seul œuf. En dehors des loques dont je suis vêtu, je n'ai rien voulu acquérir. Avec mes revenus ecclésiastiques j'ai érigé des portiques pour le public; j'ai bâti deux ponts immenses, j'ai veillé à l'entretien de bains publics; alors que j'avais trouvé une ville qui ne tirait aucune eau du fleuve qui la baigne, j'ai construit l'aqueduc, et cette ville qui était sans eau s'en est trouvée abondamment pourvue<sup>4</sup>. Et, sans parler de cela, j'ai eu la joie d'amener à la vérité huit bourgs infestés par l'erreur de Marcion, ainsi que les régions avoisinantes; j'ai conduit à la lumière de la connaissance de Dieu un autre bourg qui était rempli d'eunomiens et un autre d'ariens et, grâce à Dieu, plus une seule ivraie d'hérésie n'est demeurée chez nous<sup>5</sup>. Cette œuvre je ne l'ai pas accomplie sans

4. A propos de la manière dont un évêque pouvait disposer de ses biens et sur la façon dont Théodoret évêque pratiquait la pauvreté, cf. P. CANIVET, « Théodoret et le messalianisme », dans *Revue Mabillon*, 51, 1961, p. 30-31.

5. Sur le succès de Théodoret auprès des hérétiques qu'il ramena à la foi, cf. ép. 83, 113.

αἰμά μου πολλάκις ἐκχύσας, πολλάκις καταλευσθεὶς ὑπ' αὐ-  
τῶν, καὶ εἰς αὐτὰς φθάσας τοῦ ἕδου τὰς πύλας.

Ἄλλὰ γὰρ ἄφρων ἐγενόμην καυχώμενος· τῆς δὲ ἀνάγκης, οὐ  
τῆς γνώμης τὰ εἰρημένα. Τοῦτο δὲ καὶ ὁ τρισμακάριος Παύ-  
5 λος ἠναγκάσθη δράσαι ποτε, τῶν κατηγορούντων ἐμφράττων  
τὸ στόμα. Στέγω δὲ ὅμως τὴν δοκοῦσαν ἀτιμίαν καὶ τιμὴν  
ἄκραν ὑπολαμβάνω· ἀκούω γὰρ τῆς ἀποστολικῆς βοώσης φω-  
νῆς· Πάντες οἱ θέλοντες ζῆν εὐσεβῶς ἐν Χριστῷ  
Ἰησοῦ διωχθήσονται. Τὴν δὲ ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν  
10 παρακαλῶ φροντίσαι τῶν ἐκκλησιαστικῶν πραγμάτων, καὶ τὴν  
ἐπαναστάσαν κατευνάσαι | ζάλην· τῷ ὄντι γὰρ οὐδὲ ἐν ἀρχῇ 90<sup>r</sup>  
τῆς διαστάσεως τοιαύτη τὴν Ἐκκλησίαν κατέλαβε σύγχυσις.  
Οὐδεὶς ὑμᾶς διδάσκει τῶν κινδύνων τὸ μέγεθος, τῶν ἐν Φοι-  
νίκῃ Χριστιανῶν τοὺς θρήνους, τῶν παρ' ἡμῖν ἀγιωτάτων μο-  
15 ναζόντων τοὺς ὀδυρμοὺς. Οὐδὲ χάριν καὶ πλείοσιν ἐχρησάμενη  
λόγοις, ἵνα μαθοῦσα ὑμῶν ἡ μεγαλοφυΐα τῶν Ἐκκλησιῶν τὸν  
κλύδωνα καταπαύσῃ τοῦτον καὶ τὴν ἐντεῦθεν ὀφέλειαν καρ-  
πώσῃται.

## 82. ΕΥΣΕΒΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΓΚΥΡΑΣ.

20 Ἦλπισα συχνὰς ἐν τῷ παρόντι καιρῷ δέξασθαι τῆς σῆς  
ἀγιωσύνης ἐπιστολάς. Προδηλοτάτην γὰρ ὑπομεμενηκότες  
συκοφαντίαν, παραψυχῆς ἀδελφικῆς ἐδέεμεθα. Οἱ γὰρ τὴν  
Μαρκιῶνος καὶ Βαλεντίνου καὶ Μάνητος καὶ τῶν ἄλλων

2 εἰς Α s. l. add. non eadem manu : om. N'Z || 4 τρισμακάριος  
N Z : μακάριος Α || 5 δράσαι ποτε : δράσαι ποτε codd. || 16 τὸν N Z :  
τῶν Α

1. Cf. II Cor. 11-12, 13.

2. II Tim. 3, 12.

3. Sur Eusèbe, cf. t. I, p. 34-35. — Date probable : déc. 448. L'ép. est donc postérieure aux ép. 79-81, ainsi que le prouve son contenu : au moment où elle est écrite, Alexandrie s'est dressée contre l'év. de Cyr et la calomnie circule, qui l'accuse de prêcher deux Fils :

dangers, mais en versant souvent mon sang, en étant souvent lapidé par eux et conduit jusqu'aux portes mêmes de la mort.

Sans doute j'ai été insensé de me vanter de la sorte : toutefois, si j'ai parlé, c'est contraint par la nécessité, ce n'est pas de moi-même. Cela, le bienheureux Paul, lui aussi, fut un jour obligé de le faire pour fermer la bouche des ses accusateurs<sup>1</sup>. Je supporte néanmoins ce qui semble un déshonneur et je le considère comme un très grand honneur, car j'entends la voix de l'Apôtre qui s'écrie : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus souffriront persécution<sup>2</sup>. » Je demande cependant à votre Magnificence de prendre soin des affaires de l'Église et d'apaiser la tempête qui s'est levée : car, réellement, pas même dans les débuts du schisme on n'avait vu l'Église en proie à une telle confusion. Personne ne vous informant de la gravité des dangers, ni des lamentations des chrétiens de Phénicie, ni des plaintes des très saints moines de chez nous, je me suis étendu assez longuement, afin qu'ayant eu connaissance de la tempête qui secoue les Églises, votre Magnificence l'apaise et recueille les fruits qui en résulteront.

## 82. A EUSÈBE, ÉVÊQUE D'ANCYRE<sup>3</sup>.

J'avais espéré recevoir, dans la circonstance présente, de nombreuses lettres de ta Sainteté. Victime, en effet, d'une calomnie plus qu'évidente, nous avons besoin d'une consolation fraternelle. Car ceux qui de nos jours renouvellent l'hérésie de Marcion, de Valentin, de Manès

ceci n'arriva qu'au milieu de 448. D'autre part, l'ép. pourrait être de peu postérieure à l'ép. 109, adressée elle aussi à Eusèbe, en un temps où la condamnation d'Eutychès n'était pas encore parvenue en Orient ; c'est peut-être quand T. vit qu'Eusèbe laissait cette dernière sans réponse qu'il composa l'ép. 82.

δοκίτων ἀρεσιν ἐπὶ τοῦ παρόντος ἀνανεούμενοι, δυσχεραίνοντες ὅτι τὴν ἀρεσίαν αὐτῶν ἀντικρυς στηλιτεύομεν, ἐξ-<sup>90v</sup> απατήσαι τὰς βασιλικὰς ἐπιειράθησαν ἀκοὰς, αἱρετικούς ἡμᾶς ἀποκαλοῦντες, καὶ εἰς δύο μερίζουν υἱοὺς συκοφαντοῦντες τὸν  
 5 ἕνα Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν ἐνανθρωπήσαντα Θεὸν Λόγον. Ἄλλ' οὐκ ἔπεισαν ὥσπερ ἤλπισαν λέγοντες. Οὐδὲ γὰρ ἡμῶν ὑπομνηστικὸν ἐγράφη τῷ μεγαλοπρεπεστάτῳ καὶ ἐνδοξοτάτῳ στρατηγῷ καὶ ὑπάτῳ, αἰρέσεως μὲν κατηγορίαν οὐδεμίαν ἔχον, ἄλλας δὲ τινὰς αἰτίας, καὶ ταύτας ψευδεῖς. Συνό-  
 10 δους γὰρ ἔλεγόν με συχνὰς εἰς τὴν Ἀντιόχειαν συναγείρειν, καὶ τοῦτό τινὰς λυπεῖν, καὶ διὰ τοῦτο χρῆναί με ἡσυχίαν ἄγειν, καὶ τὰς ἐγκεχειρισμένας οἰκονομεῖν Ἐκκλησίας. Τοῦτου μοι τοίνυν τοῦ ὑπομνηστικοῦ δειχθέντος, ἤρπασα τὴν ψήφον, ὡς πρόξενον ἀγαθῶν. Πρῶτον μὲν γὰρ τὴν τριπόθητον ἀπ-  
 15 ἔλαβον ἡσυχίαν. Ἔπειτα δὲ πολλὰς ἐλπίζω τῶν ὑπ' ἐμοῦ πλημμεληθέντων ἐξαλειφθῆναι κηλίδας | διὰ τὴν τυρευθεῖσαν καθ' ἡμῶν ἀδικίαν ὑπὸ τῶν τῆς ἀληθείας ἐχθρῶν. Ἔδειξε δὲ καὶ  
 20 λίαν ἔναργῶς κἄν τῷ παρόντι βίῳ τῶν ὄλων ὁ Πρύτανις, ὅσην τῶν ἀδικουμένων ποιεῖται κηδεμονίαν. Ἡμῶν γὰρ ἡσυχίαν ἀγόντων, καὶ εἴσω τῶν τῆς πατρίδος ὅρων εἰργομένων, καὶ τῶν κατὰ τὴν Ἀνατολὴν πάντων ἀνωμένων μὲν, καὶ πικρῶς ὀδυρομένων, σιγᾶν δὲ διὰ τὸ προσπεσόν δέος ἠναγκασμένων (τὰ γὰρ καθ' ἡμῶν γεγενημένα, τὸ τῆς δειλίας πᾶσιν ἐνέθηκε δέος), αὐτὸς ὁ Κύριος ἐκ τοῦ οὐρανοῦ διέκυψε, καὶ τῶν τῆν  
 25 συκοφαντίαν ὑψηλάντων τὴν συκοφαντίαν διήλεγξε, καὶ τὸ δυσσεβὲς αὐτῶν ἐγύμνωσε φρόνημα. Οἱ τοὶ καὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἐξώπλισαν καθ' ἡμῶν, καὶ τὰς πάντων ἀκοὰς περιβοησοῖσι διὰ τῶν ἀξιῶν αὐτῶν ὑπουργῶν, ὡς ἡμεῖς ἀνθ' ἐνὸς δύο κηρύττομεν υἱοῦς. Ἐγὼ δὲ τοσοῦτον ἀπέχω τοῦ μυσσαροῦ τού-

8 καὶ om. A || 8-9 οὐδεμίαν : οὐδὲ μίαν N || 11 τοῦτό τινὰς : τοῦτο τινὰς codd. || χρῆναί με : χρῆναί με A || 27 ἐξώπλισαν Sirm. : ἐξετόκησαν codd., ut vid., sine sensu

1. Zénon. Cf. p. 155, n. 2.

2. En effet, vers les mois de mai-juin 448, le patriarche d'Alexandrie envoyait des évêques à Constantinople avec la mission de perdre Théodoret aux yeux de l'empereur et d'armer contre lui de

et des autres docètes, supportant mal de nous voir flétrir ouvertement leur hérésie, ont tenté d'abuser complètement les oreilles de l'empereur, en nous donnant le nom d'hérétique et en nous accusant faussement de diviser en deux fils notre unique Seigneur Jésus-Christ, le Verbe Dieu fait homme. Mais leurs discours n'ont pas eu tout l'effet espéré. C'est pourquoi un billet a été écrit au très magnifique et très illustre général et consul<sup>1</sup>, qui ne contenait aucune accusation d'hésésie, mais d'autres griefs, mensongers eux aussi. Ils prétendaient, en effet, que je réunissais sans cesse des synodes à Antioche, que cela causait du tort à certains, que j'étais tenu, en conséquence, de rester tranquille et de gouverner les Églises qui m'ont été confiées. Ainsi donc, quand ce billet m'a été présenté, j'ai saisi la sentence comme une source de bienfaits. Car tout d'abord j'ai recouvré le repos tant souhaité. Ensuite, j'espère que de nombreuses souillures causées par mes péchés ont été effacées grâce à l'injustice tramée contre nous par les ennemis de la vérité. Mais le Conducteur de l'univers a montré de toute évidence quel soin il prenait, même en cette vie, des victimes de l'injustice : car tandis que nous vivions tranquille, confiné dans les limites de notre patrie, et que tous les Orientaux, quoique gémissant et se plaignant amèrement, étaient cependant contraints au silence à cause de la crainte qu'on leur avait inspirée — en effet les coups portés contre nous ont mis au cœur de tous la peur des lâches —, le Seigneur lui-même s'est penché du haut du ciel, a réfuté la calomnie de ceux qui ont tramé la calomnie et a mis à nu l'impiété de leur intention. Ces hommes-là sont allés jusqu'à armer Alexandrie contre nous et bourdonnent aux oreilles de tous, par le moyen de leurs agents, qui sont dignes d'eux, que nous prêchons deux Fils au lieu d'un<sup>2</sup>. Cependant

nombreux adversaires, entre autres les accusateurs d'Ibas qui séjournèrent alors dans la capitale, après avoir fui Antioche.

του φρονήματος, ὅτι καὶ τινὰς τῶν ἁγίων Πατέρων τῶν ἐν 91<sup>v</sup>  
 Νικαίᾳ συνελθυθῶτων εὐρηκῶς πρὸς τὴν Ἀρείου μανίαν ἐν  
 συντάγμασιν ἀποτεινομένους, καὶ ἀναγκαζομένους διὰ τὸν  
 πρὸς ἐκείνους ἀγῶνα πλείονι διαιρέσει κεχρησθαι, δυσχεραίνω  
 5 καὶ οὐ προσέμαι τὴν τοιαύτην διαιρέσιν· οἶδα γὰρ ὡς ἡ ἀνάγκη  
 τῆς διαιρέσεως ἀμετρίαν εἰργάζετο.

Καὶ ἵνα με μὴ τις ὑπολάβοι δεδιότα νῦν ταῦτα λέγειν, ἕξ-  
 10 εστι τῶ βουλομένῳ τοῖς παλαιοῖς μου συγγραμμάσιν ἐντυχεῖν,  
 τοῖς πρὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Ἐφέσῳ, καὶ τοῖς μετ' ἐκείνην  
 τοῖς πάλιν πρὸ δυοκαίδεκα ἔτων. Διὰ γὰρ τὴν τοῦ Θεοῦ χάριν,  
 καὶ τοὺς προφήτας ἅπαντας ἡρμηνεύσαμεν, καὶ τὸ Ψαλτή-  
 ριον, καὶ τὸν Ἀπόστολον· καὶ πρὸς τοὺς τὰ Ἀρείου φρονου-  
 ντας, καὶ πρὸς τοὺς τὰ Μακεδονίου νοσοῦντας, καὶ πρὸς τὴν  
 Ἀπολιναρίου τερθρείαν, καὶ πρὸς τὴν Μαρκίανος λύτταν |  
 15 συνεγράψαμεν πάλαι· καὶ ἐν ἑκάστῳ τῶν συγγραμμάτων, διὰ 92<sup>r</sup>  
 τὴν τοῦ Θεοῦ μου χάριν, τὸ ἐκκλησιαστικὸν φρόνημα δια-  
 λάμπει. Καὶ μυστικὴ δὲ ἡμῖν συγγέγραπται βίβλος, καὶ περὶ  
 Προνοίας ἑτέρα, καὶ πρὸς τὰς πεύσεις τῶν Μάγων ἄλλη, καὶ  
 τῶν ἁγίων οἱ βίοι καὶ πρὸς τούτοις ἕτερα πολλά, ἵνα μὴ καθ'  
 20 ἕκαστον λέγω. Ἀτηνίθμησα δὲ ταῦτα, οὐ φιλοτιμίᾳ χρώμενος,  
 ἀλλὰ πρόκλησιν προσφέρων, καὶ τοῖς κατηγοροῖς, καὶ τοῖς  
 κρῖνειν ἐθέλουσιν, ὅποια ἂν ἐθέλωσι βασανίσαι τῶν συγγραμ-  
 μάτων. Οὐ γὰρ εὐρήσουσιν ἡμᾶς, διὰ τὴν τοῦ Θεοῦ μου χάριν,

4 διαιρέσει N : διαρρέσει Z a corr. A sed s. l. διαιρέσει non eadem  
 manu || 10 τοῖς om. A || 19 οἱ βίοι codd. : ὁ βίος Sirm., quem secu-  
 tus est Noes.

1. L'évêque de Cyr vise en particulier Eustathe d'Antioche qui, des Pères de Nicée dont il nous reste quelque écrit, semble être le seul à avoir professé un dualisme excessif. Sur la christologie d'Eustathe d'Antioche, outre SALAVILLE, art. *Eustathe*, dans *DTC V* (1913), 1554-1565 et 1574-1576, voir A. GRILLMEIER, « Die theologische und sprachliche Vorbereitung der christologischen Formel von Chalkedon », dans *Chalkedon I* (1951), 124-130, et M. SPANNEUT, « La position théologique d'Eustathe d'Antioche », dans *JThSt*, Oxford, N. S. 5 (1954), 220-224. On peut voir que l'admiration de

je suis, pour ma part, si éloigné de cette infâme croyance qu'ayant trouvé que certains des saints Pères qui s'étaient réunis à Nicée et qui luttèrent dans des ouvrages contre la folie d'Arius, étaient contraints par les nécessités de la lutte contre ces gens-là d'établir une trop grande distinction dans le Christ, j'en suis attristé et n'admets pas semblable distinction : car je sais que c'est la nécessité qui a amené un excès dans la distinction<sup>1</sup>.

Et afin que nul ne s'imagine que c'est la peur qui me fait maintenant parler ainsi, quiconque le désire peut lire mes anciens ouvrages, aussi bien ceux que j'ai écrits avant le concile d'Éphèse que ceux que j'ai écrits après, depuis douze ans. Car, grâce à Dieu, nous avons commenté tous les prophètes, le psautier et l'Apôtre ; contre les tenants d'Arius, contre ceux qui souffraient de l'hérésie de Macédonius, contre les arguties d'Apollinaire et la fureur de Marcion, nous avons jadis composé des traités, et par la grâce que Dieu m'a donnée, en chacun de ces traités brille la pensée de l'Église. Nous sommes aussi l'auteur d'un livre mystique, d'un second sur la Providence, d'un autre contre les questions posées par les Mages, de la Vie des Saints et, en outre, d'une foule d'autres, pour ne pas les citer en détail<sup>2</sup>. Si j'ai ainsi énuméré mes ouvrages, ce n'est pas par amour de la gloire, mais pour inviter mes accusateurs aussi bien que ceux qui désirent me juger, à examiner n'importe laquelle de mes œuvres qu'ils voudront. Car, grâce à mon Dieu,

Théodoret pour les défenseurs de la foi n'allait pas sans discernement, cf. sur ce point M. RICHARD, « Notes sur l'évolution doctrinale de Théodoret », dans *RSPT* 25 (1936), p. 459-481.

2. Des ouvrages cités ici nous ne possédons plus que les *Commentaires sur les Prophètes, les Psaumes et les Épîtres de saint Paul*, le *De Providentia et l'Histoire Religieuse*, désignée sous le titre de *Vie des saints*. Sur la chronologie de ces œuvres, cf. M. RICHARD, « L'activité littéraire de Théodoret avant le Concile d'Éphèse », dans *RSPT* 24, (1935), p. 83-106.

ἄλλο τι φρονούντας, ἢ ἄπερ παρὰ τῆς ἀγίας Γραφῆς παρελήφαμεν.

Ταῦτα τοίνυν μαθοῦσα παρ' ἡμῶν ἡ ἀγιότης σου διδάξάτω τοὺς ἀγνοούντας, καὶ τὰς λοιδορούσας ἡμᾶς ἀχαλινώτους 5 γλώττας, καὶ τοὺς ἐξηπατημένους πειθέτω, μὴ τοιαῦτα περὶ ἡμῶν δοξάζειν, οἷα παρὰ τῶν συκοφαντούντων ξυμῶν, ἀλλὰ 92<sup>v</sup> πείθεσθαι τῷ νομοθέτῃ βοῶντι. Ἄκοήν ματαίαν οὐ παραδέξῃ, καὶ ἀναμένειν τὴν τῶν πραγμάτων ἐξέτασιν. Ἐγὼ δὲ εὐχομαι μὲν γαλήνης ἀπολαῦσαι τὰς Ἐκκλησίας, καὶ τὸν 10 μακρὸν τοῦτον καὶ χαλεπὸν διαλυθῆναι χειμῶνα. Εἰ δὲ οὐκ ἐξ τῶν ἡμετέρων ἀμαρτημάτων τὸ πλήθος, ἀλλ' ἐξεδόθημεν διὰ ταῦτα τῷ σινιάζοντι, εὐχόμεθα τῶν ὑπὲρ τῆς πίστεως κινδύων μεταλαχεῖν. Ἰν' ἐπειδὴ τὴν ἀπὸ τοῦ βίου παρρησίαν οὐκ 15 ἔχομεν, ἀπὸ γε τοῦ φυλάξει τὴν πίστιν ἀκίβδηλον, οἴκτου ἡμέρα. Ταῦτα δὲ ἡμῖν συνεύξασθαι καὶ τὴν σὴν παρακαλοῦμεν ἀγιωσύνην.

### 83. ΔΙΟΣΚΟΡῶ ΕΠΙΣΚΟΠῶ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ.

Μεγίστην φέρει τοῖς συκοφαντούμενοις παραψυχὴν τὰ τῆς 20 θείας Γραφῆς διηγήματα. Ὅταν γάρ τις ὑπὸ γλώττης ἀχαλι-

1 ἄλλο τι : ἄλλο τι codd. || 6 συκοφαντούντων NZ : συκοφαντῶν A || 18 Tit. Διοσκόρω ἐπισκόπῳ Ἀλεξανδρείας NZ : Θεοδώρητου (Θεοδώριτου B) ἐπισκόπου πόλεως Κύρου πρὸς Δίοςκορον ἀρχιεπίσκοπον Ἀλεξανδρείας BV incipit epistula sanctissimi Theodoriti episcopi Cyri ad Dioscorum Alexandrinum post primam ante secundam Ephesenam A || 19 ante μεγίστην verba τῶν εὐλαβεστάτων καὶ θεοφιλεστάτων Διοσκόρω Θεοδώρητος χαίρειν add. BV Domino meo vere deoamantissimo archiepiscopo Dioscoro Theodoritus in domino gaudere A || συκοφαντούμενοις : -τορμένοις V

1. Ex. 23, 1.

2. Cf. *Le* 22, 31 et IGNACE D'ANTIOCHE, *Ep. aux Romains* IV, 1 (SC 103, 1958, p. 130).

3. Sur Dioscore et les circonstances de l'ép. 83, voir p. 137, n. 5. Cette épître est capitale pour la connaissance des rapports qui

ils n'y découvrirent pas d'autre croyance que celle-là même que nous avons reçue de la sainte Écriture.

Ainsi instruite par nous, que ta Sainteté informe donc les ignorants et persuade les langues déchaînées qui nous outragent, comme ceux qui ont été trompés, de ne pas croire à notre sujet les mensonges qu'ils ont entendus de la bouche de mes calomniateurs, mais d'obéir au Législateur qui s'écrie : « Tu n'accueilleras pas la voix du mensonge<sup>1</sup> », et d'attendre l'examen des faits. Pour moi, je forme le vœu que les Églises jouissent de la paix et que s'apaise cette longue et dure tempête. Mais si le trop grand nombre de nos péchés ne le permet pas et qu'à cause d'eux nous ayons été livré à Celui qui nous passe au crible<sup>2</sup>, nous désirons prendre part à ces combats pour la foi afin que, puisque notre vie elle-même ne nous donne pas le droit de parler, du moins, en gardant la foi intacte, nous obtenions la miséricorde et le pardon au jour de la parousie du Maître. Telle est la prière que nous demandons à ta Sainteté de faire avec nous.

### 83. A DIOSCORE, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE<sup>3</sup>.

Immense est le réconfort qu'apportent à ceux qui sont victimes de la calomnie les récits de la sainte Écriture. En effet, lorsque, frappé par les traits mensongers

existèrent entre l'évêque de Cyr et celui d'Alexandrie. Avec les ép. 84 et 85, elle a dû être composée avant la lettre 86 à Flavien, qui est du 9 sept. 448. Elle est, en effet, certainement de 448 puisque Domnus est évêque depuis sept ans au moment où T. l'écrit ; d'autre part, quand il écrit en 449 au pape saint Léon (ép. 113), Théodoret fait allusion à cette lettre écrite l'année précédente ; enfin, écrite peu de temps après la première lettre de Dioscore à Domnus d'Antioche, à laquelle elle donne la réplique, elle semble contemporaine de la réponse de Domnus, c'est-à-dire du début de l'été, un bon moment par conséquent après la déposition d'Irénée et quelques mois avant l'ordination de son successeur Photius. — Sur le texte de cette ép., cf. *Avant-propos*, p. 14 s.

νότου ψευδηγορίας βληθείς | τὰς δξείας δέξεται τῆς ἀθυρίας 93<sup>τ</sup>  
 ἀκίδας, ἀναμιμνήσεται τῆς κατὰ τὸν ἀξιάγαστον Ἰωσήφ  
 ἱστορίας καὶ ὄρων τῆς σωφροσύνης τὸ ἄγαλμα καὶ τῆς παντο-  
 5 ναντα καὶ ὡς γάμον ἀλλότριον διορύξαντα καθευχθέντα καὶ  
 πεδηθέντα καὶ πλεῖστον ὄσον ἐν εἰρκτῇ διατρίψαντα χρόνον,  
 τῷ τούτου τοῦ διηγήματος φαρμάκῳ θεραπεύει τὴν ἀλγηδόνα.  
 Οὕτω πάλιν εὐρίσκων τὸν πραότατον Δαυὶδ ὡς τύραννον ὑπὸ  
 τοῦ Σαοὺλ ἐλαυνόμενον δις τὸν πολέμιον καὶ θηρεύσαντα καὶ  
 10 ἀλώβητον ἀπολύσαντα ἀλεξιφάρμακον πάλιν ἐντεοθεν τῆς  
 ἀθυρίας λαμβάνει. Ὅταν δὲ καὶ αὐτὸν ἴδῃ τὸν δεσπότην Χρισ-  
 τόν, τῶν αἰώνων τὸν ποιητὴν, τὸν τῶν ἀπάντων δημιουργόν,  
 τὸν ἀληθινὸν θεὸν καὶ τοῦ ἀληθινοῦ Θεοῦ υἱὸν πλάνον ὑπὸ τῶν  
 ἀλιτηρίων Ἰουδαίων ὀνομασμένον, οὐκέτι μόνον ψυχαγωγίαν, 93<sup>ν</sup>  
 15 ἀλλὰ καὶ εὐθυμίαν καρποῦται μεγίστην, ἅτε δὴ τῆς δεσποτι-  
 κῆς ἀξιούμενος κοινωνίας.

Ταῦτα δὲ γράψαι νῦν ἠναγκάσθη ἐντυχῶν τοῖς παρὰ τῆς  
 σῆς ἀγιότητος γραφεῖσι τῷ θεοφιλεστάτῳ καὶ ἀγιωτάτῳ ἀρχι-  
 επισκόπῳ τῷ κυρίῳ Δόμνῳ. Προσέκειτο γὰρ αὐτοῖς καὶ τότε ὡς  
 20 τινες τὴν μεγίστην πόλιν τὴν ὑπὸ τῆς σῆς δσιότητος ἰθυνο-  
 μένην κατειληφότες ἐγράψαντο ἡμᾶς, ὡς εἰς δύο υἱοὺς μερ-  
 ζοντας τὸν ἕνα Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, καὶ ταῦτα ἐν

2 ἀναμιμνήσεται : -κηταί B || τῆς : τε τῆς BV || 3 καὶ : τε καὶ  
 BV || ὄρων τῆς : ἀρετῆς BV || παντοδαπῆς : -πὸς V || 6 διατρί-  
 ψαντα : σχολάσαντα BV || 7 τούτου NZ : om. celt. || θεραπεύει :  
 βαστάζει BV || ἀλγηδόνα : ἀχθηδόνα BV || 8 οὕτω : ὅταν BV ante  
 πάλιν verbum δε add. Garnier || εὐρίσκων : εὐρίσκη BV || 9 δις τὸν :  
 τὸν δὲ τὸν BV || καὶ om. BV || 11 ὅταν : ἕτ' ἂν N || 12 τῶν αἰώνων  
 τὸν ποιητὴν sic codd. : τὸν ποιητὴν τῶν αἰώνων BV || 13 θεὸν om. V ||  
 πλάνον : πάλιν BV || 14 ἀλιτηρίων : ἀλλοτριῶν V || ὀνομασμένον : φάγον  
 καὶ οἰνοπότην ὀνομαζόμενον BV || 15 δὴ : δὲ V || 18 ἀγιότητος : δσιότητος  
 BV Σ || ante τῷ verba τῷ δεσπότη μου add. BV Λ Σ || 19 τῷ κυρίῳ  
 om. V || προσέκειτο : προσεκειτο Λ || 20 δσιότητος : ἀγιότητος BV Σ ||  
 21 ἐγράψαντο : ἐγραψαν V || 22 ταῦτα : τοῦτο BV

1. Cf. *Gen.* 37-45.

2. Cf. *I Rois* 18, 1 s.

d'une langue effrénée, on ressent les aiguillons de la souffrance, on se rappelle l'histoire de l'admirable Joseph<sup>1</sup> et, voyant que le modèle même de la sagesse et le maître de toutes les vertus encourut une accusation calomnieuse et, sous prétexte qu'il avait violé la femme d'autrui, fut jeté en prison et enchaîné, et si longtemps retenu captif, par le réconfort de ce récit on adoucit sa douleur ; lorsque, d'autre part, on voit que le très doux David, chassé comme un tyran par Saül<sup>2</sup>, après s'être emparé deux fois de son ennemi, le relâcha sans lui avoir fait de mal, là encore on puise un antidote à sa tristesse. Et lorsque, par ailleurs, on voit le Christ en personne, lui, le Maître, l'Auteur des siècles, l'Artisan de l'univers, le vrai Dieu, le Fils du vrai Dieu, appelé *imposteur* par les Juifs criminels<sup>3</sup>, ce n'est plus seulement une consolation mais une immense joie qu'on recueille, puisqu'on est jugé digne de partager le sort du Maître.

Je suis obligé aujourd'hui de t'écrire cela après avoir lu la lettre de ta Sainteté à mon très cher à Dieu et très saint archevêque le seigneur Domnus<sup>4</sup>. Car il y est dit, en particulier, que certaines personnes, s'étant rendues dans la grande ville que dirige ta Sainteté, nous ont accusé de diviser en deux fils notre unique Seigneur Jésus-Christ<sup>5</sup>, et de prêcher cette doctrine à Antioche,

3. *Matth.* 27, 63.

4. Dioscore paraît n'avoir jamais écrit personnellement à Théodoret, qu'il avait en particulière aversion, mais Domnus avait dû montrer à l'évêque de Cyr la lettre qui lui avait été adressée à son sujet par l'évêque d'Alexandrie.

5. Par la lecture des actes du Brigandage d'Éphèse qui nous ont gardé, en partie du moins, la correspondance de Domnus et de Dioscore, il apparaît que l'accusation relevée ici et à laquelle Théodoret se propose de répondre correspond précisément au blâme adressé par Dioscore à l'évêque de Cyr dans sa première épître à Domnus, cf. FLEMMING, « Akten der ephesinischen Synode vom 449 », dans *Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Berlin 1917, p. 134, 18 s.

Ἄντιοχεια διαλεγόμενος, ἔνθα πολλὰι μυριάδες τῶν ἀκροατῶν πληροῦσι τὸν σύλλογον. Καὶ ἐκεῖνους μὲν ἐθρήνησα ὡς προφανῆ συκοφαντίαν ὑφᾶναι τετολημηκότας, ἤλγησα δὲ — καὶ μοι σύγγνωθι, δέσποτα, ὑπ' ὀδύνης λέγειν βιαζόμεν — ὅτι μοι 5 θατέραν τῶν ἀκοῶν ἢ κατὰ θεὸν σου τελειότης οὐκ ἐφύλαξεν ἀκεραίαν, ἀλλὰ τοῖς ψευδῶς παρ' ἐκείνων | εἰρημένους ἐπίστευ- 94<sup>r</sup> σεν. Καίτοι ἐκεῖνοι μὲν τρεῖς εἰσιν ἢ τέσσαρες ἢ πέντε καὶ δέκα, ἐγὼ δὲ πολλὰς ἔχω μυριάδας ἀνθρώπων τῆ τῆς διδασκαλίας ὀρθότητι μαρτυρούσας. Ἐξ μὲν γὰρ ἔτη διετέλεσα 10 διδάσκων ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας καὶ ὁσίας μνήμης Θεοδότου τοῦ τῆς Ἄντιοχέων ἐπισκόπου, ὃς καὶ βίῳ λαμπρῷ καὶ τῆ τῶν θείων δογμάτων ἐκεκόσμητο γνώσει τρία καὶ δέκα πάλιν ἕτερα ἐπὶ τοῦ μακαρίου Ἰωάννου, ὃς τοσοῦτον ἐγάννυτο διαλεγόμενων ἡμῶν, ὡς ἄμφω τῷ χεῖρι κινεῖν καὶ διανίστασθαι πολλὰ- 15 κισ. Ὅτι δὲ παιδόθεν τοῖς λογίοις τοῖς θεοῖς ἐντεθραμμένους ἀκριβῆ λίαν εἶχεν τῶν θείων δογμάτων τὴν εἰδῆσιν, ἐμαρτύρησεν ἐν τοῖς γράμμασιν ἢ ἀγιότης ἢ σὴ. Πρὸς δὲ τούτοις ἔβδομὸν ἔστιν ἔτος τοῦ θεοφιλεστάτου ἀρχιεπισκόπου τοῦ κυρίου Δόμου καὶ μέχρι τῆς σήμερον ἡμέρας, τοσοῦτου διεληλυθότος 20 χρόνου, | οὐδεὶς οὔτε τῶν θεοφιλεστάτων ἐπισκόπων οὔτε τῶν 94<sup>v</sup> εὐλαβεστάτων κληρικῶν τοῖς παρ' ἡμῶν εἰρημένοις ἐμέμπατο πώποτε. Μεθ' ὅσης δὲ θυμηδίας καὶ οἱ φιλόχριστοι λαοὶ τῶν ἡμετέρων ἐπακούουσι λόγων, βῆδιον σου τῆ κατὰ Θεὸν τελειότητι παρὰ τῶν ἐκεῖθεν αὐτόσε παραγινόμενων, καὶ μέντοι καὶ 25 παρὰ τῶν ἐντεθεθεν ἐκεῖσε ἀφικνουμένων μαθεῖν.

Καὶ ταῦτα λέγω οὐ σεμνυόμενος, ἀλλ' ἀπολογεῖσθαι βιαζόμενος, οὔτε μὴν λαμπρότητα ἀλλὰ ὀρθότητα μόνον τοῖς ἑμαυ-

2 ὡς BVA om. codd. || 4 ὑπ' ὀδύνης codd. : ὑπὸ ὀδύνης V || 6 ἐπίστευσεν : ἐφύλαξε BV || 7 καίτοι ἐκεῖνοι codd. : καίκενοι BV || 8 ἀνθρώπων codd. A : ἀκροατῶν BV || 12 ante πάλιν verbum δε add. codd. A || 13 μακαρίου Ἰωάννου codd. A τῆς ὁσίας καὶ μακαρίας μνήμης Ἰωάννου ἐπισκόπου BV || 13-14 ἐγάννυτο διαλεγόμενων BVA : αἶνετο ὑποδιαλεγόμενων codd. || 15 παιδόθεν : ἐκ παιδόθεν BV || τοῖς λογίοις (λόγοις A) τοῖς θεοῖς codd. : τοῖς θεοῖς λογίοις (λόγοις V) BV || 17 ἢ ἀγιότης ἢ σὴ codd. : ἢ σὴ ὁσιότης BV || 18 post θεοφιλεστάτου verba καὶ ὁσιωτάτου add. BV || τοῦ κυρίου codd. : κυρίου BV om. A || 19 διεληλυθότος : παρελθόντος BV || 21 εἰρημένοις : -νης V || 23 ἐπακούουσι

où plusieurs dizaines de milliers d'auditeurs composent l'assemblée. Pour ma part, j'ai pleuré à la pensée que ces gens-là avaient osé tisser une calomnie évidente, et j'ai souffert — pardonne-moi, maître, si la douleur me force à parler — que ta sainte Perfection, au lieu de me réserver intacte l'une de ses oreilles, ait accordé foi à leurs mensonges; cependant, ils ne sont, eux, que trois ou quatre, ou quinze, tandis que, de mon côté, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'auditeurs qui peuvent témoigner de l'orthodoxie de mon enseignement. Car, six années durant, j'ai enseigné du temps de l'évêque d'Antioche, Théodote d'heureuse et sainte mémoire, qui brillait par l'éclat de sa vie et par sa science de la sainte doctrine, puis, pendant treize ans, du temps du bienheureux Jean, qui était si plein de joie, lorsque nous prêchions, qu'il applaudissait des deux mains et se dressait souvent sur son siège; que, nourri dès l'enfance dans les saintes Écritures, il ait eu la connaissance très exacte des divins mystères, ta Sainteté en a témoigné dans ses lettres. Voici, en outre, la septième année de l'épiscopat de l'archevêque très cher à Dieu, notre seigneur Domnus<sup>1</sup>. Or, jusqu'à ce jour, malgré tout le temps qui s'est écoulé, ni aucun des évêques très chers à Dieu, ni aucun des clercs très pieux ne nous a jamais reproché nos paroles. Quant à la joie avec laquelle, de son côté, le peuple chrétien écoute nos paroles, il est facile à ta divine Perfection de l'apprendre de la bouche de ceux qui nous arrivent de là-bas autant que de ceux qui vous viennent d'ici.

Et si je parle ainsi, ce n'est certes point pour me glorifier, mais par obligation de me défendre, ni pour prou-

codd : ἐπαύουσι BV || 23-24 τῆ ...τελειότητι codd. : τὴν ...τελειότητα BV || αὐτόσε παραγινόμενων codd. : ἐνταῦθα παραγινόμενων BV || 24 μέντοι καὶ om. BV || 25 ἀφικνουμένων codd. : ἀφικομένων BV || 26 καὶ om. V || 26-27 βιαζόμενος : βουλόμενος BV || 27 μόνον : μόνην codd.

1. Sur Théodote, Jean et Domnus, cf. p. 194, n. 3.

τοῦ λόγους προσμαρτυρῶν. Καὶ ὁ μέγας δὲ τῆς οἰκουμένης  
 διδάσκαλος, ὁ θεσπέσιος Παῦλος, ἔσχατον ἑαυτὸν τῶν ἁγίων  
 καὶ πρῶτον τῶν ἁμαρτωλῶν ὀνομάζων ἀεὶ, ἤναγκάσθη, τῶν  
 ψευδηγῶρων ἐμφράττων τὰ στόματα, τὸν τῶν οἰκείων πόνων  
 5 ἐνθεῖναι κατάλογον· καὶ δεικνυς ὡς τῆς ἀνάγκης ἦν, ἀλλ' οὐ  
 τῆς γνώμης ἢ τῶν παθημάτων διήγησις, ἐπήγαγεν· ἄφρων  
 ἐγενόμην καλυψόμενος· ὑμεῖς με ἤναγκάσατε. 95<sup>r</sup>

Ἐγὼ δὲ ἄθλιον ἑμαυτὸν καὶ τρισάθλιον οἶδα· πολλοῖς γὰρ  
 ὑπόκειμαι πλημμελήμασι· διὰ μόνην δὲ πίστιν ἐν τῇ τῆς θείας  
 10 ἐπιφανείας ἡμέρᾳ φειδοῦς τινος ἀπολαύσεσθαι προσδοκῶ. Τοῖς  
 γὰρ τῶν ἁγίων πατέρων ἀκολουθεῖν ἔχνεσιν καὶ προθυμοῦμαι  
 καὶ προσεύχομαι καὶ τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν, ἣν ἐν  
 κεφαλαίῳ παρέδοσαν ἡμῖν οἱ ἐν Νικαίᾳ τῆς Βιθυνίας συνελη-  
 λυθότες ἁγιώτατοι πατέρες, σπουδάζω φυλάττειν ἀκήρατον.  
 15 Καὶ ὡσπερ ἓνα πιστεύω εἶναι Θεὸν Πατέρα καὶ ἐν Πνεῦμα  
 ἅγιον ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορευόμενον, οὕτως ἓνα Κύριον Ἰησοῦν  
 Χριστόν, Υἱὸν τοῦ Θεοῦ μονογενῆ πρὸ τῶν αἰώνων ἐκ τοῦ  
 Πατρὸς γεγεννημένον, ἀπαύγασμα τῆς δόξης καὶ χαρακτηῖρα  
 20 σαρκωθέντα καὶ ἐνανθρωπήσαντα καὶ κατὰ σάρκα ἐκ Μαρίας  
 τῆς Παρθένου τεχθέντα. Οὕτω γὰρ ἡμᾶς | καὶ ὁ πάνσοφος 95<sup>v</sup>  
 ἐδίδαξε Παῦλος· Ὡν οἱ πατέρες, φησί, καὶ ἐξ ὧν ὁ  
 Χριστὸς τὸ κατὰ σάρκα, ὁ ὧν ἐπὶ πάντων Θεὸς εὐ-  
 λογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν. Καὶ πάλιν· Περὶ  
 25 τοῦ Ὑιοῦ αὐτοῦ τοῦ γενομένου ἐκ σπέρματος Δαυὶδ

1 προσμαρτυρῶν : μαρτυρῶν BV || 2 ὁ θεσπέσιος Παῦλος om. BV ||  
 5 ἐνθεῖναι : ἐκθεῖναι VΛ || 5-6 ἦν, ἀλλ' οὐ τῆς γνώμης codd. Λ : ἡ ἀλούς  
 ἦν BV Garn. || 7 καλυψόμενος : καυχόμενος V || 7 ὑμεῖς με : ὑμεῖς δὲ  
 με V || 8 ἑμαυτὸν : ἐμ' αὐτῷ V || 9 μόνην δὲ πίστιν : δὲ μόνης πίστεως  
 BV || 10 ἀπολαύσεσθαι : -σασθαι V || 11 γὰρ : μὲν γὰρ BV || 11-12 προ-  
 θυμοῦμαι καὶ προσεύχομαι : προθυμοῦμενον καὶ προσευχόμενον V Garn. ||  
 13-14 συνεληλυθότες NZ : συνελθόντες A συναχθέντες BV Garn. || 14  
 post πατέρες verba ἦν καὶ ἢ ἐν Ἐφέσῳ ἁγία σύνοδος κρατεῖν διηγόρευσεν  
 add. BVΛΣ, quae secludenda esse putavi || 16 οὕτως : οὕτως καὶ  
 BVΛ || 17 τοῦ<sup>1</sup> om. BV || ante τῶν verbum πάντων add. codd. ||  
 19 τοῦ πατρὸς om. BV || 22 ἐδίδαξε codd. ΛΣ : διδάσκει BV ||  
 24 post αἰῶνας verba τῶν αἰώνων add. codd. || 24 καὶ πάλιν om. BV

ver l'éclat de mes discours mais seulement leur ortho-  
 doxie. Le grand docteur des nations, lui aussi, le divin  
 Paul, lui qui s'appelle toujours le dernier des saints et  
 le premier des pécheurs, fut contraint, pour fermer la  
 bouche aux menteurs, de dresser le bilan de ses tra-  
 vaux, et, pour montrer que c'était par nécessité et non  
 volontairement qu'il faisait le récit de ses tribulations,  
 il ajoute : « Je viens de faire l'insensé en me glorifiant,  
 mais c'est vous qui m'y avez contraint <sup>1</sup>. »

Pour moi, certes, je connais ma misère, ma grande  
 misère, car je suis écrasé sous le poids de mille fautes,  
 mais, grâce à ma foi — et à elle seule — j'espère, au  
 jour de la manifestation du Seigneur, obtenir quelque  
 ménagement. Car marcher sur les traces des saints Pères,  
 voilà ce à quoi je mets mon zèle tout entier, voilà mon  
 souhait et je m'applique à conserver dans sa pureté l'en-  
 seignement de l'Évangile dont les très saints Pères  
 réunis à Nicée en Bithynie nous ont transmis le symbole.  
 Et de même que je crois à l'existence d'un seul Dieu  
 Père et d'un seul Esprit-Saint, qui procède du Père, je  
 crois aussi qu'il n'existe qu'un seul Seigneur Jésus-  
 Christ, Fils monogène de Dieu, engendré du Père avant  
 les siècles, splendeur de sa gloire, empreinte de la sub-  
 stance du Père, incarné et fait homme pour le salut des  
 hommes et né selon la chair de la Vierge Marie. Tel est  
 aussi l'enseignement que nous a livré le très docte Paul :  
 « ... à qui appartiennent les patriarches et de qui est issu  
 le Christ selon la chair, lequel est au-dessus de toutes les  
 choses, Dieu, béni éternellement. Amen !<sup>2</sup> » Et encore :  
 « ... qui concerne son Fils issu pour la chair de la race de  
 David, mais établi en sa puissance de Fils de Dieu pour

1. II Cor. 12, 11. Autorité souvent invoquée par Théodoret, voir  
 p. ex. ép. 81.

2. Rom. 9, 5.

κατὰ σάρκα τοῦ δρισθέντος Υἱοῦ Θεοῦ ἐν δυνάμει  
κατὰ πνεῦμα ἀγιωσύνης. Διὰ γὰρ τοι τοῦτο καὶ Θεοτόκον  
ἀποκαλοῦμεν τὴν ἁγίαν Παρθένον καὶ τοὺς τῆς προσηγορίας  
ταύτης παραιτούμενους, ἄλλοτρίους τῆς εὐσεβείας ἡγούμεθα.  
5 Ὡσαύτως δὲ καὶ τοὺς εἰς δύο πρόσωπα ἢ δύο υἱοὺς ἢ δύο  
κυρίου μερίζοντας τὸν ἕνα Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν  
κιβδήλους ὀνομάζομεν καὶ τῆς τῶν φιλοχρίστων ἀποκρίνομεν  
μοίρας. Ἦκούσαμεν γὰρ τοῦ θειοτάτου Παύλου λέγοντος· Εἰς  
Κύριος, μία πίστις, ἐν βάπτισμα. Καὶ πάλιν· Εἰς  
10 Κύριος Ἰησοῦς Χριστός, δι' οὗ τὰ πάντα. Καὶ αἰθίς·  
Ἰησοῦς Χριστός χθὲς καὶ σήμερον ὁ αὐτὸς καὶ εἰς  
τοὺς αἰῶνας. Καὶ ἐτέρωθι· Ὁ καταβάς αὐτός | ἔστιν 96<sup>r</sup>  
καὶ ὁ ἀναβάς ὑπεράνω πάντων τῶν οὐρανῶν. Καὶ μυ-  
ρίας δὲ τοιαύτας ἐτέρας ἔστιν εὐρεῖν παρ' αὐτῷ φωνὰς τὸν  
15 ἕνα Κύριον κηρυττούσας. Οὕτω καὶ ὁ θεὸς εὐαγγελιστῆς βοᾷ·  
Καὶ ὁ Λόγος σὰρξ ἐγένετο καὶ ἐσκήνωσεν ἐν ἡμῖν,  
καὶ ἐθεασάμεθα τὴν δόξαν αὐτοῦ, δόξαν ὡς μονογε-  
νοῦς παρὰ πατρός, πλήρης χάριτος καὶ ἀληθείας.  
Καὶ ὁ τοῦτου δὲ ὁμώνυμος, ὁ Βαπτιστῆς φημί, βοᾷ λέγων·  
20 Ὅπισω μου ἔρχεται ἀνὴρ ὃς ἐμπροσθέν μου γέγο-  
νεν, ὅτι πρῶτός μου ἦν. Καὶ τὸ ἐν πρόσωπον δέξας  
ἀμφότερα τέθεικεν καὶ τὰ θεῖα καὶ τὰ ἀνθρώπεια. Ἀνθρώπειον  
μὲν γὰρ καὶ τὸ ἀνὴρ καὶ τὸ ἔρχεται, θεῖον δὲ τὸ ὅτι πρῶ-  
τός μου ἦν. Ἄλλ' ὅμως οὐκ ἄλλον οἶδε τὸν ὀπίσω ἐρχόμενον  
25 καὶ ἄλλον τὸν πρὸ αὐτοῦ ὄντα, ἀλλὰ τὸν αὐτὸν οἶδεν προαιώ-

12 ἔστιν om. V || 13 πάντων τῶν οὐρανῶν codd. : τῶν οὐρανῶν πάντων V Garn. τῶν οὐρανῶν Λ || 14 ἐτέρας om. V Λ || εὐρεῖν : ἰδεῖν BV || 17-18 μονογενοῦς : -γεννοῦς V || 19 δὲ : γε codd. B || ὁ βαπτιστῆς φημί om. BV || βοᾷ codd. Λ Σ : ἐβόα BV || 22 ἀνθρώπεια ἀνθρώπειον codd. : ἀνθρώπινα ἀνθρώπινον BV Garn. || 23 τὸ<sup>1</sup> om. BV || τὸ<sup>3</sup> om. BV || 24 ἄλλον : ἄλλο V || 25 ἀλλὰ τὸν αὐτὸν οἶδεν (-δε A) προαιώνιον codd. : ἀλλ' αὐτὸν οἶδε τὸν πρὸ αἰώνων V Garn.

1. Rom. 1, 3.

2. Sans doute la position nestorienne est-elle ici nettement condamnée, mais Nestorius n'est pas nommé.

son esprit de sainteté<sup>1</sup>. » C'est pour cette raison que nous appelons aussi *mère de Dieu* la Vierge sainte et que nous considérons comme étant en désaccord avec la foi ceux qui lui refusent ce titre. De la même manière aussi ceux qui divisent en deux personnes, ou en deux fils, ou en deux seigneurs, notre unique Seigneur Jésus-Christ, nous les appelons falsificateurs et nous les retranchons de la communauté chrétienne<sup>2</sup>. Car nous avons entendu la parole du très divin Paul : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême<sup>3</sup>. » Et encore : « Un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses<sup>4</sup>. » Et d'autre part : « Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui ; il le sera éternellement<sup>5</sup>. » Et ailleurs : « Celui qui est descendu est celui-là même qui est monté au-dessus de tous les cieux<sup>6</sup>. » Mille autres textes semblables peuvent être découverts chez saint Paul, qui proclament qu'il n'existe qu'un seul Seigneur. De même aussi le divin évangéliste s'écrie : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ; et nous avons contemplé sa gloire, gloire comme celle qu'un fils unique a de son Père, plein de grâce et de vérité<sup>7</sup>. » Et l'homonyme du précédent, je veux dire le Baptiste, s'écrie lui aussi : « Un homme vient après moi, qui est passé devant moi, parce qu'il existait avant moi<sup>8</sup>. » Et après avoir montré l'unité de la personne, il affirma les deux natures, divine et humaine : l'humaine par les mots *homme* et *il vient*, la divine en disant *parce qu'il existait avant moi*. Et cependant il sait que celui qui vient après lui n'est pas autre que celui qui était avant lui, mais il sait que le

3. *Éphés.* 4, 5.

4. *I Cor.* 8, 6.

5. *Héb.* 13, 8.

6. *Éphés.* 4, 10.

7. *Jn* 1, 14.

8. *Id.* 1, 30.

νιον μὲν ὡς θεόν, ἄνθρωπον δὲ μετ' αὐτὸν ἐκ τῆς Παρθένου  
τεχθέντα. Οὕτω καὶ ὁ τρισμακάριος Θωμᾶς τῆ τοῦ Κυρίου 96<sup>v</sup>  
σαρκὶ τὴν χεῖρα προσενεγκὼν Κύριον ὠνόμασε καὶ Θεόν, διὰ  
τῆς ὀρωμένης φύσεως καταμαθὼν τὴν ἀόρατον. Οὕτω καὶ  
5 ἡμεῖς τῆς μὲν αὐτοῦ σαρκὸς καὶ τῆς θεότητος τὴν διαφορὰν  
ἐπιστάμεθα, ἕνα δὲ ἴσμεν Υἱὸν τὸν ἐνανθρωπήσαντα Θεὸν  
Λόγον.

Ταῦτα γὰρ καὶ παρὰ τῆς θείας Γραφῆς ἐδιδάχθημεν καὶ παρὰ  
τῶν ταύτην ἡρμηνευκῶν Πατέρων, Ἄλεξάνδρου καὶ Ἀθανά-  
10 σίου τῶν μεγαλοφώνων κηρύκων τῆς ἀληθείας, οἱ τὸν ἀποστο-  
λικὸν ὑμῶν διεκόσμησαν θρόνον, καὶ Βασιλείου καὶ Γρηγο-  
ρίου καὶ τῶν ἄλλων τῆς οἰκουμένης φωστήρων· ὅτι δὲ καὶ τοῖς  
τῶν μακαρίων Θεοφίλου καὶ Κυρίλλου συγγράμμασιν κεχρημένοι  
τοὺς ἀντιλέγειν τολμῶντας καὶ διὰ τούτων ἐπιστομίζομεν,  
15 αὐτὰ μαρτυρεῖ τὰ γράμματα. Τοὺς γὰρ τῆς δεσποτικῆς  
σαρκὸς | καὶ τῆς θεότητος τὴν διαφορὰν ἀρνούμενους καὶ 97<sup>r</sup>

3 Post Θεόν verba eipōn ὁ π̄σ μου καὶ ὁ θ̄σ μου add. BV || 4 τὴν  
codd. : τὸν V || 5 τῆς<sup>2</sup> om. codd. || 8 γὰρ om. BV || θείας codd.  
ΛΣ : ἀγίας BV || 9 ante πατέρων verbum ἀγίων add. BV || 11  
διεκόσμησαν codd. : κατ- BV || 12 ὅτι δὲ codd. Σ : ὅτι Λ om. BV ||  
13 μακαρίων codd. : μακαριωτάτων BVA || συγγράμμασιν codd. ΛΣ :  
γράμμασι BV || 14 καὶ (om. Λ) .. ἐπιστομίζομεν codd. ΛΣ :  
ἐπιστομίζομεν καὶ διὰ τούτων ὡς BV || 15 γράμματα codd. : πράγματα  
BVAΣ

1. Cf. Jn 20, 28.

2. L'épître 83, véritable écrit doctrinal, résume nettement la pensée de Théodoret sur l'incarnation et sur l'union sans confusion des deux natures dans l'unique personne du Christ. Sur les rapports entre les positions nestoriennes et eutychiennes, cf. *DTC* V, 1582-1609, XI, 76-157, mais surtout P.-Th. CAMELOT, « De Nestorius à Eutychès ; l'opposition de deux christologies », dans *Chalkedon*, I, 213-242, et du même, sur la théologie de Théodoret, *Éphèse et Chalcedoine*, 1961, p. 86-88.

3. C'est en 328 qu'Athanase succéda à l'évêque Alexandre d'Alexandrie, dont il avait été d'abord le diacre et le secrétaire au concile de Nicée, en 325. A cette date il avait déjà glorieusement discuté avec les Ariens. On sait que son épiscopat fut presque

même existe éternellement comme Dieu et, comme homme, est né, après lui, de la Vierge. C'est encore ainsi que le bienheureux Thomas, ayant appliqué sa main contre la chair du Seigneur, l'appela *Seigneur* et *Dieu* <sup>1</sup>, voyant à travers la nature visible le Dieu invisible. De même, nous aussi, nous savons distinguer la chair et la divinité, mais nous savons qu'il n'existe qu'un seul Fils, le Dieu Verbe fait homme <sup>2</sup>.

Voilà l'enseignement que nous avons reçu de la sainte Écriture et des Pères saints qui l'ont interprétée, Alexandre et Athanase <sup>3</sup>, ces sublimes hérauts de la vérité, qui ont illustré votre siège apostolique, et aussi Basile et Grégoire <sup>4</sup> et les autres lumières de la terre. Que, d'autre part, à l'aide des écrits des bienheureux Théophile et Cyrille, nous fermons la bouche à ceux qui osent attaquer cet enseignement, mes ouvrages eux-mêmes l'attestent <sup>5</sup>. Ceux, en effet, qui refusent de distinguer la chair du Seigneur de sa divinité, et disent tantôt que

entièrement occupé par la lutte qu'il eut à soutenir contre ces hérétiques. La compétence en même temps que l'ardeur avec lesquelles il sut défendre la vérité font de lui le grand défenseur de la foi de Nicée.

4. Après Alexandre et Athanase, qui appartiennent à l'Église d'Égypte, Théodoret cite les deux noms les plus illustres de l'Église cappadocienne : celui de Basile le Grand (330-379) et celui de Grégoire qui peut, selon nous, désigner théoriquement aussi bien Grégoire de Nazianze que Grégoire de Nysse, mais plus vraisemblablement ce dernier. Le premier atteste nettement dans ses ouvrages l'unité de la personne dans le Christ, le second enseigne l'échange réciproque des attributs des deux natures dans le Christ, qui subsistent sans mélange (communication des idiomes).

5. Théodoret fait ici allusion à l'*Eranistes*, où est invoquée l'autorité du bienheureux Théophile, évêque d'Alexandrie (385-412), dont l'important héritage littéraire s'est presque entièrement perdu, et de saint Cyrille, précurseur immédiat de Dioscore, qui mourut en 444. Cyrille appelle l'union des deux natures dans le Christ ἕνωσις φυσική ou encore ἕνωσις καθ' ὑπόστασιν ou κατὰ φύσιν. De l'ἕνωσις φυσική résulte sans plus, pour Cyrille, l'application de la communication des idiomes.

ποτέ μὲν τὴν θείαν φύσιν εἰς σάρκα τετράφθαι λέγοντας, ποτέ δὲ τὴν σάρκα εἰς θεότητος μεταβεβήσθαι φύσιν, τοῖς τῶν θαυμασίων τούτων ἀνδρῶν φαρμάκοις θεραπεύειν σπουδάζομεν. Σαφῶς γὰρ καὶ τῶν δύο φύσεων ἡμᾶς τὴν διαφορὰν 5 ἐκπαιδεύουσι καὶ τὸ ἀτρεπτον τῆς θείας κηρύττουσι φύσεως καὶ τὴν δεσποτικὴν σάρκα θείαν μὲν ἀποκαλοῦσιν, ὡς τοῦ Θεοῦ Λόγου σάρκα γεγεννημένην· τὸ δὲ εἰς θεότητος αὐτὴν μεταβεβήσθαι φύσιν, ὡς ἀσεβὲς ἀποκηρύττουσιν.

Ἔτι δὲ καὶ ὁ τῆς μακαρίας καὶ δόσις μνήμης Κύριλλος 10 πολλάκις ἡμῖν ἐπέστειλεν, οἶμαι καὶ τὴν σὴν εἰδέναι σαφῶς ἀγιότητα. Καὶ ἡνίκα δὲ τὰ κατὰ Ἰουλιανοῦ συγγράμματα εἰς τὴν Ἀντιόχειαν πέπομφεν, ὡσαύτως δὲ καὶ τὰ εἰς τὸν ἀποπομπαιὸν γραφέντα, τὸν μακάριον ἤτησεν Ἰωάννην | τὸν τῆς 97<sup>v</sup> Ἀντιοχείας ἐπίσκοπον ἐπιδειξαι αὐτὰ τοῖς κατὰ τὴν Ἐφάν 15 διαπρέπουσι διδασκάλοις, καὶ δὴ τοῖς γράμμασιν εἶξας ὁ μακάριος Ἰωάννης πέπομφεν ἡμῖν τὰς βιβλους καὶ ἀναγνόντες ἐθαυμάσαμεν καὶ ἐπεστείλαμεν τῷ τῆς μακαρίας μνήμης Κυρίλλῳ. Καὶ ἀντέγραψε πάλιν ἡμῖν καὶ ἀκριβείαν ἡμῖν καὶ διάθεσιν μαρτυρῶν καὶ σώζεται παρ' ἡμῖν ταῦτα τὰ γράμματα.

1 τέτραφθαι V : τετρέφθαι codd. ἐστράφθαι Garn. || 2 μεταβληθεῖσαν B V Garn. || 3 θαυμασίων τούτων codd. Λ : θαυμασιωτάτων BV || 4 ἡμᾶς τὴν διαφορὰν codd. : τὴν διαφορὰν ἡμᾶς V || 7 Λόγου om. V Λ || 8 ἀποκηρύττουσιν B V Λ : ἀπεκήρυξαν codd. || 9 καὶ δόσις B V Λ Σ : om. codd. || 10 εἰδέναι σαφῶς codd. : σαφῶς εἰδέναι BV || 11 ἀγιότητα codd. Σ : τελειότητα BV beatitudinem (i. e. δσιότητα) Λ || 12 πέπομφεν codd. : ἐπέπομφεν BV || 14 Ἀντιοχείας codd. : ἀντιοχείων B V Λ || αὐτὰ codd. : ταῦτα B V || 17 ἐπεστείλαμεν codd. : ἀπεσο- V || 18 ἀντέγραψε (-ψεν N Z Λ) : ἔγραψε B V || 19 παρ' ἡμῖν ταῦτα τὰ γράμματα codd. : ταῦτα τὰ γράμματα παρ' ἡμῖν B V

1. Les monophysites, qui poussent si loin l'idée de l'union des deux natures qu'ils ne les distinguent plus.

2. La démonstration de l'immutabilité de la nature divine fournit la matière du 1<sup>er</sup> dialogue de l'*Eranistes*.

3. Aucune lettre de Cyrille à Théodoret ne nous est parvenue.

4. L'ouvrage de Cyrille contre Julien, *Pour la sainte religion des chrétiens contre les livres de l'impie Julien*, dédié à l'empereur Théo-

c'est la nature divine qui est devenue chair, tantôt la chair qui s'est transformée en nature divine<sup>1</sup>, nous nous appliquons à les guérir par les remèdes que nous offrent ces hommes admirables. Car ils nous enseignent clairement la distinction des deux natures, proclament l'immutabilité de la nature divine<sup>2</sup> et appellent divine la chair du Seigneur en tant qu'elle est devenue chair du Verbe Dieu, mais, qu'elle ait été changée en la nature divine, c'est une opinion qu'ils rejettent comme impie.

Ta sainteté elle-même sait, je pense, fort bien que Cyrille, d'heureuse et sainte mémoire, nous a, lui aussi, écrit plusieurs fois<sup>3</sup>. Et lorsqu'il envoya à Antioche son traité contre Julien, et de même ses écrits sur l'émissaire<sup>4</sup>, il demanda au bienheureux Jean, évêque d'Antioche, de les montrer aux maîtres illustres de l'Orient et, docile à ces lettres, le bienheureux Jean nous envoya les livres que nous avons lus et admirés, et nous avons écrit à Cyrille d'heureuse mémoire, qui nous répondit à son tour en rendant témoignage à notre exactitude et à nos sentiments : nous avons conservé par devers nous cette lettre<sup>5</sup>.

dose entre 433 et 441 et conservé seulement en partie (PG 76, 503-1064), se proposait de réfuter les livres de l'empereur *Contre les Galiléens*, écrits en 363. L'ouvrage sur l'*Émissaire* dont il est question est l'épître de Cyrille (PG 77, 201-221) à Acace de Scythopolis, en réalité petit traité exégétique sur le bouc émissaire, souvent désigné dans les florilèges anciens sous le titre *Περὶ τοῦ ἀποπομπαιού*.

5. Voilà un fait, attesté par Théodoret, qui semble bien prouver que les relations étaient cordiales, pendant les dernières années de Jean d'Antioche, entre Alexandrie, Antioche et Cyr : cf. M. RICHARD, « Théodoret, Jean d'Antioche et les moines d'Orient », dans *MSR* 3, 1946, p. 154 (voir en sens contraire P. PRETERS, « Saint Syméon Stylite et ses premiers biographes », dans *AB* 61, 1943, p. 29-71). Ceci montre en particulier que l'évêque d'Alexandrie ne tint point rigueur à l'évêque de Cyr des coups qu'il lui avait portés au moment de sa réponse aux attaques de Cyrille contre la mémoire de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste, en 433 ; sur ce sujet voir M. RICHARD, « Proclus de Constantinople et le Théopaschisme », dans *RHE* 38 (1942), p. 303-331.

“Οτι δὲ καὶ τοῖς περὶ Νεστορίου ὑπαγορευθεῖσι τόμοις ὑπὸ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης Ἰωάννου δις ὑπεγράψαμεν, μαρτυροῦσιν ἡμῶν αἱ χεῖρες. Ἄλλ’ οὗτοι ταῦτα περὶ ἡμῶν θρυλοῦσι, τὴν οἰκείαν νόσον τῇ καθ’ ἡμῶν συκοφαντίᾳ συσκιάζειν πει-  
5 ρώμενοι.

Ἀποστραφήτω τὸ λυγρὸν ἢ δσιότης σου τοὺς λαλοῦντας τὸ ψευ-  
δος καὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς φροντιστάτω γαλήνης καὶ τοὺς  
διαφθεῖρειν τολμῶντας τῆς ἀληθείας τὰ δόγματα ἢ τοῖς ἀλε-  
ξικάκοις θεραπεύτω φαρμάκοις ἢ τὴν θεραπείαν μὴ δεχομέ-  
10 νους ὡς ἀνηκέστως διακειμένους τῶν ποιμνίων ἐξελασάτω,  
ἵνα μὴ τῆς ἐκείνων λώθῃς μεταλάχῃ τὰ πρόβατα· ἡμᾶς δὲ τῆς  
συνήθους ἀξιούτω | προσρήσεως. “Οτι γὰρ ἃ φρονοῦμεν 98<sup>r</sup>  
γεγράφαμεν, μαρτυρεῖ καὶ τὰ παρ’ ἡμῶν συγγραφέντα εἰς τε  
τὰς θείας Γραφὰς καὶ κατὰ τῶν τὰ Ἀρείου καὶ Εὐνομίου  
15 φρονούντων.

Πρὸς δὲ τούτοις καὶ σύντομον ἀκροτελεύτιον τίθημι· Εἰ τις  
οὐ λέγει τὴν ἁγίαν Παρθένον Θεοτόκον ἢ ψιλὸν ἄνθρωπον  
ἀποκαλεῖ τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἢ εἰς δύο υἱοὺς  
μερίζει τὸν ἕνα Μονογενῆ καὶ πρωτότοκον πάσης κτίσεως,  
20 ἐκπέσει τῆς εἰς Χριστὸν ἐλπίδος καὶ ἔρει πᾶς ὁ λαός· Γένοιτο,  
γένειτο.

Τούτων δὲ παρ’ ἡμῶν οὕτως εἰρημένων τὰς ἱεράς σου εὐχὰς  
παρασχεῖν μοι, δέσποτα, καταξίωσον καὶ ἀντιγράφοις εὐφρα-  
ναί, δηλοῦσιν ὡς ἀπεστράφη σου ἡ ἀγιωσύνη τοὺς συκοφάν-  
25 τας.

Πάσαν τὴν σὺν τῇ σῇ θεοσεβείᾳ ἐν Χριστῷ ἀδελφότητα  
ἐγὼ τε καὶ οἱ σὺν ἐμοὶ προσαγορεύομεν.

1-5 ὅτι...πειρώμενοι BV : om. codd. || 2 Ἰωάννου om. Σ || δις om. Α || 3 θρυλοῦσι : θρυλοῦσαι BV || 6 ἀποστραφήτω codd. : ἀπογραφῆτω V || ἢ δσιότης σου codd. : ἢ σὴ δσιότης BV || τοὺς codd. Α : αὐτοὺς BV || 8 τολμῶντας codd. Α : ἐπιχειροῦντας BV || 9 θεραπεύτω codd. Α : ἐκείνων θεραπεύσαι BV || 11 μεταλάχῃ (-χῃ N) codd. : μεταλάβῃ BV || 13 γεγράφαμεν codd. Α Σ : γράφομεν BV || τε om. V || 14 τὰ Β Σ om. codd. τοῦ V || 17 οὐ λέγει codd. Σ οὐχ ὁμολογεῖ BV Α || 18 ἀποκαλεῖ BV : καλεῖ codd. || υἱοὺς om. Α Σ || 19 πάσης : πάσης τῆς BV || 20 ἔρει codd. : εἰπάτω BV || 22-27 τούτων...προσαγορεύομεν om. codd. || 26 σὺν τῇ om. V

Que par deux fois nous avons souscrit aux *tomes* sur Nestorius publiés par Jean d'heureuse mémoire<sup>1</sup>, nos mains elles-mêmes en témoignent. Mais si ces gens-là répandent de tels bruits sur notre compte, c'est pour essayer par leurs calomnies de faire l'obscurité sur le mal dont eux-mêmes souffrent.

Que ta Sainteté écarte donc ceux qui profèrent le mensonge, qu'elle ait le souci de la tranquillité des Églises ; quant à ceux qui entreprennent d'altérer les croyances orthodoxes, ou bien qu'elle leur applique les remèdes salutaires, ou bien, s'ils repoussent ces soins, qu'elle les rejette du troupeau comme incurables, afin que les brebis ne soient pas contaminées par eux, et qu'elle nous accorde, à nous, les égards habituels. Que ce que nous avons écrit ici correspond bien à ce que nous pensons, c'est ce qu'attestent aussi bien les livres que nous avons composés sur la sainte Écriture que ceux que nous avons écrits contre les sectateurs d'Arius et d'Eunomius.

À cela j'ajoute en résumé, pour terminer, que si quelqu'un dit que la Vierge sainte n'est pas *mère de Dieu*, ou appelle simplement homme Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou divise en deux fils l'unique Monogène et premier-né de toutes les créatures, il doit être déchu de l'espérance du Christ, et que le peuple entier s'écrie : amen ! amen !

Cela dit de mon côté, daigne, toi, ô maître, m'accorder tes saintes prières et, à ton tour, me réjouir par une réponse qui montre que ta Sainteté a écarté les calomnieux.

Ceux qui m'entourent et moi-même saluons tous les frères qui sont unis à ta Piété dans le Christ.

1. Sur l'identification de ces deux écrits, cf. M. RICHARD, « Théodoret, Jean d'Antioche et les moines d'Orient », dans *MSR* 3 (1946), p. 147-156. L'un des deux *tomes* dont il est ici question serait la synodale adressée par Jean d'Antioche à Proclus de Constantinople au terme de la mission d'Aristolaüs (*Syn.* 287 (197)), l'autre, qui ne nous est point parvenu, était sans doute destiné à l'empereur.

## 84. ΤΟΙΣ ΕΝ ΚΙΛΙΚΙΑ ΕΠΙΣΚΟΠΟΙΣ.

Τὰς καθ' ἡμῶν γεγενημένας συκοφαντίας μεμάθηκεν πάντως ἡ ὑμετέρα φιλοθεΐα. Οἱ γὰρ τάναντία τῇ ἀληθείᾳ φρονούντες εἰς δύο μερίζειν ἡμᾶς υἱοὺς φασι τὸν ἕνα Κύριον  
 5 ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν μονογενῆ τοῦ Θεοῦ Υἱόν. Λέγουσι δέ τινες τῆς συκοφαντίας αὐτοὺς λαμβάνειν τὰς ἀφορμὰς ἐκ τινῶν εὐαριθμητῶν παρ' ὑμῖν ταῦτα φρονούντων, καὶ εἰς δύο 98<sup>v</sup> πρόσωπα διαιρούντων τὸν ἐνανθρωπήσαντα Θεὸν Λόγον. Οὕτως δει τῆς ἀποστολικῆς ἐπακοῦσαι φωνῆς διαρρήδην βοώσης.  
 10 Εἰς Κύριος Ἰησοῦς Χριστός, δι' οὗ τὰ πάντα. Καὶ πάλιν· Εἰς Κύριος, μία πίστις, ἓν βάπτισμα. Ἔδει δὲ αὐτοὺς καὶ ταῖς Δεσποτικαῖς ἀκολουθῆσαι διδασκαλίαις. Καὶ γὰρ αὐτὸς ὁ Κύριος οὕτω φησὶν· Οὐδεὶς ἀναβέβηκεν εἰς τὸν οὐρανόν, εἰ μὴ ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβάς, ὁ  
 15 Υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου, ὁ ὢν ἐν τῷ οὐρανῷ. Καὶ πάλιν· Ἐὰν οὖν ἴδητε τὸν Υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἀναβαίνοντα ὅπου ἦν τὸ πρότερον. Καὶ ἡ παράδοσις δὲ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος ἕνα Υἱὸν ἡμᾶς εἶναι διδάσκει, ὡς ἕνα Πατέρα, καὶ ἓν ἅγιον Πνεῦμα.  
 20 Καταξιώσάτω τοίνυν ἡ ὑμετέρα φιλοθεΐα, εἴπερ ἄρα τινὲς ὄλωσεν εἰσὶν — ἐγὼ γὰρ οὐ πείθομαι —, τοῖς ἀποστολικοῖς δόγμασιν ἀπειθοῦντες, καὶ ἐπιστομίσαι αὐτοὺς, καὶ ἐκκλησιαστικῶς σωφρονίσαι, καὶ διδάξαι τοῖς τῶν ἁγίων Πατέρων ἀκολουθεῖν 99<sup>r</sup> ἔχουσι, καὶ τὴν ἐν Νικαίᾳ τῆς Βιθυνίας ἐκτεθεῖσαν πίστιν

2-3 πάντως om. A sed i. mg. add. manu posteriore || 4 ordo υἱοὺς μερίζειν ἡμᾶς A || 7 ὑμῖν codd. : ἡμῖν Sirm. || 16 οὖν codd. : secl. Sirm. || 24 ἐκτεθεῖσαν NZ : om. A

1. Sur les destinataires de cette épître, cf. t. I, p. 27 et 37. — Date probable : avril-mai 448, puisqu'il y est question d'une enquête à faire dans la province de Cilicie sur la foi qu'on y professe et qu'on procéda sans doute à cette enquête avant même l'échange de correspondance entre Alexandrie et Antioche (voir à l'appui de cette thèse les arguments fournis par GÜNTHER, *op. cit.*, VI, p. 42-43). Sur la composition du corps épiscopal des deux Cilicies à cette

84. AUX ÉVÊQUES DE CILICIE<sup>1</sup>.

Les calomnies dont nous avons été l'objet sont bien connues de votre Piété. Ceux, en effet, qui disent le contraire de la vérité prétendent que nous divisons en deux Fils notre unique Seigneur Jésus-Christ, le Fils Monogène de Dieu. Or certains disent que ceux-ci trouvent un fondement à leur calomnie dans l'opinion de quelques gens peu nombreux de chez vous qui divisent en deux personnes le Verbe Dieu fait homme. Ceux-là, il faut qu'ils entendent la voix de l'Apôtre qui proclame expressément : « Un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses<sup>2</sup>. » Et encore : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême<sup>3</sup>. » Il faudrait qu'ils suivent aussi les enseignements du Maître. Car le Seigneur lui-même déclare : « Personne n'est monté au ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel<sup>4</sup>. » Et encore : « Et si vous voyez le Fils de l'homme remonter là où il était auparavant<sup>5</sup>. » La formule traditionnelle du saint baptême, elle aussi, nous enseigne qu'il n'y a qu'un seul Fils, comme il n'y a qu'un seul Père et un seul Esprit-Saint.

Que votre Piété daigne donc, s'il y a vraiment des gens — car, pour ma part, je n'en suis pas convaincu — qui ne se soumettent pas aux croyances des apôtres, leur fermer la bouche, les redresser selon les lois de l'Église, leur apprendre à marcher sur les traces des saints Pères et à garder intacte la foi exposée par les saints et bienheureux Pères à Nicée en Bithynie, puisqu'elle livre

époque voir : (Cilicie I) ACO II, 1, 2, p. 142 (338) n° 22 ; *ibid.*, p. 144 (340) n° 102-106 ; FLEMMING, *Akten*, p. 8, 2 ; — (Cilicie II) FLEMMING, *op. cit.*, p. 6, 27 ; ACO II, 1, 1, p. 72 (208) n° 93.

2. *I Cor.* 8, 6.
3. *Éphés.* 4, 5.
4. *Jn* 3, 13.
5. *Id.* 6, 62.

ὕπὸ τῶν ἀγίων καὶ μακαρίων Πατέρων ἀκήρατον φυλάττειν, ἅτε δὴ τὴν εὐαγγελικὴν καὶ ἀποστολικὴν διδασκαλίαν ἐν κεφαλῶν διδάσκουσιν. Πρέπει γὰρ ὑμῖν, θεοφιλέστατοι, καὶ τῆς τοῦ Θεοῦ δόξης καὶ τῆς κοινῆς ἐκκλησίας φροντίσαι, καὶ μὴ  
 5 περιδεῖν τὴν κατὰ τοῦ κοινοῦ χωροῦσαν λοιδορίαν διὰ τὴν τῶν ὀλίγων τούτων ἀνθρώπων ἀμαθίαν, ἢ φιλονεικίαν, εἴπερ τινὲς ὄλως εἰσὶν, εἰ καὶ μὴ κατὰ τούτων, ὡσπεροῦν καὶ καθ' ἡμῶν, παρέβηξαν τὰς γλώσσας οἱ συκοφάνται. Καταξιοῦτε δὲ μνημονεύειν ἡμῶν ἐν ταῖς πρὸς τὸν Κύριον προσευχαῖς. Τοῦτο  
 10 γὰρ ὁ τῆς ἀγάπης παρακελεύεται νόμος.

## 85. ΒΑΣΙΛΕΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ.

Κεφάλαιον τῶν ἀγαθῶν τὴν ἀγάπην ὁ θεοπέσιος προσηγόρευσε Παῦλος, καὶ ταύτῃ τρέφεσθαι τῆς πίστεως τοὺς τροφίμους παρεκελεύσατο. Ταύτης ἔχουσα τὸν πλοῦτον ἢ σὴ 99<sup>v</sup>  
 15 θεοσέβεια, καὶ ἅπερ ἔχρην εἰσηγήσατο, καὶ τὰ θυμῆρη μεμήνυκε. Τί γὰρ θυμηρέστερον τοῖς φοβουμένοις τὸν Κύριον τῆς τῶν ὀρθῶν δογμάτων ὑγείας τε καὶ συμφωνίας; Εἰ ἴσθι τοῖνυν, θεοφιλέστατε, ὡς ἄγαν ἡσθημεν τὰ περὶ τοῦ κοινοῦ φίλου μεμαθηκότες· καὶ ὅσον πρόην ἡλγήσαμεν, ἀκούσαντες ὡς μίαν  
 20 εἶναι φύσιν σαρκὸς καὶ θεότητος λέγει, καὶ ὡς ἄντικρυς τῇ ἀπαθεί θεότητι τὸ σωτήριον πάθος προσάπτει, οὕτως ἠψφράνθημεν τοῖς τῆς σῆς δσιότητος γράμμασιν ἐντυχόντες, καὶ μεμαθηκότες ὡς ἀκεραλοὺς φυλάττει τὰς τῶν φύσεων ἰδιότητα, καὶ οὔτε τὸν Θεὸν Λόγον εἰς σάρκα τετράφθαι φησὶν, οὔτε τὴν  
 25 σάρκα εἰς θεότητος μεταβεβλησθαι φύσιν· ἀλλ' ἐν τῷ ἐνὶ Υἱῷ, τῷ Κυρίῳ ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστῷ, τῷ ἐνανθρωπήσαντι Θεῷ Λόγῳ,

5 τοῦ deI. Sirm. || 6 εἴπερ τινὲς : εἰπέρ τινες codd.

1. Sur Basile, cf. t. I, p. 32 et 35. — Date : postérieure à l'ép. 83, ainsi qu'il ressort de la fin du billet qui contient une allusion évidente à cette épître, la lettre a pu être composée en sept. 448.

2. Cf. *I Cor.* 13, 4-13. Et souvenir possible de *Gal.* 3, 11.

3. Dans la lettre que Basile avait dû adresser à T. au sujet du personnage dont la foi paraissait suspecte. Basile avait rassuré l'évêque de Cyr et peut-être proposé des mesures pratiques en vue

en abrégé la doctrine de l'Évangile et des apôtres. Car il vous appartient, hommes très chers à Dieu, de veiller à la gloire de Dieu, comme à votre renom à tous, et de ne pas regarder avec indifférence l'injure qui s'étend à tous du fait de l'ignorance ou de l'amour des querelles de quelques-uns — si vraiment il y en a —, bien que nos calomniateurs n'aient point aiguisé leur langue contre ces derniers comme ils l'ont fait contre nous. Daignez aussi vous souvenir de nous dans vos prières au Seigneur, comme la loi de la charité vous y invite.

85. A L'ÉVÊQUE BASILE<sup>1</sup>.

Le plus haut des biens, voilà comment l'admirable Paul a appelé la charité et c'est d'elle qu'il a invité les fils de la foi à se nourrir<sup>2</sup>. Riche de ses trésors, ta Piété a émis l'avis qu'il fallait et a annoncé de joyeuses nouvelles<sup>3</sup>. Quelle joie plus grande, en effet, pour ceux qui craignent le Seigneur que de savoir intacte et admise par tous la vraie doctrine ? Sache donc, ami très cher à Dieu, que nous avons été tout heureux de ce que nous avons appris au sujet de notre ami commun : autant naguère nous avions été peiné en entendant dire qu'il prétendait que chair et divinité ne formaient qu'une même nature et qu'il attribuait ouvertement à l'impassibilité de la nature divine les souffrances rédemptrices, autant nous nous sommes réjoui en lisant la lettre de ta Sainteté et en apprenant qu'il conserve intactes les propriétés des natures et qu'il ne dit ni que le Verbe de Dieu s'est changé en chair ni que la chair s'est transformée en nature divine, mais que, selon lui, dans l'unique Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Dieu Verbe fait homme,

d'une réconciliation. Cette lettre de Basile peut avoir été la réponse à une première lettre de T. qui aurait été contemporaine de l'ép. 84 aux évêques de Cilicie, en avril-mai 448, en tout cas antérieure à l'ép. 83 à Dioscore, qui est du début de l'été.

ἀσυγχύτους μέμενηκέναι φησὶν τὰς ἑκατέρας | φύσεως ἰδιό- 100<sup>r</sup>  
τητας· καὶ τὸν τῶν ὅλων Θεὸν ἀνυμνήσαμεν ἐπὶ τῆ τῆς θείας  
πίστεως συμφωνίᾳ.

Εἰς μέντοι Κιλικίαν ἑκατέραν γεγράφαμεν, καίτοι σαφῶς  
5 οὐκ εἰδότες, εἴπερ τινές εἰσιν ἐναντία τῆ ἀληθείᾳ φρονούντες,  
καὶ παρηγγύησαμεν τοῖς θεοφιλεστάτοις ἐπισκόποις ἰχνεύσαι  
καὶ ζητῆσαι, εἴπερ ἄρα τινές εἰσιν εἰς δύο υἱοὺς διαιροῦντες  
τὸν ἕνα Κύριον Ἰησοῦν Χριστόν· καὶ ἡ παραινέτικῶς σωφρο-  
νίσαι, ἢ τοῦ καταλόγου χωρίσαι τῶν ἀδελφῶν. Τῷ ὄντι γὰρ  
10 ὁμοίως ἀποστρεφόμεθα καὶ τοὺς μίαν φύσιν σαρκὸς καὶ θεό-  
τητος εἶναι λέγειν τολμῶντας, καὶ τοὺς εἰς δύο υἱοὺς μερί-  
ζοντας τὸν ἕνα Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, καὶ τῶν ἀποσ-  
τολικῶν ὄρων ἕξω βαίνειν ἐπιχειροῦντας. Ὅτι δὲ καὶ πρὸς  
εἰρήνην ἔσμεν εὐτρεπεῖς, θαρρείτω σου ἢ δσιότης. Εἰ γὰρ ὁ  
15 Προφήτης φησὶν· Μετὰ τῶν μισούντων τὴν εἰρήνην  
ἤμην εἰρηνικός, πολλῶ μᾶλλον ἡμεῖς τὴν κατὰ Θεὸν εἰρή-  
νην ἀσπαστῶς | προσδεχόμεθα. Ἐπειδὴ δὲ καὶ εἰς τὴν Ἄλε- 100<sup>v</sup>  
ξάνδρειαν τινες ἕδραμον τῶν τῷ ψεύδει συντετραμμένων, καὶ  
συκοφαντίας ἔραψαν καθ' ἡμῶν, καὶ τοῖς τοιοῦτοις λόγοις  
20 ὑπαχθεῖς ὁ θεοφιλέστατος τῆς πόλεως ἐκείνης ἐπίσκοπος,  
καὶ τοι πληροφορηθεῖς δι' ἡμετέρων γραμμάτων, τινὰ τῶν  
θεοσεβεστάτων ἐπισκόπων εἰς τὴν βασιλεύουσαν ἀπέστειλε  
πόλιν· καταξιώσάτω σου ἡ θεοσέβεια τὴν οἰκειὰν εὐνοίαν  
δεῖξαι συνήθως καὶ ἀντιτάξαι τῷ ψεύδει τὴν ἀλήθειαν.

ὁ εἴπερ τινές : εἴπερ τινές NZ εἴπερ τινές A || 18 Ἀλεξάνδρειαν τινές :  
Ἀλεξάνδρειαν τινές codd.

1. Cf. ép. 84.

2. Ps. 119, 7 (des LXX).

3. Rien n'atteste mieux que ce qui est dit ici par Théodoret l'inefficacité de l'ép. 83 et l'esprit intrigant de l'év. d'Alexandrie

les propriétés de chaque nature sont demeurées sans confusion, et nous avons loué le Dieu de l'univers pour cette unité de la foi divine.

Nous avons cependant écrit aux deux provinces de Cilicie<sup>1</sup>, bien que ne sachant pas exactement s'il y avait des gens qui eussent des croyances contraires à la vérité, et nous avons exhorté les évêques très chers à Dieu à chercher de près à savoir s'il y en avait vraiment qui divisaient en deux Fils l'unique Seigneur Jésus-Christ et soit à les redresser par un avertissement soit à les retrancher de l'assemblée des frères. Car réellement nous repoussons de la même façon et ceux qui osent prétendre que chair et divinité ne forment qu'une seule nature et ceux qui divisent en deux Fils notre unique Seigneur Jésus-Christ et entreprennent de sortir des définitions apostoliques. Que, par ailleurs, nous sommes prêt à faire aussi la paix, ta Sainteté peut en être persuadée. Car si le prophète dit : « J'étais pacifique avec ceux qui haïssent la paix<sup>2</sup> », combien plus volontiers, nous, accueillons-nous la paix qui est selon Dieu ! Mais puisque quelques-uns de ceux qui se sont nourris de mensonges ont couru vers Alexandrie et ont tissé contre nous des calomnies, et que, circonvenu par de tels propos, l'évêque très cher à Dieu de cette ville, quoique pleinement rassuré par nos lettres<sup>3</sup>, a envoyé dans la capitale l'un de ses très pieux évêques, que ta Piété daigne nous marquer sa bienveillance habituelle et au mensonge opposer la vérité.

qui, malgré les apaisements que contenait cette lecture, avait entre les ép. 83 et 85 dépêché à Constantinople un émissaire chargé d'entretenir le soupçon d'hérésie à l'endroit de T. et, sans doute aussi, de le diffamer auprès de Flavien.

86. ΦΛΑΒΙΑΝΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ  
ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ.

Πολλὰς μὲν ἐν τῷ παρόντι καιρῷ, τὰ πάντα θεοφιλέστατα, τρικυμῶν ἔδεξάμεθα προσβολὰς, καὶ τὸν τοῦ παντὸς ἐπικαλεσάμενοι Κυβερνήτην, ἀντισχεῖν ἠδυνήθημεν πρὸς τὸν κλύ-  
5 δωνα· τὰ δὲ νῦν καθ' ἡμῶν ἐπιχειρηθέντα πᾶσαν τραγικὴν ὑπερβαίνει διήγησιν. | Νομίσαντες γὰρ σύμμαχον σχήσειν καὶ 101<sup>r</sup>  
συνεργὸν εἰς τὰ κατὰ τῆς ἀποστολικῆς πίστεως τυρευόμενα, τὸν θεοφιλέστατον τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπον, τὸν κύριον Δίσκορον, ἀπεστείλαμεν ἕνα τῶν παρ' ἡμῖν εὐλαβεστάτων  
10 πρεσβυτέρων, συνέσει κοσμούμενον, μετὰ συνοδικῶν γραμμάτων, διδάξαντες αὐτοῦ τὴν θεοσέβειαν, ὡς ταῖς γεγεννημέναις ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης Κυρίλλου συνθήκαις ἐμμένονεν,  
καὶ τὴν τε παρ' αὐτοῦ γραφεῖσαν στέργομεν ἐπιστολήν, τὴν τε τοῦ μακαριωτάτου καὶ ἐν ἁγίοις Ἀθανασίου, ἣν πρὸς τὸν  
15 μακάριον Ἐπίκτητον ἔγραψεν, ἀσπασίως δεχόμεθα· καὶ πρό γε τούτων, τὴν ἐν Νικαίᾳ τῆς Βιθυνίας ἐκτεθεῖσαν πίστιν ὑπὸ τῶν ἁγίων καὶ μακαρίων Πατέρων. Καὶ παρεκαλέσαμεν τοὺς τούτοις ἐμμένειν οὐ βουλομένους ἐμμεῖναι παρασκευάσαι.

18 τούτοις codd. : τ(οι)ούτοις supp. Sirm., ut vid., sine utilitate

1. Sur Flavien, cf. p. 38, n. 2. — Cette lettre existe à la fois en grec dans la *Coll. Sirm.* et en traduction syriaque, dans les actes du concile d'Éphèse de 449, où elle est attribuée à Domnus, les deux textes différant par la conclusion : dans le texte syriaque Domnus annonce à Flavien l'ordination de Photius de Tyr comme ayant eu lieu le 9 sept. Sans entrer dans le détail de la démonstration, il semble bien que l'ép. 86 de notre collection est seulement le brouillon, dont la rédaction revient à Théodoret, de la lettre préparée pour Domnus à l'intention de Flavien, et que le texte syriaque représente le dernier état de la lettre, retouchée par Domnus et adressée à Flavien. — Date : envoyée par Domnus en sept. 448.

2. Il s'agit des mesures de réconciliation prises au lendemain du concile d'Éphèse de 431, qui aboutirent à l'acte d'union de 433. La lettre dont il est question est sans doute celle que Cyrille adressa à Acace (*Synodicon LV-LVI*) en réponse à la lettre des Orientaux que celui-ci avait fait transmettre par l'intermédiaire du tribun Aristolaüs. Acace, une fois en possession de cette lettre, la commu-

86. A FLAVIEN, ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE<sup>1</sup>.

C'est fréquemment, certes, que dans les heures présentes nous avons eu à subir, homme si cher à Dieu en toutes choses, l'assaut de la tempête et que, ayant invoqué le Pilote de l'univers, nous avons pu résister aux flots ; mais aujourd'hui ce qui a été ourdi contre nous dépasse tous les récits de la tragédie. Comme nous pensions, en effet, trouver un allié et un soutien, pour combattre l'agitation qui se fait contre la foi des apôtres, en la personne de l'évêque d'Alexandrie très cher à Dieu, le seigneur Dioscore, nous avons envoyé auprès de lui l'un de nos prêtres les plus pieux, doué d'intelligence, muni d'une lettre synodale, informant sa Piété que nous restions fidèle aux accords passés au temps de Cyrille d'heureuse mémoire, que nous étions satisfait de sa lettre<sup>2</sup> et que nous recevions volontiers celle que le bienheureux et saint Athanase écrivit au bienheureux Épictète<sup>3</sup> et, antérieurement, la foi exposée à Nicée en Bithynie par les saints et bienheureux Pères. Et nous l'avons exhorté à persuader de rester fidèles à ces textes ceux qui s'y refusaient. Mais quelqu'un<sup>4</sup> parmi

niqua à Alexandre de Hiérapolis et à Théodoret (cf. FLICHE-MARTIN, IV, 291 s.).

3. La *Lettre à Épictète* (texte dans PG 26, 1049-1070 ; éd. séparée par G. LUDWIG, Iéna 1911, et, dans les deux versions latines qui nous en sont parvenues, par E. SCHWARTZ, ACO I, 5, 2, 321 s.) appartient, comme deux autres lettres dogmatiques adressées à Adelphe et à Maxime, aux dernières années de la vie d'Athanase. Elle répond aux questions qu'Épictète avait posées concernant le corps du Christ et les relations entre les deux natures. Louée par le concile de Chalcédoine, après avoir déjà fait figure d'autorité au lendemain du concile d'Éphèse de 431, elle est aussi utilisée par Théodoret dans l'*Éranistes*, liv. I (PG 83, 73). Sur cet écrit voir J. LEBON, « Altération doctrinale de la Lettre à Épictète de saint Athanase », dans RHE 31 (1935), 713-761.

4. Peut-être le moine Théodore (d'après HÉF.-LEC., *Hist. des Conc.*, II, 510, n. 2).

Ἄλλὰ τις ἐντεθεὶν δραμῶν τῶν τάναντία φρονούντων καὶ τοὺς  
 θορύβους τούτους | ἐργαζομένων, ἐξαπατήσας τῶν αὐτόθι 101v  
 τινάς, καὶ μυρίας καθ' ἡμῶν συκοφαντίας ὑφήνας, παρεσ-  
 κεύασεν ἀθέσμους καθ' ἡμῶν ἐκβοήσεις γενέσθαι.

5 Ὁ δὲ θεοφιλέστατος ἐπίσκοπος Διόσκορος γέγραφεν ἡμῖν  
 ἐπιστολὴν, ἣν οὐκ ἔδει γράψαι τὸν παρὰ τοῦ τῶν ὄλων Θεοῦ  
 μεμαθηκότα ἀκοὴν ματαίαν οὐ παραδέχεσθαι. Πιστεύσας γὰρ  
 τοῖς καθ' ἡμῶν εἰρημένοις, ὡς ἀκριβῶς τούτων ἕκαστον ἐξ-  
 ετάσας, καὶ ἐκ τῆς βασάνου μεμαθηκῶς <τ>ἀληθῆς, οὕτως ἡμῶν  
 10 κατεψηφίσαστο. Ἄλλ' ἡμεῖς γενναίως τὴν συκοφαντίαν ἠνέγ-  
 καμεν καὶ χρῆστοις γράμμασιν ἡμειψάμεθα καὶ πεπείκαμεν  
 αὐτοῦ τὴν θεοσέβειαν, ὡς πάντα ταῦτα ψευδῆ καὶ ὡς οὐδεὶς  
 τῶν τῆς Ἀνατολῆς θεοφιλεστάτων ἐπισκόπων ἐναντία τοῖς  
 ἀποστολικοῖς φρονεῖ δόγμασιν. Ἐπεισθησαν δὲ καὶ δι' αὐτῆς  
 15 τῶν πραγμάτων τῆς πείρας καὶ οἱ ἀποσταλέντες παρ' αὐτοῦ 102v  
 εὐλαδέστατοι κληρικοί. Ὁ δὲ πᾶσιν ἐρρωσθαι φράσας καὶ τοῖς  
 συκοφαντοῦσι τὰς ἀκοὰς ἐκδούς πρᾶγμα πεποίηκεν οὐδαμῶς  
 πιστευθῆναι δυνάμενον, εἰ μὴ πᾶσαν εἶχε μαρτυροῦσαν τὴν  
 Ἐκκλησίαν. Ἡνέσχετο μὲν γὰρ τῶν ἀναθεματιζόντων ἡμᾶς  
 20 ἀναστάς δὲ καὶ προσφωνήσας τὰς ἐκείνων φωνὰς ἐπαθε-  
 βαίωσε. Πρὸς δὲ τούτοις καὶ τινὰς τῶν θεοφιλεστάτων ἐπισ-  
 κόπων εἰς τὴν βασιλεύουσαν ἀπέστειλεν, ὡς ἔγνωμεν, πόλιν,  
 αὐξῆσαι τοὺς καθ' ἡμῶν θορύβους ἐλπίζων.

Ἡμεῖς δὲ πρῶτον μὲν τὸν τῶν ὄλων Ἐπόπτην πρόμαχον  
 25 ἔχομεν· ὑπὲρ γὰρ τῶν θείων αὐτοῦ δογμάτων ἀγωνιζόμεθα.  
 Ἐπειτα δὲ καὶ τὴν σὴν ἀγιωσύνην παρακαλοῦμεν τῆς πολε-  
 μουμένης πίστεως ὑπερμαχῆσαι καὶ τῶν πατηθέντων ὑπερ-  
 αγωνίασθαι κανόνων. Ἐν ἐκείνῃ γὰρ τῇ βασιλευοσῇ πόλει  
 συνελθόντες οἱ μακάριοι Πατέρες, συμφώνως τοῖς ἐν Νικαίᾳ 102v

9 <τ>ἀληθῆς Noes. : ἀληθῆς codd.

1. Sur cette indication, qui inclinerait à penser que la lettre est écrite par Domnus, non par Théodoret (car il ne semble pas que Dioscore ait jamais écrit personnellement à l'év. de Cyr), voir p. 226, n. 1.

ceux qui partagent la doctrine opposée et qui sont à l'origine de ces troubles est parti précipitamment d'ici, a abusé là-bas un certain nombre de personnes, tissé contre nous mille calomnies et suscité à notre endroit des cris impies.

De son côté, l'évêque très cher à Dieu Dioscore nous a écrit une lettre<sup>1</sup> que n'aurait pas dû écrire un homme à qui le Dieu de l'univers a appris à ne pas accueillir la parole mensongère. Car ayant accordé crédit aux propos tenus contre nous, de la même manière que s'il avait examiné avec soin chacun d'eux et obtenu la vérité à l'épreuve, il a porté contre nous condamnation. Pour nous, nous avons supporté courageusement la calomnie, nous avons répondu par une lettre aimable et avons prouvé à sa Piété que tout cela n'était que mensonge et qu'aucun des évêques très chers à Dieu de l'Orient ne professait une doctrine contraire à celle des apôtres. L'expérience même des faits a convaincu les clercs très pieux qu'il avait envoyés. Mais lui, ayant congédié tout le monde et prêté ses oreilles à la calomnie, a eu une conduite à laquelle personne n'oserait croire si toute l'Église n'était là pour en témoigner. Car, d'une part, il a supporté ceux qui nous jetaient l'anathème et, d'autre part, se levant et ajoutant sa voix à la leur, a renforcé leurs cris. En outre, il est allé jusqu'à envoyer certains de ses évêques chers à Dieu, ainsi que nous l'avons appris, dans la ville impériale, espérant accroître le tumulte qui s'élevait contre nous.

Mais nous, nous avons tout d'abord pour défenseur Celui qui veille sur l'univers, car c'est pour ses enseignements divins que nous luttons. Ensuite, nous prions aussi ta Sainteté de combattre en faveur de la foi attaquée et de lutter pour les canons qui ont été foulés aux pieds. Car les bienheureux Pères qui se sont rassemblés dans la cité impériale, en plein accord avec ceux qui s'étaient réunis à Nicée, délimitèrent les dio-

συναθροισθεισι τὰς διοικήσεις διέκριναν, καὶ ἑκάστη διοικήσει τὰ ἑαυτῆς ἀπένειμαν, ἀντικρυς ἀπαγορεύσαντες ἕξ ἑτέρας τινὰς διοικήσεως ἑτέραν μὴ ἐπιέναι, ἀλλὰ τὸν Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπον τὰ τῆς Αἰγύπτου μόνον διοικεῖν, καὶ ἑκάστην διοί-  
 5 κησιν τὰ οἰκεία. Ὁ δὲ τούτοις ἐμμένειν τοῖς ὅροις οὐ βούλεται, ἀλλ' ἄνω καὶ κάτω τοῦ μακαρίου Μάρκου τὸν θρόνον προβάλλεται· καὶ ταῦτα σαφῶς εἰδῶς, ὡς τοῦ μεγάλου Πέτρου τὸν θρόνον ἢ Ἀντιοχείων μεγαλόπολις ἔχει, ὃς καὶ τοῦ μακαρίου Μάρκου διδάσκαλος ἦν, καὶ τοῦ χοροῦ τῶν ἀποστόλων πρῶτος  
 10 καὶ κορυφαῖος. Ἀλλ' ἡμεῖς τοῦ μὲν θρόνου τὸ ὕψος ἐπιστάμεθα, ἑαυτοὺς δὲ καὶ γινώσκομεν καὶ μετροῦμεν. Τὴν γὰρ ἀποστολικὴν ταπειοφροσύνην ἄνωθεν μεμαθήκαμεν. Τὴν δὲ σὴν δσιότητα παρακαλοῦμεν, μήτε τοὺς ἁγίους κανόνας  
 15 προθύμως. Εἰς ταύτην γὰρ ἔχομεν τὴν ἐλπίδα τῆς σωτηρίας καὶ διὰ ταύτης τυχεῖν προσδοκῶμεν φιλανθρωπίας.

Ἴνα δὲ μηδὲ τοῦτο ἀγνοήσῃ σου ἡ δσιότης, ἴσθι, δέσποτα, ὡς τὴν πρὸς ἡμᾶς ἔσχε μικροψυχίαν, ἕξ οὐ τοῖς παρ' ἡμῖν γεγενημένοις συνοδικαῖς ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης Πρόκλου  
 20 συνεθέμεθα, τοῖς τῶν ἁγίων Πατέρων κανόνισιν ἀκολουθήσαντες· καὶ περὶ τούτου καὶ ἀπαξ ἡμῖν καὶ δις ἐνεκάλεσεν, ὡς προδεδωκόσι καὶ τῆς Ἀντιοχείων, ὡς λέγει, καὶ τῆς Ἀλεξανδρέων Ἐκκλησίας τὰ δίκαια. Τούτων μεμνημένος καὶ καιρὸν ἐδρών, ὡς ὑπέλαβε, τὴν δυσμένειαν ἔδειξεν. Ἀλλὰ τῆς  
 25 ἀληθείας οὐδὲν ἰσχυρότερον. Οἶδε γὰρ αὕτη καὶ δι' ἄλλων

2 ἑτέρας NZ : ἑκατέρας A || 10 μὲν om. A || 16 ταύτης codd. : -την Sirm. non apte || 17 μηδὲ : μὴ δὲ NZ

1. Allusion au 2<sup>e</sup> canon de Constantinople en 381, qui n'est qu'une répétition du 6<sup>e</sup> et, en partie, du 5<sup>e</sup> canon de Nicée. Il est intéressant de noter que si les empiétements de l'év. d'Alexandrie justifient les protestations de T., le recours que l'év. de Cyr adresse en quelque sorte contre Dioscore à Flavien de Constantinople équivaut à une instinctive reconnaissance de la suprématie de Constantinople en Orient, et cette lettre est ainsi comme un prélude au canon 28 du concile de Chalcedoine qui accorde effectivement à Constantinople la seconde place d'honneur après Rome. Sur cette question voir

cèses et attribuèrent à chacun l'administration de ses propres affaires, interdisant ouvertement à ceux d'un diocèse d'empiéter sur l'autre, mais ordonnant à l'évêque d'Alexandrie de n'administrer que les affaires de l'Égypte et à chaque diocèse ses affaires propres<sup>1</sup>. Cependant lui ne veut pas s'en tenir à ce règlement et remue en tous sens le siège du bienheureux Marc, et cela, quand il sait fort bien que la grande ville d'Antioche possède le siège du grand Pierre, qui était maître du bienheureux Marc et le prince et le chef du chœur des apôtres<sup>2</sup>. Pour nous, nous avons certes la grandeur de notre trône, mais nous nous connaissons aussi nous-même et mesurons nos limites. Car c'est dès le début que nous avons été instruit de l'humilité des apôtres. Nous prions donc ta Sainteté de ne pas laisser avec indifférence fouler aux pieds les saints canons mais de lutter avec zèle pour la défense de la foi divine. C'est en elle, en effet, que nous plaçons l'espérance de notre salut et c'est par elle que nous espérons obtenir miséricorde.

Mais afin que ta Sainteté n'ignore pas non plus ce point, sache, maître, que cet évêque manifeste à notre égard cette bassesse d'âme depuis que nous avons souscrit aux décrets synodaux pris chez vous du temps de Proclus d'heureuse mémoire, fidèle en cela aux canons des saints Pères : sur ce point, à deux reprises, il nous a adressé des reproches, prétendant que nous trahissions, à ce qu'il dit, les droits des Églises à la fois d'Antioche et d'Alexandrie. C'est en se souvenant de cela et en ayant cru trouver une occasion favorable qu'il a manifesté son hostilité<sup>3</sup>. Mais la vérité est plus forte que tout car, elle,

J. GAUDEMET, *L'Église dans l'Empire romain (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.)* (Coll. *Hist. du droit et des institutions de l'Église en Occident*, t. III, Paris, Sirey, 1958), p. 389-396.

2. Cf. EUSÈBE, *H. E.*, II, 16, éd. Bardy, *SC* 31 (1952), t. I, p. 71 et la note 1.

3. L'adhésion des Antiochiens aux décrets synodaux de Proclus

νικῶν. Παρακαλῶ δέ σου τὴν ἐγιότητα καὶ μνημονεύειν ἡμῶν  
ἐν ταῖς | πρὸς τὸν Κύριον προσευχαῖς, ἵνα ἀντισχεῖν δύνη- 103<sup>v</sup>  
θῶμεν πρὸς τὰ διάφορα κύματα.

### 87. ΔΟΜΝΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΠΑΜΕΙΑΣ.

5 Ὁ μὲν τῆς φιλαδελφίας ἀπήτει νόμος πολλὰς ἡμᾶς ἐν τῷ  
παρόντι καιρῷ δέξασθαι παρὰ τῆς σῆς φιλοθείας ἐπιστολάς.  
Παρεγγυῖ γὰρ ὁ θεὸς Ἀπόστολος κλαίνει μετὰ κλαιόν-  
των, καὶ χαίρειν μετὰ χαιρόντων. Ἐδεξάμην δὲ οὐδε-  
μίαν, καίτοι παραγενομένων ἔναγχος πρὸς ἡμᾶς τῶν τε  
10 θεοσεβεστάτων μοναζόντων τῆς ὑμετέρας μονῆς, καὶ τοῦ θεο-  
σεβεστάτου Ἡλίου τοῦ πρεσβυτέρου. Ἐγὼ δὲ γράφω καὶ  
προσφθέγγομαί σου τὴν δσιότητα καὶ γνωρίζω ὡς ἤρκεσεν  
ἡμῖν ἀντὶ πάντων ἡ τοῦ Δεσπότης ψυχαγωγία. Τῷ ὄντι γάρ,  
οὐδ' εἰ ἰσάριθμα τῶν ἡμετέρων τριχῶν σχολήμεν στόματα,  
15 ὑμῆσαι αὐτὸν ἀξίως ἰσχύομεν, διὰ τὴν εἰς αὐτὸν | ὁμολογίαν 104<sup>r</sup>  
τῆς δοκούσης ἀτιμίας ἀξιωθέντες, ἦν πάσης τιμῆς σεβασμιω-  
τέραν ἠγούμεθα. Εἰ δὲ καὶ τὰς ἐσχατίας τῆς οἰκουμένης οἰκῆ-  
σαι κατακριβείημεν, πλεον αὐτὸν ἀνυμνήσομεν, ὡς φ μειζόνων  
ἀγαθῶν ἀξιούμεθα. Εὐξάσθω δὲ ὅμως ἡ δσιότης σου καὶ αἰτη-  
20 σάτω ταῖς ἀγίαις Ἐκκλησίαις γαλήην. Τῆς γὰρ τούτων ἕνεκα  
ζάλης καὶ ἡμεῖς θρηνοῦμεν καὶ στένομεν καὶ δλοφυρόμεθα.  
Καὶ γὰρ ἐξέωσαν, ὡς ἔγνωμεν, ταύτην οἱ ἀπὸ Ὁσροηνῆς  
κληρικοί, μυρία πάντων ἡμῶν καταχέαντες, καίτοι δημοὶ οὐδὲ

8-9 οὐδεμίαν : οὐδὲμίαν NZ || 11 γράφω codd. : γέγραφα Sirm. ||  
18 κατακριβείημεν codd. : -θῶμεν Sirm. || 22 ἐξέωσαν A p. corr. :  
ἐξῶσαν NZ || 23 καταχέαντες codd. : -χέοντες Sirm.

n'avait pu que déplaire au patriarche d'Alexandrie toujours jaloux des privilèges de son siège. Sur les efforts de Proclus en vue d'accroître son autorité personnelle et celle de son siège, cf. FLICHE-MARTIN, IV, 206-207. Proclus était mort en juillet 446.

1. Sur Domnus, cf. t. I, p. 33. — L'épître appartient au groupe de lettres (87-91, 97, 98, 102, 105, 107, 108 et probablement 21) qui sont antérieures au second concile d'Éphèse et sont sans doute de l'été et de l'automne de 448. Elle a dû être rédigée au début de

elle peut triompher même avec de faibles moyens. J'invite ta Sainteté à se souvenir de nous dans ses prières au Seigneur, afin que nous ayons la force de résister à ces courants contraires.

### 87. A DOMNUS, ÉVÊQUE D'APAMÉE<sup>1</sup>.

La loi de la charité fraternelle réclamait qu'en ce moment nous recevions beaucoup de lettres de ta Piété. Car le divin Apôtre invite « à pleurer avec ceux qui pleurent et à se réjouir avec ceux qui se réjouissent<sup>2</sup> ». Or je n'en ai reçu aucune, bien que récemment fussent venus vers nous les moines très pieux de votre monastère et le prêtre très pieux Élias. Je t'écris cependant, salue ta Sainteté et lui fais savoir que la consolation du Seigneur nous a suffi et nous a tenu lieu de tout. Car véritablement aurions-nous autant de bouches que de cheveux, nous ne pourrions le louer autant qu'il le mérite puisqu'à cause de la confession que nous avons faite de lui, on nous a jugé digne de ce que l'on considère comme une infamie, mais que pour notre part nous estimons plus honorable que tous les honneurs<sup>3</sup>. Et serions-nous condamné à habiter aux extrémités de la terre, nous le louerons d'autant plus que nous serons jugé digne de plus grands biens. Néanmoins que ta Sainteté prie et demande pour les saintes Églises la tranquillité. Car c'est à cause de la tempête qui les agite que, de notre côté, nous nous lamentons, nous gémissons, nous sommes dans les larmes, puisque, nous le savons, les clercs d'Osroène ont chassé cette tranquillité, en répandant contre nous tous mille calomnies, bien que, person-

l'été : comme dans l'épître 111 à Anatole, il est surtout question des calomnies répandues contre l'évêque de Cyr par les clercs d'Osroène.

2. Rom. 12, 15.

3. Sa relégation.

συνδικάσαντος, οὐδὲ τῆς ἐπ' αὐτοῖς κοινωνήσαντος ψήφου, ἀλλὰ, ὡς οἶδέ σου ἡ δσιότης, καὶ τὴν κοινωνίαν αὐτοῖς δοθῆναι τὸ Πάσχα παρακαλέσαντος. Ἄλλὰ βῆδιον τοῖς συκοφάνταις λέγειν ἃ βούλονται. Ἡμᾶς δὲ ὁ τοῦ Δεσπότητος παραμυθεῖται 5 μακαρισμός. Μακάριοι γὰρ ἔστε, φησὶν, ὅταν | δνειδί- 104<sup>v</sup> σωσιν ὑμᾶς, καὶ διώξωσι, καὶ εἴπωσι πᾶν πονηρὸν ῥῆμα καθ' ὑμῶν ἔνεκεν ἔμοῦ, ψευδόμενοι. Χαίρετε καὶ ἀγαλλιᾶσθε, ὅτι ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς ἐν τοῖς οὐρανοῖς.

10

## 88. ΤΑΥΡΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Ἐπερβαίνειν με τοὺς ὄρους οἱ συκοφάνται βιάζονται καὶ γράφειν ὑμῖν, τοῖς τὰς μεγίστας κεκοσμηκόσιν ἀρχὰς καὶ τὰς ὑπερτάτας εἰληχόσι τιμὰς ἀναγκάζουσιν. Οἷ δὴ χάριν παρακαλῶ συγγνώμης μεταλαχεῖν. Γράφω γὰρ οὐκ αὐθαδεῖα χρώ- 15 μενος, ἀλλ' ὑπὸ τῆς χρείας ἀθούμενος· οὐδὲ τὸ σκυθρωποῖς τισιν ἀδίκως περιπεσεῖν ὑφορώμενος — τοῦτο γὰρ ὡς ἐπίπαν πεπόνθασι ἀπαντες οἱ τῷ Θεῷ γνησίως δεδουλευκότες —, ἀλλὰ τὴν ὑμετέραν μεγαλοφυῖαν πείσαι βουλόμενος, ὡς ψευδεῖς καθ' ἡμῶν ὠδίνουσι λόγους οἱ τῶν ἡμετέρων κατηγοροβντες 20 δογμάτων. Ἡμεῖς μὲν γὰρ, μετὰ τὴν μητρῶαν θηλήν, τὴν ἀποστολικὴν τροφήν ἐδεξάμεθα, καὶ τὴν ἐκτεθεισαν ἐν Νι- 105<sup>r</sup> καίᾳ πλίστιν ὑπὸ τῶν ἀγίων καὶ μακαρίων Πατέρων καὶ μεμα-

5 ὅταν : ὅτι ἄν N

1. Il est fait ici allusion à l'affaire d'Ibas, évêque d'Édesse, métropole de l'Osrôène, qui fut sans doute l'objet de très vives attaques de la part de ses clercs. Sur toute cette affaire voir HÉF.-LEC.: *op. cit.*, II, 1, p. 490 et suiv.; GÜNTHER, *op. cit.*, III, p. 13-26; DTC III, 1257-9; HOFMANN et BUCHBERGER, *Lexicon für Theologie und Kirche*, IV, 292.

2. *Matth.* 5, 11-12.

3. Sur Taurus, cf. t. I, p. 49. — Les lettres 88-91, qui sont adressées toutes les quatre à de hauts dignitaires de la cour et ont le même objet, ont été vraisemblablement écrites au même moment, sans doute en sept.-déc. 448 : en effet la dernière, destinée à Eutréque, contient une allusion à l'attaque des clercs d'Édesse, leur composition doit donc être située après la rédaction de la lettre 111

nellement, je n'aie point été présent au jugement et n'aie pas été associé à la sentence portée contre eux mais que, comme ta Sainteté le sait, je sois allé jusqu'à demander que la communion leur soit rendue pour la Pâque<sup>1</sup>. Seulement il est facile à des calomnieux de dire ce qu'ils veulent. Pour nous, la béatitude du Maître nous encourage : « Heureux serez-vous lorsqu'on vous insultera, qu'on vous persécutera et qu'on dira fausement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux<sup>2</sup>. »

88. AU PATRICE TAURUS<sup>3</sup>.

La calomnie me force à transgresser les règles et m'oblige à vous écrire, à vous qui avez illustré les plus hautes charges et avez obtenu les honneurs les plus élevés. C'est pourquoi je vous demande de m'accorder votre pardon. Car ce n'est point la présomption qui me fait écrire, mais la nécessité qui m'y pousse; ce n'est pas non plus par crainte de tomber injustement dans je ne sais quels maux — car c'est là un sort qu'ont connu pour ainsi dire tous ceux qui ont servi Dieu d'un cœur sincère —, mais parce que je veux persuader votre Magnificence qu'il n'y a que mensonge dans les paroles que forgent contre nous ceux qui nous reprochent nos croyances. Pour nous, en effet, après le sein maternel, c'est la nourriture des apôtres que nous avons reçue<sup>4</sup> et c'est la foi exposée à Nicée par les saints et bienheureux Pères que nous avons

où, pour la première fois, il est question des calomnies répandues contre Théodoret par les accusateurs d'Ibas. Il n'est pas impossible, d'autre part, que plusieurs des lettres qui réfutent l'accusation d'hérésie aient été remises à leurs destinataires par les évêques de Syrie se rendant à Constantinople pendant l'hiver de 448 pour y défendre la foi des Orientaux : l'ép. 88 serait de celles-là.

4. Sur la formation pieuse de Théodoret, cf. t. I, *Introd.*, p. 14-15.

θήκαμεν καὶ διδάσκομεν· καὶ τοὺς ἄλλο τι παρὰ ταύτην φρονούντας δυσσεβείας γραφόμεθα. Εἰ δέ τις ἕτερα διδάσκειν ἡμᾶς παρὰ ταύτην ἰσχυρίζεται, μὴ ἔρημην κατηγορεῖτω, ἀλλὰ παρόντας ἐξελεγχάτω. Τοῦτο γὰρ καὶ τοῖς θελοῖς νόμοις καὶ τοῖς ἀνθρωπεῖοις δοκεῖ. Τίνοι δὲ οὕτω προσήκει τῶν ἀδικουμένων ὑπερμαχεῖν, ὡς ὑμῖν, ὦ φιλόχριστοι, οἷς καὶ τοῦ γένους ἡ περιφάνεια, καὶ τῶν ἀξιωματῶν τὸ ὕψος, καὶ μέντοι καὶ τὸ τῶν νομίμων πρωτεύειν, παρέχει τὴν παρρησίαν;

### 89. ΦΛΩΡΕΝΤΙΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

10 Μελζονι μὲν ἢ κατ' ἑμαυτὸν ἐγχειρῶ πράγματι, τῷ ὑμέτερόφ μεγέθει πέμπων ἐπιστολάς. Ἄλλ' οὐ θρασύτης αἰτία τῆς τόλμης, ἀλλ' οἱ ταῖς καθ' ἡμῶν λοιδορίαις χρησάμενοι. Προὔργου γὰρ ὑπελάβομεν, | διδάξαι τὰς ἀκλινεῖς ὑμῶν ἀκοάς, 105<sup>v</sup> ὡς ἀντικρυς ἡμᾶς συκοφαντοῦσιν οἱ τῶν ἡμετέρων κατηγοροῦντες δογμάτων. Ἡμεῖς δὲ ἕτερα μὲν πλεῖστα πεπλημμεληκέναι φαμέν· τὴν δὲ γε δογματικὴν τῶν ἀποστόλων διδασκαλίαν μέχρι τοῦ παρόντος ἀλώδητον ἐφυλάξαμεν, καὶ διὰ ταύτην μόνην οἴκτου τυχεῖν καὶ φιλανθρωπίας ἐν τῇ τῆς Δεσποτικῆς ἐπιφανείας ἐλπίζομεν ἡμέρα. Ὑπὲρ γὰρ ταύτης πρὸς τὰς 20 παντοδαπὰς αἱρέσεις διατελοῦμεν ἀγωνιζόμενοι· ταύτην διηνεκῶς τοῖς τροφίμοις τῆς εὐσεβείας προσφέρομεν· διὰ ταύτης λύκους μυρίους εἰς πρόβατα μεταβαλόντες, τῷ πάντων ἡμῶν Ἀρχιποιμένι καὶ Σωτηρι προσενηνόχαμεν. Ταῦτα δὲ ἡμῖν παρέδοσαν οὐ μόνον οἱ ἀπόστολοι καὶ προφήται, ἀλλὰ καὶ οἱ 25 τὰ τούτων ἡρμηνευκότες συγγράμματα, Ἰγνάτιος, Εὐστάθιος, Ἀθανάσιος, Βασίλειος, | Γρηγόριος, Ἰωάννης, καὶ οἱ ἄλλοι τῆς 106<sup>r</sup>

1 ἄλλο τι : ἄλλο τι codd. || 4 ἐξελεγχάτω A : ἐλεγχάτω NZ || 10 ἢ add. A s. l. non eadem manu : om NZ || 22 μεταβαλόντες NZ : -βαλλόντες A || 24 οἱ om. NZ

1. Sur Florent, cf. t. I, p. 49-50.

2. Cf. *I Pierre* 5, 4.

3. Pour l'identification de ce personnage, voir p. 215, n. 4.

apprise et que nous enseignons, et nous accusons d'impiété ceux qui professent une croyance autre que celle-là. Et si quelqu'un prétend que nous enseignons une doctrine différente, qu'il ne nous accuse pas sans nous faire comparaître, mais démontre notre culpabilité en notre présence. Car c'est là ce que demandent à la fois les lois divines et humaines. Et à qui donc appartient-il de défendre les victimes de l'injustice autant qu'à vous, chrétien, à qui l'éclat de la naissance, les hautes charges que vous assumez et, en outre, votre puissance dans le domaine des lois donnent le droit de parler ?

### 89. AU PATRICE FLORENT<sup>1</sup>.

J'entreprends une chose qui va au-delà de ce qui est permis à ma condition en écrivant à votre Grandeur. Cependant ce n'est pas la témérité qui est la cause de mon audace, mais bien ceux qui ont usé de la calomnie contre nous. Nous avons jugé utile, en effet, de faire entendre à vos oreilles toujours équitables qu'ils nous calomniaient manifestement ceux qui blâment nos croyances. Pour nous, certes, nous reconnaissons avoir commis bien d'autres fautes, mais quant à la foi enseignée par les apôtres, nous l'avons gardée intacte jusqu'à ce jour et nous avons confiance que ce seul mérite nous vaudra d'obtenir pitié et miséricorde au jour de l'épiphanie du Seigneur. Car c'est pour défendre cette foi que nous ne cessons de lutter contre les hérésies de toutes sortes; c'est elle que sans cesse nous dispensons à ceux qui ont été nourris dans la piété; c'est grâce à elle que, changeant des milliers de loups en brebis, nous les avons amenés à notre Prince des pasteurs<sup>2</sup> à tous et Sauveur. Cet enseignement nous a été transmis non seulement par les apôtres et les prophètes, mais aussi par ceux qui ont interprété leurs écrits, Ignace, Eustathe, Athanase, Basile, Grégoire<sup>3</sup>, Jean et les autres lumières de la terre

οικουμένης φωστῆρες· καὶ πρὸ τούτων οἱ ἐν Νικαίᾳ συνελθη-  
 λυθότες ἄγιοι Πατέρες· ὧν τὴν ὁμολογίαν τῆς πίστεως ὡς  
 πατρῶον κληρὸν φυλάττομεν ἄσυλον, καὶ τοὺς ταῦτα παρα-  
 βαίνειν τολμῶντας τὰ δόγματα κιβδήλους ἀποκαλοῦμεν, καὶ  
 5 τῆς ἀληθείας ἔχθρους. Παρακαλῶ τοῖνον τὴν ὑμετέραν μεγα-  
 λοφυΐαν, ταῦτα παρ' ἡμῶν διδαχθεῖσαν, ἐπιστομίσαι τοὺς  
 λοιδορίας καθ' ἡμῶν χρησαμένους. Ἄτοπον γὰρ οἶμαι τοῖς  
 κατὰ τῶν ἀπόντων λεγομένοις ὡς ἀληθέσι πιστεύειν· ἔννομον  
 10 τῶν φευγόντων, καὶ τοὺς ἐλέγχους παράγειν. Οὕτω γὰρ οἱ  
 δικάζοντες εὐρεῖν τὰληθῆς ῥαδίως δυνήσονται.

#### 90. ΛΟΥΠΙΚΙΝῶ ΜΑΓΙΣΤΡῶ.

Τοὺς τῆς νεότητος διεξεληθόντες ἀγῶνας καὶ | τῶν τοῦ 106<sup>v</sup>  
 γήρωσ ὄρων εἴσω γενόμενοι καὶ πλείονος τιμῆς ὡς γεγηρα-  
 15 κότες ἀπολαύσεσθαι προσδοκῆσαντες, τοῖς τῆς συκοφαντίας  
 βαλλόμεθα βέλεσι, καὶ πρὸς τὰς γεγενημένας κατηγορίας  
 ἀπολογίαν προσφέρειν ἀναγκαζόμεθα· οὐ δὴ χάριν καὶ τὴν  
 ὑμετέραν παρακαλοῦμεν μεγαλοπρέπειαν ταῖς τῶν κατηγο-  
 ρούντων ἡμᾶς μὴ πιστεῦσαι ψευδολογίαις. Εἰ μὲν γὰρ τῶν  
 20 σιωπῆν ἀσπαζομένων ἐτύγχανον, ἴσως ἂν εἶχε χώραν τῆς  
 κακοδοξίας ἢ ὑποψία. Ἐπειδὴ δὲ διηνεκῶς ἐν ταῖς Ἐκκλη-  
 σιαῖς διαλεγόμεθα, πολλὰς διὰ τὴν βεβαίαν χάριν ἔχομεν μυριά-  
 δας τῆ τῶν δογμάτων ὁρθότητι μαρτυρούσας. Τοῖς γὰρ ἀποσ-  
 τολικοῖς ὄροις καὶ νόμοις ἀκολουθοῦμεν, καὶ τὴν ἐκτεθεῖσαν  
 25 ἐν Νικαίᾳ πίστιν ὑπὸ τῶν ἁγίων καὶ μακαρίων Πατέρων, οἷον

11 ῥαδίως NZ : ῥαδίον A || 12 Tit. Μαγίστρω N : μαίστρω ZA ||  
 14 ὄρων om. N || 21 κακοδοξίας codd. : νεο- Sirm. ut vid., non  
 apte

1. Sur ce correspondant, cf. t. I, p. 51.

2. Nouveau témoignage fourni par Théodoret lui-même de son  
 activité oratoire. Il est regrettable que nous n'ayons à peu près plus  
 aucune trace de cette activité. Les rares extraits de sermons qui  
 sont édités au tome 84 de la PG (col. 33-60) ne sont même pas

et, antérieurement, par les saints Pères réunis à Nicée,  
 dont nous conservons intacte, comme l'héritage d'un  
 père, la confession de foi, tandis que ceux qui osent vio-  
 lenter leur doctrine, nous les appelons corrompus et enne-  
 mis de la vérité. Je demande donc à votre Magnificence,  
 ainsi mise au courant par nous, de fermer la bouche à  
 ceux qui ont usé de calomnies à notre égard. Car il serait,  
 je pense, étrange que l'on prenne pour véridique ce que  
 l'on prononce contre les absents, tandis qu'il est juste  
 et conforme au droit que ceux qui veulent poursuivre  
 quelqu'un fassent leur accusation en présence de l'accusé  
 et qu'ils fournissent leurs preuves. Car c'est ainsi seule-  
 ment que les juges pourront facilement découvrir la  
 vérité.

#### 90. AU MAITRE LUPICINUS <sup>1</sup>.

Tandis qu'ayant terminé les luttes de la jeunesse et  
 franchi le seuil de la vieillesse, nous avions espéré, en  
 raison de notre âge, bénéficier de plus d'égards, voici  
 que nous essayons les traits de la calomnie et sommes  
 contraint d'opposer une défense aux accusations portées  
 contre nous. C'est pourquoi nous prions votre Excellence  
 de ne pas ajouter foi aux mensonges de nos accusa-  
 teurs. Car si j'étais de ceux qui gardent le silence,  
 peut-être pourrait-on me soupçonner d'avoir des opinions  
 condamnables. Mais puisque nous ne cessons de parler  
 dans les églises, nous avons, grâce à Dieu, d'innombrables  
 témoins de l'orthodoxie de nos croyances <sup>2</sup>. Ce sont, effet,  
 les définitions et les lois des apôtres que nous suivons et  
 nous réglons notre enseignement sur la foi exposée à  
 Nicée par les saints et bienheureux Pères, en la pre-

authentiques. Nous ne pouvons, en définitive, juger du talent ora-  
 toire de l'évêque de Cyr que par les *Discours sur la Providence*, mais  
 ceux-ci représentent une forme d'éloquence assez particulière, puis-  
 qu'ils se rattachent bien plus à la littérature apologétique qu'à la  
 littérature proprement homilétique.

τινα κανόνα και γνώμονα τοῖς λόγοις προσφέροντες, τὴν διδασκαλίαν εὐθύνομεν. Εἰ δὲ τις ἕτερά τινα | παρὰ ταῦτα 107<sup>r</sup> φρονεῖν ἡμᾶς ἰσχυρίζεται, παρόντων κατηγορεῖτω, μὴ ἀπόντας συκοφαντεῖτω. Δίκαιον γὰρ λόγων μεταλαχεῖν και τὸν 5 φεύγοντα και πρὸς τὴν γεγενημένην κατηγορίαν τὴν ἀπολογίαν ποιήσασθαι, και τῆνικαῦτα τοὺς δικάζοντας κατὰ τοὺς νόμους τὴν ψῆφον ἐξενεγκεῖν. Τούτων ἀπολαῦσαι κἀγὼ διὰ τῆς ὑμετέρας μεγαλοπρεπειᾶς παρακαλῶ. Εἰ δ' ἐρήμην τινὲς ἡμῶν καταψηφίσασθαι βούλονται, ἀσπαστῶς και τὴν ἄδικον 10 δεχόμεθα ψῆφον. Ἐναμένομεν γὰρ τὸ τοῦ Δεσπότηου κριτήριον, ἔνθα οὔτε μαρτύρων, οὔτε κατηγορῶν δεόμεθα. Πάντα γὰρ γυμνά και τετραχηλισμένα ἔνώπιον αὐτοῦ κατὰ τὸν θεῖον Ἀπόστολον.

#### 91. ΕΥΤΡΕΧΙΩ ΥΠΑΡΧΩ.

15 Τὴν περὶ ἡμᾶς διάθεσιν τῆς ὑμετέρας μεγαλοπρεπειᾶς οἶδα σαφῶς και λόγων οὐδέομαι ταύτην με διδασκόντων. Σαφέστερον γὰρ διδάσκει | τῶν λόγων τὰ πράγματα. Τῆς δὲ γεγενημέ- 107<sup>v</sup> νης εἰς ἡμᾶς ἀδικίας ἐβουλόμην τὴν αἰτίαν μαθεῖν. Καινότατον γὰρ ὑπομένομεν πρᾶγμα, κατὰ ταῦτὸν ἄγαμοι και δίγαμοι 20 πολεμούμενοι. Εἰ δὲ οἱ νῦν τὰς καθ' ἡμῶν συκοφαντίας ὑφῆναντες παραχαράττειν ἡμᾶς τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν φασίν, τί δήποτε μὴ παρόντας ἐλέγχουσιν, ἀλλ' ἀπόντων κατηγοροῦσι; Τοῦτο γὰρ αὐτῶν μάλιστα διελέγχει τὸ ψεῦδος. Εἰδότες γὰρ ὡς πολλὰς ἔξομεν μυριάδας, τοῖς ἀποστολικοῖς 25 ἡμῶν δόγμασι μαρτυρούσας, ἐρήμην ἐποιήσαντο τὴν γραφήν. Ἄλλὰ χρὴ τοὺς ἐννόμως δικάζοντας τῷ κατηγορουμένῳ θατέ-

6 τοὺς<sup>2</sup> om. ZA || 19 ταῦτὸν scripsi : ταῦτὸν codd.

1. Cf. *Héb.* 4, 13.

2. Sur Eutrèque, cf. ép. 57, n. 1.

nant comme norme et règle de nos sermons. Si l'on soutient cependant que nous pensons autre chose que cela, qu'on nous accuse en notre présence au lieu de nous calomnier en notre absence. Car il est juste que l'accusé, lui aussi, ait droit à la parole et puisse opposer sa défense à l'accusation portée contre lui, et qu'alors seulement les juges prononcent leur sentence selon les lois. C'est de cette procédure que je demande de bénéficier, moi aussi, par l'entremise de votre Magnificence. Et néanmoins, si certains veulent nous condamner par défaut, c'est avec joie que nous supporterons cette sentence malgré son injustice. Car nous attendons le tribunal du Maître, où nous n'avons besoin ni de témoins, ni d'accusateurs, puisque, devant lui, tout est découvert et mis à nu, selon le divin Apôtre<sup>1</sup>.

#### 91. AU PRÉFET EUTRÈQUE<sup>2</sup>.

Je connais fort bien les sentiments de votre Magnificence à notre égard et je n'ai pas besoin que vous me les exprimiez pour me les faire connaître : car l'enseignement des faits est plus clair que celui des mots. Mais ce que je désirais apprendre, c'est la cause de l'injustice qui a été commise contre nous. Car nous subissons une chose tout à fait inouïe, puisqu'on nous attaque à la fois comme non marié et comme bigame. Que si ceux qui ont aujourd'hui tissé des calomnies contre nous prétendent que nous altérons l'enseignement de l'Évangile, pourquoi donc n'essaient-ils pas de nous convaincre d'erreur en notre présence au lieu de nous accuser en notre absence ? C'est, en effet, là ce qui prouve le plus leur mensonge. Car comme ils savaient que nous disposions d'une multitude de témoins prêts à attester le caractère apostolique de notre enseignement, c'est en notre absence qu'ils ont intenté leur accusation. Cependant des juges respectueux des lois doivent garder l'une de

ραν ταῖν ἀκοαῖν ἀκεραίαν φυλάξει. Εἰ δὲ τοῖς τῶν ἀντιδίκων  
 λόγους ἑκατέραν προσφέρουσι καὶ τὴν ἑκείνοις δοκοῦσαν ἐκφέ-  
 ρουσι ψήφον, στέρξομεν τὴν ἀδικίαν, ὡς τῆς τῶν οὐρανῶν  
 πρῶξενον βασιλείας· καὶ τὸ ἀκλιβὲς ἐκεῖνο δικαστήριον 108<sup>r</sup>  
 5 προσμενοῦμεν, ἔνθα οὔτε κατήγορος, οὔτε συνήγορος, οὔτε  
 μάρτυς, οὔτε ἀξιωματῶν διαφορά, ἀλλ' ἔργων καὶ λόγων κρι-  
 σις, καὶ ἡ κατ' ἀξίαν ἀντίδοσις. Πάντες γάρ, φησί, παρα-  
 στησόμεθα τῷ βήματι τοῦ Χριστοῦ, ἵνα κομισηται  
 ἕκαστος τὰ διὰ τοῦ σώματος πρὸς & ἔπραξεν, εἴτε  
 10 ἀγαθόν, εἴτε κακόν.

## 92. ANATOLIQ PATRIKIQ.

Τοὺς μὲν θεοσεβεστάτους ἐπισκόπους εἰς τὴν βασιλεύουσαν  
 ἀνελθεῖν παρεσκεύασε πόλιν ὁ δσιώτατος ἀρχιεπίσκοπος ὁ  
 κύριος Δόμνος, ὥστε τὴν κατὰ πάντων ἡμῶν γεγενημένην  
 15 διελέγξει συκοφαντίαν. Τῆς δὲ ὑμετέρας μεγαλοφυίας διαφε-  
 ρόντως ἐπὶ τοῦ παρόντος δεόμεθα, ἐπειδὴ τῶν ὄλων ὁ Κύριος  
 καὶ πίστιν ὑμῖν εἰλικρινῆ δέδωκε, καὶ ζῆλον ὑπὲρ ταύτης  
 θερμόν, καὶ φρένας συνέσει κεκοσμημένας, καὶ πρὸς τοῦτοις  
 δύναμιν τοῖς ἀγαθοῖς | ὑμῶν ὑπουργοῦσαν βουλευμάσιν. Ἐπα- 108<sup>v</sup>  
 20 μύνατε τοιγαροῦν τοῖς ἀδικουμένοις, καὶ τὸ ψεῦδος καταγωνί-

9 διὰ codd. : ἴδια s. l. A alia, ut vid., manu

1. Juxtaposition de deux textes : *Rom.* 14, 10 et *II Cor.* 5, 10. Même citation à propos du jugement dernier dans *De Prov.*, IX, *in fine* (PG 83, 740 AB). Voir le commentaire du second texte par Théodoret lui-même dans le *Commentaire des Épîtres de saint Paul* (PG 82, 408 D). Nous maintenons dans le texte la leçon διὰ, au lieu de ἴδια adopté par Sirmond, texte lu par la Vulgate (les choses propres du corps, c'est-à-dire ce qui est dû au corps).

2. L'épître 92 appartient à la série des lettres 92-96, 99-101, 103, 104, 106 et 109, qui sont toutes contemporaines. Ces lettres sont destinées à des habitants de la capitale, sauf la 109<sup>e</sup> qui est adressée à Eusèbe d'Ancyre. Dans toutes il est question de la délégation d'évêques syriens qui montent à Constantinople en hiver pour y défendre la foi des Orientaux. Les douze lettres furent composées avant le départ de la délégation, c'est-à-dire à la fin de 448. D'autre

leurs oreilles attentive aux paroles de l'accusé. Et pour-  
 tant s'ils prêtent l'une et l'autre aux propos de nos adver-  
 saires et rendent la sentence qui plaît à ces derniers,  
 nous supporterons l'injustice avec la pensée qu'elle  
 nous ouvre le royaume des cieux et nous attendrons le  
 puissant tribunal où règne l'équité, où il n'y a ni accu-  
 sateur, ni avocat, ni témoin, ni différence entre les digni-  
 tés, mais jugement sur les actes et les paroles et rétri-  
 bution suivant les mérites. « Car tous, est-il dit, nous  
 aurons à comparaître devant le tribunal du Christ, afin  
 que chacun reçoive ce qu'il a mérité, étant dans son  
 corps, selon ses œuvres, soit en bien, soit en mal<sup>1</sup>. »

## 92. AU PATRICE ANATOLE<sup>2</sup>.

Le très saint archevêque, le vénérable Domnus, a fait  
 monter vers la capitale ses très pieux évêques, afin de  
 réfuter la calomnie lancée contre nous<sup>3</sup>. Mais c'est sur-  
 tout de votre Excellence que nous avons besoin en ce  
 moment, puisque le Seigneur de l'univers vous a donné  
 une foi toute pure, un zèle ardent pour la défendre, un  
 esprit qu'embellit la sagesse et, en outre, une puissance  
 qui seconde vos bons desseins. Portez donc secours aux  
 victimes de l'injustice, luttiez contre le mensonge et

part, le ton attristé de la lettre semble prouver qu'au moment où il l'écrivait, Théodoret ignorait encore la décision du synode de Constantinople qui venait de condamner Eutychès (22 nov. 448) : or, en décembre, il connaissait la nouvelle (cf. ép. 11, p. 38, note 2). Ces lettres ont donc été vraisemblablement composées en nov. 448.

3. Domnus n'allait pas persévérer dans les bonnes intentions qu'il avait manifestées pendant les premiers temps de son épiscopat puisqu'il devait, au concile de 449, ratifier la sentence portée contre l'év. de Cyr. Sur l'initiative de Domnus à laquelle il est fait ici allusion, voir P.-TH. CAMELOT, « De Nestorius à Eutychès », dans *Chalkedon*, I, 234 et la note 92. Le P. Camelot nous paraît situer un peu tard au début de 449 l'envoi par Domnus de la délégation des év. syriens, voir ci-dessus note 2.

σασθε, και τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας πολεμουμένης ὑπερ-  
μαχήσατε. Συνεργήσει γὰρ δήπουθεν τῶν Ἐκκλησιῶν ὁ  
Δεσπότης και Κυβερνήτης τῆ τῆς ὑμετέρας μεγαλοπρεπείας  
σπουδῆ, και διαλύσει τὸ νέφος τὸ σκυθρωπόν, και καθαράν  
5 αἰθρίαν χαριεῖται τοῖς τροφίμοις τῆς πίστεως. Εἰ δὲ και  
συγχωρήσει τὸν χειμῶνα νικῆσαι, τὸ μὲν ὑμέτερον μέγεθος  
τέλειον ἀπολήψεται τὸν μισθόν, ἡμεῖς δὲ τὸν κλύδωνα στέρξο-  
μεν, και ἔνθα ἂν ἡμῶς ἐξώσῃ, μετὰ ψυχαγωγίας διάξομεν, τὸ  
θεῖον κριτήριον ἀναμένοντες, και τὴν ὀρθὴν ἐκείνην και  
10 δικαίαν προσμένοντες φήφον.

### 93. ΣΕΝΑΤΩΡΙΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

Και διὰ τῶν θεοφιλεστάτων και δσιωτάτων ἐπισκόπων  
προσφθέγομαι τὴν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν, ἣς τὴν μνήμην 109<sup>r</sup>  
ἄσβεστον περιφέρω. Καταλαβεῖν δὲ αὐτοὺς τὴν βασιλίδα  
15 παρεσκεύασε πόλιν ὁ δσιώτατος ἐπίσκοπος ὁ κύριος Δόμνος,  
ἵνα τὸ καθ' ἡμῶν συντεθὲν διαλύσῃ ψεῦδος. Προφανῆ γὰρ  
τινες καθ' ἡμῶν συκοφαντίαν ἐξύφηναν, και ζάλης τὰς  
Ἐκκλησίας ἐνέπλησαν, ὑπὲρ ὧν ὁ Δεσπότης Χριστὸς σταυρὸν  
ὑπέμεινεν αἰσχύνῃς καταφρονήσας, ὑπὲρ ὧν ὁ τῶν θείων  
20 ἀποστόλων χορὸς και τῶν νικηφόρων μαρτύρων οἱ δῆμοι ταῖς  
παντοδαπαῖς τοῦ θανάτου παρεδόθησαν ἰδέαις. Ὑπὲρ τῆς τού-  
των εἰρήνης τὴν ὑμετέραν ἀγωνίσασθαι μεγαλοφυΐαν παρα-  
καλῶ. Ῥῥῶδιον μὲν γὰρ ἦν πρὸ τῶν ὄλων Θεῶ νεῦσαι και λῦσαι  
τὰ σκυθρωπά· ἀλλ' ἀναβάλλεται και τῶν πολεμουμένων τὴν  
25 ἀνδρείαν ἐπιδεικνύς και ὑμῖν ἀφορμὰς εἰς ὠφέλειαν παρέχων.

13 μνήμην NZ : τιμὴν A || 22 ὑμετέραν N p. corr. A : ἡμε- Z ||  
25 ἀνδρείαν NZ : -δρείαν a corr. A (ei pro i s. l. alia manu) || ὑμῖν  
NZ : ἡμῖν A

défendez la doctrine des apôtres que l'on attaque. Car  
sans aucun doute le Maître et Pilote des Églises aidera  
le zèle de votre Magnificence, dissipera ce sombre nuage  
et gratifiera d'un ciel serein les nourrissons de la foi.  
Mais même s'il permet que la tempête triomphe, votre  
Grandeur, elle, recevra sa pleine récompense tandis que,  
de notre côté, nous saurons supporter l'orage et, où  
qu'il nous jette, nous vivrons dans la joie, attendant le  
jugement de Dieu, dans l'espoir de sa sentence droite et  
juste.

### 93. AU PATRICE SENATOR<sup>1</sup>.

Par les très pieux et très saints évêques je salue votre  
Magnificence, dont je répands partout l'impérissable  
souvenir. Or voici que le très saint évêque, le vénérable  
Domnus, leur a fait gagner la capitale afin d'y détruire  
le mensonge fabriqué contre nous. Car certains ont tissé  
contre nous une calomnie évidente et ont rempli d'agi-  
tation les Églises pour lesquelles notre Maître le Christ,  
méprisant l'ignominie, a subi la croix, pour lesquelles le  
chœur des divins apôtres et la foule des martyrs vic-  
torieux ont été livrés à toutes sortes de morts. C'est  
pour la paix de ces Églises que je demande à votre Magni-  
ficence de lutter. Car il eût été facile au Dieu de l'univers  
de faire un signe pour dissiper ces tristesses, mais il tarde  
afin de manifester le courage de ceux à qui on fait la  
guerre et de vous fournir, à vous-même<sup>2</sup>, des occasions  
de vous rendre utile.

1. Sur ce personnage, cf. ép. 44, n. 1, et sur la date p. 242, n. 2.

2. Le pronom ὑμῖν, qui est la leçon du manuscrit de Naples,  
nous paraît plus satisfaisant que ἡμῖν fourni par le *Berolensis* et  
adopté par Sirmond et Noesselt. Il désigne en effet Senator, qui  
peut se rendre utile par son intervention en faveur des évêques  
syriens, par opposition à ceux qu'on attaque (τῶν πολεμουμένων),  
au rang desquels figure Théodoret.

## 94. ΠΡΩΤΟΓΕΝΕΙ ΥΠΑΡΧΩ.

Πάλαι μὲν δέδωκεν ὑμῖν ὁ φιλόανθρωπος Δεσπότης δύναμιν 109ν  
ἀρκοῦσαν ὑπουργῆσαι τῇ γνώμῃ. Ἡύξησε δὲ ταύτην ἐπὶ τοῦ  
παρόντος, ἵνα βῆον καὶ τῆς ἀληθείας πολεμουμένης ὑπερμα-  
5 χήσῃ τὸ ὑμέτερον μέγεθος καὶ καταλύσῃ τὸ ψεῦδος καὶ ταῖς  
Ἐκκλησίαις τὴν ποθομένην πρυτανεύσῃ γαλήνην. Ὅπόσης  
γὰρ ἐνεπλήσθησαν ζάλης τῆς ἐφάσ αι Ἐκκλησίαι, παρὰ πολ-  
λῶν μὲν καὶ ἄλλων ἢ ὑμετέρα μεγαλοφύια μεμάθηκεν, ἀκρι-  
βέστερον δὲ παρὰ τῶν θεοφιλεστάτων ἐπισκόπων μαθήσῃ, οἱ  
τῆς μακρᾶς ταύτης ἀποδημίας ἐν ὄρφ χειμῶνος τούτου χάριν  
ἠνεσχοῦτο, μετὰ τὴν θείαν χάριν τῇ τῆς ὑμετέρας ἐξουσίας  
10 προμηθεῖα θαρροῦτες. Λύσατε τοίνυν ἡμῖν, ὦ φιλόχριστοι, τὸν  
χειμῶνα καὶ τὴν σκοτομήνην εἰς αἰθρίαν καθαρὰν μεταβάλετε,  
καὶ τὰς καθ' ἡμῶν κινήσεις χαλινώσατε γλώττας. Ἡμεῖς  
γὰρ διὰ τὴν θείαν χάριν, τῶν ἀποστολικῶν | διηνεκῶς ὑπερ- 110r  
μαχοῦμεν δογμάτων, καὶ τὴν ἐκτεθεισαν ἐν Νικαίᾳ πίστιν  
15 φυλάττομεν ἄσυλον, καὶ τοὺς ταῦτα παραχαράττειν τολμῶν-  
τας τὰ δόγματα ἀσεβεῖς ὀνομάζομεν. Καὶ τούτων μάρτυρες οἱ  
παρ' ἡμῶν κατηγορούμενοι, οἱ παρ' ἡμῶν βαπτίζόμενοι, οἱ τῶν  
ἐν ταῖς ἐκκλησίαις διαλέξεων ἐπαλοντες. Εἰ δὲ κατηγορεῖν  
ἐννόμως ἐθέλουσι, χρὴ παρόντας ἐλέγχειν, οὐκ ἀπόντας συκο-  
20 φαντεῖν. Οὕτω γὰρ καὶ τοῖς ἄλλοις ἢ ὑμετέρα μεγαλοφύια  
δικάζουσα πράγμασιν ἐκφέρει τὰς ψήφους, ἐκ τῶν τῆς κατη-  
γορίας καὶ ἀπολογίας λόγων συνορῶσα τὸ δίκαιον.

1. Sur Protogène, voir t. I, p. 50, et sur la date p. 242, n. 2.

94. AU PRÉFET PROTOGÈNE <sup>1</sup>.

Certes depuis longtemps, dans sa bienveillance, le Maître vous a donné assez de puissance pour réaliser vos desseins. Mais voici qu'il a accru aujourd'hui cette puissance <sup>2</sup> afin que votre Grandeur ait plus de facilité à défendre la vérité qu'on attaque, à détruire le mensonge et à rendre aux Églises le calme désiré. De quelle tempête, en effet, ont été emplies les Églises d'Orient, votre Grandeur l'a sans doute appris de bien d'autres bouches, mais elle en sera informée plus exactement encore par les évêques très chers à Dieu qui ont, à cette fin, en plein hiver, supporté les fatigues de ce long voyage, mettant leur confiance en la grâce de Dieu et ensuite en la providence de votre Autorité. Chrétien, dissipez donc pour nous la tempête, changez la nuit obscure en une clarté sereine et mettez un frein aux langues qui se sont déchaînées contre nous. Car pour nous, grâce à Dieu, nous ne cessons de lutter pour la doctrine des apôtres, nous gardons intacte la foi exposée à Nicée et traitons d'impies ceux qui osent falsifier cette doctrine. Nous avons pour en témoigner ceux que nous catéchisons, ceux que nous baptisons, ceux qui entendent nos prédications dans les églises. Et s'ils veulent nous accuser selon les règles, c'est en notre présence qu'ils doivent nous convaincre, au lieu de nous calomnier en notre absence. Car c'est bien ainsi que votre Magnificence, lorsqu'elle juge aussi des autres affaires, prononce ses arrêts, c'est-à-dire en confrontant les paroles de l'accusation et celles de la défense, pour découvrir où est le droit.

2. Protogène venait d'obtenir la dignité de *consul designatus* pour 449.

## 95. ANTIOΧΩ ΥΠΑΡΧΩ.

Τῆς μεγίστης ἀρχῆς τὰς μὲν φροντίδας ἀπέθεσθε, τὸ δὲ κλέος ὑμῶν παρὰ πᾶσιν ἀνθεῖ. Οἱ γὰρ τὰς ὑμετέρας εὐεργεσίας τρυγήσαντες ἕδουσι ταύτας ἐνδελεχῶς — πλεῖστοι δὲ 5 οὗτοι καὶ | πανταχοῦ —, καὶ πολλοῖς τὰς εὐφημίας προσφέ- 110<sup>v</sup> ροντες, καὶ τὰς ἐκείνων γλώττας πάλιν εἰς ἐπαίνους κινούντες. Ἐγὼ δὲ γάννυμαι, θεωρῶν τὸν ἀξιέραστον καρπὸν, τὴν πολυθρόλητον ὠραίζοντα βρίζαν. Οὐδὲ γὰρ χάριν ἐπὶ τὰ μείζω καὶ τελειότερα τὴν ὑμετέραν μεγαλοφυΐαν παρακαλῶ, καὶ τῆς τῶν 10 Ἐκκλησιῶν ἀξιώ φροντίσαι γαλήνης. Πολλοὺ γὰρ ταύτας χεϊμῶνος ἐνέπλησαν οἱ τὰς καθ' ἡμῶν συκοφαντίας ὑφῆναντες. Διὰ τοι τοῦτο καὶ οἱ θεοφιλέστατοι ἐπίσκοποι καὶ μακροῦς ὁδοιπορίας καὶ ἀσθενείας καὶ γήρωσ καταφρονήσαντες καὶ τὰ σφέτερα ποίμνια καταλιπόντες ἀποίμαντα, τὴν μακρὰν 15 ταύτην πορείαν ἐστείλαντο, διελέγξαι τὸ κατὰ πάντων ἡμῶν συντεθὲν ἐπειγόμενοι ψεῦδος. Ἐπαμυνάτω τοίνυν αὐτοῖς τὸ ὑμέτερον μέγεθος καὶ τῆς συκοφαντουμένης ἑφᾶς κηδόμενον καὶ τῆς ἀποστολικῆς προμηθοῦμενον πίστεως. | Πρέπει γὰρ 111<sup>r</sup> ὑμῖν τοῖς ἄλλοις κατορθώμασι καὶ τόδε προσθεῖναι τὸ κλέος.

7-8 πολυθρόλητον NZ : θρόλλητον A

1. Cet Antiochus doit être sans doute distingué du personnage de même nom auquel est adressée l'épître XXXIX de la *Coll.*

95. AU PRÉFET ANTIOCHUS<sup>1</sup>.

Vous avez déposé les soucis de votre très haute charge, mais votre gloire fleurit partout. Car ceux qui ont recueilli vos bienfaits — ils sont légion et il y en a en tout lieu — ne cessent de les chanter en faisant connaître vos mérites d'un grand nombre et en incitant les langues à vous louer. Pour moi, je suis tout heureux de contempler le fruit aimable qui orne la tige que tant de bouches célèbrent. C'est pourquoi je convie votre Magnificence à des œuvres plus grandes et plus parfaites et lui demande de veiller à la tranquillité des Églises. Car ceux qui ont tissé contre nous leurs calomnies ont empli ces Églises d'une grande tempête. C'est pourquoi, de leur côté, les évêques très chers à Dieu, méprisant à la fois longueur du voyage, infirmité, vieillesse, laissant même sans pasteur leurs propres troupeaux, ont entrepris ce long voyage, pour se hâter de réfuter le mensonge fabriqué contre nous. Que votre Grandeur vienne donc à leur aide en prenant soin de l'Orient calomnié et en veillant sur la foi des apôtres. Car il convient qu'à vos autres exploits vous ajoutiez encore cette gloire.

*Patm.* (cf. t. I, p. 103). Antiochus, préfet du prétoire en 448, avait relevé les constructions de la capitale détruite par un incendie (*PW* I, 2492, n° 55). — Date de l'ép. : cf. p. 242, n. 2.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ABRÉVIATIONS .....	7
<b>AVANT-PROPOS</b>	
1. — Les manuscrits .....	9
2. — Les éditions .....	13
3. — La lettre 83 .....	14
4. — La présente édition .....	16
Sigles .....	19
<b>TEXTE ET TRADUCTION</b>	
1. — A un ami réservé .....	21
2. — Au même .....	21
3. — A l'évêque Irénée .....	23
4. — Lettre festale .....	31
5. — Lettre festale .....	31
6. — Lettre festale .....	31
7. — A Théonilla .....	33
8. — A Eugraphie .....	35
9. — .....	37
10. — Au jurisconsulte Élie .....	37
11. — A Flavien, évêque de Constantinople .....	39
12. — A l'évêque Irénée .....	41
13. — A Cyrus .....	45
14. — A Alexandra .....	47

15. — Au primat Silvain.....	55
16. — A l'évêque Irénée.....	57
17. — A la diaconesse Casiana.....	63
18. — A Néoptolème.....	65
19. — Au prêtre Basile.....	67
20. — Au prêtre Martyrius .....	67
21. — A l'avocat Eusèbe.....	69
22. — Au comte Ulpien.....	79
23. — Au patrice Aréobinda.....	81
24. — A André de Samosate.....	81
25. — Lettre festale.....	83
26. — Autre lettre festale.....	85
27. — A Aquilinus, diacre et archimandrite.....	85
28. — A Jacques, prêtre et moine.....	87
29. — A Apellion.....	87
30. — Au sophiste Aërius.....	89
31. — A Domnus, évêque d'Antioche.....	91
32. — A l'évêque Théoctiste.....	93
33. — A Stasimus, comte et primat.....	95
34. — Au comte Patricius.....	97
35. — A l'évêque Irénée .....	97
36. — A Pompeianus, évêque d'Émèse.....	99
37. — A l'archonte Saluste.....	101
38. — Lettre festale.....	103
39. — Autre lettre festale.....	105
40. — Au vicaire Théodore.....	105
41. — A Claudien.....	107
42. — Au préfet Constantin.....	107
43. — A Pulchérie Augusta.....	113
44. — Au patrice Senator.....	117
45. — Au patrice Anatole.....	119
46. — A l'avocat Pierre.....	121
47. — A Proclus, évêque de Constantinople.....	123
48. — A Eustathe, évêque de Béryte.....	125
49. — A Damien, évêque de Sidon.....	125
50. — A l'archimandrite Géronte.....	127

51. — Au prêtre Agapius.....	127
52. — A Ibas, évêque d'Édesse.....	129
53. — A Sophronius, évêque de Constantine.....	131
54. — Lettre festale.....	133
55. — Lettre festale.....	133
56. — Lettre festale.....	133
57. — Au préfet Eutrèque.....	135
58. — Au consul Nomus.....	135
59. — A Claudien.....	137
60. — A Dioscore, évêque d'Alexandrie.....	137
61. — Au prêtre Archibius.....	139
62. — Au prêtre Jean.....	141
63. — Lettre festale.....	143
64. — Lettre festale.....	145
65. — Au général Zénon.....	145
66. — Au sophiste Aërius.....	147
67. — A Marana.....	149
68. — A Épiphane.....	149
69. — A Eugraphie.....	151
70. — A Eustathe, évêque d'Aegées.....	153
71. — A Zénon, général et consul.....	155
72. — A l'assesseur Hermésigènes.....	157
73. — A Apollonius.....	159
74. — A Urbanus.....	161
75. — Aux clercs de Bérée.....	161
76. — A Uranius, gouverneur de Chypre.....	163
77. — A Eulalius, évêque d'Arménie persique.....	167
78. — A Eusèbe, évêque d'Arménie persique.....	177
79. — Au patrice Anatole.....	183
80. — Au préfet Eutrèque.....	189
81. — Au consul Nomus.....	193
82. — A Eusèbe, évêque d'Ancyre.....	199
83. — A Dioscore, évêque d'Alexandrie.....	205
84. — Aux évêques de Cilicie.....	221
85. — A l'évêque Basile.....	223
86. — A Flavien, évêque de Constantinople.....	227

87. — A Domnus, évêque d'Apamée .....	233
88. — Au patrice Taurus .....	235
89. — Au patrice Florent .....	237
90. — Au maître Lupicinus .....	239
91. — Au préfet Eutrèque .....	241
92. — Au patrice Anatole .....	243
93. — Au patrice Senator .....	245
94. — Au préfet Protogène .....	247
95. — Au préfet Antiochus .....	249

*Les index de ce volume seront publiés  
à la fin du volume suivant.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 20 MAI 1964  
SUR LES PRESSES  
DE PROTAT FRÈRES,  
A MACON

# SOURCES CHRÉTIENNES

## LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

	F
1 bis. GRÉGOIRE DE NYSSE : <i>Vie de Moïse</i> . J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956).....	14,40
2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <i>Protreptique</i> . C. Mondésert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne, réimpression 1961....	12,00
3. ATHÉNAGORE : <i>Supplique au sujet des chrétiens</i> . G. Bardy (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
4. NICOLAS CABASILAS : <i>Explication de la divine Liturgie</i> . S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
5 bis. DIADOQUE DE PHOTICÉ : <i>Œuvres spirituelles</i> . E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955)....	14,40
6. GRÉGOIRE DE NYSSE : <i>La création de l'homme</i> . J. Laplace, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
7. ORIGÈNE : <i>Homélie sur la Genèse</i> . H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J. (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
8. NICÉTAS STÉTHATOS : <i>Le paradis spirituel</i> . M. Chalendar, doct. ès lettres (1945).....	<i>Remplacé par le n° 81</i>
9. MAXIME LE CONFESSEUR : <i>Centuries sur la charité</i> . J. Pegon, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945).....	<i>Épuisé</i>
10. IGNAÇE D'ANTIOCHE : <i>Lettres. — Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE</i> . P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3 <sup>e</sup> édition, 1958).....	12,00
11. HIPPOLYTE DE ROME : <i>La Tradition apostolique</i> . B. Botte, O. S. B., au Mont-César (1946).....	<i>Épuisé</i>
12. JEAN MOSCHUS : <i>Le Pré spirituel</i> . M. J. Rouët de Journal, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946)....	<i>Épuisé</i>
13. JEAN CHRYSOSTOME : <i>Lettres à Olympias</i> . A. M. Malingrey, agr. de l'Université (1947).....	<i>Épuisé</i>
	Trad. seule .... 8,70
14. HIPPOLYTE : <i>Commentaire sur Daniel</i> . G. Bardy et M. Lefèvre (1947).....	<i>Épuisé</i>
	Trad. seule .... 9,60

15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Lettres à Sérapion*. J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947)..... 8,10
16. ORIGÈNE : *Homélie sur l'Exode*. H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947)..... 10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : *Traité du Saint-Esprit*. B. Pruche, O. P. (1947)..... *Épuisé*  
Trad. seule.... 10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe*. P.-Th. Camelot, O. P. (trad. seule) (1947)..... 12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : *Traité des Mystères*. P. Brisson, prof. à l'Univ. de Poitiers (1947)..... 7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : *Trois livres à Autolyce*. J. Sender (1948)..... 10,80  
Trad. seule..... 7,20
21. ÉTHÉRIE : *Journal de voyage*. H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957)..... 11,70
- 22 bis. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. I. J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1964)..... *Sous presse*
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Extraits de Théodote*. F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948)..... *Épuisé*
24. PTOLÉMÉE : *Lettre à Flora*. G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949)..... *Épuisé*
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : *Des sacrements. Des mystères*. B. Botte, O. S. B. (1961)..... 13,20
26. BASILE DE CÉSARÉE : *Homélie sur l'Hexaéméron*. S. Giet, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950)..... 19,50
27. *Homélie Pascales* : t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C.N.R.S. (1951)..... 8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : *Sur l'incompréhensibilité de Dieu*. F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Flacelière, prof. à la Sorbonne (1951)..... *Épuisé*
29. ORIGÈNE : *Homélie sur les Nombres*. J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951)..... 21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromate I*. C. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951)..... *Épuisé*
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*. t. I. G. Bardy (1952)..... *Épuisé*
32. GRÉGOIRE LE GRAND : *Morales sur Job*. R. Gillet, O.S.B., et A. de Gaudemaris, O.S.B., à Paris (1952)..... 14,40
33. A Diognète. H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952)..... *Épuisé*
34. IRÉNÉE DE LYON : *Contre les hérésies*, livre III. F. Sagnard, O. P. (1952)..... *Épuisé*
35. TERTULLIEN : *Traité du baptême*. F. Refoulé, O. P. (1952)..... *Épuisé*
36. *Homélie Pascales*, t. II. P. Nautin (1953)..... 5,85

37. ORIGÈNE : *Homélie sur le Cantique*. O. Rousseau, O.S.B., à Chêvelogne (1954)..... 6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromate II*. P. Camelot, O. P., et C. Mondésert, S. J. (1954)..... 10,80
39. LACTANCE : *De la mort des persécuteurs*. 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954)..... 25,80
40. THÉODORE : *Correspondance*, t. I. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955)..... 7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. II. G. Bardy (1955)..... 49,20
42. JEAN CASSIEN : *Conférences*, t. I. E. Pichery, O.S.B., à Wisques (1955)..... 49,50
43. S. JÉRÔME : *Sur Jonas*. P. Antin, O.S.B., à Ligugé (1956)..... 8,10
44. PHILONÈNE DE MABBOUG : *Homélie*. E. Lemoine (trad. seule) (1956)..... 21,00
45. AMBROISE DE MILAN : *Sur S. Luc*, t. I. G. Tissot, O.S.B., à Quart Abbey (1957)..... 21,00
46. TERTULLIEN : *De la prescription contre les hérétiques*. P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957)..... 9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : *La migration d'Abraham*. R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957)..... 6,00
48. *Homélie Pascales*, t. III. F. Floëri et P. Nautin (1957)..... 7,80
49. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. II. R. Dolle, O.S.B. (1957)..... *Épuisé*
50. JEAN CHRYSOSTOME : *Huit Catéchèses baptismales inédites*. A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957)..... 16,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*. J. Darrouzès, A. A. (1957)..... 9,60
52. AMBROISE DE MILAN : *Sur S. Luc*, t. II. G. Tissot, O.S.B. (1958)..... 18,00
53. HERMAS : *Le Pasteur*. R. Joly (1958)..... 19,50
54. JEAN CASSIEN : *Conférences*, t. II. E. Pichery, O.S.B. (1958)..... 21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. III. G. Bardy (1958)..... 17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Deux apologues*. J. Szymusiak, S. J. (1958)..... 12,90
57. THÉODORE DE CYR : *Thérapeutique des maladies helléniques*. 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958)..... 48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : *La hiérarchie céleste*. G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958)..... 24,00
59. *Trois antiques rituels du baptême*. A. Salles, de l'Oratoire (trad. seule) (1958)..... 3,60
60. AELRED DE RIVVAUX : *Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselme Hoste, O.S.B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958)*..... 6,60
61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : *Traité de la contemplation de Dieu*. Dom J. Hourlier, O.S.B., à Solesmes (1959)..... 8,40

	F
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle trad. sur l'arménien (trad. seule) (1959) ..	9,60
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière. (1959).....	24,00
64. JEAN CASSIEN : Conférences, t. III. E. Pichery, O.S.B. (1959).....	15,00
65. GÉLASE 1 <sup>er</sup> : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès, D <sup>r</sup> en théol. (1960).....	13,80
66. ADAM DE PERSOIGNE : Lettres, t. I. J. Bouvet, sup <sup>r</sup> du grand séminaire du Mans (1960).....	10,50
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon (1960).....	9,60
68. MARIUS VICTORINUS : Traités théologiques sur la Trinité. P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, chargé de rech. au C.N.R.S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).....	
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960). Les 2 vol.	49,50
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, t. I. H.-I. Marrou et M. Harl, prof. à la Sorbonne (1960).....	16,80
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert, agrégée de l'Université (1960).....	30,00
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales. G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O.S.B. à Hautecombe (1960).....	15,00
73. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).....	24,00
74. LÉON LE GRAND : Sermons, t. III. R. Dolle, O.S.B. (1961).....	15,60
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la 1 <sup>re</sup> Épître de S. Jean. P. Agaësse, S. J., prof. à la Fac. de Philos. de Chantilly (1961).....	18,00
76. AELRED DE RIEVAUX : La vie de recluse. Ch. Dumont, O. C. S. O., à Scourmont (1961).....	13,80
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. I. H. Rochais, O. S. B., à Ligugé (1961).....	18,00
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéchichian, S. J. (trad. seule) (1961).....	25,20
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A. M. Malingrey (1961).....	19,50
80. JEAN DAMASCÈNE : Homélie sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet, S. J. (1961).....	14,70
81. NICÉTAÏS STÉTHATOS : Opuscules et lettres. J. Darrouzès, A. A. (1961).....	39,00
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques. J.-M. Déchanet, O. S. B. (1962).....	21,00

	F
83. DUDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutreleau, S. J. Tome I. Introduction et livre I (1962).....	
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).....	
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962). Les 3 vol. ...	84,00
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochais, O. S. B. à Ligugé (1962).....	15,00
87. ORIGÈNE : Homélie sur S. Luc. II. Crouzel, F. Fournier et P. Périchon, S. J. (1962).....	33,00
88. Lettres des premiers Chartreux, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).....	17,40
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier, S. J. (1962).....	24,00
90. Vie de sainte Mélanie. D <sup>r</sup> D. Gorce, D <sup>r</sup> ès lettres (1962).....	24,00
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques, Dir. d'Ét. à l'Éc. prat. des H. E. (1963).....	33,00
92. DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault et J. de Préville, O. S. B., à Solesmes (1963).....	42,00
93. BAUDOIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, O. C. S. O., E. de Solms, O. S. B., J. Leclercq, O. S. B. Tome I (1963).....	
94. Id. — Tome II (1963). Les deux vol. ....	36,00
95. MÉTHODE D'OLYMPHE : Le banquet. II. Musurillo, S. J., prof. à Fordham Univ., et V.-H. Debidour, agrégé de l'Univ. (1963).....	30,00
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. Texte critique. Mgr B. Krivochéine et J. Paramelle, S. J. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).....	38,70
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques. M. G. de Durand, O. P. prof. à l'Institut d'Ét. Méd. de Montréal (1964).....	45,00
98. THÉODORET DE CYR : Correspondance, t. II. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1964).....	

*SOUS PRESSE :*

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. Texte critique, t. II et III. B. Krivochéine et J. Paramelle, S. J.	
QUODVULTDEUS : Livre des Promesses et des Prédications. R. Braun.	
JEAN CASSIEN : Institutions. J.-C. Guy, S. J.	
THÉODORET DE CYR : Correspondance, t. III. Y. Azéma.	
JEAN CHRYSOSTOME : Lettre d'exil. A. M. Malingrey.	
La Règle du Maître. 3 volumes. A. de Vogüé, O. S. B.	
ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. Tome I. J. Grosdidier de Matons.	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES VOLUMES

- ADAM DE PERSEIGNE.  
Lettres, I : 66.
- AELRED DE RIEVAULX.  
Quand Jésus eut douze ans : 60.  
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN.  
Des sacrements : 25.  
Des mystères : 25.  
Sur saint Luc, I-VI : 45.  
— VII-X : 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE.  
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBERY.  
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.  
Lettre d'ARISTÉE : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.  
De l'Incarnation du Verbe : 18.  
Deux apologues : 56.  
Discours contre les païens : 18.  
Lettres à Sérapion : 15.
- ATHÉNAGORE.  
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.  
Commentaire de la première Épître  
de saint Jean : 75.
- BASILE DE CÉSARÉE.  
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.  
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BAUDOIN DE FORD.  
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CHARTREUX.  
Lettres des premiers Chartreux, I :  
88.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.  
Le Pédagogue, I : 70.  
Protreptique : 2.  
Stromate I : 30.  
Stromate II : 33.  
Extraits de Théodote : 23.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.  
Deux dialogues christologiques : 97.
- DÉFENSOR DE LIGUGÉ.  
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.  
Livre d'étincelles, 33-81 : 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.  
La hiérarchie céleste : 58.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.  
Œuvres spirituelles : 5.
- DIDYME L'AVEUGLE.  
Sur Zacharie, I : 83.  
— II-III : 84.  
— IV-V : 85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- DOROTHÉE DE GAZA.  
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉTHÉRIE.  
Journal de voyage : 21.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE.  
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.  
— V-VII : 41.  
— VIII-X : 55.  
— Introduction  
et Index : 73.
- GÉLASE I<sup>er</sup>.  
Lettre contre les lupercales et dix-  
huit messes : 65.
- GRÉGOIRE DE NAREK.  
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NYSSE :  
La création de l'homme : 6.  
Vie de Moïse : 1.
- GRÉGOIRE LE GRAND.  
Morales sur Job : 32.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.  
Exposé sur le Cantique : 82.  
Traité de la contemplation de  
Dieu : 61.
- HERMAS.  
Le Pasteur : 53.
- HILAIRE DE POITIERS.  
Traité des Mystères : 19.
- HIPPOLYTE DE ROME.  
Commentaire sur Daniel : 14.  
La Tradition apostolique : 11.
- HOMÉLIES PASCALES.  
Tome I : 27.  
— II : 36.  
— III : 48.
- IGNACE D'ANTIOCHE.  
Lettres : 10.
- IRÉNÉE DE LYON.  
Contre les hérésies, III : 34.  
Démonstration de la prédication  
apostolique : 62.
- JEAN CASSIEN.  
Conférences, I-VII : 42.  
— VIII-XVII : 54.  
— XVIII-XXIV : 64.
- JEAN CHRYSOSTOME.  
Huit catéchèses baptismales : 50.  
Lettres à Olympias : 13.  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu :  
28.  
Sur la providence de Dieu : 79.
- JEAN DAMASCÈNE.  
Homélies sur la Nativité et la Dor-  
mition : 80.
- JEAN MOSCHUS.  
Le Pré spirituel : 12.
- JÉRÔME.  
Sur Jonas : 43.
- LACTANCE.  
De la mort des persécuteurs : 39  
(2 vol.).
- LÉON LE GRAND.  
Sermons, 1-19 : 22.  
— 20-37 : 49.  
— 38-64 : 74.
- MARTINUS VICTORINUS.  
Traités théologiques sur la Trinité :  
68 et 69.
- MAXIME LE CONFESSEUR.  
Centuries sur la Charité : 9.
- MÉLANIE : voir Vie.
- MÉTHODE D'OLYMPÉ.  
Le banquet : 95.
- NICÉTAS STÉTHATOS.  
Le paradis spirituel : 8.  
Opuscules et Lettres : 81.
- NICOLAS CABASILAS.  
Explication de la divine liturgie : 4.
- ORIGÈNE.  
Entretien avec Héraclide : 67.  
Homélies sur la Genèse : 7.  
Homélies sur l'Exode : 16.  
Homélies sur les Nombres : 29.  
Homélies sur Josué : 71.  
Homélies sur le Cantique : 37.  
Homélies sur saint Luc : 87.
- PHILON D'ALEXANDRIE.  
La migration d'Abraham : 47.
- PHILOXÈNE DE MABROUG.  
Homélies : 44.
- POLYCARPE DE SMYRNE.  
Lettre et Martyre : 10.
- PTOLÉMÉE.  
Lettre à Flora : 24.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR.  
La Trinité : 63.
- RITUELS.  
Trois antiques rituels du Baptême :  
59.
- SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.  
Catéchèses, 1-5 : 96.  
Chapitres théologiques, gnostiques  
et pratiques : 51.
- TERTULLIEN.  
De la prescription contre les héré-  
tiques : 46.  
Traité du baptême : 25.
- THÉODORET DE CYR.  
Correspondance, lettres I-LII : 40.  
Thérapeutique des maladies hel-  
léniques : 57 (2 vol.).
- THÉODOTE.  
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE.  
Trois lettres à Autolyclus : 20.
- VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.

Également aux Éditions du Cerf :

**LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE**

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte grec et traduction française.

<i>Volumes déjà parus :</i>	F
1. Introduction générale, De officio mundi. R. Arnaldez. (1961). . . . .	15,60
2. Legum allegoriae. C. Mondésert, S. J. (1962). . . . .	24,60
3. De cherubim. J. Gorez (1963). . . . .	7,80
7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès (1963). . . . .	15,00
9. De agricultura. J. Pouilloux, prof. à l'Univ. de Lyon (1961). . . . .	9,60
10. De plantatione. J. Pouilloux (1963). . . . .	11,70
11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962). . . . .	14,70
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn (1963). . . . .	15,00
19. De somniis. P. Savinel (1962). . . . .	21,00
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Serval et P. Delobre (1962). . . . .	15,00
27. De praemiis et poenis. De exsecrationibus. A. Beckaert, prof. à l'Inst. Cath. de Paris (1961). . . . .	12,60
29. De vita contemplativa. F. Daumas et P. Miquel (1964). . . . .	12,00

*Sous presse :*

18. De mutatione nominum. R. Arnaldez.  
21. De Iosepho. J. Laporte.